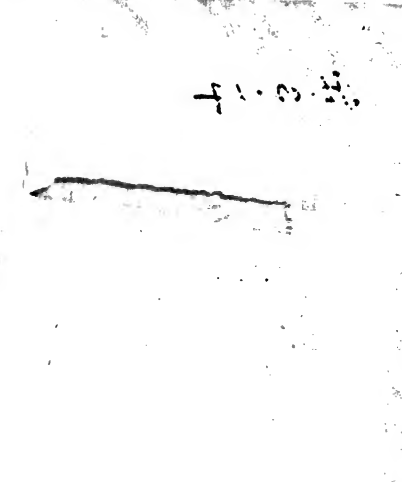
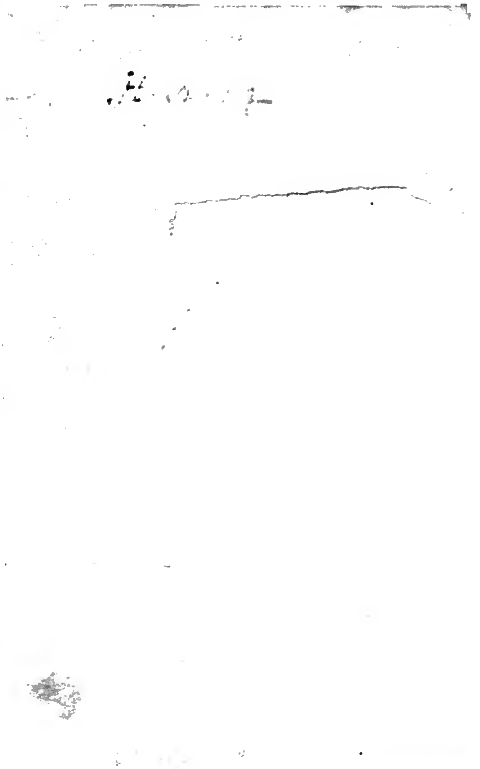







ABREGE
CHRONOLOGIQUE
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE
par le Sr. de Mezeray



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

par le

S^r. DE MEZERAY,

Historiographe de France.

DIVISE' EN SIX TOMES.

TOME I.



A AMSTERDAM,

Chez ANTOINE SCHELTE, prés de la Bourse, l'An 1696.



A. LA. POSTERITE'.

POUR. LA. GLOIRE. PERPETUELLE.
DU. REGNE. TRIOMPHANT.

DE. LOUIS. LE. GRAND.

ET. LE. VALEUREUX.

ROY. TRES-CHRESTIEN.
TOUJOURS. VICTORIEUX.
TOUJOURS. AUGUSTE.

QUI. A. COMMENCE'. DE. VAINCRE AUSSI-TOST.
QUE. DE. REGNER.

QUI. PAR. SA. CLEMENCE. A. RENDU. LA.
TRANQUILLITE'. A. SON. ESTAT. ET. PAR.
SA. JUSTICE. DONNE'. LA. PAIX.
A. TOUTE. L'EUROPE.

QUI. PAR. LA. TERREUR. DE. SES. ARMES. A.
CHASSE'. LES. INFIDELES.
DE LA. CHRESTIENTE'.

QUI. PAR. SA. SAGESSE. A. RESTABLY. L'ORDRE.
DANS. LA. POLICE. DANS. LES FINANCES.
ET. DANS. LES. LOIX.

ET, QUI. PAR. SA. MUNIFICENCE. A. MIS. LES.
SCIENCES. ET. LES. BEAUX. ARTS.
DANS. LEUR. PERFECTION.

FACE. LE. CIEL.

*QVE. SES. CONQVESTES. AILLENT. AVSSI.
LOING. QVE. SA. RENOMME'E.*

*ET. QVE. LE. BONHEVR. DE. SON. EMPIRE.
SOIT. LA. FELICITE'. DE. TOVS.
LES. PEVPLES. DE. LA. TERRE.*

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Thouloufe, Grenoble, Bordeaux, Rouën, Dijon, Rennes & autres, Maîtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſts, leurs Lieutenans & à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra: Salut. Noſtre cher & bien amé FRANÇOIS DE MEZERAY noſtre Conſeiller & Hiſtoriographe ordinaire, Nous a fait remonſtrer qu'il auroit cy-devant donné au public *trois Volumes de l'Hiſtoire de France, commençant à Faramond Fondateur de noſtre Monarchie, & finiſſant à la Paix de Vervins*, leſquels il auroit avec beaucoup de ſoin & de travail reveus, corrigez & augmentez : en ſorte que ce ſera pluſtoſt un ouvrage nouveau, qu'une reimpreſſion de ſon Hiſtoire : à laquelle il auroit en outre ajoûté beaucoup de choſes neceſſaires, entre autres un grand diſcours de l'origine des François, l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de France, & notamment une augmentation conſiderable d'un quatriéme Volume, qui doit contenir l'Hiſtoire depuis ladite Paix de Vervins juſques à maintenant. Et d'autant qu'il ne ſe recouvre plus d'exemplaires de la precedente edition, & qu'il luy importe & au public qu'il n'en paroiſſe pas une nouvelle edition qu'elle ne ſoit la plus parfaite qu'il ſe pourra, pour l'honneur de la France & la reputation de l'Auteur : il nous a tres-humblement requis ſur ce luy vouloir accorder nos Lettres de per-

miſſion & privilege ſpecial, avec défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de reimprimer, contrefaire, extraire, changer, alterer, vendre & debiter d'autres impreſſions que de celles qu'il donnera au public, ſoit en Corps ou en Abregé, ſans ſon conſentement, tant avec les figures & medailles, que ſans icelles, ny meſme d'en expoſer & vendre de celles qui pourroient eſtre contrefaites ſur la premiere edition. A CES CAUSES voulant favorablement traitter l'expoſant pour diverſes raiſons à ce nous mouvant, & pour les bons & agreables ſervices qu'il nous a rendus & nous rend journellement, & pour faire connoiſtre l'eſtime que nous avons de ſes ouvrages, nous luy avons permis & permettons par ces preſentes de faire imprimer par tel Libraire ou imprimeur qu'il aviſera bon eſtre ledit livre intitulé, *L'Hiſtoire de France depuis Faramond juſqu'à maintenant*, avec les corrections, additions, changemens, & augmentations cy-deſſus énoncées, en telles formes, grandeurs & volumes qu'il jugera, ſoit avec des figures ou autrement, en Corps general d'Hiſtoire, ou en volumes ſeparez, meſme en Abregé, durant l'eſpace de trente ans, à compter du jour que le dernier & quatriéme volume ſera achevé d'eſtre imprimé pour la premiere fois en vertu du preſent Privilege : Faiſant tres-expreſſes défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer ladite Hiſtoire ſeparement; en Corps, ou en Abregé, tant ſur l'impreſſion cy-devant faite, que ſur la preſente, ny d'en contrefaire, extraire, changer, alterer aucune choſe, de vendre ny debiter d'autres, ny meſme d'en emprunter le titre, tant de ceux qui auroient eſté contrefaits en France, que de ceux qui ſeroient apportez des païs eſtrangers, ſoit

qu'ils

qu'ils eussent esté imprimez sur la premiere edition ou autrement, sans le consentement de l'exposant, ou de ceux qui auront son droit, tant pour l'Abregé, que pour le total de ladite Histoire, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, des balots où ils se rencontreront, de tous dépens, dommages & interests, & de quinze mille livres d'amende applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General, & l'autre tiers à l'exposant ou à ceux qui auront droit de luy. A condition qu'il sera mis deux exemplaires dudit livre dans nostre Bibliotheque publique, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Comte de Gyen, Chancelier de France, le Sieur Seguier, avant que l'exposer en vente, à peine de nullité des presentes: desquelles Nous voulons & vous mandons que vous fassiez joüir dans tous les lieux de nostre obeïssance l'exposant ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement, & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un extraict des presentes, elles soient tenuës pour bien deuëment signifiées: MANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous exploits & saisies necessaires sans demander autre permission. CAR tel est nostre plaisir, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, Edits, Declarations, Arrests, Reglemens, Statuts, & confirmation d'iceux, Privileges obtenus & à obtenir, soit que le temps de ceux qui ont esté obtenus soit expiré, ou non, oppositions & appellations quelconques & sans prejudice d'icelles, pour lesquelles nous n'entendons qu'il soit differé, & dont nous retenons la connoissance à Nous & à nostre Conseil, & qui ne pourront nuire audit exposant, ou à ceux qui auront droit de luy, en faveur duquel & du merite de son ouvrage nous dérogeons à tout ce

que

que dessus pour ce regard seulement. DONNÉ à Paris le 6. jour de Decembre l'an de grace mil six cens soixante-quatre, & de nostre regne le vingt-deuxiéme. Signé, par le Roy en son Conseil, MABOUL.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 12. Janvier 1668. suivant & conformément à l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1655. & celuy du Conseil Privé du Roy du 27. Fevrier 1665.

Signé, THIERRY *Adjoint du Syndic.*

Monsieur de MEZERAY a cedé & transporté le Privilege cy-dessus à Thomas Jolly, & Louis Billaine Marchands Libraires à Paris, pour en joüir suivant & conformément à l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le 10. Fevrier 1668.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE

OU

EXTRAICT

DE

L'HISTOIRE

DE

FRANCE.

TOME I.

Commençant à FARAMOND, *& finissant à la fin du Regne de* RAOUL.

ROIS DE FRANCE

CONTENUS

DANS CETTE PREMIERE PARTIE.

CLO-

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
POUR SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE GENERALE DE FRANCE.

LEs Romains donnerent le nom de GAULE à cette estenduë de terres, qui est entre les Alpes & les Pyrenées, la Mer Mediterranée, l'Ocean, & le Rhin : Maintenant, à la reserve des Païs-bas, & de quelques autres qui relevent pour la plûpart, de l'Empire d'Allemagne, elle se nomme FRANCE du nom des François, qui l'ont soûmise à leur puissance. Jules Cesar avoit achevé de la conquerir environ 48. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST. De sorte que quand les François s'y establirent tout-à-fait, elle avoit esté prés de cinq siecles sous les loix de cét Empire.

Or sans compter le païs que les Gaulois avoient conquis delà les Alpes, depuis ces Monts jusqu'à la petite Riviere de Rubicon *, & qui fut nommé Gaule Cisalpine à l'égard des Romains : Elle fut divisée premierement par Auguste en quatre parties,

* Pisatello.

ties, Gaule Narbonnoise, qu'ils nommerent Province, parce qu'ils avoient subjugué la premiere & reduit en Province; Gaule Aquitanique, Gaule Celtique, & Gaule Belgique. Ils donnoient à ces trois dernieres le nom de Gaule Cheveluë; Et quand on disoit absolument la Gaule, on entendoit la Celtique. Puis par succession de temps, & sous divers Empereurs, elle fut repartie en dix-sept Provinces, sçavoir cinq Viennoises, du nombre desquelles estoient la Narbonnoise premiere & la seconde; Trois Aquitaines; Cinq Lyonnoises, si l'on y comprenoit la Sequanoise; Quatre Belgiques, dont il y en avoit deux appellées Germanies, parce que des peuples Germains s'y estoient venus habituer de longtemps; Et deux Belgiques proprement dites.

ANS DE CHRIST.

Chacune de ces Provinces avoit sa Metropole: sçavoir les cinq Viennoises, Vienne, Narbonne, Aix, Tarentaise, & Embrun; Les trois Aquitaines, Bourges, Bordeaux, & Eaulse; Les cinq Lyonnoises, Lyon, Rouën, Tours, Sens, & Besançon; Les deux Germanies, Mayence, & Cologne; Les deux Belgiques, Treves & Rheims.

Sous ces dix-sept Metropoles il y avoit plus de cent Citez ou Villes chefs de peuples, dans lesquelles l'Eglise mit depuis des Sieges Episcopaux. Sous ces Citez il y avoit un beaucoup plus grand nombre d'autres villes qu'ils nommoient *oppida*. On en comptoit douze cens fermées de murailles, quand les Romains conquirent la Gaule; mais ils abatirent la closture de la pluspart, ou la laisserent tomber en ruine.

Des Gouvernemens de ces dix-sept Provinces, il y en avoit six Consulaires, & onze sous des Presidens envoyez par l'Empereur. Constantin le Grand y mit des Comtes dans les Citez, & des Ducs dans quel-

quelques villes des frontieres. La Justice s'y rendoit selon le Droit Romain, mais comme je croy, quelques Coustumes Municipales conservées. Elles estoient peu vexées de gens de guerre; parce que les Legions, jusques bien avant dans le quatriesme Siecle, vivoient avec assez d'ordre, & que d'ailleurs il n'y en avoit presque que dans les Provinces limitrophes. Mais comme le païs estoit bon & riche, & les peuples extremement sousmis, on les accabloit de toutes sortes d'exactions, tellement que leur abondance faisoit leur misere, & leur obeïssance aggravoit leur oppression.

L'an 330. quand Constantin le Grand divisa la charge de Prefet du Pretoire en quatre, la Gaule en eut un, qui avoit sous soy trois Vicaires, un dans la Gaule mesme, un dans l'Espagne, un dans la Grand' Bretagne. Le premier qui eut cette charge fut le pere de S. Ambroise portant mesme nom que son fils. Ce Prefet residoit ordinairement dans la ville de Treves; qui par cette raison fut la capitale des Gaules, jusqu'à ce qu'ayant esté quatre fois saccagée par les Barbares, l'Empereur Honorius voulut transferer cette prerogative, à la ville d'Arles; qui en suite fut distraite de Vienne, & fit la dixhuitiesme Metropole.

Depuis Auguste jusqu'à Galien, la paix de ces Provinces ne fut troublée que par deux revoltes, celle de Sacrovir & de Florus en l'an 23. de JESUS-CHRIST, & celle de Civilis, Tutor & Classicus beaucoup plus dangereuse en l'an 70. Aprés la mort de l'Empereur Decius les Barbares commencerent à les tourmenter par de frequentes incursions. Les cent premieres années il n'y eut que les François & les Allemands qui en firent au deçà du Rhin: mais aprés, le mal redoubla par les devastations horribles des Vandales, Alains, Bourguignons, Sueves, Vi-

fisgoths & Huns, qui ne finirent que par la ruine de l'Empire en Occident.

Quant à l'origine des François, la commune opinion est qu'ils sont Germains naturels, & que *Franc* est un nom de Ligue, qui en leur langue signifioit *libre*, ou comme d'autres disent *feroce*, *indomptable*. Certes les Autheurs des 3e & 4e Siecles par le nom de Germain entendent presque toûjours les François. Pour le temps auquel ils commencerent de paroistre, ce fut justement deux ans aprés la grande défaite de l'Empereur Decius dans la Mesie, qui arriva l'an 254. par les Goths & autres peuples de la Scythie. Les Goths n'avoient commencé de se faire connoistre que douze ans auparavant qu'ils sortirent de leur païs (c'estoit la Scythie
254. Européene entre le Pont Euxin & le Tanaïs) pour ravager les provinces de l'Empire. Ils estoient divisez en Ostrogoths & en Visigoths ; c'est à dire selon quelques-uns, Goths Orientaux, & Goths Occidentaux.

Apres cette défaite toutes les digues de l'Empire Romain estant rompuës de ce costé-là, il se déborda des torrens de toutes sortes de Barbares, desquels jusques-là on n'avoit point ouï parler. C'est pour cette raison entre autres, & parce que les François avoient aussi beaucoup des mœurs & des coustumes des Scythes (comme d'user de flesches, d'exercer la Fauconnerie, d'avoir plusieurs Ducs ou Cans) qu'on peut conjecturer qu'ils sont originaires de Scythie. Mais il n'est pas possible ; & il seroit inutile de dire de quel endroit, parce que tous les Scythes estoient vagabonds, & qu'en peu de temps ils se trouvoient à deux cens, à trois cens lieuës loin des païs, qu'ils avoient habitez peu auparavant.

256. La premiere fois donc, qu'il en soit fait mention;

tion; c'est l'an 256. sous l'Empire de Gallus & de Volusian, qu'ils passerent le Rhin prés de Mayence, & qu'Aurelian, qui n'estoit encore que tribun d'une Legion, en tua 700. dans une rencontre, & en fit 300. prisonniers, qui furent vendus à l'encan.

Depuis cette premiere irruption, il se passa prés de 180. ans jusqu'au temps qu'ils conquirent, ou qu'ils impetrerent des Romains quelques terres dans la Gaule, sçavoir dans les païs de Cologne, de Tongres *, & contrées voisines. Ce qui arriva vers l'an 416. Il s'en estoit logé quelque bande dans la † Toxandrie dés le temps de Julien l'Apostat vers l'an 358. mais on ne sçait pas si on leur permit d'y prendre racine.

* Païs de Liege.
† Païs de Kempen en Brabant.

Pendant ces deux Siecles, ils continuerent leurs incursions avec divers succés, se retirant toûjours avec leur butin dans la Germanie. Ils y occupoient la plus part des terres qui sont entre le Mein & le Rhin, le Veser & l'Ocean, tantost plus tantost moins estendus selon qu'ils estoient forts ou foibles, & qu'ils estoient pressez par les autres Nations, specialement par les Allemands du costé du Mein, & par les Saxons du costé de la Mer.

Ces derniers venant du païs qu'on nomme aujourd'huy Holstein, s'emparerent de la Frise & païs maritimes en deçà de l'Elbe : puis à mesure que les François s'habituerent dans la Gaule, ils occuperent la plus part de ceux qu'ils avoient tenus delà le Rhin.

La Nation Françoise estoit divisée en plusieurs peuples, [a] Frisons grands & [b] petits, [c] Saliens, [d] Bructeres, [e] Angrivariens, [f] Chamaves, [g] Sicambres, & [h] Cattes; & elle en avoit comme je croy plusieurs autres dans son alliance, & plusieurs aussi sous sa domination.

a Oostfrise.
b Nort-hollande.
c Zelande.
d Evêché de Munster.
e Evêché d'Osnabrug.
f Evêché de Minden.
g Duché de Westfalie.
h La Hesse.

 Sou-

Souvent les Romains les allerent attaquer dans leurs bois & dans leurs marescages, & penserent deux ou trois fois les exterminer, particulierement Constantin le Grand : mais ils repullulerent toûjours.

Ils avoient plusieurs Chefs ou Commandans, Rois, Princes, Ducs ou Generaux, qui n'avoient l'autorité absoluë que dans la guerre.

Quelquefois ils se rendoient stipendiaires des Romains, quelquefois leurs sujets : mais aussitost que le temps changeoit, & qu'ils trouvoient quelque occasion de piller, ils ne se croyoient plus obligez d'entretenir les traitez. C'est pour cette raison que les Autheurs de ce temps-là les accusent de legereté, de mensonge & de perfidie. Mais on reconnoist bien d'ailleurs qu'ils estoient les plus belliqueux des Barbares, qu'ils avoient de l'humanité, de l'hospitalité, & beaucoup d'esprit & de sens.

Souvent il y en avoit en mesme temps qui servoient l'Empire, & d'autres qui luy faisoient la guerre. On en trouve grand nombre pendant tout ce temps-là qui estoient eslevez aux dignitez de
406. *& suivans.* Consul, de Patrice, de Maistre de la Milice, de Grand Tresorier, & autres. De sorte qu'ils gouvernoient à la Cour de plusieurs Empereurs, comme des deux Theodoses, d'Honorius, & de Valentinian III.

Empr. ARCADIUS & HONORIUS en leur 5. année 406.

Le dernier jour de l'an 406. *les Alains & les Vandales traisnant avec eux les Bourguignons, les Sueves & plusieurs autres peuples Barbares, passerent le Rhin, & firent une irruption dans les Gaules, la plus furieuse qu'on eust encore veuë.*

Quelques-uns conjecturent que ce fut pour lors que se fit le massacre de Saincte Ursule & de sa glorieuse bande, que l'on a voulu nommer les onze mille Vierges, *quoy que dans*

dans les tombeaux qu'on dit être de ces Martyrs, on ait trouvé aussi des ossemens d'hommes & d'enfans. Il y a trois ou quatre differentes opinions sur ce sujet-là, mais pas une sans des difficultez indissolubles.

Ces Barbares ayant ravagé toute la Germanie premiere & la Belgique deuxiesme, se jetterent dans l'Aquitanie. L'an 409. quelques bandes de Vandales & de Sueves, passerent de là en Espagne. Deux ans aprés les autres estant espouvantées de la marche d'Ataulfe Roy des Visigoths qui venoit d'Italie, prirent le mesme chemin & les suivirent. Il en demeura pourtant quelques-unes d'Alains dans le Dauphiné & sur les rivages de la Loire, qui eurent des Rois plus de soixante ans durant; mais à la fin ils subirent la domination des Visigoths & des Bourguignons. 407. EMPP. HONORIUS & THEODOSE II. fils d'Arcadius 408. en May.

Les Vandales & les Sueves occuperent la Galice, les Silinges la Betique, & les Alains partie de la Lusitanie & de la Province de Carthagene. Seize ans aprés les Vandales passerent en Afrique, mais cependant Vallia Roy des Visigoths, qui combattoit pour les Romains, extermina entierement les Silinges, & affoiblit si fort les Alains, que ne pouvant plus subsister d'eux-mesmes, ils se rangerent sous Gunderic Roy des Vandales. Les Sueves se maintinrent prés de deux Siecles és Espagnes: Et enfin leur Royaume fut aussi esteint par Leuvilgilde Roi des Visigoths l'an 588. 409.

Tous ces Barbares estoient divisez en diverses bandes, qui avoient chacune leur Chef, & rodoient & couroient sans cesse. Si bien qu'on en voit en mesme temps d'une mesme Nation en des lieux fort esloignez les uns des autres, & dans des interests tout contraires.

L'an 408. Stilicon, que l'on accusoit de les avoir attirez, est massacré par l'ordre d'Honorius. Alaric Roy des Visigoths son bon amy, pour venger sa mort assiege la ville de Rome par trois fois & la derniere il la prend par trahison le 20. jour d'Aoust de l'an 410. Sur la 408. 410.

fin de la mesme année il meurt dans la Calabre prés de Cosence, comme il s'apprestoit de passer en Afrique. Ataulfe son cousin luy succeda; & espousa Placidie sœur de l'Empereur Honorius, qu'il avoit prise dans Rome.

412. *L'an 412. Ataulfe passe dans la Gaule Narbonnoise, & s'empare de Narbonne. Il n'y demeura que trois ans. Le Comte & Patrice Constantius, qui depuis fut Empereur & espousa Placidie sa veuve, le contraignit de passer en Espagne, où il fut tué par les siens dans Barce-*
415. *lonne vers le mois de Septembre de l'an 415. Ils esleurent Sigeric en sa place, & le traitterent de mesme dés le septiesme jour. Vallia son successeur fut rappellé dans les Gaules par Constantius qui luy donna la seconde Aquitaine, avec quelques villes des Provinces voisines, entre autres celle de Toulouze, où il establit le Siege*
419. *de sa Royauté l'an 419. Mais il mourut peu de mois aprés, & Theodoric luy succeda. Sous ce Roy & sous Evaric ou Euric, les Visigoths se rendirent maistres de toutes les trois Aquitaines & des deux Narbonnoises.*

EGLISE. JUSQUES icy peu de François avoient reçû la lumiere de l Evangile, ils adoroient encore des Arbres, des Fontaines, des Serpens, & des Oi-

Depuis l'an 300. jusqu'en 400. seaux : Mais les Gaulois estoient presque tous Chrestiens, horsmis ceux qui habitoient dans des lieux moins accessibles, comme sont les païs de Montagnes, de Bois, & de marescages, ou dans les Germaniques & dans les Belgiques, qui estoient toûjours troublées par les incursions des Barbares. La Foy leur avoit esté preschée par les Disciples des Apostres, & dés le second Siecle il s'estoit establi plusieurs Eglises dans les Gaules, au moins dans la Narbonnoise, & dans la Lyonnoise premiere. Sous l'Empereur Decius vers l'an 250. il y fut envoyé de Rome plusieurs Saincts Predicateurs qui

en

en planterent d'autres en divers endroits; comme Saturnin à Toulouze, Gatien à Tours, Denis à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges. Les persecutions des Empereurs Payens les avoient fort ébranlées; Constantin les rassura. Depuis, les incursions des Barbares les destruisirent encore, specialement dans les Belgiques & dans les Germaniques, & l'impieté Arienne les troubla dans les Aquitaines; Clovis les remit & les dota de grands biens.

Durant le quatriesme Siecle, l'Eglise Gallicane produisit un grand nombre de saincts Evêques; Sur tout Hilaire de Poictiers invincible deffenseur de la Saincte Trinité, Maximin & Paulin de Tréves, qui combattirent pour la mesme cause, & en mesme temps que luy. Le grand Sainct Martin de Tours, pareil aux Apostres, Liboire du Mans, Severin de Cologne, Victrice de Rouën, tous quatre contemporains, Servais de Tongres, plus vieux de quelques années, & Exupere de Toulouze qui vivoit encore l'an 405.

Vers le milieu du mesme Siecle, plusieurs de ceux qui s'estoient voüez à Dieu dans la vie Monastique, vinrent du costé d'Italie s'habituer dans les Isles de Provence, & dans les montagnes des Provinces Viennoises; comme quelque temps aprés il en sortit grand nombre du costé d'Irlande, qui se logerent dans les forests des Lyonnoises & des Belgiques. Leur exemple & l'amour de cette saincte profession attira beaucoup de gens dans les Monasteres & dans la Solitude; mais sous la conduite des Evesques, & la discipline des Canons. Il y en avoit de quatre especes principales; De ceux qui vivoient en communauté, on les nommoit Cenobites; De ceux qui aprés y avoir vescu se retiroient dans la Solitude pour aspirer à une plus grande per-

fection, c'estoient les Hermites ou Anachoretes; De ceux qui se mettoient par petites bandes de trois ou quatre ensemble sans Chef & sans Regle certaine; Et de ceux qui alloient par païs sous couleur de visiter les lieux Saincts & les personnes les plus avancées dans la pieté. Il y en avoit aussi qui se renfermoient estroitement dans une cellule, soit dans les villes ou dans le desert, on les nommoit Inclus ou Reclus. Tous vivoient du travail de leurs mains, & la pluspart donnoient leurs biens aux pauvres, quoy qu'à la rigueur ils ne fussent pas obligez d'y renoncer. Ils n'en estoient pas mesme exclus quand ils retournoient au monde : mais ce retour estoit consideré comme une espece de desertion.

Les Conciles estant tres-necessaires pour conserver la pureté de la Foy & de la discipline Ecclesiastique, il s'en tint plusieurs en Gaule. L'an 314. l'Empereur Constantin en fit assembler un à Arles où il y avoit des deputez de toutes les Provinces d'Occident, pour terminer la dispute des Donatistes d'Afrique. Il y en eut un à Cologne en 346. qui condamna Eufratas Evesque de cette ville-là, qui nioit la Divinité de JESUS-CHRIST; Un à Arles en 353. Un à Beziers en 356. Un à Paris l'an 362. tous trois pour l'affaire des Ariens; Les deux premiers leur furent favorables contre S. Athanase, le troisiesme les condamna. Un à Valence en l'an 374. pour la discipline. Un à Bordeaux l'an 385. où la cause de Priscillian ayant esté renvoyée par l'Empereur Gratian, cét Heretique voyant bien qu'il y alloit estre condamné, appella au Tyran Maximus, mais ce fut à son grand malheur. Un à Treves l'année d'aprés, où l'Evesque Itacius fut accusé d'avoir contre l'esprit de l'Eglise, poursuivi Priscillian & ses Sectateurs à mort : sa cabale y fit approuver sa procedure sanguinaire, qui

pour-

pourtant fut condamnée par les plus Saincts Evêques. Un à Turin l'an 397. à l'instance des Evêques de la Gaule pour le different de Proculus de Marseille, & pour celuy d'entre les Evesques d'Arles & de Vienne. Proculus pretendoit ordonner des Evesques dans quelques Eglises de Provence, qui avoient esté démembrées de la sienne, ou qu'il avoit instituées : on luy accorda cét honneur pour sa personne seulement ; Les Evesques d'Arles & de Vienne disputoient le droit de Metropole, on le partagea entre eux par provision. Cette cause ayant esté portée au Sainct Siege, & diversement jugée par trois ou quatre Papes differens, fut terminée l'an 513. par Symmaque, qui conformément à la Sentence de Léon, adjugea seulement à Vienne, les Eveschez de Valence, de Tarentaise, de Genéve & de Grenoble, & tout le reste à Arles.

Nostre marge n'ayant pû porter les noms des Papes sans s'embarasser, il a esté jugé à propos de les mettre à costé des Rois, durant le regne desquels ils ont tenu le Pontificat. Et cependant on a crû qu'il faloit ranger icy ceux de ce quatriesme Siecle, & jusqu'au Roy Faramond. Silvestre I. tint donc le S. Siege depuis le 1. de Fevrier de l'an 314. jusqu'au dernier de Decembre de l'an 336. Du temps de son Pontificat Constantin le Grand se convertit à la Foy & le Saint Concile de Nicée fut assemblé l'an 324. Marc gouverna depuis le 16 de Janvier ensuivant jusqu'au 7. d'Octobre de la mesme année. Jules I. depuis le 27. du mesme mois jusqu'au 13. d'Avril de l'an 352. Liberius depuis le 8. de May jusqu'au 3. de Septembre de l'an 367. Damase depuis le 15. de ce mois-là jusqu'à l'onziéme de Decembre de l'an 384. En 381. fut le Concile de Constantinople. Sirice fut Pape depuis le 12. de Janvier jusqu'au 24. de Fevrier de l'an 398. Ana- PAPES.

stase depuis le 14 de Mars de cette année-là jusques vers la fin d'Avril de l'an 402. Innocent I. depuis le 14. de May jusqu'au 28. Juillet de l'an 417. Et Zozime depuis le 18. d'Aoust, jusqu'au 26. de Decembre l'an 418.

FARAMOND,
ROY I.

DURANT la grande revolte des peuples Armoriques ou maritimes, (c'estoient ceux des costes de Flandre, Picardie, Normandie & Bretagne) qui arriva vers l'an 412. les François s'étant joints avec eux, occuperent la partie de la Germanie seconde, qui fut nommée *Ripuaire*; & les peuples *Ripuariens* ou *Ribarols*. Les Romains, par traité ou autrement, leur en laisserent la possession libre; Et ce fut un peu aprés cela que Faramond commença à regner.

412.

EMPP. HONORIUS en sa 18e. & THEODOSE II. en sa 5e.

On trouve dans les Historiens de ces temps-là, que les François avoient eu plusieurs Rois avant luy. Je ne parle point de ceux du Moine Hunibaud, ils sont aussi fabuleux que l'Autheur; Mais nous voyons vers l'an 288. Genebaud & Atec qui vinrent à Tréves demander la paix à Maximian. L'an 307. Ascaric & Radagaise, que Constantin prit en guerre, & qu'il exposa aux bestes dans les Arenes, en punition de ce qu'ayant donné leur foy à Constantius son pere, ils avoient neanmoins repris les armes. L'an 374. un Mellobaudes, qui estant grand Maistre de la Milice & Comte du Palais de l'Empereur Gratian, tua & vainquit Macrian Roy des Allemands, & rendit plusieurs autres services à l'Empire.

PREMIERE RACE.
FARAMOND, ROY I.



418.
PAPES.
BONIFACE en Decembre 418. S. prés de 5. ans.

CELESTIN I. le 3 Nov. 423. S. 8. ans, 5. mois, dont cinq ans durant ce regne.

On ne voit point icy la naturelle Image
De ce Roy, qui fonda l'Empire des François;
Mais on peut remarquer qu'il eut cét avantage,
D'avoir joint le premier les Armes & les Loix.

pire. Vers l'an 378. un Richemer qui avoit pareille charge auprés de Gratian que Mellobaudes. L'an 382. un Priam ou Priarius, que quelques-uns veulent avoir été pere ou ayeul de Faramond. L'an 397. Marcomir & Sunnon freres, dont Stilicon relegua le premier en Toscane, & fit massacrer l'autre par les siens mesme, lors qu'il essayoit de remuer pour venger l'exil de son frere. Et l'an 414. ou 15. un Theodemer fils de Richemer, qui eut la teste tranchée avec sa mere Ascila, pour avoir attenté contre l'Empire.

Neantmoins la commune opinion a toûjours commencé à compter les Rois de France par Faramond, soit parce que les precedens n'avoient point eu de demeure fixe dans la Gaule, soit parce qu'il restablit la Royauté parmi les François. En effet il semble que les Romains avoient en quelque façon subjugué cette Nation, & que depuis le traitement qu'ils avoient fait à Marcomir, à Sunnon & à Theodemer, ils ne vouloient plus souffrir qu'elle eust des Rois.

Il commença de regner, non en 424. qui est la
418. commune opinion, mais en 418, année fort remarquable par une grande Eclipse de Soleil. On peut douter si *Faramond* est un nom propre, ou si c'est seulement une Epithete, qui marque qu'il a esté comme le pere & la tige de la nation Françoise: Car Faramond en langue Germanique, signifie *Bouche de Generations*.

EMPP. encore THEODOSE II. & VALENTINIAN III. fils

Pour la maniere de l'inauguration des Rois François, les Seigneurs ou principaux Chefs les ayant eslûs, ou du moins les approuvant, les eslevoient sur un grand Pavois & les faisoient porter dans le Champ où le peuple estoit assemblé en armes, qui confirmoit ce choix par des acclamations & des applaudissemens. La mesme ceremonie se pratiquoit

tiquoit pour les Empereurs & pour les Rois Goths.

de Constantius & de Placidia sœur d'Honorius 423. en Aoust. R. 29. ans, 6. mois.

Les Historiens Escossois commencent le Royaume d'Ecosse l'an 422. par le Roy Fergus duquel ils tirent toute la suite de leurs Rois, quoy qu'ils veuillent avec cela qu'on croye, qu'il ne fit que le restablir, & qu'il s'estoit formé 300. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST; *d'où il avoit duré jusqu'au temps du Tyran Maximus, qui l'avoit ruiné vers l'an 378.*

427.

Les Vandales qui avoient passé des Gaules en Espagne, furent appellez de là en Afrique par le Comte Boniface revolté contre l'Imperatrice Placidie. Ils y passerent au nombre de 80000. seulement sous la conduite de leur Roy Genseric, & dans sept ou huit ans en chasserent tout-à-fait les Romains, & y establirent leur Royaume.

428. Les Romains repoussent les François au delà du Rhin, & leur ostent les terres qu'ils leur avoient données en Gaule, ou au moins une bonne partie. Il n'est pas certain si cela arriva la derniere année du regne de Faramond, ou la premiere de celuy de Clodion.

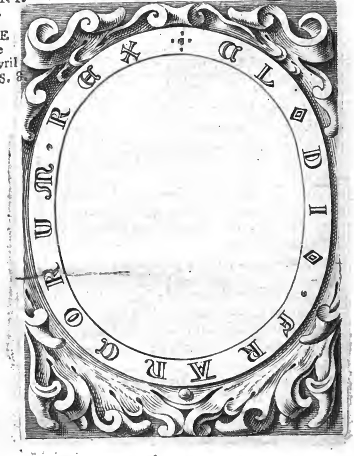
428. On met en celle-cy la mort de Faramond qui auroit à ce compte regné dix ans. On ignore ses actions, le lieu de sa sepulture, le nom de sa femme & celuy de ses enfans, horsmis de Clodion qui luy succeda.

Une ancienne Chronique luy donne la gloire d'avoir fait rediger la Loy Salique par quatre anciens Seigneurs, & dit qu'ils y travaillerent durant trois *Malles* ou Assises: c'estoit sans doute pour prendre langue des plus Anciens du peuple. On l'appella *Salique* du nom des Saliens, le plus noble peuple des François.

CLO:

PAPES. encore CELESTINI. 3. ans. SIXTE III. le 26. Avril 432. S. 8 ans.

CLODION LE CHEVELU, ROY II.



En vain la violence & du Sort & de Rome
Me contraignit deux fois de repasser le Rhein ;
J'affermis dans la Gaule un Estat souverain,
Et je plantay mon Thrône aux rives de la Somme.

CLODION,
Roy II.

IL fut surnommé le *Chevelu*, parce qu'à mon avis il introduisit la coustume que les Rois & ceux de leur Sang portassent la chevelure longue, bien peignée & dressée, non seulement sur le haut de la teste, comme avoient fait tous les Princes de cette nation avant luy, mais aussi sur le derriere. Le reste des François avoit les cheveux coupez en rond un peu au dessous des oreilles. 428.

On ne sçait s'il leur restoit encore quelque terre dans la Gaule. Il est certain que Clodion au commencement de son regne habitoit delà le Rhin, & qu'il le passa l'an 431. pour faire une irruption, 431.
mais il fut battu & rechassé par Aëtius.

Il se contint quelques années sans rien entreprendre, 436.
faisant son sejour au Chasteau de Dispargsur 437.
l'autre bord du Rhin : mais ayant appris par ses Espions qu'il n'y avoit point de garnisons dans les villes de la seconde Belgique, il partit en diligence avec ses gens, & tenant sa marche secrete par la Forest Charbonniere, c'est le Haynaut, se rendit maître de Bavay, de Cambray, & de quelques autres places voisines.

Les Anglois Saxons subjuguent la Grand' Bretagne. Ils 441.
y avoient été appellez par les habitans naturels, qui étant abandonnez des Romains, s'étoient fait des Rois de leur Nation; Et ces Rois ne se trouvoient pas assez forts pour e deffendre des Pictes & des Ecossois; qui estoient des peuples habitans aux Montagnes du pays, que l'on nomme aujourd'huy Escosse. *Les Anglois donnerent le nom* d'Angleterre *à leur conqueste, & y establirent sept Principautez ou petits Royaumes, qui enfin ont tous esté reünis en un.*

Les

Les Bretons ou habitans de la Grand' Bretagne estant tourmentez par ces Barbares, s'attroupent par bandes & passent dans la Gaule Armorique. Elle estoit encore aux Romains, qui leur permirent de s'établir dans les pays de Vennes, & de Cornoüailles, d'où avec le temps s'estant estendus dans les Eveschez de Treguier & de Leon, & jusqu'à la Loire & aux confins de l'Anjou, ils donnerent le nom de Bretagne à cette Province, qui le garde encore aujourd'huy.

443. *Les Bourguignons peuple de Germanie ou de Scythie (car il y en avoit en l'une & en l'autre) aprés avoir long-temps demeuré sur les bords du Rhin dans la Germanie premiere, obtinrent des Romains le pays des environs de Geneve : Et là ils multiplierent tellement en peu de temps, qu'ils s'emparerent de la Province de Vienne, de celle des Sequanois. & de la premiere Lyonnoise. Ils avoient reçû la Foy Chrestienne l'an 430. par les Predications de S. Sever Evesque de Tréves ; mais quelques années aprés ils tombérent dans l'heresie d'Arrius.*

Il y avoit donc cinq Dominations dans la Gaule, des Romains, des François, des Visigoths, des Bourguignons, & des Bretons.

Clodion poursuivant ses conquestes durant la confusion extréme des affaires de l'Empire, reçût un grand eschec par la valeur d'Aëtius, dans le païs d'Artois prés du *Vicus Helenæ*, peut-estre que c'est Lens. Neanmoins Aëtius n'estant que trop empesché ailleurs, n'acheva point de l'accabler, si bien que reprenant haleine, il se rendit maistre de l'Artois & s'élargit jusqu'à la Somme, ayant pris la ville d'Amiens, qui fut son Siege Royal & celuy de Merovée.

vers l'an 444.

Il envoya mesme, ce dit un Moderne, son fils aisné assieger la ville de Soissons ; Où ce Prince ayant perdu la vie, le Pere en fut si touché qu'il en mou-

mourut, aprés avoir regné vingt ans. Ce fut sur la fin de l'an 447. ayant auparavant establi Merovée tuteur de ses fils. 447.

Il est certain qu'il en laissa deux; & je trouve qu'ils se nommoient Clodebaud & Clodomir. Quelques Modernes luy en donnent trois, qu'ils nomment Renaut, Auberon, & Ragnacaire; Et d'Auberon ils font descendre le Senateur Ansbert, & de masle en masle Pepin le Bref premier Roy de la seconde Race. Mais pour Ansbert, d'autres ont prouvé qu'il étoit issu de Tonnace Ferreole, Prefet du Pretoire des Gaules.

MEROVE'E ou MEROVEC, ROY III.

Duquel les Rois de la premiere Race ont pris le nom de MEROVINGIENS.

SELON la plûpart des Autheurs les plus approchans de ce temps-là, il n'estoit pas fils de Clodion, mais seulement son parent. On conte que sa mere se baignant au bord de la Mer, il sortit des flots un Taureau Marin, qui la rendit enceinte de ce Prince. Cette fable semble estre fondée sur ce que *Mer-veich* signifie Veau de Mer. 448.

Or soit qu'il fust seulement tuteur des enfans de Clodion ou autrement, les François l'eslûrent pour leur Roy ou Commandant General. Ce fut dans la ville d'Amiens.

Les enfans de Clodion ayant esté privez de la succession paternelle, leur mere les emmena au delà

448.

PAPES.

LEON I. le 10. May 440. S. 21. ans, trois dans le regne suivant.

MEROVE'E,
ROY III.



Les plaines de Soulongne, & les flots de la Loire,
Rougis du sang des Huns par mon fer respandu,
Mon pouvoir jusqu'aux bords de la Seine estendu,
Seront dans tous les temps des marques de ma gloire.

delà du Rhin : où il semble qu'ils disputerent entre eux cette partie-là de leur succession ; mais qu'avec le temps elle vint aussi à Merovée, on ne sçait pas comment. EMPP. VALENTINIAN III. & MARCIAN qui épouse Pulcherie sœur de Theodose, en

Aprés qu'Attila Roy des Huns, qui se faisoit nommer le *Fleau de Dieu*, eut pillé toutes les Provinces de l'Empire dans l'Orient, & qu'il eut tué son frere Bleda pour envahir son Royaume, il voulut aussi saccager celles de l'Occident. Il traversa les Pannonies & la Germanie, entra en Gaule avec 500000. combattans sous pretexte d'aller attaquer les Visigoths jusques dans l'Aquitaine : & aprés avoir saccagé & bruslé Mets, Tréves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui se trouverent sur sa marche, passa à costé de Paris & vint assieger Orleans. La ville avoit déja capitulé, & partie de ses troupes estoient entrées dedans, quand Aëtius General des Romains, Merovée Roy des François, & Theodoric Roy des Visigoths ayant joint leurs armées ensemble, les chargerent à l'improviste, & les repousserent, ayant pavé toutes les ruës de morts. Aoust 443. R. 6. ans, 6. mois.

Peu de temps aprés ils luy donnerent une grande bataille, *in campis Catalaunicis*, que l'on interprete la plaine de Châlons en Champagne ; mais quelques-uns s'imaginent avec probabilité, que ce fut *in campis Secalaunicis*, en Soulongne prés d'Orleans. Attila y perdit prés de 200000. hommes. Theodoric Roy des Visigoths fut tué dans la mêlée, & le lendemain Thorismond son fils eslû Roy par les Visigoths. 452.

Non-obstant cette grande perte, Attila eut encore assez de forces pour se retirer en son païs, Aëtius ayant congedié les Visigots & les François, de peur d'estre obligé de le poursuivre & de l'achever. Le puisné des deux fils de Clodion s'estoit jetté entre les bras de ce Patrice, qui l'adopta pour son fils, & l'autre

l'autre sous la protection d'Attila. On ne sçait point quel fut leur sort : mais pour Attila, au retour d'une autre irruption qu'il fit en Italie vers l'an 452. il mourut en son païs comme il estoit couché dans son lict auprés d'une nouvelle Espouse.

452. *On place communément en cette année 452. la naissance de la merveilleuse ville de Venise dans le Golfe Adriatique. Ils disent que la terreur des armes d'Attila, aprés qu'il eut pris Aquilée, faisant fuir tous les peuples de ces contrées, il s'en jetta quelques bandes dans l'Isle de Rialte & autres voisines, qui y fixerent leur habitation, premiers fondemens de ce noble Estat.*

454. *L'Empereur Valentinian fait massacrer Aëtius, le*
455. *seul qui soustenoit l'Empire ébranlé & entamé de tous*
EMPP. encore MARCIAN MAXIMUS meurtrier de Valentinian *costez. L'année suivante il est tué luy-même par les amis de ce grand Capitaine, & à la suscitation de Petronius Maximus, dont il avoit violé la femme. Maximus se saisit de l'Empire & d'Eudoxe veuve de Valentinian qu'il espousa. La joye de sa vengeance & de sa Principauté ne dura que trois mois; le peuple l'assomma à coups de pierre, dés que Genseric Roy des Vandales,*
455. en Mars. MAJORIAN R. 6. ans & demy. *qu'Eudoxe avoit appellé d'Afrique pour la venger, fut aux portes de Rome. Mais ce Barbare saccagea la Ville & prit l'Imperatrice, qui fut emmenée en captivité avec ses deux filles, se voyant en même temps* vengée & punie.

De là s'ensuivit la destruction entiere de l'Empire d'Occident: car il n'y eut plus de Chef assez puissant pour reparer ni pour estayer les ruines de ce grand bastiment; mais seulement divers petits Commandans, qui estoient le joüet des Barbares, & qui consumoient ce peu qu'ils avoient de forces à se pousser les uns les autres.

EMPP. encore MAJORIAN Ainsi Merovée & puis Childeric son fils, eurent le temps propre pour estendre leurs limites. Merovée prit d'un costé toute la Germanie premiere ou territoire de Mayence, & de l'autre la partie

partie de la Belgique seconde, qu'on nomme Picardie, une bonne partie de la seconde Lyonnoise, qu'on nomme Normandie, & presque toute l'Isle de France. & LEON I. R. 17. ans & demy. 458.

Il regna prés de 11. ans, & mourut l'an 458. On ne sçait rien ni de son âge, ni de sa femme, ni de ses enfans, sinon que Childeric son successeur estoit son fils.

CHILDERIC, ROY IV.

AGÉ DE XX. XXV. ANS.

CE Prince, encore jeune, fort adonné à ses plaisirs, & ayant un Royaume trop paisible, se licentie à débaucher les femmes & les filles de ses sujets. 458.

Les François qui n'estoient pas accoustumez à ces infamies, le dégradent de la Royauté, soit par une pure sédition ou par quelque forme de jugement, & eslisent en sa place Ægidius ou Gillon maistre de la milice des Romains, qui estoit estranger, mais en grande reputation de sagesse & de probité. Childeric sçachant qu'aprés cela ils cherchoient encore à le tuer, se retira en Turinge auprés du Roy Basin, mais laissa en France un fidele ami nommé Guyemans, qui luy promit de travailler à son rappel en tournant l'Esprit des François contre Gillon. 459. ou 460.

Guyemans fort adroit, s'estant mis dans la confidence de Gillon, l'enhardit à les charger d'imposts; Et comme ils en faisoient grand bruit il luy conseille d'abattre les testes des plus remuans, qui estoient les mesmes qui avoient dégradé Childeric. Alors ils viennent secretement se plaindre à Guyemans,

CHILDERIC, ROY IV.

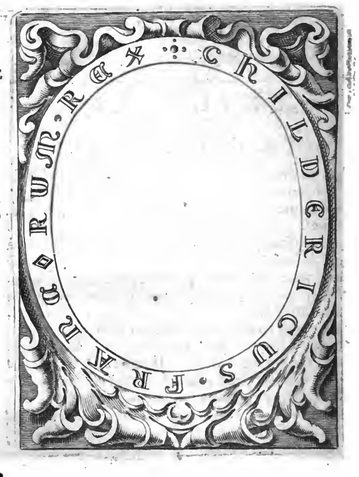
458.

PAPES.

encore LEON I. 3 ans.

HILAIRE le 12. Nov. 461. S. 5. ans, 10. mois.

SIMPLICE le 20. Sept. 471. S. 25. ans, 5. mois.



Il n'est rien si cruel qu'une offense à l'honneur,
Rien plus seur au besoin qu'une amitié fidelle;
Childeric est chassé pour estre un suborneur,
Et par d'adroits moyens Guyemans le rappelle.

mans, qui leur persuade de rappeller leur Roy naturel. Et lors qu'il les voit dans cette disposition il luy en donne avis & luy envoye pour signal la moitié d'un escu d'or rompu en deux, dont ce Roy avoit emporté l'autre. Les François vont au devant de luy jusqu'à Bar, & le restablissent dans la Royauté avec des formes solemnelles. 468.

Peu aprés qu'il fut parti de Turinge, la Reine Basine charmée de ses bonnes graces, quita son mari pour le venir trouver. Il la prit pour femme, & dans l'année en eut un fils qu'on nomma Clovis.

Aprés son retour il employa utilement l'ardeur de ses sujets contre Gillon. Il le poussa vigoureusement, le força d'abandonner Cologne, prit d'assaut & brusla Tréves, conquit le païs qu'on nomme aujourd'huy Lorraine; & aprés traversant la Champagne, qui demeura encore ferme dans l'obeïssance des Romains, il se rendit maistre de Beauvais, de Paris, & de beaucoup d'autres villes sur l'Oise & sur la Seine; Les peuples se donnant aux François plustost de leur gré que par force, pour se deslivrer des horribles tailles & des cruelles concussions des Magistrats Romains, qui les avoient poussez à un tel désespoir qu'ils cherchoient leur salut dans la ruïne de l'Estat. Depuis l'an 468. jusqu'en 481.

Gillon, à ce qu'il semble, avoit appellé des troupes auxiliaires de Saxons, commandées par leur Roy Odoacre, qu'il employoit pour deffendre les villes de dessus la Loire, tant des Visigoths que des François. Lors qu'il fut mort, sçavoir l'an 464. le Comte Pol prit le commandement, & Odoacre de son costé voulut s'assurer de la ville d'Angers, & fortifia les Isles de la Loire pour y retirer son butin : mais Childeric vainquit le Comte Pol prés d'Orleans, & aprés s'estre emparé de cette ville le poursuivit jusqu'à Angers, où il entra de force & le

le renversa mort sur le pavé. Cela fait, il deslogea les Saxons de leurs Isles; Et aprés s'estant accommodé avec eux, il les employa à donner la chasse aux Allemands, qui en ce mesme temps avoient fait une irruption dans la Gaule.

476. *L'an 476. de l'Ere Chrestienne, & le 1229. de la fondation de Rome*, L'EMPIRE ROMAIN FINIT EN OCCIDENT, *y ayant eu pendant les vingts dernieres années neuf ou dix avortons d'Empereurs, dont* Romulus *qu'ils appelloient* Augustule, *fut le dernier. C'estoit un jeune enfant de dix ou douze ans, à qui le Patrice Oreste son pere avoit donné le titre d'Empereur*
EMPP. *pour gouverner sous son nom. Odoacre Roy des Erules*
ZENON. *ayant tué Oreste, enferma cét enfant dans un Chasteau,*
474. *& donna commencement au* PREMIER ROYAUME D'ITALIE.

Plusieurs années auparavant Gondioche Roy des Bourguignons estoit mort, & ses quatre fils Gondebaud, Gondegisile, Chilperic & Gondemar, avoient partagé son Royaume entre eux. Or l'an 477. *Gondebaud l'aisné*
477. *& le plus habile de tous, s'estoit ligué avec le second pour despouiller les deux autres. D'abord il fut vaincu & se tint caché quelque temps: puis comme ils le croyoient mort, il sortit tout d'un coup & les enveloppa dans Vienne. Gondemar y fut bruslé dans une Tour où il se deffendoit. Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur qui le fit massacrer avec ses deux fils, & jetter sa femme dans la riviere une pierre au col, mais il donna la vie à ses deux filles. Elles s'appelloient Sedeleube & Clotilde; toutes deux suivoient la croyance Orthodoxe, quoy que leur pere & tous leurs oncles fussent Arriens. La premiere se consacra à Dieu; pour l'autre, Gondebaud la garda & la fit nourrir dans sa maison.*

481. Le Roy Childeric au retour d'une expedition contre les Allemands est atteint d'une fievre, & meurt âgé pour le moins de 25. ans, dont il en avoit regné

regné 22. à 23. Il laissa quatre enfans, un fils qu'on nommoit Clovis, & trois filles, Andeflede qui espousa Theoderic Roy des Ostrogoths, Alboflede & Lantilde. Ces deux receurent le Baptesme avec leur frere, Alboflede s'estant convertie du Paganisme, & Lantilde de l'heresie d'Arrius; Elles ne furent point mariées.

On conjecture qu'il avoit son Siege Royal à Tournay, parceque de nostre temps l'an 1654. en fouillant sous quelques maisons, on y a découvert une sepulture, où entre autres singularitez fort curieuses, s'est trouvé un anneau sur lequel son effigie & son nom sont gravez.

CLOVIS, ROY V.

AGÉ DE XV. ANS.

CLOVIS * ou Louïs, (car c'est le mesme nom) beau, bien-fait & brave de sa personne, n'est pas si-tost en âge de commander, qu'il entreprend la guerre contre Siagrius fils de ce Gillon, qui avoit esté mis en la place de son pere Childeric. Il le combat & le desfait prés de Soissons; l'infortuné se refugie vers Alaric Roy des Visigoths : mais Clovis le contraint par menaces de le luy renvoyer; Et lors qu'il l'a entre ses mains il le fait mourir, s'estant auparavant assuré de toutes ses places, qui estoient Soissons, Rheims, Provins, Sens, Troye, Auxerre, & quelques autres. Ainsi il ne resta plus rien aux Romains dans les Gaules.

*CLODOVEC LUDWIN.

481.

484. ou 485.

C'estoit une Loy parmy les François, que tout le butin estoit apporté en commun, & partagé entre

 les

CLOVIS,
ROY V.

451.

PAPES.

FELIX III. le 5. de Mars S. 12. ans.

GELASE I. en Mars 492. S. 4. ans. 9. mois.

ANASTASE II. le 25. Nov. 496. S. 2. ans.

SYMMAQUE le 20. Nov. 496. S. 15. ans, 8. mois dont trois ans sous le régne suivant.



Combattre & triompher fut tout mon entretien,
J'acquis les noms de Grand, d'Heureux, de Redoutable :
Mais ces titres d'honneur n'ont rien de comparable
Au tître glorieux de PREMIER ROY CHRESTIEN.

les gens de guerre. Il avoit esté pris un vase pretieux dans une Eglise par ses troupes. Il demanda par grace qu'on le mist à part pour le rendre à l'Evesque qui l'en supplioit; un gendarme insolent s'y opposa, & donna un coup de hache dessus, disant qu'il en vouloit avoir sa part. Clovis dissimula pour l'heure, mais un an aprés à une reveuë générale, il luy fit querelle sur ce que ses armes n'estoient pas en bon ordre, & luy fendit la teste de sa hache; Coup bien hardy, & qui le fit plus redouter des François. 485.

Dés l'an 489. Theoderic Roy des Ostrogoths estoit entré en Italie: Aprés plusieurs évenemens, ayant surmonté & fait mourir Odoacre Roy des Erules il y establit un puissant Royaume l'an 494. 489. 494.

Clovis subjugue une partie des Turingiens, & leur impose tribut. 491.

Ses victoires & ses conquestes accroissent sa renommée & son Estat, & l'eslévent au dessus des autres Princes. Il faloit que sa puissance fust grande, puisque Gondebaud Roy des Bourguignons estoit ou son vassal, ou son Officier, peut-estre grand Maistre de sa milice.

Sur la fin de l'an 491. il espousa Clotilde fille du Roy Chilperic, & niéce de ce Gondebaud, lequel ne consentit à ce mariage que par crainte. Aurelian Seigneur François en fut le mediateur, & eut la Comté de Melun pour recompense.

EMPP. ANASTASE esleyé à l'Empire par Ariadne meurtriére de Zenon son mari.

Les Allemands, un des plus puissans peuples de la Germanie, qui alors occupoient la Souaube, partie de la Rhetie, en deçà du Rhin, la Suisse, & peut-estre le païs d'Alsace jusqu'à Strasbourg, estoient entrez hostilement sur les terres de Sigebert Roy de Cologne ou des Ribarols: Clovis son parent alla à son secours & leur donna bataille prés de Tolbiac; on croit que c'est Zulg à dix lieuës de 496.

Cologne. Au milieu du choc ses gens pliérent & se mirent en desroute: la grandeur du peril le fit alors souvenir d'invoquer le Dieu de sa femme, & de faire vœu que s'il l'en deslivroit, il recevroit le Batesme. Aussi-tost le sort des armes changea, ses gens retournérent à la charge, les ennemis se mirent en fuite, & laissérent leur Roy & grande multitude des leurs tuez sur la place.

Il poursuivit chaudement sa victoire, entra dans leur païs & extermina sans misericorde tous ceux d'au deçà du Rhin; les autres se sauvérent en Italie
496. sous la protection de Theoderic Roy des Ostrogoths. Il est à croire qu'à la priere de ce grand Prince, qui estoit son beaufrere, il permit à ceux qui le voulurent, de revenir dans leurs maisons; mais il les subjugua entierement, leur donna des Comtes & un Duc pour les gouverner, & partagea leurs terres entre ses Capitaines. Depuis cét eschec ils n'eurent plus de Rois, & furent peu considerez jusqu'au temps de l'Empereur Federic II. Sous lequel, à mon advis, ils donnérent leur nom à toute la Germanie.

Comme il revenoit de cette expedition, la Reine sa femme eut soin de luy envoyer de saincts Personnages, pour l'exhorter de tenir sa parole, & pour l'instruire dans la Foy Orthodoxe. Sainct Vaast qui n'estoit encore que Prestre, & demeuroit à Verdun, le catechisa par les chemins; Sainct Remy Archevesque de Reims, puissant en œuvres & en paroles, le confirma plus fort dans les sentimens du Christianisme.

Ayant donc fait trouver bon ce changement à la plufpart de ses Capitaines, il receut le sainct Bapteime avec grand appareil dans l'Eglise de
496. Reims le jour de Noel de l'an 496. Les Evesques le plongérent dans le sacré lavoir: trois mille de ses

ses François y descendirent aprés luy; Et cette troupe regenerée avec son Chef, porta la robe blanche huit jours durant, suivant la ceremonie pratiquée alors dans l'Eglise.

On a dit que le Ciel en faveur de sa conversion, l'honora luy & les Rois de France ses Successeurs, de plusieurs graces miraculeuses & singuliéres; Que la Sainčte Ampoulle fut apportée à son Baptesme, par une Colombe Celeste; Que l'Escu semé de Fleurs de Lys, & l'estendard de l'Oriflamme furent déposez par un Ange entre les mains d'un bon Hermite dans la Solitude de Joyenval prés de S. Germain en Laye; Qu'il eut le don de guerir les escrouëlles, & qu'il l'esprouva sur Lanicet son favori. Mais Dieu luy fit un présent beaucoup plus rare & plus précieux que tout cela, quand il luy donna les lumiéres de la Foy Orthodoxe, n'y ayant pour lors de tous les Princes du monde, que luy seul qui ne fust point dans l'erreur ou dans l'idolâtrie.

Cette conversion ne luy servit pas peu à contenir les Gaulois, qui estoient tous Chrestiens, dans son obeïssance, & pour y attirer les autres qui estoient sujets des Princes Goths & des Princes Bourguignons, dont la domination leur estoit odieuse, parce qu'ils les vouloient forcer de suivre les dogmes d'Arrius.

Le zéle du Christianisme ne refroidit pas son ardeur guerriere; Gondesigile luy ayant promis, s'il le vouloit assister à opprimer son frere Gondebaud, d'en partager la despouille avec luy, il se 500.
jetta avec son armée dans les terres des Bourguignons. Gondegisile faisant bien de l'espouvanté envoya prier son frere d'accourir à son aide; Gondebaud n'y manqua pas, mais quand ce vint au combat, qui se donna sur les bords de la Riviere d'Ou-

d'Ouche prés de Dijon, Gondegisile passa du côté des François & commença de le charger. Gondebaud voyant que c'estoit une partie faite, s'enfuit à Avignon, Clovis le poursuivit & l'y assiégea. Le sage Aredius principal Conseiller de Gondebaud servit adroitement son Maistre en cette occasion; comme le siége tiroit en longueur, il feignit de le quiter & alla se rendre à Clovis. Auprés duquel il sceut si bien mesnager les choses, que ce Roy accorda composition à Gondebaud & le receut pour son tributaire.

500. & 501. Lors que Clovis fut hors de ce païs-là, & peut-estre occupé à d'autres affaires, Gondebaud mesprisant de luy payer le tribut, assembla ses forces & assiégea Gondegisile dans Vienne. Un Fontenier, que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, luy enseigna l'ouverture d'un aqueduct, par où il fit entrer des gens qui surprirent la ville. Son frere s'estant sauvé dans une Eglise des Arriens, y fut tué avec un Evesque de mesme croyance. Ainsi Gondebaud demeura seul Roy de toute la Bourgongne.

vers 502. ou 503. C'est, à mon advis, en ces années que les François, comme dit Procope, n'ayant pû subjuguer les Armoriques d'entre la Seine & la Loire les incorporérent avec eux par une confédération mutuelle, qui ne fit qu'un peuple des deux. Les garnisons Romaines n'estant pas assez fortes ni pour se retirer ni pour se deffendre, leur remirent les places: mais ne sortirent pas du païs, où ils gardérent encore long-temps leurs Loix, leur discipline & leurs habits.

Les Bourgeois de Verdun s'estoient revoltez, on ne dit point pourquoy: Clovis estant sur le poinct de les forcer, les priéres d'Euspice Archidiacre de la ville, homme de tres-saincte vie, fléchi-

fléchirent sa colére & obtinrent leur pardon.

Je ne sçay pas précisément en quelle année arriva ce que Procope raconte, que Clovis & Theoderic Roy des Ostrogoths ayant fait un traitté ensemble pour conquerir la Bourgongne & la partager, à condition que si l'armée de quelqu'un des deux n'y arrivoit pas à poinct nommé, il payeroit certaine somme à l'autre: les Visigoths ne se hastérent pas, & laissérent essuyer tout le peril aux François, puis arrivant aprés que les plus grands coups furent ruez & le païs subjugué, prirent leur part de la conqueste, en payant la somme convenuë.

Les uns & les autres ne gardérent pas longtemps ces terres, mais les rendirent toutes à Gondebaud; qui depuis se lia fort estroitement avec Clovis contre les Visigoths. 503. ou 504.

Il y a apparence que ce fut durant ces années de paix, que Clovis travailla à reformer la Loy Salique, qui ayant esté faite par les François encore Payens, pouvoit contenir beaucoup de choses contraires aux mœurs & aux Loix du Christianisme. Cette Loy n'estoit que pour les François de son Royaume: car ceux de Cologne en avoient une autre, que nous lisons encore aujourd'huy sous le nom de *Loy des Ripuariens*, conforme néantmoins en beaucoup de choses à la Salique.

Deux Rois puissans & jeunes, comme estoient Clovis & Alaric, ne pouvoient estre long-temps voisins & bons amis. Divers petits differends les brouillérent ensemble, & les secrétes pratiques des Evesques d'Aquitaine, qui se faschoient d'obeïr à Alaric Prince Arrien, portoient Clovis à la rupture. Les deux Rois s'abouchérent dans l'Isle d'Or, prés d'Amboise *, entre la ville de Tours, qui estoit au Visigoth, & celle d'Orleans, qui estoit 506. & suivans.

* *C'est entre les ponts d'Amboise.*

estoit au François. Cette entreveuë plastra leurs differends pour un peu de temps, & Theoderic Roy des Ostrogoths beaupere d'Alaric & beaufrere de Clovis, s'entremit de les accorder, mais tout grand Politique qu'il estoit, il ne put retenir l'ardeur de Clovis. Ce Conquerant sçachant que les Visigoths s'estoient ramolis durant une longue paix, & s'estant assuré de Gondebaud, par une Ligue qu'il fit avec luy, se resolut d'attaquer Alaric sous le specieux pretexte de Religion. Les François le suivoient d'un grand cœur, les Aquitains l'y appelloient, le Ciel le guidoit par des signes & des miracles visibles: D'abord la ville de Tours se rendit à luy: Alaric qui assembloit ses troupes à Poitiers luy laissa passer la Vienne, puis se resolut imprudemment de luy donner bataille. Ce fut dans la plaine de Vouglay à dix milles de Poitiers. Clovis ayant exhorté ses soldats, les prémunit du signe de la Croix & leur donna pour mot de guerre le *nom du Seigneur*. L'armée d'Alaric fut desfaite, & luy tué dans le combat par la main de Clovis mesme.

Premiére guerre de Religion.

507.

507. & 508. Le Vainqueur divisa son armée en deux Corps. Avec l'un son fils Thierry se rendit maistre de l'Albigeois, du Rouërgue, du Quercy & de l'Auvergne, & luy avec l'autre du Poitou, de la Saintonge, du Bordelois, de Bordeaux mesme où il passa l'hyver, puis au printemps de Thoulouse, où estoit le Thresor des Visigoths; à son retour, de la ville d'Angoulesme, dont les murailles tom-
508. bérent devant luy; enfin de toutes les trois Aquitaines, les peuples Catholiques se jettant à l'envi entre ses bras, pour se tirer de dessous le joug des Arriens.

En mesme temps Gondebaud, suivant le traité fait avec Clovis conqueroit les deux Narbonnoi-
ses,

ses, & la ville de Narbonne, d'où il chassa Gesalic. Ainsi s'appelloit le fils bastard d'Alaric, qui s'estoit emparé du Royaume des Visigoths, parce qu'Amalaric le fils legitime, né de la fille de Theoderic, estoit encore en enfance.

Le bruit de la valeur de Clovis se porta jusqu'en Orient. L'Empereur Anastase, afin de le tenir autant qu'il pouvoit attaché à l'Empire, luy envoya des lettres de Consul (honoraire) & les ornemens Imperiaux : sçavoir la robe de pourpre, le manteau & le diadême. Clovis les ayant vestus dans l'Eglise de S. Martin, monta à cheval dans le parvis, & fit largesse au peuple. Depuis ce jour-là on le traitta de *Consul* & d'*Auguste*; Ce qui ne luy estoit pas inutile pour accoustumer les peuples Gaulois à son obeïssance par des noms qu'ils reveroient encore. 508.

Theoderic Roy des Ostrogoths, jaloux de ses progrés, prend en main la deffense de son petit fils, & envoye une grande armée deçà les Monts, composée de Goths & de Gepides, & commandée en chef par le Comte Ibba. Les François tenoient alors la ville de Carcassonne assiegée, & les Bourguignons celle d'Arles; les premiers quitérent leur siége & se joignirent aux autres devant Arles pour luy empescher le passage du Rhosne. 508. & 509.

Il y eut là plusieurs combats, & enfin une tres-sanglante bataille : le Comte la gagna ayant tué 30000. François & Bourguignons, & leur arracha ensuite tout ce qu'ils avoient conquis en Provence & en Languedoc, horsmis Toulouze & Uzez. 510.

Aprés cét avantage Theoderic demeura Roy des Visigoths; & ayant osté la Couronne & la vie à Gesalic, joignit ce qu'ils tenoient en Gaule & en Espagne à son Royaume d'Italie, en atten- 511.

dant qu'Amalaric * son petit fils fust en âge.

* ou Amaulry.

510. & 511. Clovis chagrin de ces pertes, malade d'une longue fiévre, & ayant un esprit de Conquerant, c'est à dire injuste & sanguinaire, tend des embusches aux autres petits Rois des François qui estoient ses parens, & s'en desfait par des moyens pleins de cruauté & de perfidie. Il incita Chloderic fils de Sigebert Roy de Cologne à tuer son pere, & aprés le fit massacrer par ses domestiques. Il força Cararic & son fils, (on ne sçait pas en quel païs ils régnoient, c'estoit peut-estre à Tréves ou à Arras) de prendre les Ordres Sacrez; Et comme il sçût que le fils s'évaporoit en menaces, il leur envoya couper la gorge à tous deux. Il fendit la teste à coups de hache à Ragnacaire Roy de Cambray & à Riquier son frere, qui luy furent livrez par leurs propres sujets; & ses Satellites assassinérent Rignomer Roy du Mans, dans sa propre ville.

511. Il meurt luy-mesme à Paris le 26. de Novembre de l'an 511. & y est inhumé en l'Eglise S. Pierre & S. Paul qu'il avoit bastie; & où Ste Genevievfve avoit esté enterrée la mesme année. Son regne fut de 30. ans, & sa vie de 45. Quelques-uns le mettent en parallele avec Constantin le Grand, & les trouvent fort semblables pour le bien & pour le mal.

Il avoit quatre fils vivans, Thierry, Clodomir, Childebert, & Clotaire: le premier d'une concubine, les trois autres de Clotilde, & de la mesme encore une fille nommée Clote ou Clotilde, qui, seize ans aprés, espousa Amalaric Roy des Visigoths en Espagne.

MOEURS ET COUTUMES. SOus son regne les François s'affranchirent entiérement de l'Empire Romain, & devinrent ses alliez de pair à pair; jusques-là, comme je croy, ils avoient esté ses stipendiaires ou ses tributaires.

taires. La partie de la Gaule, qui est depuis le Rhin jusqu'à la Loire s'appella *France*. Les François arpentérent ces terres, & en prirent la troisiesme ou quatriesme partie, qu'ils partagérent entre eux. Il n'y avoit parmi eux que deux conditions d'hommes, les libres & les esclaves; tous les libres portoient les armes. La Gaule, qui estoit presque toute déserte, se desfrischa & se repeupla, & les villes se rebastirent. Les Gaulois payoient tribut aux François, mais les naturels François ne payoient presque que de leurs personnes. Ceux-cy vivoient suivant la Loy Salique, les Gaulois suivant le Droit Romain. On appelloit ceux-cy *Romains*, & on nommoit *Barbares* toutes les autres nations qui estoient venuës d'au delà des limites de l'Empire.

Ils estoient eslevez aux exercices de la guerre dés leurs plus tendres années, de taille avantageuse, endurcis à la fatigue, robustes, & si agiles, qu'ils estoient sur l'ennemi aussi-tost que le trait qu'ils luy avoient lancé. Ils avoient quité l'usage des flesches, & se servoient pour armes offensives, de l'espée, de l'angon, qui estoit un dard de mediocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbez & la hante ferrée, & de la hache à deux trenschans, qu'ils nommoient francisque. Elle se lançoit aussi bien que l'angon, mais de plus prés. Pour toutes armes deffensives, horsmis leurs Chefs, ils n'avoient que le Bouclier, dont ils sçavoient merveilleusement bien se couvrir & faire la tortuë pour aller à la charge & à l'assaut. Toutes leurs armées estoient d'Infanterie; s'il y avoit quelque petit nombre de Cavaliers, c'estoit pour environner le Général & porter ses ordres.

Ils gardérent une bonne partie des establissemens faits par les Romains, comme la maniére de lever les imposts, mais beaucoup plus légers, de

faire magasins de vivres pour leurs troupes, d'entretenir les chevaux & charrois pour les voitures des grands chemins, de donner des jeux publics, des courses de chevaux & des combats de bestes. Et leurs Rois se croyant aussi absolus que les Empereurs, créoient des Comtes, des Ducs, des Grands Maistres de leur Gendarmerie ou milice, mesme des Patrices; Et peut-estre que les Maires du Palais tenoient lieu de Préfets du Prétoire.

EGLISE

Depuis 400 jusqu'en 510. ou environ.

DANS le cinquiesme & sixiesme Siécle l'Eglise Gallicane ne recevoit gueres que des Saincts pour Evesques, ou les rendoit tels. C'estoient pour la pluspart des plus grands Seigneurs du païs, qui pour se mettre à couvert des soupçons & des jalousies que les Visigoths & les François pouvoient avoir contre eux, se jettoient dans l'Eglise comme dans un asyle.

On compte entre les plus Saincts, Honorat d'Arles, sorti du Monastére de l'Isle de Lérins, laquelle porte aujourd'huy son nom, Hilaire son successeur, & Euchere de Lyon, tirez du mesme endroit, Germain d'Auxerre, & Loup de Troyes, Palladius ou Palais de Bourges, Brice de Tours, Agnan d'Orleans, Simplice de Vienne, & Mamert son successeur. C'est luy qui institua ou plustost restablit ces Processions ou Litanies, qu'on nomme LES ROGATIONS, que toute l'Eglise a receuës. Tous ceux-là ne passérent pas la premiére moitié de ce Siécle, hormis Loup, qui vescut longtemps aprés. Dans la seconde vivoient Apollinaris-Sidonius de Clermont, Alcimus-Avitus, arriére-Successeur de Mamert, Eleutherius de Tournay, Remy de Rheims, vray Apostre des François, & Vaast d'Arras; ces trois vescurent encore longtemps aprés Clovis. On ne doit pas omet-

omettre l'illustre Vierge Geneviesve, qui dés son vivant fut envers Dieu la Patrone de Paris, & l'est encore aujourd'huy; Ni S. Maximin ou Mesmin Abbé de Micy, prés d'Orleans, lieu qui porte maintenant son nom, & dont il sortit dixhuit ou vingt bons Religieux, qui s'espandirent en divers païs, où ils sont maintenant reclamez pour Saincts; Ni le bon Hermite Severin, que Clovis malade d'une longue fiévre, fit venir du Monastére d'Agaune pour estre gueri par ses prieres; Ni cét autre nommé Maixant, qui avoit sa cellule en ce lieu de Poitou, auquel il s'est basti une Abbaye & ensuite une ville de son nom.

Le Roy Clovis restablit les Eveschez de la Belgique, donna de grandes possessions aux Eglises, & en bastit plusieurs. Les François qui s'estoient convertis imitérent ses pieux exemples. Je ne sçay si avant son regne il y avoit bien des Eglises pour les Paroisses de la Campagne, mais, depuis luy, on y en voit grand nombre, & mesme quantité d'Oratoires, dans lesquels on n'administroit point les Sacremens.

Il n'est pas besoin de marquer que les titres de *Pape*, de *Pere de l'Eglise*, de *Béatitude* & de *Béatissime*, de *Saincteté*, de *Souverain Pontife*, de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, d'*Apostolique*, estoient communs à tous les Evesques; ni que presque tous bâtissoient des Monastéres dans leur ville Episcopale. On en eslisoit souvent de veufs & de mariez, pourveu qu'ils ne l'eussent esté qu'une fois & à une fille. La voix du peuple passoit en cela pour une vocation de Dieu: il faloit qu'ils obeïssent & qu'ils vescussent avec leurs femmes comme avec leurs sœurs. S'ils avoient des enfans ou des neveux sages & doctes, ils leur succedoient souvent dans leur Siége. Leur eslection se faisoit par le Clergé

Clergé de leur Eglise & par le peuple, la confirmation par les Evesques comprovinciaux, principalement par le Metropolitain & jamais sans luy. On devoit avoir esgard seulement au merite, souvent on l'avoit à la naissance : Et dés ce temps-là mesme, il y en avoit d'assez meschans pour y employer la brigue & la corruption.

La simonie est la plus ancienne & sera le derniére des hérésies ; De tout temps elle s'est attachée comme la rouille à l'Eglise, les autres n'ont pas fait grand dégast dans les Gaules pendant ce Siécle. Celle d'Eutyches ne s'estendit pas jusques-là, mais sa condamnation par le Concile de Chalcedoine y fut envoyée par le Pape Leon I. qui auparavant avoit demandé les suffrages des Evesques pour authoriser davantage la lettre célèbre qu'il écrivoit au Concile.

Le Moine & Prestre Leporius avança une hérésie presque pareille à celle que Nestorius enseigna depuis : mais ayant esté chassé pour cela de l'Eglise de Marseille, il se retracta par escrit l'an 425. Celle de Pelage, Moine de la grand' Bretagne, qui commença de dogmatizer vers l'an 412. fut premiérement descouverte par deux Evesques des Gaules nommez Heros & Lazare, qui poursuivirent sa condamnation, prémierement en Palestine, puis en Afrique.

Depuis que Sainct Augustin eut terrassé cette orgueilleuse hérésie, qui faisoit dépendre le salut des hommes de leurs propres forces, personne en France n'osa l'embrasser ouvertement. Mais il y eut dans la Provence des Prestres & des Moines qui se formérent une opinion moyenne entre cette erreur & la doctrine de ce grand Evesque : on les nomma Semipelagiens.

Quant aux Conciles, ils se tenoient souvent par l'or-

l'ordre des Empereurs & des Rois. Quelquefois le desir des Papes, la requisition d'un Metropolitain, celle d'un seul Evesque, ou la moindre occasion les faisoit assembler. On ne sçait pas en quel lieu se tint celuy, qui l'an 429. envoya S. Germain & S. Loup en Angleterre, pour y combattre l'erreur des Pelagiens; Ni celuy, qui l'an 444. déspos a Chelidonius Evesque de Besançon, parce qu'il avoit esté mari d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matiére criminelle; Mais on sçait que celuy de Riez se tint en 439. Le premier d'Orange en 441. Celuy de Vaison en 442. Celuy d'Angers en 443. Le second d'Arles vers l'an 453. Le troisiesme du mesme lieu l'an 455. Celuy de Tours l'an 461. Celuy de Vannes l'an 465. Le quatriesme d'Arles l'an 475. Celuy d'Agde l'an 506. Et celuy d'Orleans (le premier qui se célébra sous un Roy de France) l'an 511.

Tous ces Conciles n'estoient composez que des Evesques de la Province où ils se tenoient, hormis celuy d'Agde & celuy d'Orleans; Dont le premier fut des trois Aquitaines & des deux Narbonnoises, pour lors encore sujetes à Alaric Roy des Visigoths; & l'autre des trois Aquitaines nouvellement conquises pár les François, & des deuxiesme, troisieme & quatriesme Lyonnoises; Car la premiére estoit du Royaume de Bourgongne.

Au troisiesme d'Arles fut condamnée l'erreur qu'ils appelloient des PREDESTINATIENS; Et il s'en assembla encore un à Lyon pour le mesme effet : mais tous deux à la poursuite de Faustus de Riez qui estoit Semipelagien.

Au quatriesme d'Arles se traitta le differend de Faustus Abbé de Lérins avec l'Evesque Theodore : Et là on fit pour la premiére fois une notable brêche à l'autorité des Evesques, en bornant leur pouvoir

voir dans les Monastéres : Ils l'y avoient tousjours eu tout entier, jusques-là qu'ils avoient le droit d'y mettre des Abbez & de les prendre de tout le Clergé.

Il fut dressé dans ces Conciles plusieurs Canons, pour les ordinations, Pour empescher les entreprises que les Evesques faisoient les uns sur les autres, Pour conserver les droits, les asyles, & les biens des Eglises, Pour régler les fonctions du Clergé, l'empescher de plaider devant des Juges seculiers, & reprimer ses usures, & la licence de courir hors du diocése; Pour garder la chasteté des vierges & des veuves; Touchant les homicides & les faux tesmoins; Touchant la Penitence & les Penitens; Touchant la saincteté & le célibat, que les Prestres & les Diacres doivent garder. A mesme fin tendoient les Epistres des Papes Innocent, Zozime, Boniface, Celestin, Leon I. Simplice, Felix, Gelase, Anastase, Symmaque, qu'ils adressoient ordinairement à l'Evesque des Gaules.

Comme il n'y avoit point de grands Siéges dans les Gaules, l'Eglise Gallicane leur estoit beaucoup plus sousmise, que celle d'Orient, ni celle d'Afrique, mais pourtant bien moins que celle d'Italie. On avoit souvent recours à eux dans les causes majeures, on les consultoit sur l'usage & sur l'intelligence des Canons; & aprés comme ils virent que leurs responses tenoient lieu de décision, ils ordonnérent ce qu'ils trouvoient bon avant mesme qu'on les consultast. Ils se rendoient Juges immédiatement des differends entre les Evesques, sans que l'affaire eust passé devant le Metropolitain, se mesloient de borner leurs territoires & leurs Jurisdictions, déposoient ceux qui estoient mal ordonnez ou criminels, & les contraignoient d'aller

à Ro-

à Rome poursuivre leur cause devant eux. L'obligation qu'ils avoient par la primauté de leur Siége de faire observer les Canons, leur donnoit cette grande authorité : mais les Evesques prenoient garde soigneusement, qu'ils ne les enfraignissent pas, & eux-mesmes avoüoient qu'ils estoient obligez de les suivre.

CHILDEBERT I.

ROY VI.

THIERRY	CLODOMIR	CHILDEBERT	CLOTAIRE
Roy de Mets ou d'Austrasie âgé de 28. à 30. ans.	*d'Orleans âgé de 16. à 17. ans.*	*de Paris âgé de 13. à 14. ans.*	*de Soissons âgé de quelques 12. ans.*

CES quatre freres divisérent le Royaume entre eux, & tirérent leurs partages au sort. Thierry eut toute l'Austrasie & les terres d'au delà du Rhin, les trois autres la Neustrie. Ils estoient tous Rois esgalement & sans dépendance l'un de l'autre, mais pourtant toutes ces parties ensemble ne faisoient qu'un corps de Royaume. Les Historiens comptent leur succession par les Rois de Paris, parce que cette Ville a depuis esté la capitale de toute la France. 511.

Cinq ou six ans durant, ces Princes demeurérent en repos, les trois fils de Clotilde estant encore jeunes, & peut-estre les deux derniers sous la tutelle de leur mere ; Il semble que peu aprés la mort de leur pere, les Visigoths reprirent sur eux les païs de Rou- 512. & suivans.

512.
PAPES.
HORMISDAS le 26. Juillet 414. S. 9. ans.
JEAN I. le 13. Aoust. 523. S. 2. ans, 9. mois & demy.
BONIFACE II. le 15. Oct. S. 1. an.
JEAN II. en Dec. 431. S. 3. ans, 4. mois.
AGAPET en Juil. 534. S. 1. ans.
SILVERE en Juin 536. S. 4. ans.
VIGILE en 540. S. 15. ans.

CHILDEBERT I.
ROY VI.



Tiré de l'Abbaye de S. Germain des Prez où il est enterré.

Le sang des Arriens dont rougirent les plaines,
De montagnes de corps leur pais tout couvert,
Et leurs Chefs mis à mort, sont des preuves certaines,
De ce que les François firent sous Childebert.

Rouërgue & quelques autres voisins du Languedoc.

La France commença alors d'estre divisée en Oosterrich ou partie Orientale, dite par corruption Austric & Austrasie, & en Westrich ou partie Occidentale, & par corruption Neustrie. L'Austrasie comprenoit tout ce qui est entre la Meuse & le Rhin; & mesme en deçà de la Meuse, Rheims, Châlons, Cambray, & Laon. De plus, l'ancienne France, & tous les peuples subjuguez au delà du Rhin, comme les Bavarois, les Allemands, & une partie des Turinges en dépendoient, depuis la Meuse en deçà jusqu'à la Loire. L'Aquitaine n'êtoit pas comprise sous le nom de France, ni la Bourgogne, mesme lors qu'elle eut esté conquise, ni la Bretagne Armorique, au moins la Basse, parce que c'estoit un estat indépendant.

Gondebaud Roy de Bourgogne mourut l'an 516. Il avoit 516.
composé ou rédigé une Loy appellée de son nom la Loy Gombete, *qui fut longtemps en usage chez les Bourguignons, comme la Salique l'estoit parmy les François. Il avoit deux fils, Sigismond & Gondemar. Le premier luy succeda* EMP.
en tout son Estat; Et comme il avoit esté converti depuis plu- JUSTIN
sieurs années par les instructions d'Avitus Evesque de Vien- est esleu
ne, il abjura l'Arrianisme dés son advenement à la Cou- en Juil-
ronne, & ramena avec luy toute sa nation à la foy Ortho- let, R. 8.
doxe. ans.

Un capitaine Danois nommé Cochiliac, exer- 518.
çant la piraterie, avoit fait une descente sur les terres du Royaume de Thierry proche de l'embouchure du Rhin. Lors qu'il vouloit se rembarquer a- vers l'an
vec son butin, arrive le Prince Theodebert, fils 517.
aisné de Thierry, qui le charge, le tuë, & ayant couvert la mer & la terre du sang de ces pirates, regagne tout ce qu'ils avoient pillé.

Sigismond avoit en premiéres nôces espousé Ostrogothe

gothe fille de Theoderic Roy d'Italie, dont il avoit un fils nommé Sigeric. Aprés la mort de cette Reine, il mit dans son lict une de ses servantes, laquelle ayant conçû une haine de marastre contre le jeune Prince, le rendit si criminel envers son pere par ses fréquentes calomnies, qu'il le fit estran-
522. *gler avec une serviette comme il estoit endormi. Mais aussitost il fut si touché de repentir, qu'il se retira durant quelque temps pour pleurer son crime, dans le Monastére d'Agaune, qu'il avoit fait bastir ou fort augmenter, en l'honneur du Martyr S. Maurice & de ses compagnons.*

523. La Justice Divine, comme il est à croire, suscita les Rois François pour le chastier. Quoy qu'il eust marié sa fille sœur de Sigeric avec le Roy Thierry, les trois autres freres ne laissérent pas de conspirer sa perte, y estant incitez par leur mere Clotilde, qui avoit encore dans le cœur le desir de venger la mort de son pere. Si toutesfois il faut croire cela d'une si pieuse Princesse.

523. En peu de jours ils se rendirent maistres d'une grande partie de la Bourgongne, soit par le gain de quelque bataille, ou par la défection mesme des Bourguignons. Sigismond appréhendant d'estre livré par ses propres sujets, se travestit en Moine & se retira sur le haut d'une Montagne inaccessible. Il n'y avoit pas encore demeuré long-temps, que quelques-uns de ceux qu'il croyoit ses plus fidéles serviteurs, l'allérent trouver & luy conseillérent de sortir de là comme d'un lieu peu seur, & de se retirer dans l'Eglise de S. Maurice, l'asyle le plus sacré de toutes ces Provinces-là. Quand il fut prés de la porte de ce Monastere, les traistres le livrérent entre les mains des François; Clodomir l'emmena luy, sa femme & ses enfans, & les enferma dans un Chasteau des environs d'Orleans.

524. Quant à Gondemar, s'estant sauvé à la fuite, il recueillit peu aprés les desbris de son frere & se

mit en possession du Royaume. Clodomir ne le pût souffrir, & se ligua avec Thierry son aisné pour achever de l'accabler. Avant que partir il résolut de se desfaire de Sigismond. Sainct Avi Abbé de Micy s'efforça en vain de l'en destourner par ses sainctes remonstrances, y ajoustant de la part de Dieu des menaces de represailles sur sa teste & sur sa famille : mais il le traitta de ridicule, & fit cruellement massacrer Sigismond, sa femme & ses enfans, & jetter leurs corps dans un puis.

Les menaces du Sainct Abbé eurent bien-tost leur effet. Il estoit impossible que Thierry n'eust dans l'ame un juste ressentiment de la mort de Sigismond son beaupere; Ainsi quand il vit Clodomir engagé bien avant dans la meslée (c'estoit dans une bataille qu'ils donnérent à Gondemar prés d'Autun) il l'abandonna & le laissa perir. Les Bourguignons l'ayant reconnu à sa longue chevelure Royale, luy couperent la teste & la fichérent au bout d'une lance. Mais ce spectacle au lieu d'estonner les François redoubla leur furie : ils vengérent sa mort par un horrible carnage de Bourguignons, & conquirent une partie de ce Royaume, sçavoir celle qui estoit la plus voisine du Royaume d'Orleans. 524.

Clodomir estoit âgé de quelques trente ans. Il laissa trois fils encore enfans, Theodebalde, Gontaire * & Clodoalde, que Clotilde leur grand'mere prit le soin d'eslever, esperant que lors qu'ils seroient en âge, leurs oncles leur rendroient le Royaume de leur pere. Clotaire son frere puisné espousa aussi-tost sa veuve, elle s'appelloit Gondioche; Tant les Princes de cette premiére Race avoient peu de considération pour leur Sang, estant aussi brutaux dans leurs amours que dans leurs vengeances.

* ou Gontier.

THIER-

	THIERRY en Austrasie à Mets.	CHILDEBERT en Neustrie à Paris.	CLOTAIRE en Neustrie, à Soissons.
524.			

LE Royaume de Bourgongne ne fut partagé entre ces freres que plusieurs années aprés, & Thierry n'y eut aucune part.

526. *Theodoric Roy des Ostrogoths & des Visigoths le plus grand Prince d'entre les Rois Barbares, s'il n'eust pas esté Arrien, estant sur la fin devenu persecuteur des Catholiques, meurt à Rome le 2 de Septembre. Il laissa ses Royaumes aux deux fils de ses filles, sçavoir celuy d'Espagne ou des Visigoths à Amalaric, & celuy d'Italie ou des Ostrogoths à Athalaric, qui estoit sous la tutele de sa mere Amalasuinte. Il donna aussi à ce dernier la Provence, qui comprenoit alors la Narbonnoise seconde, partie de la Viennoise première & toute la cinquiesme : & à l'autre la Narbonnoise première, qu'on nommoit autrement Septimanie, * & qui dés ce temps-là estoit aussi connue par les François sous le nom de Gothie, parce qu'elle estoit possedée par les Goths.*

EMPP. JUSTINIAN fils d'une sœur de Justin, créé par son oncle en Avril, R. 38. ans, 7. mois.

* Languedoc.

528. *Amalaric restabli en son Royaume redoutant les armes des François, demande leur sœur Clotilde en mariage.*

Le Roy de Turinge (peut-estre que c'estoit Basin) avoit eu trois fils, Hermenfroy, Baderic & Bertier. Le premier avoit espousé Amalabergue fille d'Amalafrede, qui estoit sœur de Theodoric Roy des Ostrogoths, & veuve de Trasimond Roy des Vandales. A l'instigation de cette meschante & ambitieuse femme, non content d'avoir osté la vie & la part du Royaume à Bertier, il s'estoit encore ligué avec Thierry Roy de Mets, & avec son aide avoit fait pareil traittement à Baderic son autre frere

re. Cette année 531. Thierry se faschant qu'il ne luy donnoit aucune part de la despouille de ce dernier, comme il luy avoit promis, fit partie avec son frere Clotaire pour conquerir la Turinge. Hermenfroy leur vint au devant & les combattit. A l'abord ils furent un peu en desordre, leurs chevaux tombant dans des fosses recouvertes de branches & de gasons: mais s'estant démeslez de ces pieges, ils le poussérent jusques sur les bords de l'Onestrud, où il y eut si grand carnage des siens, que les corps morts faisoient un pont de travers de la riviere. Il se tira avec peine du peril & s'enferma dans une forteresse. 531.

LE ROYAUME DE TURINGE ENTIEREMENT CONQUIS ET ESTEINT, demeura à Thierry, Clotaire se contenta du butin & des captifs, parmi lesquels se trouva le Prince Amalafroy & la jeune Radegonde, enfans de Bertier. Il fit soigneusement eslever Radegonde, & l'espousa à quelques années de là. Mais par le conseil de quelques meschans il fit tuer Amalafroy, & Radegonde ensuite se separa d'avec luy, & alla fonder le Monastere de Saincte Croix de Poictiers, où elle acheva sainctement ses jours. 531.

Cependant Thierry de retour dans son Royaume attira Hermenfroy dans sa Cour, luy ayant juré toute seureté; puis faussant cruellement sa foy, un jour qu'ils se promenoient ensemble sur les murailles de Tolbiac, il se trouva un homme qui le precipita du haut en bas. Amalabergue cause de toutes ces tragedies se sauva avec ses enfans en Afrique vers sa mere.

La mesme année sur un faux bruit qui courut que Thierry avoit esté tué à la guerre de Turinge, Arcadius l'un des Senateurs d'Auvergne, convia Childebert de s'emparer de la ville de Clermont, qui estoit du partage de Thierry. Le peuple & les 531.

Seigneurs du païs estant bien aises de s'oster de la domination des Austrasiens ; passérent facilement sous la sienne : mais comme il sceut que Thierry revenoit victorieux, il sortit de l'Auvergne, & passa en Septimanie pour faire la guerre à Amalaric Roy des Visigoths.

531. & 32. Il avoit pour prétexte de cette guerre les outrages que ce Prince Arrien faisoit à sa sœur Clotilde, en haine de ce qu'elle perseveroit constamment dans la Religion Catholique. Amalaric perdit la bataille prés de Narbonne, qui estoit son Siége Royal ; Et comme il pensoit s'enfuïr dans ses vaisseaux, il fut tué, soit dans cette ville-là, soit dans Barcelonne, ou par les François, ou par Theudis mesme, qui luy succeda. Clotaire neantmoins ne gagna rien que du butin, & l'honneur d'avoir vengé sa sœur, qui mourut par les chemins comme il la ramenoit. car la Septimanie demeura tousjours aux Visigoths. Mais leurs Rois naturellement timides, transférent leur Siége Royal à Tolède, pour s'esloigner à l'avenir de semblables irruptions.

534. Childebert & Clotaire s'estant associez, achévent de pousser Gondemar, le prennent prisonnier dans un combat, l'enferment dans une Tour (où apparemment il acheva le reste de ses jours) & envahissent tout ce qui luy restoit de païs. Ainsi LE PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE FUT ESTEINT, aprés avoir duré quatre-vingts dix ans, & demeura uni à la France : mais il retint son nom, ses Loix, & ses Magistrats particuliers. Ses Gouverneurs se nommoient ordinairement Patrices.

534. Les deux freres desirant partager la Bourgogne entre eux, mandent à la Reine Clotilde leur mere, qu'elle leur envoyast les trois fils de Clodomir pour les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clo-

Clotilde le crût d'autant plus facilement, qu'en effet ils ne l'avoient point encore partagé entre eux: mais lors qu'ils eurent ces innocens entre leurs mains, ils massacrérent inhumainement les deux aisnez, le troisiesme nommé Clodoald ou Cloud, fut sauvé par les * Braves de son pere, & aprés avoir demeuré caché quelque temps, il asseura sa vie en se coupant les cheveux luy-mesme, & se confinant dans une saincte retraite au bourg de Nogent prés Paris, qui garde encore aujourd'huy ses Reliques & son nom *. * Barons.

* C'est le Bourg de S. Clou.

Comme Thierry de Mets refusa d'accompagner ses deux freres contre Gondemar, les François Austrasiens se fâchant qu'ils n'auroient pas leur part au pillage de la Bourgongne, ménacérent de ne le plus reconnoistre. Dans la premiere & seconde Race, ils se sont souvent donnez cette liberté. Il falut pour les appaiser qu'il les menast en Auvergne, qui s'estoit revoltée contre luy pour se donner à Childebert, d'où ils enlevérent une multitude innombrable de captifs, & tout ce qui se pouvoit emporter. 534.

Un Seigneur nommé Munderic, soy disant du Sang Royal, se portoit pour Roy & se faisoit suivre par la populace. Thierry à son retour d'Auvergne, l'investit dans le chasteau de Vitry; comme il ne le pouvoit avoir par force, il y employa le parjure: Aregise un de ses Capitaines luy engagea sa foy qu'il seroit le bien receu, & quand il fut hors de la place, il donna le signal à ses gens de le massacrer. Munderic s'en estant apperceu, le prévint & le tua d'un coup de dard; & aprés mettant l'espée à la main avec ceux des siens qui l'avoient suivi, il vendit bien chérement sa vie. 534.

La mesme année vit esteindre le Royaume des Vandales, *& l'Afrique* 534.

avec les Isles de Corse, de Sardaigne, & les Baleares, retourna à l'Empire, aprés en avoir esté separée 107. ans. L'Empereur Justinian sous pretexte de prendre en main la deffense du Roy Hilderic, sur lequel Gilimer avoit usurpé le Royaume, y envoya le Grand Capitaine Belisaire, qui mit fin à cette conqueste en moins de six mois, ayant heureusement vaincu ces Barbares Ariens en quelques combats, pris Carthage, & receu à composition le Tyran Gilimer qui s'estoit enfermé dans une forteresse.

Les Visigoths pendant les guerres de Bourgongne & de Turinge, avoient pris plusieurs places de la Septimanie. Les Princes Gontier & Theodebert, qui estoient fils, le premier de Clotaire, & l'autre de Thierry, eurent ordre de leurs peres de les recouvrer. Gontier s'en revint sans rien faire; Theodebert prit quelques chasteaux dans la contrée de Beziers, mais se laissa prendre luy-mesme à la beauté de l'artificieuse Deuterie, Dame de Cabriere, qui le reçut dans son chasteau & dans son lict.

De la Septimanie il porta ses armes en Provence, croyant avoir meilleur marché des Ostrogoths.
538. Comme il l'avoit fort esbranslée & desja pris des ostages de la ville d'Arles, il reçût la nouvelle que son pere estoit fort malade à Mets: il partit en diligence, & y arriva peu de jours avant qu'il mourust.

Thierry regna un peu plus de 23. ans, & en vescut quelques 55. Il n'avoit de fils que Theodebert: mais un docte Historien luy donne aussi une fille nommée Theodechilde. Il croit que c'est elle qui fut mariée à Hermegiscle Roy des Varnes, dont Procope raconte une memorable aventure, & qui estant revenuë en France, entre grand nombre d'œuvres pieuses, bastit le monastere de Saint Pierre le Vif prés de Sens.

*Il est bon de remarquer que les * Bavarois estoient sous*

* On les nommoit Bajobares ou Bajoariens.

*ſous ſon obeïſſance, puiſque dans les Eſtats ou Aſſemblée Generale de Châlons, il redigea leurs Loix par eſcrit. Ils eſtoient originaires de Germanie ; on ne ſçait pas de quel Canton : mais qu'ils avoient meſme langue que les Lombards. Vers le temps de la mort d'Odoacre Roy d'Italie, ils eſtoient venus occuper la partie * du Norique qui eſt ſur les rives du Danube, & avec le temps ils en avoient auſſi gagné la partie Mediterranée, & meſme la ſeconde Rhetie qui étoit ſituée entre les rivieres de l'Oein & du Lec, de ſorte qu'ils avoient pour bornes la Pannonie, la Sueve, l'Italie & le Danube. Peut-eſtre que Clovis les avoit ſubjuguez dés le temps qu'il ſubjugua les Allemands : mais ils avoient tousjours gardé leurs Loix & un Duc de leur Nation, qui eſtoit confirmé par le Roy d'Auſtraſie. Il faloit qu'il fuſt de la Race des Agilolfingues ou deſcendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenez en ce païs-là.*

* Partie de la haute & moyenne Auſtriche.

CHILDEBERT *en Neuſtrie, à Paris.*	CLOTAIRE & *en Neuſtrie à Soiſſons.*	THEODEBERT *âgé d'environ 30. ans, en Auſtraſie.*
La Bourgongne à eux deux.		

LEs oncles de Theodebert s'eſtoient preparez à envahir le Royaume de ſon pere, ſa diligence rompit leur coup. Aprés qu'il ſe fut accommodé avec eux en achetant la paix, & qu'il eut noüé en apparence une eſtroite amitié avec Childebert, qui luy promettoit ſa ſucceſſion, parce qu'il n'avoit point d'enfans : il fit venir Deuterie & l'eſpouſa publiquement, meſpriſant Wiſgarde fille de Wacon Roy des Lombards, qu'il avoit fiancée du vivant de Thierry ſon Pere. 534. & 35.

534. On met en cette année l'érection en Royaume, vraye ou fabuleuse, de la terre d'Yvetot en Normandie, qui fut faite, ce dit-on, par le Roy Clotaire, en satisfaction de ce qu'il avoit tué de sa main dans l'Eglise, & un jour de Vendredy Sainct, un nommé Gautier qui en estoit Seigneur.

531. *Athalaric Roy d'Italie, meurt dans l'âge d'adolescence. Amalasuinte sa mere espouse Theodad fils d'Amalafrede sœur du Roy Theoderic, & l'esleve dans le Thrône, mais peu aprés l'ingrat la fait mourir sur un soupçon d'adultére.*

La mort d'Amalasuinte causa la ruine des Ostrogoths. Justinian avec qui elle avoit tousjours entretenu amitié, donna charge à Belisaire de venger sa mort & de recouvrer d'Italie. D'abord la Dalmatie,
535. *les Isles de Sicile & de Sardagne, ensuite l'Abbruzze, la Lucanie *, la Campanie ou terre de Lavour, se rendent à luy sans resistance, & la ville de Naples est surprise par l'ouverture d'un aqueduc. Theodad y envoye une armée sous la conduite de Vitiges son grand Escuyer : mais les Ostrogoths qui l'avoient pris en haine, eslisent ce Vitiges ; qui pour s'asseurer le Diadéme fait mourir Theodad, & espouse Matasuinte fille d'Amalasuinte.*

* Basilicate & partie de la Principauté Ulterieure.

Lors que Theodad mourut il estoit en traitté avec les François & leur offroit la Provence & deux mille livres d'or, s'ils vouloient embrasser sa deffense.
536. Vitiges estant pressé par Belisaire, & ne se sentant pas assez fort pour resister aux Imperiaux & aux François, exécuta ce que son prédécesseur avoit proposé, & livra la Provence & l'argent aux François. S'il en faut croire Procope, Justinian confirma cette cession par Lettres patentes. Il semble qu'ils la diviserent en deux Provinces, celle de Marseille, & celle d'Arles.

537. Theodebert ne faisoit point scrupule de prendre de

de tous les deux partis pour avoir moyen de les accabler tous deux. Il avoit fait couler dix mille Bourguignons en Italie, qui ayant joint Oraia l'un des Chefs de Vitiges, lui avoient aidé à reprendre Milan.

Comme il crut que les deux partis estoient fort 539.
affoiblis, il entra dans le Milanois avec deux cens mille hommes. L'armée des Romains & celle des Ostrogoths estoient campées l'une vis à vis de l'autre prés de Pavie: toutes deux s'imaginoient qu'il venoit à leur secours: & son dessein estoit de les surprendre toutes deux. Il charge donc & desfait les Visigoths, & puis va fondre sur les Romains qu'il taille en pieces. Mais la famine & la peste les vengérent bien-tost de cette perfidie. Quand il vit que ses troupes perissoient à milliers, il repassa les Monts en diligence, de peur que Belisaire qui estoit en Toscane ne le vinst charger.

Ensuite Vitiges estant assiégé dans Ravenne par 539.
Belisaire, ne laissa pas d'avoir recours aux Rois François, qui luy promirent d'aller à son aide avec cinq cens mille hommes: mais avant qu'ils y fussent arrivez, il avoit composé avec Belisaire, & estoit passé à Constantinople, où de Roy il devint Officier de l'Empereur. Les Visigoths eslûrent en sa place Theodebalde Gouverneur de Vérone; Et celuy-là ayant esté tué trois ans aprés, ils luy substituérent le fameux Totila, qui prit & saccagea la ville de Rome par deux fois, en 547. & en 550.

La Reine Deuterie devint si furieusement jalouse 540.
de sa propre fille, parce que le Roy son mary commençoit à la regarder, qu'elle la fit périr d'une cruelle & ingenieuse maniére, ayant fait atteler à son char des Taureaux indomptez, qui la précipitérent de dessus le pont de Verdun dans la Meuse. Les François qui dans les deux premiéres Races & bien avant dans la troisiesme, ont eu droit de se

mesler des mariages de leurs Rois, offensez d'un acte si desnaturé, & d'ailleurs touchez d'une juste pitié pour Wisgarde, que Theodebert avoit fiancée il y avoit sept ans, obligérent le Roy de repudier Deuterie, & de reprendre Wisgarde. Celle-cy ne vescut que deux ans, & fit place à une troisiesme femme.

541. L'année d'après, Childebert son oncle & luy se jettérent à l'improviste sur Clotaire. Il n'eut le temps que de se retirer avec ce qu'il put ramasser de gens, dans le fort de la * Forest d'Arelaune proche des bords de la Seine, & d'*encombrer* les avenuës par de grands arbres qu'il fit abatre de travers. Comme ils estoient prests de le forcer dans ce poste, le Ciel esmû par les prieres de la Reine Clotilde, excita une miraculeuse tempeste, qui ne touchant point au camp de Clotaire, & foudroyant le leur, les estonna tellement, qu'ils luy envoyérent demander la paix & son amitié.

* On ne sçait pas bien quelle est cette Forest.

543. Theudis regnoit alors sur les Visigoths. Les François estant tousjours leurs ennemis mortels, Childebert & Clotaire passerent les Pirenées & ravagerent tout l'Arragon. La ville de Sarragosse estant assiegée, les habitans s'aviserent de faire une Procession generale à l'entour de leurs murailles en habit de Penitens & de deuil, portans au lieu de banniere la Tunique de S. Vincent Martyr, leur Patron. Ce spectacle extraordinaire estonna Childebert & le fleschit, en sorte qu'il se contenta de quelques presens que l'Evesque luy fit, entre lesquels estoit la robe de S. Vincent, qu'il apporta à Paris, où il bastit une * Eglise à l'honneur de ce Martyr, & y mit cette precieuse Relique.

* C'est aujourd'huy S. Germain des Prez.

Les Autheurs Espagnols disent, qu'au retour les François furent battus au passage des Montagnes par un des Generaux Visigoths, qui s'appelloit Teudiscle:

diſcle : Si cela eſt ainſi, il y a apparence qu'ils firent 544. ou
deux voyages conſecutifs en Eſpagne. 45.

L'an 548. Theudis Roy des Viſigoths fut tué dans 548.
ſon Palais, & ce Theudiſcle eſlevé au Throſne : mais à deux ans de là il fut traitté de même, & Agila mis en ſa place.

Tandis que les Imperiaux & les Oſtrogoths 547.
eſtoient attachez l'un à l'autre, Theodebert, qui & 48.
eſtoit desja maiſtre de la Rhetie, de la Vindelicie & de la Sueve, voulut faire ſon profit de cette guerre, & par ſes Lieutenans (Hamingue eſtoit le principal) ſe rendit maiſtre de la Petite Italie, c'eſt à dire de ce qu'on a nommé depuis, Lombardie. Aprés quoy, les troupes de Juſtinian ayant eu quelque avantage ſur les ſiennes, cét Empereur eut la vanité de mettre parmi ſes tîtres celuy de *Francique*, c'eſt à dire vainqueur des François.

Theodebert ne le pouvant ſouffrir vouloit traver- 548.
ſer la Pannonie & la Meſie, & porter toutes ſes forces en Thrace, pour luy faire voir que les François n'eſtoient point vaincus. Comme il ſe preparoit à cette expedition, un funeſte accident luy oſta la vie. Un jour eſtant à la chaſſe (exercice fatal à pluſieurs Princes) un Taureau ſauvage pourſuivi par ſes veneurs, & qu'il attendoit l'eſpieu à la main, rompit une branche qui le frapa ſi rudement à la teſte, que la fiévre luy en prit, dont il mourut, dans la 14[e] de ſon Regne & vers la 43[e] de ſon âge. Il avoit un fils & une fille Theodouval ou Theodebalde, & Bertoaire. Theodebalde né de Deuterie luy ſucceda en ſes Eſtats ; Prince foible d'eſprit & de corps, qui devint impotent & perclus depuis la ceinture en bas. Bertoaire garda ſa virginité, & ſervit en grande devotion à l'Egliſe.

Vers le temps de la mort de Theodebert, arriva 548.
auſſi celle de la Reine Clotilde, qui finit ſaintement

sa vie à Tours. Elle s'y estoit retirée pour prier Dieu sur le sepulcre de S. Martin où estoient alors les plus grandes dévotions des Gaulois & des François.

548. ou 49. Comme Theodebert avoit esté Prince de vastes entreprises, il avoit fort chargé ses sujets d'imposts, mesme les François. Partenius en avoit esté le principal autheur & le Ministre; c'estoit un homme horriblement gourmand, comme le sont presque tous les gens de cette sorte, qui prenoit de l'aloë pour digérer les viandes dont il se gorgeoit, & qui laschoit son ventre encore plus vilainement qu'il ne le remplissoit. Les François s'étant esmeus pour en faire justice, il pria deux Evêques de le conduire à Tréves : il n'y fut pas plus en seureté qu'à Mets, le peuple le cherchant pour le tuer, & l'ayant tiré d'un coffre d'Eglise où ces Prélats l'avoient caché, luy fit cent outrages, & aprés l'attacha contre un poteau, où il l'assomma à coups de pierre.

CHILDEBERT *en Neustrie, à Paris.* | CLOTAIRE *en Neustrie, à Soissons.*

La Bourgogne à eux deux.

THEODEBALDE *âgé de quelques 13 à 14 ans, en Austrasie.*

551. Des Ambassadeurs de Justinian sollicitent Theodebalde d'abandonner la deffense des Ostrogoths, & de faire Ligue avec l'Empire. Il refuse l'un & l'autre, & neanmoins envoye les siens à Constantinople pour traitter de quelques différends touchant les villes qu'il tenoit en Italie. Ils eurent toute satisfaction de Justinian : mais ne sceurent obte-

obtenir de luy, quelque instance qu'ils en pussent faire, à la priére des Evesques d'Italie, qu'il remist dans leurs Siéges, le Pape Vigile & Datius Evesque de Milan, qu'il détenoit & traitoit fort mal.

Une guerre civile s'estant allumée parmi les Visigoths, entre le Roy Agila & Athanagilde, ce dernier eut recours à l'assistance de l'Empereur Justinian, qui ne manqua pas de prendre une si belle occasion. Le Patrice Liberius y ayant mené de bonnes troupes de sa part, s'empara de plusieurs villes, & il s'en alloit reconquerir toute l'Espagne, comme Belisaire avoit fait l'Afrique, si les Visigoths n'eussent tué Agila & esleu Athanagilde. Ce qui n'empescha pourtant pas que les Romains par les alliances qu'ils firent dans le païs, & avec les secours qu'ils recevoient de temps en temps, ne s'y maintinssent prés de 90. ans, jusqu'au Regne de Suintila qui les en chassa tout à fait. 552. & suivans.

Totila Roy des Ostrogoths, trop superbe des victoires gagnées sur les Romains, est desfait & tué en bataille par l'Eunuque Narses Lieutenant de l'Empereur Justinian. Teia son successeur a le mesme malheur peu de temps aprés, & Narses réduit sous les loix de l'Empire la plus grande partie de ce que cette Nation possedoit. Ainsi fut ESTEINT LE ROYAUME DES OSTROGOTHS *en Italie où il n'avoit subsisté que 58 ans.* 552.

Les restes des Ostrogoths ayant imploré le secours des François, deux Seigneurs Allemands freres (on les nommoit Leutaire & Bucelin) par la permission plustost que par l'ordre de Théodebalde descendent en Italie avec 75000. combattans, partie Allemands, partie François, & la ravagent toute à droit & à gauche jusqu'à l'autre bout. 553. & suivans.

L'armée de Leutaire qui avoit percé jusqu'à la terre d'Otrante, voulant rapporter son butin en

lieu de seureté, fut battuë auprés de Fano en la Province Emilie *, & de là s'estant retirée par des chemins fort difficiles dans la Venetie *, qui appartenoit pour lors à Theódebalde, comme elle pensoit s'y reposer dans une petite ville, les logements estroits & mal saints y causerent une contagion si furieuse, qu'elle l'esgorgea toute, sans qu'il en eschapast seulement un soldat.

* Duchez de Parme, Plaisance, Modéne, & le Boulonnois.

* Estat de Venise, Trente, & Mantouë.

Celle de Bucelin qui demeura dans la terre de Lavour, estant desja fort affoiblie par de semblables fleaux, fut achevée par une bataille que Narses luy donna pres de Capouë, d'où il ne se sauva que cinq hommes. L'année d'aprés, le Duc Amingue autre General de Theodebalde, s'estant joint aux débris des Ostrogoths que le Comte Vidin avoit
555. ramassez, eut le mesme sort que Bucelin; & il ne resta rien aux François en Italie, que les passages des Alpes.

555. Aprés de si sanglantes pertes, Theodebalde acheva sa languissante vie, estant dans le vintiesme de son âge, & dans le septiesme de son Regne. Il n'avoit espousé qu'une femme, Valdetrade ou Valdrade fille de Wacon Roy des Lombards, dont n'ayant aucuns enfans, sa succession retournoit à ses deux grands oncles. Mais Clotaire, qui estoit le plus fort, parce qu'il avoit cinq fils, tous portans les armes, s'en empara aussi-tost, & mesme de sa femme qu'il espousa. Pour le Royaume, Childebert qui n'avoit que des filles n'osa lors en dire mot: mais pour la femme les Evesques luy firent de si fortes remonstrances sur cét inceste, qu'il la quitta & la maria à Garibald Duc de Baviere.

CHIL-

CHILDEBERT & CLOTAIRE
en Neustrie, à Paris. *en Neustrie & Austrasie.*
La Bourgongne à eux deux.

LEs Saxons qui estoient tributaires des François dés le temps de Thierry de Mets, ayant sçû sa mort, prirent occasion de se revolter conjointement avec les Turingiens. Clotaire y alla aussi-tost, & les ayant battus prés du Veser, saccagea tout le païs des uns & des autres. 555. & 556.

L'année suivante ils se revolterent encore; mais lors qu'ils le virent sur leur frontiere, ils luy envoyerent des Deputez crier misericorde, & se sousmettre à toutes sortes de conditions. Les François n'y voulurent point entendre & s'opiniastrerent à les chastier; Et parce qu'il refusoit de les mener au combat, ils deschirerent sa tente, & le forcerent de se mettre à leur teste. Aussi furent-ils vaincus avec un horrible carnage, & le Roy offrit aux Saxons la paix qu'il leur avoit refusée. 556.

Son frere Childebert jaloux de ses prosperitez, les suscita pour la troisiesme fois à reprendre les armes, & au mesme temps poussa son fils Chramne à se rebeller contre ses commandemens. Clotaire luy avoit donné le gouvernement d'Aquitaine, où il s'estoit conduit si tyranniquement, qu'il y avoit de grandes plaintes contre luy. Son pere l'avoit donc mandé en Cour pour luy faire rendre compte de ses actions. Comme il eut refusé d'y venir, il envoya ses deux autres fils Caribert & Gontran en Aquitaine, pour le contraindre d'obeïr; Et cependant il marcha contre les Saxons, qu'il atterra par plusieurs desfaites, & leur imposa un tribut de 500 bœufs. 557.

Tandis qu'il estoit en Saxe, il courut un bruit qu'il y avoit esté tué : Childebert se jetta sur la Champagne & la ravagea : les deux jeunes freres espouvantez se retirérent en Bourgogne ; Chramne les y poursuivit, & de là vint à Paris, où il s'obligea par serment envers Childebert, de ne se reconcilier jamais avec son pere.

558. Childebert revenant de Champagne, fut atteint d'une fâcheuse maladie, qui l'ayant tenu quelque temps en langueur, ne finit que par la mort. Sainct Germain Evesque de Paris l'enterra dans l'Eglise de Sainct Vincent, qu'il avoit bastie. Entre ses vertus excelloient sa charité pour les pauvres, & son zele pour la Religion. La premiere luy fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent pour faire l'aumosne ; L'autre se signala par quantité de sainctes fondations, & par les soins de provigner la Foy, & d'en conserver la pureté. Car il fit un Edit pour desmolir les Temples des Payens ; Et le Pape Pelage estant soupçonné des erreurs condamnées par le Concile de Chalcedoine, il luy envoya demander sa profession de Foy, afin de mettre ordre à ce scandale.

Sa femme Ultrogothe luy survescut longtemps, & mena une saincte vie avec deux filles qu'elle avoit eues de luy. On les nommoit Chrotberge & Chrotesinde ; Elles ne furent point mariées. Leur oncle Clotaire, soit en haine de leur pere, ou de peur qu'elles ne prétendissent à sa succession, les detint en prison avec leur mere, jusqu'à tant qu'il se fust asseuré du Royaume.

Voicy le premier exemple de la Loy Salique, en faveur des masles pour la Couronne. Clotaire succeda à l'exclusion de ses niéces ; Et il fut si heureux qu'ayant survescu ses trois freres aisnez, il rejoignit en sa personne toute la succession du grand Clovis.

CLO-

CLOTAIRE I.
ROY VII.

PAPES.

JEAN III. 559. en Mars S. 14. ans, 2. seulement sous ce Regne.



Un Roy ne peut souffrir qu'on choque sa puissance ;
Sur tout lors qu'il s'agit d'un visible attentat ;
CLOTAIRE *nous l'apprit, quand par sa violence,*
Il fit mourir son fils qui troubloit son Estat :
Malheureux ! quelque sens que les Races futures
Puissent jamais donner à telles aventures.

CLOTAIRE I.
ROY VII.

560. LE Prince Chramne destitué de la protection de Childebert, se reconcilie avec son pere : mais peu aprés il s'en esloigne, & se retire en Bretagne auprés de Conober, l'un des Princes de ce païs-là ; Car il y en avoit plusieurs, & qui ne relevoient point des François. Son pere le poursuit chaudement & le combat proche de la Mer, les Bretons sont desfaits, Conober tué dans la meslée, & Chramne fait prisonnier. Le cruel pere ordonna à ses gens de le brusler avec sa femme & ses enfans : ce qu'ils executerent tout sur le champ, ayant mis le feu dans une chaumiere, où ils les avoient enfermez.

560. Une si cruelle action luy causa un cruel repentir, il essaya en vain d'appaiser ce remords par ses devotions & par des grands dons, qu'il fit aux Eglises.
561. Comme il estoit revenu de chasser dans la forest de Cuise, il s'alluma une fievre ardente dans ses entrailles, dont il mourut à Compiegne. Il estoit dans le 61. de son âge, & sur la fin du 49. de son Regne.

Ses quatre fils conduisirent son corps avec grande pompe de Prestres psalmodians, dans la ville de Soissons, où ils le firent inhumer, comme il l'avoit ordonné, dans l'Eglise & devant l'Autel de S. Médard *.

* Vulgairement S. Mard.

Il avoit espousé quatre ou cinq femmes. Entre-autres il tint deux sœurs à la fois, Ingonde & Haregonde. De la premiere il laissa trois fils, Cherebert, Gontran, Sigebert, & une fille nommée Clodosvinde, qui espousa Alboin Roy des Lombards. De Haregonde il eut Chilperic ; & de Ghin-

sine

fine le malheureux Chramne. Plusieurs autheurs assez anciens luy donnent une fille nommée Blitilde, & la marient avec le Senateur Ansbert, qu'ils font ayeul paternel de S. Arnoul. La Chronologie a de la peine à s'y accorder.

CHEREBERT,* ROY VIII.

* Cherebert, Aribert, Caribert, *c'est le mesme nom.*

CHEREBERT	GONTRAN	SIGEBERT	CHILPERIC
Roy de Paris, âgé de 40. ans.	*d'Orleans & de Bourgongne, âgé de 36. ans,*	*d'Austrasie, âgé de 25. à 30. ans.*	*de Soissons, âgé de 20. à 25. ans.*

LE Royaume fut pour la seconde fois partagé en quatre pour ses quatre fils; Ce qui fut cause d'une infinité de guerres civiles, de meurtres, de trahisons, de pillages, & de calamitez.

Avant que leurs partages fussent faits, Chilperic le plus jeune de tous s'estoit saisi des tresors du pe- 561.
re, qui estoient à Bresne, & ensuite de Paris: mais il en fut chassé par les trois autres. Cela fait ils tirerent au sort, qui donna le Royaume de Paris à Cherebert, celuy d'Orleans & bonne partie de celuy de Bourgongne à Gontran, (il residoit à Châlon) celuy d'Austrasie à Sigebert, & celuy de Soissons à Chilperic.

Outre cela chacun d'eux avoit une part dans l'A- 562.
quitaine, comme avoient eu aussi les quatre fils de Clovis, & dans la Provence; afin que tous fussent obligez de les garder à forces communes.

Les Austrasiens avoient nommé à la charge de Maire du Palais un Seigneur nommé Chrodin; Il refusa de

PAPES.

Encore JEAN III. S. 10. ans sous ce Regne.

CHEREBERT, ROY VIII.



Tiré de la ville de Blaye où il est enterré.

Dans les divisions que font à tous propos
Les freres de ce Roy partageant leur Empire,
Luy seul demeure en paix, & goustant le repos,
Fait connoistre que c'est le seul bien qu'il desire.

de l'accepter, parce qu'il voyoit que tous les Grands du païs estans ses parens, eussent crû pouvoir commettre impunément toutes sortes de violences sur les peuples, & qu'il n'auroit pas eu assez de séverité pour les chastier. Il leur conseilla donc d'en essire un autre que luy : Et comme ils s'en furent rapportez à sa probité, il leur nomma Gogon qui étoit sa nourriture, & luy prenant le bras, se le passa pardessus le col, en signe qu'il le reconnoissoit pour son Superieur. EMPP. JUSTIN fils d'une sœur de Justinian en Novembre R. 13. ans 9. mois. 565.

Les Avarois peuple Hun, fuyant la tyrannie des Turcs, qui estoient aussi de la mesme Nation, avoient quité leur païs natal, & estoient venus au service de l'Empereur Justinian. Aprés sa mort ayant esté rebutez par Justin, ils cherchérent leurs aventures ailleurs : & ayant percé jusqu'au milieu de la Germanie, ravagérent la Turinge, qui estoit des terres de Sigebert. Ce Roy, sans avoir peur de ces Barbares, qu'on faisoit si terribles, les attaqua prés de rivages de l'Elbe, & les ayant mattez par un grand combat, les renvoya avec honte sur les rives du Danube dont ils estoient venus.

Chilperic cependant se rua sur ses terres & désola toute la campagne de Rheims. Sigebert estant de retour le rembarra fortement, & prit son fils Theodebert prisonnier avec la ville de Soissons. Dans l'année mesme cette querelle fut terminée par une paix, suivie de la delivrance du jeune Prince ; mais non pas d'une parfaite reconciliation. 567.

En 570. COMMENÇA LE ROYAUME DES LOMBARDS EN ITALIE, *leur Roy Alboin s'estant fait couronner à Milan cette année-là, aprés avoir conquis tout le païs depuis les Alpes jusqu'à la Toscane, à la réserve de l'Exarchat de Ravenne, qui demeura encore à l'Empire. Le nom des Lombards venoit ou de ce qu'ils portoient longue barbe ; ou de ce qu'ils* 570.

* De-là vient le mot de Halbarde.

*qu'ils s'armoient de longs * bards ; c'estoit une espéce d'arme d'hast ; leur premiere habitation fut sur les bords ulterieurs de l'Elbe, d'où estant sortis & ayant changé souvent de demeure quatre cens ans durant, ils s'estoient enfin posez dans la Pannonie du temps de l'Empereur Justinian. De là leur Roy Alboin Prince fort belliqueux, en avoit amené quelques troupes en Italie au service des Romains, du temps de l'Eunuque Narses. Or ils avoient tellement pris goust à l'habitation d'un païs si riche & si delicieux, que ce grand Capitaine estant mort, ils y passerent tous l'an 568. avec leurs femmes & leurs enfans, sous la conduite du mesme Roy. Il y amena aussi trente mille Saxons qui le voulurent suivre, & les restes des Gepides, dont il avoit esteint le Royaume en Pannonie.*

570. Le voisinage les mit bien-tost aux mains avec les François, & causa une mortelle inimitié entre eux. Comme ils estoient fort avares, & enorgueillis de leurs victoires, ils ne se contentoient pas du butin de l'Italie : mais faisoient souvent des incursions dans la Rhetie & dans la Provence. Dés cette année quelques bandes sans Chef s'estoient jettées dans le païs de Valais, mais au lieu d'en remporter du butin, elles y laisserent la vie.

571. L'année suivante ils descendirent plus forts dans le Royaume de Bourgongne, & d'abord desfirent en une sanglante bataille, l'armée que le Roy Gontran avoit envoyée contre eux, & tuerent le General. C'estoit Amat Patrice ou Gouverneur de la Province d'Arles : mais comme ils voulurent y revenir une troisiesme fois, & qu'ils ravageoient le païs des environs d'Ambrun, le Patrice Mummole successeur d'Amat les envelopa, & aprés leur avoir fermé les chemins par des abatis de grands arbres, donna si vertement sur ces pillards, embarrassez de leur butin, qu'il les tua presque tous ou les fit prisonniers.

Il

Il n'eſt rien de ſi deſordonné qu'eſtoit la licence que tous ces quatre Rois des François ſe donnoient dans leurs mariages. Gontran aprés avoir eu pour maiſtreſſe une ſervante qu'il avoit oſtée à quelqu'un de ſa Cour, eſpouſa Marcatrude, fille du Duc Magnachaire, qu'il repudia bien-toſt aprés pour prendre une de ſes ſuivantes : elle s'appelloit Auſtrigilde Bobile. Chilperic avoit repudié la Reine Audovere, bien qu'il en euſt trois fils, pour aimer Fredegonde, l'une de ſes femmes de chambre. Cherebert chaſſa Ingoberge, qu'il avoit eſpouſée dés le vivant de Clotaire, & ſe conjoignit avec Meroflede, fille d'un ouvrier en laine : puis encore avec Marcovefe ſa ſœur, quoy qu'elle euſt le voile ſacré, & aprés avec Theodegilde fille d'un Paſtre. 562. & ſuivans.

Le Roy Sigebert au contraire deſirant un mariage legitime & bien aſſorti, eſpouſa Brunechilde ou Brunehaud fille d'Atanagilde Roy des Viſigoths. Quelque temps aprés Chilperic ſuivit ſon exemple, & ayant quité pour un peu de temps les amours de Fredegonde, demanda auſſi Galeſuinte, ſœur de Brunehaud. Le pere la luy accorda : mais non ſans beaucoup de repugnance, & ſans l'avoir obligé luy & les Seigneurs ſes ſujets à faire de grands ſermens, qu'il n'en auroit jamais d'autre, tandis qu'elle ſeroit en vie.

Cherebert eſtant allé en Saintonge, qui eſtoit de ſon partage, mourut au chaſteau de Blaye ſur la Garonne, & fut enterré au meſme lieu dans l'Egliſe de Sainct Romain. Il n'avoit gueres moins de 49 ans, & en avoit regne neuf. Il n'eut que trois filles, Berte de la Reine Ingoberge, & Berteflede & Crodielde de quelque maiſtreſſe. Ces deux derniéres furent voilées, mais fort mauvaiſes Religieuſes. Berte fut mariée à Etelbert Roy de Cantorbie en Angleterre, & le plus puiſſant de tous les 570.

Rois

Rois Anglois. On la luy donna à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrestienne, & pour cela elle emmena un Evesque avec elle. Ce fut une tres-belle, & encore plus vertueuse Princesse: qui disposa l'esprit de son mari à embrasser le Christianisme, & qui insinua la civilité & la politesse parmi les Anglois, qui estoient fort barbares.

CHILPERIC, ROY IX.

GONTRAN	SIGEBERT	CHILPERIC
en Neustrie & Bourgongne, à Châlons.	*en Austrasie, à Mets.*	*en Neustrie, à Paris.*

570. LES trois freres de Cherebert repartagérent aussi-tost son Royaume entre eux, & mesme la ville de Paris, & y mirent cette condition, qu'ils confirmérent par serment sur la Châsse de quelques Martyrs, qu'aucun des trois n'y entreroit sans le consentement des deux autres, & que celuy qui l'entreprendroit perdroit sa part & de cette ville & du Royaume de Cherebert.

571. Chilperic, nonobstant ses fermens solemnels, se rejoignit bientost avec sa Fredegonde; Et afin d'avoir liberté de l'espouser, il fit estrangler Galesuinte dans son lict. Ses freres eurent horreur de ce crime, & luy firent la guerre; Sigebert plus fortement que les autres, y estant incité par sa femme Brunehaud. A laquelle il falut qu'il accordast, pour reparation de ce meurtre, les païs de Bourdelois, Limosin, Quercy, Bearn & Bigorre, qu'il avoit donnez à sa sœur pour don nuptial, & dont il s'estoit resaisi.

Les

CHILPERIC, Roy IX.



encore JEAN III. un an ſous ce Regne.

BENOIST I. eſleu en May 573. S. 4. ans, 2. mois & demy.

PELAGIUS eſleu en Nov. 577. S. un peu plus de 12. ans dont 7. ſous ce Regne.

Tiré ſur ſa ſepulture qui eſt à S. Germain des Prez.

Ce Roy bien que vaillant, ne pût vaincre l'effort
Que fit ſur ſon eſprit une meſchante femme:
Elle noircit ſa vie, elle cauſa ſa mort,
Et ſes laſcivetez le rendirent infame.

572. Les Avarois rompirent le traité, & firent une seconde irruption dans la Turinge. Sigebert s'estant presenté pour les combattre, sur le poinct de la meslée, au lieu d'armes ils se servirent d'enchantemens diaboliques, & firent paroistre des spectres affreux aux yeux des François; peut-estre qu'ils avoient des masques hideux, ou qu'ils se noircirent le visage. Quoy qu'il en soit, ils les espouvanterent tellement, qu'ils les mirent en desroute & les acculerent dans un destroit, où ils les investirent de tous costez. Sigebert ne put se tirer de cette extremité qu'à force d'argent, & en leur fournissant encore des vivres, dont ils avoient grand besoin.

573. Au partir de là il fit la guerre à Gontran, pour luy oster la ville d'Arles & la joindre à celles d'Aix, d'Avignon & de Marseille, qu'il tenoit en Provence. Firmin Comte d'Auvergne & Audover, s'en estant approchez avec des troupes, les Bourgeois se rendirent facilement à eux, & puis les chasserent encore plus facilement. Car lors que Celse Patrice d'Arles parut là de la part de Gontran, ils leur persuaderent de sortir pour le combattre, les asseurant que vaincus ou vainqueurs, ils les recevroient dans leur ville: mais quand Celse les eut poussez, & qu'ils voulurent rentrer, ils leur fermerent les portes au nez. Ainsi leurs troupes furent toutes taillées en pieces ou noyées dans le Rhosne, & eux faits prisonniers. Sigebert ayant manqué son entreprise, s'accorda plus aisément avec Gontran.

574. L'an 574. Alboin Roy des Lombards fut empoisonné par Rosemonde sa seconde femme, cruellement outrée de ce qu'il l'avoit contrainte en un festin de boire dans le crane de Cunimond Roy des Gepides son pere. Clephus luy avoit succedé;

cedé ; Et peu aprés celui-cy ayant esté assassiné par un de ses gens mesme, les Lombards ne voulurent plus de Rois, & commirent le gouvernement à trente Ducs, dont chacun possedoit une ville. Trois des plus puissans entreprirent de conquerir par droit de bienseance la partie de la Gaule, qui est entre les Alpes & le Rhosne, & y entrerent avec trois corps d'armée. Mais le Patrice Mummole les battit en plusieurs rencontres, & les chassa tous trois.

Dans la division du Royaume de Cherebert, la Touraine & le Poitou estoient escheus à Sigebert, Chilperic brusloit d'envie de s'en accommoder à quelque prix que ce fust. Cét injuste desir causa une cruelle guerre, la desolation de plusieurs Provinces, & enfin la mort de Sigebert ; le Roy Gontran leur aisné faisoit tout son possible pour les retenir, & quand il ne le pouvoit pas, il se laissoit quelque-fois aller au plus fort. 574. & suivans.

Aprés deux ou trois accommodemens, Chilperic qui ne démordoit point de son dessein attira Gontran à son parti, reprit les armes & se jetta dans la Champagne, tandis que d'un autre costé son fils Theodebert entroit dans le Poitou. Sigebert l'ayant sçû prit une forte resolution de le poursuivre jusqu'à la mort. Ayant donc assemblé tous ces peuples feroces d'au delà du Rhin, il penetra sans resistance jusques sur les bords de la Seine. Au mesme temps il envoya Gontran-Boson & Gondesigile en Poitou pour en chasser Theodebert. Ce jeune Prince estant abandonné des siens, ne laissa pas de combattre : mais il fut pris, tué & despouillé par l'ordre de Gontran-Boson ; qui depuis craignant la colere de Chilperic, se refugia dans Sainct Martin de Tours.

575. Avec la triste nouvelle de la mort de son fils, Chilperic reçût aussi celle de l'accommodement de Gontran avec Sigebert. A l'heure accablé de douleur & d'estonnement, il sortit de Rouën où il s'étoit retiré, & s'alla enfermer avec sa femme & ses enfans dans Tournay. Tout se donnoit à Sigebert, Paris luy ouvrit les portes, & sa femme Brunehaud animee par la vengeance, y vint aussi-tost avec ses enfans, pour y establir son throsne, & pousser le ressentiment de son mari contre Chilperic. Pour cét effet il détacha une partie de son armée qui l'assiegea dans Tournay; Et luy avec l autre corps se campa à Vitry, où il receut les sermens des Seigneurs Neustriens, qui ayant abjure son frere, le reconnurent pour leur Roy, & l'esleverent sur le Pavois.

Il ne restoit à Chilperic que le courage determiné de Fredegonde, ce fut assez pour le sauver. Elle sçût si bien enchanter par ses caresses deux Bourgeois de Térouënne, hommes robustes & brutaux, qu'ayant approché Sigebert, sous pretexte de l'entretenir de quelque grande affaire, ils le poignarderent dans sa tente; où ils furent aussitost tuez par ses soldats, comme elle le souhaitoit.

Sigebert estoit à peu prés dans la 44e de son âge, & dans la fin de la 14e de son regne. Il avoit un fils âgé seulement de quatre ans & huit mois, nommé Childebert, & deux filles Ingonde & Clodosuinde: la premiere fût mariée à Hermenigilde fils de Leuvigilde Roy des Visigoths; la seconde fiancée seulement à Recarede, frere aisné d'Hermenigilde. Son corps fut inhumé à S. Mard de Soissons auprés de son pere, par l'ordre duquel il avoit achevé cette Eglise.

GON-

GONTRAN *Roy de Bourgongne, à Châlon.*	CHILPERIC *Roy de Soissons & de Paris, en Neustrie.*	CHILDEBERT II. *dit le Jeune, âgé de 5. ans, en Austrasie.*

LA mort de Sigebert fut suivie d'une subite & generale revolution, les Austrasiens leverent le siege de Tournay, & ayant rejoint ceux qui estoient à Vitry, se retirerent en confusion : les Neustriens se remirent sous l'obeïssance de Chilperic : & Brunehaud se vit investie & gardée dans Paris où elle estoit avec ses enfans, sans pouvoir s'evader. Mais l'addresse du Duc Gombaud le plus grand Seigneur d'Austrasie, trouva moyen de sauver le pupille Childebert, l'ayant devallé par-dessus les murailles dans une corbeille, & donné à un homme fidelle, qui seul le porta dans la ville de Mets. 575.

Desja une partie des Austrasiens avoient fait leur composition avec Chilperic : mais les autres en plus grand nombre s'estant assemblez selon la coustume, esleverent le jeune Prince sur le Siege Royal le jour de Noël, & le mirent sous la protection de Gontran, si bien que Chilperic perdit l'esperance d'envahir son Royaume : mais il s'empara de celuy de Paris, & relegua Brunehaud à Roüen, & ses deux filles à Meaux.

Il avoit envoyé Morovée son fils aisné de la Reine Audovere, pour se saisir du Poitou, qui estoit du Royaume de Childebert : Merovée, au lieu d'ex- 576.

d'executer ce dessein s'en alla à Tours, & delà à Rouën, où il se laissa si fort surprendre aux charmes de Brunehaud, âgée pour lors de 28. ans, qu'il l'espousa, Pretextat Evesque de Rouën, parrein du jeune Prince faisant le mariage. Le pere y accourut, & ayant par paroles trompeuses tiré les nouveaux espoux d'une Eglise, où ils s'estoient sauvez, il donna des gardes à Brunehaud & emmena son fils avec luy.

576. Cependant les Seigneurs Austrasiens, qui étoient venus se donner à luy, retournerent auprés de Childebert : Godin entre autres qui pour remporter avec luy quelque gage qui le fist bien recevoir, arma les Champenois & se rendit maistre de Soissons, où peu s'en falut qu'il ne surprist Fredegonde. Chilperic y fut en diligence, le vainquit & reprit la ville : mais Fredegonde croyant que Godin n'avoit point fait une si hardie entreprise sans la participation de Merovée & de Brunehaud, obligea son mary de faire arrester ce jeune Prince, & peu aprés de le forcer à se faire Prestre, & à l'envoyer dans le monastere d'Aunisse, qui s'appel-
576. le aujourd'huy Sainct Calais, du nom de son premier Abbé.

Les Austrasiens luy redemanderent leur Reine Brunehaud avec tant d'instance, qu'il la leur renvoya : Et neantmoins il ne laissa pas d'envahir les terres de Childebert. Son fils Clovis prit la ville de
577. Saintes : mais le Duc Didier allant pour assiéger celle de Limoges, eut en teste le Patrice Mummole, que Gontran y envoyoit pour deffendre le bien de son pupille. Le Combat fut si opiniastre, qu'il y demeura trente mille hommes de part & d'autre, les trois parts du costé de Didier, qui s'en sauva avec peine.

577. Vers le mesme temps Mérovée s'eschappa du Mona-

Monastere, & se refugia dans l'Eglise de Sainct Martin de Tours, poussé à cela par Gailen son plus intime confident, qui l'estoit venu trouver, & attiré par Gontran-Boson, qui s'estoit sauvé dans cét asyle, comme nous avons dit. La marastre Fredegonde favorisoit ce Boson, pour le mesme sujet que le Roy Chilperic le vouloit faire mourir, & entretenoit un secret commerce avec luy, afin qu'il fist perir Merovée, comme il avoit fait perir son frere Theodebert.

Le jeune Prince ayant appris que Fredegonde cherchoit toutes sortes de moyens pour luy oster la vie, ne se trouva pas là en seureté. Il en sortit accompagné de ce Boson, dont il ignoroit les trahisons, & voulut aller trouver Brunehaud, mais les Austrasiens refuserent de le recevoir. Il demeura donc quelque temps caché & vagabond dans la Champagne; Aprés quoy ce Boson & Gilles Evêque de Rheims, sous pretexte de luy livrer la ville 577.
de Terouënne, le firent tomber dans des embusches, l'ayant enveloppé & pris dans un village, dont ils donnerent promptement avis à Chilperic. Il y alla en toute diligence : mais il trouva que son malheureux fils estoit mort. Il avoit esté poignardé par l'ordre de Fredegonde, qui luy fit croire qu'estant troublé de l'apprehension des tourmens, il avoit emprunté la main de Gailen son favory pour se tuer.

Peu auparavant l'Evesque pretextat son parrein 577.
avoit esté accusé devant les Evesques assemblez en Concile à Paris, & ne se trouvant point de preuves assez fortes des cas qu'on luy imposoit, s'estoit laissé induire par deux faux freres, sous assurance que le Roy luy pardonneroit, d'en confesser plus qu'on ne vouloit; A cause dequoy il fut relegué dans une Isle proche Constances : neantmoins avec

espoir de retour, parce qu'il pretendoit n'avoir pas esté dégradé, quoy qu'on eust mis Melantius en son Siege.

La mort ayant ravi les deux fils que Gontran avoit d'Austrigilde sa seconde femme, quoy qu'il ne fust pas hors d'âge d'avoir des enfans, n'ayant au plus que 50. ans, il pria les Austrasiens de luy amener son neveu Childebert, & l'adopta l'ayant
577. mis sur son Siege Royal. Ces deux Princes estant ainsi alliez, envoyerent demander leur part du Royaume de Paris à Chilperic, & luy declarerent la guerre : Chilperic ne fit que s'en mocquer, se divertissant à bastir des Cirques à Paris & à Soissons, où il eust donné au peuple des courses de chariots, s'il eust trouvé des Chartons qui eussent eu assez d'adresse.

578. Les Bretons vers l'an 441. s'estoient emparez de Vannes; Depuis, Clovis leur avoit osté cette ville & conquis aussi celles de Nantes & de Rennes, qui alors estoient encore gouvernées par des Capitaines Romains. Cette année 578. Waroc ou Guerec Comte Breton osa bien de resaisir de Vannes, qui estoit du Royaume de Chilperic, & venir au devant des François, qui s'estoient campez sur le bord de la Vilaine. Ils avoient quelques bandes de Saxons ou Sesnes-Bessins dans leur armée; une nuict il passa la riviere & enleva leur quartier. Mais trois jours aprés se trouvant trop foible contre une si grande puissance, il demanda la paix, jura fidelité au Roy, & rendit la ville de Vannes; à condition qu'il en demeureroit Gouverneur. Peu aprés il s'en resaisit, & tant qu'il vescut il donna bien de la peine aux François.

EMPP. TIBERE II. choisi par Justin en Aoust, R. 4. ans.

579. Chilperic & sa meschante femme Fredegonde accabloient les peuples d'imposts : ils avoient mis une Amphore de vin * sur chaque demy arpent de vigne,

* La 7. ou 8e partie d'un muid.

vigne, plusieurs autres charges sur les autres natures de biens, & des tributs sur les testes de tous les serfs & même de tous les hommes libres; En sorte que leurs sujets s'enfuyoient de leur Royaume, comme d'un lieu de torture, & s'en alloient peupler ceux de Gontran & de Childebert; Plus sages en cela que ceux de Limosin: qui s'estant revoltez contre un Referendaire qui alloit establir des droits en ce païs-là, & ayant bruslé ses Registres, demeurerent exposez à la rigueur & à l'avarice sanguinaire d'un Intendant, que Chilperic y envoya pour chastier leur sedition.

Cette année-là Samson, le fils aisné de Fredegonde mourut. 579. La suivante Chilperic fut tourmenté d'une longue fiévre. 580. Comme il en relevoit, deux autres fils qu'il avoit de cette femme, furent atteints d'une dysenterie, qui affligeoit toute la France, & attaquoit particulierement les enfans. Fredegonde crût que la maladie des siens venoit du Ciel; qui vengeoit ainsi les souffrances des peuples opprimez: elle en fut frappée au cœur, & fit tant par ses remonstrances & par son exemple envers son mari, qu'il jetta au feu tous les rolles de ces maltostes, & rapella ceux qui avoient ordre de les lever.

Mais cette penitence forcée ne sauva pas la vie 580. à ses deux fils; Comme d'autre part les chastimens de Dieu ne firent que la rendre plus méchante. Elle estoit outrée de douleur d'avoir perdu tous ses enfans, & de jalousie qu'il en restast encore un à son mari, de la Reine Audovere; il se nommoit Clovis. Ce jeune Prince se voyant successeur necessaire, lascha imprudemment quelques paroles de ressentiment & de menaces. Elle connut par là ce qu'elle en devoit attendre s'il regnoit, & resolut de le prevenir; Elle l'accusa donc auprés du pe-

re d'avoir empoisonné ses deux fils, le preoccupa tellement de cette calomnie, qu'il abandonna son fils unique à sa vengeance. La meschante le fit esgorger & jetter dans la riviere, & ensuite mesme estrangler la malheureuse Audovere, quoy qu'elle eust le voile sacré, & enfermer sa fille Basine dans le Monastere de Poitiers, aprés que ses Satellites l'eurent deshonorée. Un pescheur ayant reconnu le corps du jeune Prince à sa longue chevelure, le mit sous un tombeau de gazon, d'où le Roy Gontran le transfera depuis dans l'Eglise de Sainct Vincent de Paris.

Deux ans auparavant Chilperic avoit envoyé des Ambassadeurs à l'Empereur Tibere, pour le feliciter, comme je croy, de sa promotion à l'Empire, & nouër quelque Ligue avec luy contre les Lombards. Cette année ils luy rapporterent toute satisfaction & de tres-riches presens, entre autres des medaillons d'or du poids d'une livre.

581. Le Royaume d'Austrasie & la personne de Childebert estant sous le gouvernement de la Reine Brunehaud, les Seigneurs du païs mesprisoient les commandemens d'une femme, & vivoient avec une extrême licence. Ceux qui luy faisoient le plus de peine, estoient Ranchin & Gontran-Boson, Ursion, Bertefroy, & Gilles Evesque de Reims, qui se liguoient entre eux & opprimoient qui il leur plaisoit. Loup Duc de Champagne, fidelle serviteur de son Prince, & Seigneur aussi sage que juste, leur estoit insupportable pour ses bonnes qualitez ; ils prirent les armes pour l'accabler, & il assembla ses amis pour se deffendre. La Reine eut toutes les peines du monde d'empescher qu'ils n'en vinssent aux mains, jusqu'à souffrir d'outrageuses paroles d'Ursion : mais elle ne sçût si bien le mettre à couvert de leur furie, qu'il ne fust obligé

obligé de quiter le Royaume & de se retirer auprés de Gontran.

Le plus dangereux de ces factieux estoit l'Evêque de Rheims; Comme il s'estoit secretement attaché à Chilperic, dont il luy avoit donné des preuves, luy ayant autrefois livré traitreusement la ville de Rheims, & attiré Merovée dans le piége: il fit si puissamment agir sa faction, que les Seigneurs Austrasiens, au prejudice de l'alliance que leur Roy avoit avec son oncle Gontran, l'obligerent à se liguer avec Chilperic contre luy. Le leurre estoit que Chilperic n'ayant pour lors point de fils, luy promettoit sa succession. 581.

Cette Ligue faite, Childebert envoya redemander la moitié de Marseille à son oncle, qui bien loin de la vouloir restituer, se rendit encore maistre de l'autre par la trahison de Dynamius Gouverneur de la Provence pour Childebert. Aprés ce coup Dynamius se donna à Gontran, comme en revanche le Patrice Mummole, poussé par quelques intrigues de Cour (tousjours funestes aux grands Capitaines) quita Gontran pour passer du costé de Childebert, & se fortifia dans la ville d'Avignon; que ce Roy sans doute luy mit entre les mains pour sa seureté, & pour courir de-là sur les terres de ses ennemis. 581.

L'affaire de Marseille causa une rupture entiére entre les Rois: Chilperic qui la desiroit attaqua aussi-tost les terres de Gontran; & le Duc Didier, par son ordre, envahit le Perigord & l'Agenois, sans beaucoup de resistance.

Un autre de ses Ducs nommé Bladaste, ne fut pas si heureux contre les Gascons. Car ayant entrepris de les aller chercher jusques dans leur païs pour les chastier des irruptions qu'ils faisoient à toute heure dans la troisiesme Aquitaine, 581. ou 82.

taine, il y fut enveloppé & ses troupes taillées en pieces. Les Gascons habitoient pour lors sur les confins de la Cantabrie entre les terres des Visigoths & des François; & par leurs courses se rendoient formidables aux uns & aux autres, enlevant tout ce qu'ils rencontroient, & aprés se relançant dans leurs Montagnes.

Il n'y avoit que Chilperic qui fist guerre ouverte au Roy Gontran; mais le Patrice Mummole avec le support secret des Seigneurs d'Austrasie,
583. luy ourdissoit une dangereuse trame. Il y avoit un certain Gondebaud, qui se disoit fils du Roy Clotaire, & il le pouvoit bien estre veu la grande multitude de femmes que ce Roy avoit euës. Ce Gondebaud n'ayant pû se faire reconnoistre par les Rois ses freres pretendus, s'estoit retiré à Constantinople auprés de l'Empereur Tibere. Il arriva que Gontran-Boson fit un voyage en ce païs-là; on ne dit point à quel dessein, & qu'il luy persuada si bien que les François le souhaitoient, & que Gontran & Chilperic n'ayant point d'enfans, il recueilleroit facilement cette grande succession,
583. qu'il se resolut à revenir en France. Tibere dans la veuë de ce qu'il pouvoit estre un jour, l'assista de grandes sommes d'argent : il aborda au Port de Marseille, y fut reçu par l'Evesque, & ensuite regalé à Avignon par Mummole. Mais le mesme Gontran-Boson qui l'avoit fait revenir, s'estant mis à persecuter l'Evesque & ceux qui le favorisoient, il se retira sagement dans une Isle à l'embouchûre du Rhosne; Et alors le traistre se saisit de tout son argent, & prit commission du Roy Gontran pour assieger Mummole dans Avignon. Childebert l'ayant sçû y envoya un de ses Ducs qui rompit cette entreprise.

EMPP. MAURICE gendre de Tibere en Aoust, R. prés de 20. ans.

Les Provinces souffroient horriblement de la cruelle

cruelle diſcorde des Rois, les troupes qui marchoient de tous coſtez, ravageoient, brûloient, & tuoient tout. Il n'y avoit plus de diſcipline : mais une ſi furieuſe licence, que les gens de guerre ſe ruoient auſſitoſt ſur leurs Chefs quand ils les vouloient retenir, que ſur le ſimple peuple.

*Avec ces cruelles deſolations, le Ciel ajouſta une cruelle maladie epidemique, qui courut par toute la France : mais plus furieuſement à Paris & aux environs. On la nommoit la peſte en l'aiſne *, parce qu'elle paroiſſoit en ces parties là. Elle bruſloit ceux qui en eſtoient atteints, avec d'eſtranges douleurs, & faiſoit eſcarre en peu de temps comme un cautére. La pluſpart en mouroient avec des cris & des hurlemens effroyables ; Et on n'y trouvoit point de remede que dans les Egliſes, & ſpecialement à celle de Noſtre-Dame.*

* *Lues Inguinaria.*

Chilperic avoit aſſiegé Melun, & commandé à trois de ſes Ducs d'attaquer Bourges. Les Berruyers ſortirent à l'encontre d'eux & leur donnerent bataille, qui fut fort ſanglante pour les uns & les autres. Gontran qui marcha en perſonne pour combattre Chilperic, ayant trouvé un gros de ſes troupes qui s'eſtoit eſcarté pour piller, le tailla en pieces. Chilperic fort refroidi par cét eſchec fit jetter des propoſitions d'accommodement ; Et Gontran, qui avoit l'eſprit doux & paiſible, les receut avec joye. 583.

Chilperic ſe promettoit qu'aprés cela il ſe joindroit à luy pour opprimer Childebert, dans le Royaume duquel il avoit de grandes intelligences par le moyen de l'Eveſque de Reims : mais malgré toutes les intrigues de ce factieux, Gontran & Childebert ſe reconcilierent ; L'oncle rendit au neveu cette moitié de la ville de Marſeille qui faiſoit leur querelle ; Et ils ſe liguerent enſemble pour recouvrer à frais communs les villes 583.

du Royaume de Cherebert, que Chilperic avoit envahies.

Sur le poinct que Childebert se preparoit pour attaquer Chilperic, l'Empereur Maurice, moyennant 50000. escus d'or comptant, l'obligea de porter ses armes en Italie contre les Lombards, qui tenoient la ville de Rome investie. Le jeune Prince âgé seulement de 14. ans y alla en personne. Leur Roy Autaris n'opposa point la force à la force, mais retirant ses troupes dans les places, laissa escouler le torrent; Et afin de le destourner pour tousjours, il sousmit son Royaume aux François, & se rendit leur tributaire.

Il est bon de sçavoir que l'an 584. les Lombards voyant que l'Empereur Maurice vouloit faire de grands efforts pour les exterminer d'Italie, jugerent meilleur pour leur conservation, de remettre leur Estat en Royauté ayant esleû Autaris fils de Clephus. Que neantmoins leur trente Ducs * garderent en propre & à titre hereditaire, les villes qu'ils tenoient: mais que pour cela ils demeurerent obligez envers luy à certains devoirs, particulierement de luy obeïr & de le suivre en guerre. C'est là peut-estre la vraye origine des Fiefs, que les curieux cherchent avec tant de soin. Au moins dit-on qu'ils ont esté establis par la Coustume des Lombards.

* Voy cy-dessus fol. 49.

584. Aprés plusieurs guerres, Chilperic pensant jouïr de quelque repos fut assassiné dans la cour de son Palais de Chelles en Brie. Ce qui arriva vers la fin de Septembre. Un soir à la brune, comme il descendoit de cheval, au retour de la chasse, estant peu accompagné, un meurtrier le frappa de deux coups de couteau, l'un sous l'aisselle & l'autre dans le ventre. Un Autheur attribuë ce malheureux coup à Brunehaud, mais les autres en accusent sa femme Fredegonde,

gonde, qui fut obligée, disent-ils, de le prevenir, parce qu'il avoit descouvert son adultére avec un Seigneur nommé Landry.

L'Histoire nous dépeint ce Roy orgueilleux, inhumain, malin, dissimulé, & grand fabricateur d'imposts: mais rusé, patient, magnifique, & instruit dans les belles lettres. On a trouvé de nos jours (c'estoit l'an 1643.) deux Tombeaux coste à coste l'un de l'autre, enfouis à l'entrée de l'Eglise de Sainct Germain des Prez; le nom de Chilperic, qui estoit escrit sur l'un des deux, a fait conjecturer que c'estoit le sien & celuy de sa femme. Quoy qu'il en soit, cét autre Tombeau dans la mesme Eglise, sur lequel on voit sa statuë, est un cenotaphe, qui a esté posé là de ces derniers Siécles.

De tant de fils qu'il avoit eus de divers lits, il n'en restoit qu'un, qui n'estoit âgé que de quatre mois, & n'avoit point encore de nom. Il le faisoit nourrir au Bourg de Vitry prés de Tournay, de peur qu'on ne le luy ostast par poison ou par malefices, comme il croyoit qu'on luy avoit osté les autres.

Il avoit aussi de Fredegonde une fille (elle s'appelloit Rigunte) qui estoit alors en chemin pour aller en Espagne trouver le Roy Ricarede fils aisné de Leuvigilde, à qui on l'avoit fiancée. Comme elle estoit à Toulouse la nouvelle vint de la mort de son pere; Didier Duc de ce païs-là, pilla tout son equipage, de sorte qu'elle ne passa pas plus outre, & revint auprés de sa mere; à qui elle donna bien de la peine, parce qu'elle luy ressembloit.

PAPES.

CLOTAIRE II.
ROY X.

encore PELAGE II. qui Siege 5. ans durant ce Regne. S. GREGOIRE I. dit le Grand, esleû en Sept. 590. S. 13. ans, 6. mois. SABINIEN en Sept. 604. S. 5. mois 19. jours. BONIFACE III. esleû en 606. S. 9. mois. BONIFACE IV. esleû en Sept. 607. S. 6. ans, 8. mois. DEUSDEDIT esleû en 614. S. 3. ans. BONIFACE V. esleû en 617. S. 9. ans. HONORE' I. esleû le 13. May 626. S. 12. ans, 5. mois; dont six ans durant ce Regne.



Tiré du Cabinet du Roy.

CLOTAIRE *aprés la mort d'un pere malheureux,*
Herita de son Sceptre, & non pas de ses vices,
Il fut juste, il fut bon, aimable & genereux,
Et des seules vertus fit toutes ses delices.

CLOTAIRE II.

ROY X.

oncle GONTRAN *en Bourgongne, & partie de Neustrie.*		
	cousins germains	
	CHILDEBERT *en Austrasie.*	CLOTAIRE II. *âgé de 4. à 5. mois, en Neustrie.*

LA conscience du crime & la crainte de Childebert, qui estoit pour lors à Meaux, espouvanterent si fort Fredegonde, que laissant une partie de son tresor à Chelles, elle se sauva à Paris, & se mit en asyle dans l'Eglise de Nostre-Dame, sous la protection de l'Evesque. 584.

Gontran ayant appris la mort de son frere, y vint aussi-tost en grande compagnie. Childebert son neveu s'estoit aussi avancé pour y entrer : mais voyant la place occupée, il se retira à Meaux, & luy envoya des Ambassadeurs demander part au Royaume de Paris, puis encore d'autres le prier qu'il luy livrast Fredegonde pour la punir du meurtre de son mary & de ses cousins Merovée & Clovis. Il respondit aux premiers que tout le Royaume de Paris luy appartenoit, parce que ses freres Sigebert & Chilperic en avoient perdu leur part en violant le traitté fait entre eux trois ; Et quant aux autres, il les remit à une assemblée d'Estats, qu'il devoit tenir dans certain jour.

Il demeura deux mois à Paris, pendant lesquels Fredegonde le sceut si bien amadoüer, qu'il la prit elle & son fils sous sa protection ; & ordonna aux Seigneurs du Royaume de Chilperic, d'aller à Vitry reconnoitre ce fils pour Roy, & de le nommer Clotaire ; neantmoins il s'appropria presque tout le Royaume de Paris, horsmis la ville qu'il luy laissa.

Il s'employa ensuite à rendre justice à tous ceux qui se plaignoient des diverses violences du deffunct Chilperic, & de tous les Grands de la Cour de ce Roy, qui estant injuste & ravisseur au dernier poinct, avoit permis toutes sortes de brigandages. Du reste se croyant le maistre de toute la France, pendant la minorité de ses neveux, il s'emparoit de leurs terres de Neustrie, comme il luy plaisoit : mais en Austrasie on ne reconnoissoit point son pouvoir.

La haine qu'on avoit pour Fredegonde ne se ralentissoit point ; elle n'osoit sortir de l'asyle de Nostre-Dame : c'est pourquoy il l'envoya au Vau de Rueil proche de Rouën. Estant là plus en seureté, elle recommença à jouër du poignard & du poison. On surprit diverses fois des assassins qu'elle envoyoit pour tuer le Roy Childebert & Brunehaud. Cette Reine en ayant descouvert un entre autres (c'estoit un Clerc) aprés l'avoir gesné de divers tourmens, le luy renvoya par mocquerie ; Et elle de honte & de rage, fit couper les pieds & les mains à ce malheureux.

Aprés deux ans de temps que ce Gondebaud revenu de Constantinople, s'estoit tenu clos & couvert
585. dans une Isle à l'emboucheure du Rhosne, Gontran-Boson, le Patrice Mummole, Didier Duc de Toulouse, Bladaste, qui avoit esté batu par les Gascons, & quelques autres factieux, ennemis jurez du Roy

Roy Gontran, l'avoient porté à prendre le titre de Roy, l'eslevant sur le Pavois à Brive la Gaillarde. Les Seigneurs de la Cour de Childebert, plusieurs Evesques de l'Aquitaine, Brunehaud mesme qui le desiroit pour mary, le favorisoient assez ouvertement, & tout le païs de delà la Garonne luy obeïssoit.

La chose touchoit particulierement le Roy Gontran, il craignoit que son neveu Childebert ne 585.
soustinst cette conspiration, qui alloit à le despouiller. Ce fut par ce motif qu'il le pria de le venir trouver, & qu'il confirma l'adoption qu'il en avoit faite, luy mettant sa javeline dans la main. En mesme temps il fit marcher une armée en Aquitaine sous la conduite de Leudegisile & du Patrice Egila. Gondebaud sçachant qu'elle approchoit se renferma avec de bonnes munitions dans la forte ville de Lyon de Cominges. Il y fut assiegé peu aprés; Le quinziesme jour du siege Mummole tousjours perfide, & les autres Seigneurs le livrerent aux assiegeans, pensant rachepter leur vie par la sienne. En effet il fut tué sur le champ, mais pour cela ils n'en eurent pas meilleur marché, on traitta de mesme Mummole & l'Evesque Sagittaire quand on en eut reçû les ordres du Roy. La ville fut saccagée & destruite, & a demeuré ensevelie sous ses ruines, jusqu'à ce que vers l'an 1005. son Evesque Saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebastit au mesme endroit: mais d'un bien moindre circuit qu'elle n'estoit.

Cette guerre achevée, Gontran vint à Paris pour 585.
tenir le petit Clotaire sur les Fonts: ce qui ne s'accomplit point encore pour cette fois, Fredegonde tenant cét enfant esloigné, & craignant qu'il ne le voulust voir que pour s'en saisir & pour le tondre, car il ne croyoit point qu'il fust fils de

de son frere; Tellement que pour le guerir de ce doute, elle luy envoya trois cens Notables, qui affirmerent par serment que ce petit Prince estoit legitime.

584. & 85. Le Prince Hermenigilde second fils du Roy Leuvigilde, avoit espousé Ingonde fille du Roy Sigebert. Cette jeune Princesse l'ayant converti à la religion Catholique, Goisuinte sa belle mere la traittoit outrageusement. Hermenigilde son mari avoit pris les armes contre le Roy Leuvigilde son pere, & s'estant ligué avec les Sueves & les Grecs avoit confié sa femme entre les mains de ces derniers. Or n'ayant pû resister à son Pere, il s'estoit rendu à sa misericorde, & le pere le tenoit enfermé dans une miserable prison. Les Grecs le voyant arresté retinrent aussi sa femme, & l'embarquerent pour la mener à Constantinople. Childebert son frere, afin d'obtenir sa deslivrance de l'Empereur, envoya une puissante armée faire la guerre aux Lombards: mais comme elle estoit composée moitié de François, moitié d'Allemands, la discorde d'entre ces deux Nations la fit rebrousser sur ses pas, sans avoir seulement vû l'ennemy.

585. Incontinent aprés, on sceut qu'Ingonde estoit morte en Afrique, & que Leuvigilde avoit fait estrangler son mary. Le Roy Gontran animé d'un juste ressentiment contre ces Barbares Arriens, entreprit de les chasser du Languedoc. Ses troupes du Royaume de Bourgongne assiegerent Nismes, & celles d'Aquitaine Carcassonne; mais il y avoit si peu d'ordre & tant de licence dans l'un & dans l'autre de ces corps, qu'ils n'y receurent que de la honte, & ne firent sentir la guerre qu'aux sujets de leur Roy, saccageant & tuant tous les pauvres païsans. Aussi à leur retour le plat-païs estant desolé

& les

& les ponts rompus, les uns perirent de faim, les autres en passant les rivieres, & plus de cinq mille par leurs propres armes, & dans des querelles que les bandes prenoient à toute heure les unes contre les autres.

Leuvigilde cassé de vieillesse, n'espargna ni prieres ni presens pour obtenir la paix de Gontran : mais ce Roy n'y voulut jamais entendre, il ne pouvoit oublier si-tost les mauvais traittements faits à sa niepce, & l'affront qu'il avoit reçû l'an passé de Recarede, qui avoit fait des ravages & pris quelques places dans la Provence. 586.

A quelque temps de-là Leuvigilde mourut : mais auparavant il renonça à l'Arrianisme, & son fils Recarede ou Richard professa la Religion Catholique, & la restablit parmy ses peuples. 587.

Avant sa mort il avoit pratiqué une intelligence avec Fredegonde, pour se desfaire de leurs ennemis communs : il entendoit Childebert & Gontran, qui pour lors estoient estroitement unis ; Car Gontran ayant derechef declaré Childebert son unique heritier, sans tenir compte de Clotaire, qu'il croyoit bastard ou supposé, Fredegonde les haïssoit mortellement tous deux, & cherchoit à les oster du monde. On surprit deux Clercs qu'elle avoit envoyez pour assassiner Childebert avec des couteaux empoisonnez, on les fit mourir dans les tourmens, leur ayant couppé le nez, les mains & les oreilles. 587.

On voyoit à toute heure sortir de pareilles trames de la fabrique de cette malheureuse femme. Pretextat avoit esté restabli en son Evesché de Rouën par le Roy Gontran : elle ne le pouvoit voir qu'avec rage ; si bien qu'un jour ayant eu quelques paroles avec luy (car elle étoit venuë du Vau de 586.

Ruëil

Ruëil à Rouën) elle attira un meſchant eſclave, qui le jour de Paſque le bleſſa à mort d'un coup de dague, comme il eſtoit à l'Autel dans ſon Egliſe Cathedrale. Le meurtrier (car elle fut obligée de le livrer au neveu de cét Eveſque pour en faire ce qu'il luy plairoit) avoüa qu'elle & Melantius avec l'Archidiacre de Rouën, l'avoient payé pour commettre ce parricide; Auſſi afin que perſonne n'en doutaſt, elle remit Melantius dans le Siege Epiſcopal.

Le Roy Gontran évita par bonheur trois ou quatre attentats qu'elle avoit formez ſur ſa perſonne; Et neantmoins ou par foibleſſe de cœur, ou parce que les Seigneurs Neuſtriens jaloux de leur autorité, ne luy euſſent pas ſouffert d'entreprendre ſur la mere de leur Roy, il ne fit point d'auſſi grands efforts qu'il devoit pour aſſurer ſa vie par le chaſtiment de cette Megere.

587. Lors que Childebert eut atteint l'âge de 15. ans, il commença à ſe faire redouter par quelques exemples de ſeverité, ayant fait tuer le Duc Magnoalde, qu'il avoit appellé dans ſon Palais à un ſpectacle de combat de beſtes, & arreſter Gontran-Boſon, pour le chaſtier ſelon le jugement que rendroit le Roy Gontran, qui connoiſſoit bien les trahiſons de cét homme, & en effet ne luy pardonna pas.

Des autres Grands d'Auſtraſie, particulierement Ranchin, Urſion, & Bertefroy, en prirent l'alarme: Fredegonde par ſes avis ſecrets augmenta leurs apprehenſions, de ſorte que de concert avec elle, ils conſpirerent de tuer leur Roy, & de faire regner ſes deux fils., dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en ayant eu avis par Gontran ſon oncle, manda Ranchin, & le fit aſſommer au ſortir de ſa chambre; Urſion & Bertefroy

qui

qui s'estoient sauvez dans une Eglise furent traittez de mesme.

L'Empereur Maurice sollicitoit depuis quelque temps le Roy Childebert, par des conditions fort avantageuses, de descendre en Italie pour en chasser les Lombards. Enfin Childebert pour s'acquiter de sa promesse & de l'argent qu'il avoit réceu, y alla avec une puissante armée. Autaris ayant reconnu que l'argent attiroit les François au lieu de les chasser, ne leur en offrit point, mais se resolut de vaincre ou de perir avec honneur. Le sort luy fut favorable dans une grande journée au passage des Alpes; Childebert y ayant esté bien battu se retira. 588.

Quelque priére que Recarede pust faire au Roy Gontran, il n'en pût obtenir la paix; Au contraire il s'opiniastra de luy continuer la guerre : mais il ne fit qu'augmenter sa honte & ses pertes. Le Duc Boson qu'il avoit envoyé en Septimanie, mesprisant les ennemis & ne songeant qu'à faire desbauche, se laissa attirer dans une embuscade où presque toute son armée fut desfaite par un tres-petit nombre de Visigoths. 589.

Le trouble d'entre les Religieuses de l'Abbaye de Saincte Croix de Poitiers, ne donna pas moins de peine à Gontran qu'une grande affaire. Il y avoit parmi elles deux Princesses, Crodielde fille du Roy Cherebert, & Basine fille du Roy Chilperic. Crodielde s'estant mis dans la teste la fantaisie de commander, accusa Lubovere son Abbesse de plusieurs desreglemens pour la faire destituer. Aprés cela elle sortit du Monastere avec 40. Religieuses de sa cabale, & alla porter ses plaintes au Roy Gontran : puis estant retournée à Poitiers, elle se saisit de l'Eglise de Sainct Hilaire, avec une bande de coupejarets ramassez, qui y commirent une infinité 589. & 90.

finité de violences & de ſcandales. Il falut que l'authorité Royale y employaſt la force pour punier ces canailles, & que l'on fiſt aſſembler des Eveſques à Poitiers pour juger de l'accuſation contre l'Abbeſſe. Elle fut declarée innocente, & Crodielde & Baſine excommuniées, ce qui fut encore confirmé par une autre aſſemblée d'Eveſques du Royaume de Gontran. Mais à la priere des Rois, le Concile de Mets leur donna l'abſolution. Baſine rentra dans le Monaſtere, Crodielde opiniaſtre dans ſa deſobeïſſance, eut la permiſſion de demeurer dans une terre que le Roy Childebert luy accorda.

590. Une ſeconde armée que Childebert envoya en Italie contre les Lombards, y perit preſque toute de faim & de maladie. Mais pourtant donna tant de frayeur au Roy Autaris, qu'il promit aux François, s'ils le laiſſoient en patience, de leur envoyer des preſens tous les ans.

590. Childebert deſcouvrit encore un aſſaſſin de ceux que Fredegonde avoit envoyez pour le tuer. Ce nouvel attentat luy donnant lieu de rechercher les vieilles conſpirations, on prit Sonnegiſile qui avoit eſté de celle de Ranchin. Celuy-là accuſa Gilles Eveſque de Rheims, & le Roy donna ordre de l'arreſter : mais ſur la plainte que faiſoient les Evêques, qu'on euſt ainſi traitté un Prelat ſans l'avoir oüi, il le relaſcha pour luy faire ſon procés par les formes. Pour cela il convoqua un Concile à Mets le 15. de Novembre ; Et là ce malheureux convaincu par teſmoins, & par ſon propre aveu, de crime de faux, de trahiſon, de leze-majeſté, & d'avoir eſté le boutefeu des guerres civiles, fut depoſé de ſon Eveſché & relegué à Strasbourg ; le Roy luy ayant donné la vie à la ſupplication des autres Eveſques.

Le

Le Comte Waroc & autres Princes Bretons, non- 590.
obstant la foy qu'ils avoient donnée par deux ou trois fois, ravageoient les Evefchez de Rennes & de Nantes, qui appartenoient au Roy Gontran; il voulut une bonne fois reprimer leur audace, & commanda à fes troupes du Royaume de Bourgongne de marcher de ce cofté-là. Elles avoient deux Chefs Ebracaire & Boubelene, qui ne purent compatir enfemble. Le premier fe fepara de fon compagnon avec la meilleure partie des troupes fur le poinct de l'occafion. Boubelene neantmoins fe deffendit vaillamment deux jours durant: mais le troifiefme il fut accablé, & perit avec prefque tous fes gens. Ebracaire eftant de retour à la Cour, fut defpouillé de tous fes biens par le Roy, qui les adjugea aux heritiers de Boubelene.

Le Roy Gontran chaffant un jour dans la Vofge, 590.
s'apperçût qu'on y avoit tué un Bufle; le Garde- ou 591.
chaffe en accufa un Chambellan de ce Prince: Et le Chambellan niant le fait, Gontran le contraignit de s'en juftifier par le combat en champ clos, comme c'eftoit la couftume en cas douteux. Son Champion & le Garde-chaffe s'entretuerent tous deux; Et luy, comme eftant convaincu par la mort de fon Champion, fut attaché à un poteau & lapidé.

Du mefme principe de legereté d'efprit, qui cau- 592.
foit ces violentes coleres dans Gontran, procedoient fon inconftance & fon apprehenfion, qui le tournoient tantoft d'un cofté, tantoft de l'autre. Il ne pouvoit pas ne point haïr mortellement Fredegonde, & neantmoins à fa priere il vint au Palais de Ruel, & tint le jeune Clotaire fon fils fur les fonts facrez de Bâtefme, dans l'Eglife de Saincte Geneviéve de Nanterre. Ce qui donna beaucoup d'ombrage & de fujet de plainte à Childebert fon autre neveu.

L'année

593. L'année ſuivante, ou, ſelon d'autres, la deuxieſme d'aprés, ce Prince eſtant à Châlons où il faiſoit ſa reſidence ordinaire, & y avoit fait baſtir l'Egliſe & l'Abbaye de Sainct Marcel, il tomba malade & mourut le 28. de Mars, eſtant dans la 31e ou 32e de ſon Regne, & au delà du 68e de ſon âge.

De pluſieurs enfans qu'il avoit eus de diverſes femmes, il luy ſurveſcut ſeulement une fille nommée Clotilde, qui s'eſtoit voilée. Il ſemble qu'il laiſſa toutes ſes terres à Childebert, & rien ou tres-peu de choſe à Clotaire, quoy qu'il euſt eſté ſon parrein.

Il fut ſans comparaiſon le meilleur des quatre freres, pieux, aumoſnier, amateur de la juſtice & du bien public, reſpectueux envers l'Egliſe & les Prelats, ayant un ſoin particulier de faire obſerver les Saints Canons: mais inconſtant, timide, ſoupçonneux, & facile à ſe laiſſer gagner aux flateries, & emporter à la colere, qui ne luy donnoit que trop ſouvent des ſujets de repentir.

CHILDEBERT &	CLOTAIRE
en Auſtraſie, Bourgongne, & partie de Neuſtrie.	*en Neuſtrie, à Paris.*

592, & 93. CHILDEBERT, vaillant, puiſſamment armé & enrichi de la ſucceſſion de Gontran, dont il alla auſſi-toſt prendre poſſeſſion, penſoit avoir bon marché de Clotaire, jeune enfant, & de ſa mere Fredegonde, qui eſtoit haïe de tous les François: mais cette femme habile & courageuſe, n'eſpargnant ni careſſes, ni argent, ni promeſſes, regagna les eſprits les plus alienez, & les attacha à ſon ſervice. Elle ſe monſtroit par tout, menoit ſon fils avec elle, & l'eſlevant quelquefois entre ſes bras le faiſoit voir aux troupes, & les animoit par la compaſſion de ſon innocence.

Ainſi

Ainsi avec leur fidele assistance, & avec la conduite de son Landry Maire du Palais, elle arresta les progrez de son ennemi, ayant surpris & desfait son armée par un stratageme, en un lieu de Soissonnois, qu'on nommoit Truec. Les Ducs Gondouaud & Wintrion la commandoient; Il y fut tué 3000. hommes de leur part; ce qui n'affermit pas peu la Royauté de Clotaire: mais n'empêcha pourtant pas que Childebert ne luy arrachast quelques villes aux extremitez de son Royaume. 593.

Les Varnes, Garnes ou Guerins, estoient un peuple de Germanie, dont la premiere habitation avoit esté au païs où est aujourd'huy le Duché de Meklebourg (il y a un Fleuve qu'on appelle encore Warne, qui passe à Rostok.) De là estant sortis avec les Anglois, les Saxons, & les Erules, ils s'estoient venus loger dans la Frise & dans la Batavie, au Nord des terres que les François tenoient delà le Rhin, & là ils avoient establi un petit Royaume: mais je croy qu'ils avoient esté subjuguez par Theodebert ou par Clotaire I. & sousmis au Royaume d'Austrasie. Or s'estant rebellez cette année 594. contre Childebert, ils furent entierement exterminez par le glaive ou par la captivité, de sorte que depuis on n'a plus ouï parler de leur nom. 594.

Vers le mois d'Octobre de l'an 595. Childebert & sa femme furent emportez de maladie bien prés l'un de l'autre. Peut-estre estoit-ce du poison, qui venoit ou de la boutique de Fredegonde qui estoit leur ennemie, ou de celle de Brunehaud, qui étant descheuë de l'autorité, parce que son fils étoit majeur, la vouloit recouvrer dans la minorité de ses enfans. Childebert mourut le 25ᵉ de son âge & le 20ᵉ de son Regne. Je sçay bien qu'il y a des Chronologistes qui luy donnent trois ans davantage, comme aussi 33. ans de Regne 595.

à Gontran, mais laissons-leur manier ces espines. Il avoit deux fils, Theodebert & Thierry, qui luy succederent; Theodebert eut l'Austrasie; Thierry la Bourgogne & le Royaume d'Orleans.

CLOTAIRE II. *en Neustrie, âgé de 8. ans, sous Fredegonde sa mere.*	Cousins	
		Freres
	THEODEBERT *Roy d'Austrasie, âgé de 9. à 10 ans.*	& THIERRY *Roy de Bourgogne, âgé de 8. à 9. ans.*
	Sous Brunehaud leur grand' mere.	

595. AINSI dans tous les Royaumes de la France, c'estoit des enfans qui avoient le titre de Roy, & qui pis est deux femmes exercées à toutes sortes de crimes, qui tenoient le gouvernement, Brunehaud regissoit ceux de ses deux petits fils par elle même, & par ses confidens; Elle demeuroit en Austrasie avec Theodebert, qui avoit son siege à Mets, comme Thierry avoit le sien à Châlons sur Saone.

595. Fredegonde plus heureuse & aussi plus agissante qu'elle, se mit aux champs pour reconquerir Paris & les villes de dessus la Seine que Childebert luy avoit enlevées. Les Austrasiens vinrent au devant; Et on vit lors trois petits Rois, dont le plus âgé n'avoit que huit ans, à la teste de leurs armées. La Victoire demeura à Clotaire avec les villes pour lesquelles il combattoit.

596. Peu aprés Fredegonde victorieuse & triomphante, mais plus illustre encore par ses crimes que par ses bons succez, mourut âgée de 50. à 55. ans, avec cét avantage qu'elle laissoit les affaires de son fils en estat de se deffendre d'elles-mesmes.

Cet-

Cette année ou la suivante, les Huns Avarois se desborderent sur la Turinge, passant par les païs des Behemains ou Boësmes (l'un des peuples Sclavons) qui estoient de leurs sujets: Brunehaud n'osa rien hazarder contre eux: mais les esloigna à force d'argent. 596.

Cette Princesse n'estoit pas moins cruelle & vindicative que Fredegonde: Et outre cela tres-avare, & qui faisant servir ses vengeances à remplir son avidité, ostoit la vie aux plus riches pour avoir leurs biens. Elle fit tuer entre autres le Duc Wintrion qui avoit de grands trésors. Il estoit pere de cette Glosine, qui, malgré luy, s'enferma dans un Monastere à Mets, où elle est encore venerée comme Saincte. 597.

La conduite de Brunehaud devint si insupportable aux Austrasiens, qu'ils la tirerent par force du Palais Royal, & la menerent jusques sur les frontieres du Royaume, où ils la laisserent toute seule vestuë seulement de haillons, auprés du chasteau d'Arcies sur la riviere d'Aube, qui divisoit les Royaumes de ses deux petits fils. Un pauvre homme l'ayant reconnuë la conduisit à Châlons sur Saone vers son fils Thierry, qui la receut avec joye & indignation tout ensemble. Son conducteur eût pour recompense l'Evesché d'Auxerre. 598.

Les deux jeunes freres ne pouvoient oublier la perte de Paris & autres villes de dessus la Seine, que Clotaire leur avoit ostées; leur grand-mere les incita d'en avoir raison & d'envahir son Royaume. Comme il sçeut leur dessein, il vint hardiment au devant d'eux, jusques prés des frontieres de Bourgongne. Les deux armées se choquerent sur les bords de la petite riviere d'Aroüane, qui coule entre celles d'Yonne & de Loing, & tombe dans le Loing proche de Moret. Clotaire perdit la bataille 599.

& prés de trente mille hommes, & se sauva de vitesse à Paris. Mais il n'y osa pas demeurer longtemps, car les Vainqueurs s'estant avancez jusqu'à Essonne, il se retira dans la forest d'Arelaune. Enfin il fut contraint pour ne pas tout perdre, de leur ceder la plus grande partie de son Royaume; à Thierry tout ce qui estoit entre la Loire & la Seine, jusqu'à la Mer; & à Theodebert la Duché de Dentelen qui estoit entre l'Oise & la Seine, ou peut-estre entre la Somme & l'Oise.

600. Durant les discordes d'entre les cousins, les Gascons prirent occasion de venir se planter dans
601. le païs d'Oleron, de Bearn & de Soule. Les deux freres Rois trouverent plus à propos, les ayant vaincus, de se les rendre tributaires, que de les en chasser; & leur donnerent un Duc pour les gouverner, il s'appelloit Genialis. Mais comme ils sont remuans, durant les guerres civiles des François, ils gagnerent toute la troisiesme Aquitaine, qui à cause d'eux s'appelle *Gascongne*.

601. Brunehaud avoit tout pouvoir dans la Cour du jeune Roy Thierry, luy ayant de bonne heure fait gouster les plaisirs des femmes, pour le détenir tousjours par les charmes de la volupté, & de peur qu'une espouse legitime, s'il en prenoit une, ne le portast à luy soustraire son authorité, en luy soustrayant l'affection de son petit fils. Cette année il eut un fils d'une de ses maistresses, que l'on nomma Sigébert.

EMPER. PHOCAS esleû par l'armée, tuë Maurice, en Nov. R. 18. ans.

Quoy que Brunehaud fust deux fois grand' mere, elle ne laissoit pas d'avoir de l'amour, & d'en donner aussi par le pouvoir qu'elle avoit de faire du
602. bien: mais elle en faisoit le plus souvent aux despens des plus riches, qu'elle despouilloit par ses ca-
603. lomnies & par des assassinats. L'année precedente elle avoit osté la vie à Egila Patrice de Bourgongne, pour s'enrichir de sa despouille. Elle

Elle aimoit entre autres un jeune Seigneur nommé Protade, de race Romaine, c'est à dire Gaulois; & l'avoit desja fait Duc des Transjurains: ce n'estoit pas assez, elle vouloit l'eslever à la charge de Maire du Palais: mais il faloit auparavant faire perir Bertoalde qui l'exerçoit. Pour cela elle l'envoya recueillir les imposts dans le païs de Neustrie, nouvellement conquis sur Clotaire & encore peu sousmis. Landry Maire du Palais luy donna aussitost la chasse, le poussa jusqu'à Orleans & l'y assiegea. Le Roy Thierry en estant averti monta à cheval, le combat se donna au passage de la riviere d'Estampes, la plus grande partie des troupes de Landry y fut taillée en pieces: mais Bertoalde s'y fit tuer comme Brunehaud le desiroit, & elle donna sa charge à son Protade.

Au mesme temps le Roy Theodebert s'estoit aussi mis en campagne pour courir sus à Clotaire: mais comme les deux Rois estoient en presence, Theodebert luy accorda la paix, desirant le conserver pour s'en servir au besoin contre son frere Thierry; lequel aussi, & peut-estre pour la mesme raison, s'accommoda peu aprés avec Clotaire. 603.

La vieille n'avoit pas oublié l'outrage qu'elle avoit receu de Theodebert ou plûtost des Seigneurs Austrasiens; Elle desiroit ardemment que Thierry se rendist maistre de ce Royaume-là, afin d'y exercer sa vengeance. Elle luy fit donc croire que Theodebert n'estoit pas son frere, mais qu'il estoit fils d'un Jardinier. C'est, qu'elle vouloit dire qu'il avoit esté supposé, ou que la Reine Faileube avoit commis adultere avec un homme de cette condition. Dans toutes les occasions, elle & son favory souffloient le mesme discours aux oreilles de Thierry, & recherchoient tous les sujets de pique pour irriter l'esprit de ce jeune Prince ambitieux & violent; Tant qu'enfin il prit les armes pour ravir le diadême 604.

& la vie à son frere. Un jour que les deux armées
605. estoient campées l'une prés de l'autre; les *Leudes* ou vassaux des Rois, detestant cette guerre impie, s'entremirent d'un accommodement; Protade y resistant, ceux de Thierry s'attrouperent, & nonobstant les deffenses & les prieres de ce Roy, allerent le tuer dans sa tente où il joüoit aux eschecs.

605. & 6. Avec le temps Brunehaud trouva les moyens de sacrifier aux manes de son ami tous ceux qui avoient procuré sa mort. Mais cependant au lieu d'un galant elle en choisit plusieurs & des mieux faits de sa Cour. Le scandale en fut si grand, que Sainct Didier Evesque de Lyon, fut obligé par son devoir de Pasteur, de luy en faire des remonstrances publiques. Elles n'eurent aucun effet sur une ame si plongée dans l'ordure: mais elles acquirent la Couronne du Martyre à ce Sainct Prelat; Cette seconde Jezabel l'ayant premierement fait dégrader & releguer par une assemblée * d'Evesques dévoüez à sa passion; puis deux ans aprés lapider par ses satellites.

* à Châlons.

Quelques remords de conscience ayant touché Thierry, il voulut prendre une femme legitime, & fit venir d'Espagne Hermenberge fille de Bertric Roy des Visigoths pour l'espouser: mais Brunehaud empescha par des malefices, comme on le disoit, qu'il ne consommast le mariage, & mesme l'obligea de la renvoyer & de retenir injustement tout ce qu'elle luy avoit apporté.

608. Les desbordemens de cette Cour en estoient à tel poinct, que c'estoit se perdre que de ne les pas approuver. Neantmoins le S. Abbé Colomban, qui ne craignoit que Dieu seul, ne feignit point de conjurer le Roy Thierry qu'il mist fin à ses desbauches par un legitime mariage, & refusa la benediction à ses bastards, l'assurant hardiment que Dieu

ne permettroit jamais que les enfans du peché regnassent. Cette liberté Chrestienne choquoit trop les interests & les plaisirs de Brunehaud ; elle ne cessa d'irriter son fils contre le Sainct, jusqu'à tant qu'il l'eust fait tirer avec violence de son Monastere, & mettre dehors de son Royaume.

Lors qu'elle fut chassée de la Cour d'Austrasie, elle y laissa une de ses servantes achetée à prix d'argent, elle se nommoit Bilechilde, fille fort sage & encore plus belle: Theodebert l'ayant espousée, les bonnes graces de ce Roy la mirent dans la haine de Brunehaud. Il arriva que cette année elle mourut de quelque mauvais breuvage. On ne sçait de quelle part il luy fut donné, ou de cette vieille jalouse, ou de son mary qui estoit las d'elle, & en vouloit prendre une autre ; Comme en effet il espousa Theodechilde qui estoit de mesme condition. 609.

Mais on imputa sa mort à Brunehaud, aussi bien que la guerre qui s'alluma entre les deux freres. Theodebert Prince stupide & plus feroce que vaillant, la commença à son grand malheur, ayant enlevé l'Alsace & les contrées de Suntgow & de Turgow à Thierry, disant pour pretexte qu'il les revendiquoit comme pieces du Royaume d'Austrasie. Elles en estoient en effet ; mais Childebert les en avoit destachées par son testament pour les joindre à celuy de Bourgogne.

Les Seigneurs des deux Royaumes porterent les deux freres à se trouver chacun avec dix mille hommes à un chasteau situé sur le Rhin entre Saverne & Strasbourg, pour se remettre de leurs differends aux François de l'un & de l'autre party. Thierry y vint de bonne foy avec le nombre convenu: mais Theodebert y amena une grande armée & enveloppa son frere ; de telle sorte qu'il fut contraint pour sortir de ce filet, de luy ceder les païs dont il estoit question. 610.

EMPP. HERACLIUS esleu par les troupes, fait mourir Phocas, R. 31. ans.

Au

610. Au sortir delà, Thierry bruslant du desir de vengeance, qui estoit encore plus allumé par Brunehaud, se persuada facilement qu'il n'estoit pas son frere, & jura de le poursuivre à mort. Dans ce dessein, afin de n'avoir pas Clotaire à dos, il s'accommoda avec luy, & luy promit de luy rendre la Duché de Dentelen, pourveu qu'il ne se meslast point de la querelle.

611. La fin de cette guerre detestable fut que Thierry ayant vaincu son frere en deux batailles, les plus sanglantes & les plus furieuses qu'on se puisse imaginer, la premiere prés de Toul, la seconde à Tolbiac: il l'extermina avec toute sa Race. Les uns disent que les Ribarols, comme il s'estoit sauvé à Cologne, luy couperent la teste, & la mirent au bout d'une pique pour obtenir meilleure composition du Vainqueur. Les autres, qu'il fut pris au delà du Rhin & mené à Brunehaud, qui l'ayant premierement fait tondre, le massacra quelques jours aprés aussi bien que ses deux fils Clovis & Merovée, dont elle escrasa le dernier contre une muraille. Il regna 16. ans, & en vescut 25.

CLOTAIRE II.	&	THIERRY
en une partie de Neustrie.		*en Austrasie, Bourgongne, & partie de Neustrie.*

CETTE guerre achevée, Clotaire suivant le traitté, se mit en possession du Duché de Dentelen : mais Thierry violent de son naturel,

612. & devenu plus insolent par la victoire, luy envoya dire qu'il retirast ses garnisons, autrement qu'il inonderoit tous ses païs de gens de guerre. Et de fait, Clotaire s'estant mocqué de ses menaces, il faisoit marcher toutes ses forces de ce costé-là, quand

quand une mort soudaine mit fin à tous ses desseins, & fit retirer ses milices dans leurs Provinces.

Son frere avoit laissé une fille nommée Bertoaire, qui avoit environ douze ans : il luy prit fantaisie de l'espouser. Brunehaud s'efforça de l'en détourner, luy remonstrant qu'il ne luy estoit pas loisible de se marier avec sa niepce. Sur cela il s'emporta furieusement jusqu'à luy reprocher qu'elle estoit donc une meschante & desnaturée femme, qui l'avoit porté à tuer son frere & ses neveux; Et si on ne l'eust retenu, il luy eust passé son espée au travers du corps. Mais elle dissimulant adroitement, prit son temps de luy donner du poison, qui luy causa une dysenterie, dont il mourut avec des douleurs fort violentes. On luy donne 17. ans de regno & 26. de vie. 612.

Il avoit six fils tous bastards, Sigebert, Childebert, Corbe, Merovée, & deux autres, dont on ignore le nom. Sigebert avoit onze ans, & Childebert dix. Il laissa l'Austrasie au premier, & la Bourgongne au second.

CLOTAIRE
en Neustrie.

SIGEBERT	CHILDEBERT
en Austrasie,	*en Bourgongne,*
âgé de 11 ans.	*âgé de 10 ans.*

IL sembloit bien à Brunehaud qu'elle regneroit encore sous le nom de ses arriere-fils; Et pour cela elle en vouloit establir un Roy d'Austrasie, & l'autre Roy de Bourgongne. Mais les Seigneurs Austrasiens, entre autres Arnulfe & Pepin, qui ne pouvoient plus souffrir cette abominable conduite, aimoient bien mieux se soûmettre à Clotaire; qui

fort dissemblable à sa meschante mere, avoit beaucoup des vertus d'un bon Prince. Ceux de Bourgongne furent aussi attirez dans la mesme conspiration par leur Maire Varnaquier. Clotaire asseuré de leurs suffrages, pousse avec ses troupes dans l'Austrasie jusqu'à Andernac, qui est entre Bonne & Coblents; Elle l'envoye sommer de sortir des terres de son petit fils; Et il fait response que la succession de Thierry luy appartient, à l'exclusion des bastards, & proteste de s'en rapporter au jugement des Seigneurs de ces Royaumes.

Mais comme elle aimoit mieux s'en remettre au sort des armes qu'à leur jugement, elle fit monter Sigebert à cheval, qui assembla les peuples d'au-delà du Rhin, de mesme que Varnaquier, qui ne s'estoit pas declaré, assembloit ceux de Bourgongne. Sigebert s'estoit avancé pour deffendre les frontieres de l'Austrasie, jusques dans la plaine de Châlons prés de la riviere d'Aisne. Là comme les armées estoient en contenance d'en venir aux mains, celle de Sigebert à un certain signal, au lieu de sonner la charge, sonne la retraitte. Clotaire la poursuit sans la presser: Et lors qu'elle est sur les bords de la Saone, elle luy livre Sigebert & ses freres Corbe & Merovée. Childebert se sauva à course de cheval; on ne sçait ce qu'il devint. Beau sujet pour les Genealogistes qui voudront obliger quelque Maison de cette illustre origine.

613. Quand Clotaire eut ces enfans, il s'alla camper à Rionne sur les rives de la Vigenne, qui se desgorge dans la Saone. Brunehaud s'estoit retirée avec Theudelaine sœur du Roy Thierry, dans le chasteau d'Urbe, au païs des Transjurains; Elle y fut prise aussi-tost & amenée à Clotaire. Dés l'heure mesme qu'il la tint en sa puissance, Sigebert & Corbe furent esgorgez; Merovée qui estoit son filleul eut la vie sauve;

sauve; mais il falut qu'il mourust au monde en prenant les ordres sacrez.

Cela fait, les François furent assemblez militairement pour juger la miserable Brunehaud. Clotaire luy-mesme se rendit son accusateur, & representa tous ses crimes, mesme beaucoup plus qu'elle n'en avoit commis: car il luy reprocha la mort de dix Rois, dont neantmoins luy-mesme en avoit tout à l'heure tué deux, & sa mere pour le moins quatre. Tous crierent hautement qu'elle meritoit la mort, & les plus rigoureux tourmens; Et ces voix du peuple François formerent son Arrest. 613. On la gesna trois jours durant, aprés on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queuë d'une cavalle indomptée, qui luy cassa la teste, & la traisnant sur les cailloux & dans les haliers, la deschira en pieces. D'autres disent qu'on la fit tirer à quatre chevaux. Les flammes consumerent le reste de son cadavre, & le vent se joüa de ses cendres. Terrible jugement que Dieu le Souverain des Rois, fit executer par les hommes.

CLOTAIRE II. dit LE GRAND, *demeure seul Roy, âgé de 32. à 33. ans.*

VOILA pour la seconde fois toutes les portions de la France remises dans une mesme 614. main: mais Clotaire ne gouverna luy-mesme que la Neustrie, car l'Austrasie & la Bourgongne voulurent conserver le titre de Royaume & leurs Officiers separez: Varnaquier fut Maire de Bourgongne, Radom d'Austrasie, & ils les regirent comme Vicerois.

Il avoit donné la charge de Patrice ou Gouverneur dans la Duché Transjuraine au Duc Herpin,

fort homme de bien, pour y restablir l'ordre & la justice. Les Grands du païs qui craignoient que la reforme ne vinst jusqu'à eux, le firent tuer par les habitans. Clotaire estant allé en Alsace tout exprés, punit ce crime, par la mort de plusieurs des coupables.

Le Patrice Aletée y avoit trempé avec le Comte Herpin & Lendemond Evesque de Sion: il fut avec cela si impudent que d'envoyer tenter la Reine par ce mauvais Evesque de se jetter entre ses bras avec les tresors du Roy; voulant luy faire croire que Clotaire infailliblement mourroit cette année, & que luy qui estoit du sang Royal des Bourguignons recouvreroit le Royaume de Bourgongne. La Reine triste & alarmée ayant rapporté cette fausse prophetie à son mary, l'Evesque se sauva au Monastere de Luxeu. Il eut assez de bonheur pour obtenir sa grace, par l'intercession de l'Abbé Eustaise: mais Aletée mandé en Cour pour rendre compte de ses actions ne se pût justifier, & paya de sa teste.

614. 15. & suivans. Clotaire n'ayant plus d'ennemis tourna tous ses soins à regler son Estat, & y remettre l'ordre & la justice. Il restablit dans leurs biens tous ceux qui en avoient esté injustement spoliez, il abolit tous les imposts qui avoient esté faits sans le consentement du peuple François, par Brunehaud & Thierry, revoqua tous leurs dons excessifs, & reprit tout ce qui avoit esté usurpé ou aliené de son domaine, grossissant la source de ses Finances en même temps qu'il deschargeoit ses peuples; car il avoit apris par le malheur de Brunehaud, que les sujets abandonnent facilement le Prince qui les opprime.

619. Afin mesme d'avoir la paix au dehors, il remit aux Lombards le tribut de 12000. escus d'or qu'ils luy devoient, moyennant trois années qu'ils luy en payerent comptant.

La

La Reine Beretrude tres-bonne & tres-aimable 620.
Princesse estant morte l'an 620. il espousa Sichilde ; de laquelle il devint si jaloux, qu'il fit tuer un Seigneur nommé Boson, qu'il s'imaginoit avoir trop d'intelligence avec elle. Son fils aisné, soit qu'il fust de Beretrude ou d'une autre, avoit pour lors quelque douze ans. Il le mit sous la conduite d'Arnulfe ou Arnoul Evesque de Mets, pour l'instruire aux bonnes lettres, & le former à la vertu.

Le Livre des gestes de Dagobert nous conte qu'un 622.
jour ce jeune Prince chassant un Cerf, & la beste ou 23.
s'estant lancée dans le lieu où estoient pour lors les Reliques de Sainct Denis & de ses compagnons, une vertu divine retint les chiens qu'ils ne purent jamais y entrer ; Que Dagobert à quelque temps delà ayant encouru l'indignation de son pere, parce qu'il avoit chastié les insolences que commettoit en son endroit Sadragesile Duc d'Aquitaine, qu'il luy avoit donné pour Intendant, se ressouvint bien à propos de ce miracle, & se sauva au mesme lieu ; Qu'il y esprouva le mesme secours contre les gens que son pere envoyoit pour le tirer de-là ; Et qu'en reconnoissance de cette protection miraculeuse, il leva les Saincts Corps de cette petite Chapelle, qui alors estoit mal ornée & fort negligée, & leur bastit une magnifique Eglise & une belle Abbaye. Cette narration, pour ne pas dire plus, est fort suspecte de faux.

L'Austrasie plus exposée aux Nations barbares 623.
que les autres parties de la France, avoit besoin d'un Roy sur les lieux, Clotaire donna ce Royaume à Dagobert sous la conduite de Pepin le Vieux, qui en estoit Maire du Palais, (les Modernes le nomment Pepin de Landen *,) & d'Arnoul Evesque de Mets : mais se retint toutes les Ardennes & la

* C'est un Bourg sur les confins du Brabant & du Hasbain.

la Vosge, avec les villes d'Aquitaine, que les Rois d'Austrasie avoient possedées.

CLOTAIRE II. *en Neustrie & Bourgongne.*	DAGOBERT son fils, *en partie d'Austrasie, âgé de 15. ans.*

DAGOBERT avoit 15. à 16. ans lors qu'il commença à regner. Tandis qu'il suivit les sages conseils de Pepin & d'Arnoul, puis de Cunibert Evêque de Cologne, sa vie fut un exemplaire de sagesse, de continence, & de justice.

624. *La Nation des Venedes & Sclavons, habitoit originairement la partie de la Sarmatie Européene, qu'on nomme aujourd'huy la Prusse; d'où avec le temps elle s'espandit depuis la Mer de Scythie jusques sur l'Elbe, & depuis l'Elbe jusqu'en Baviere & en Hongrie, même jusqu'en Grece, & occupa la Dalmatie & la Liburnie, qui de leur nom s'appellent encore aujourd'huy l'Esclavonie. Il y avoit plus de trente peuples Sclavons. Ceux qui avoient occupé la Carinthie, la Carniole, & les autres païs sur les bords du Danube, estoient sous la domination des Avarois, qui s'estoient logez dans les terres que les Lombards avoient delaissées quand ils passerent les Alpes. Les places proches d'Italie obeïssoient aux Lombards. Il y en avoit quelques uns de libres. Ceux qui estoient sous la sujetion des Avarois la trouvant dure & tyrannique, secouërent le joug, & choisirent pour leur Roy un Marchand François nommé Samon, natif de l'Evêché de Sens, qui trafiquoit en leur païs, & leur sembla homme de bonne teste. On croit qu'il demeuroit en Carinthie, & que delà il estendit son Royaume jusqu'à l'Elbe, & aux confins de la Turinge.*

626. Le quatriesme de son Regne, Dagobert est man-

dé par son Pere, qui le marie avec Gomatrude sœur de Sichilde sa femme. Les nopces s'en firent au Palais de Clichy, où la feste finit par une querelle entre le pere & le fils. Ce dernier vouloit avoir ce que son pere s'estoit retenu des appartenances des Rois d'Austrasie. L'affaire mise en compromis devant douze Seigneurs François, le fils emporta ce qu'il demandoit, horsmis les villes d'Aquitaine. Le 4. de Dagobert.

Sainct Arnoul quitte la Cour & son Evesché pour se retirer dans la Solitude, où il passa le reste de sa bienheureuse vie. Cunibert Evesque de Cologne Prelat de grand merite, prit sa place dans les conseils auprés de Dagobert, & dans l'amitié de Pepin.

Varnaquier estoit mort, & son fils Godin avoit esté tué par ordre du Roy, sur une accusation de crime de leze-Majesté faite par la femme de son pere qu'il avoit épousée; mais qu'il avoit esté contraint de delaisser, parce que ces incestes estoient punis de mort : Clotaire assembla les Estats de Bourgongne à Troyes, & leur demanda s'ils vouloient en eslire un autre : ils firent response qu'ils n'en desiroient point d'autre que luy; Et depuis ils furent quelque temps sans en avoir.

C'estoit un puissant peuple que celuy des Saxons, il en comprenoit plusieurs, diversement appellez, & avoit des Ducs dans chaque contrée. Ceux qui devoient tribut aux François, s'estoient ces années-cy revoltez contre eux. Dagobert leur faisant la guerre fut blessé d'un coup d'espée, qui luy emportoit partie de son armet, un peu de la peau de la teste & de ses cheveux. On dit que les ayant envoyez tout sanglans à son pere, qui estoit à la chasse prés des Ardennes, ce Roy esmeu par la nature amassa ce qu'il pût de troupes, & ayant passé le Rhin attaqua les Saxons campez sur l'autre bord du Veser, où 628.

il

il tua Bertould leur Duc de sa propre main ; Et aprés courant tout le païs, il n'en laissa pas un en vie qui excedast la longueur de son espée.

Dans les Estats de Neustrie & de Bourgongne, qui se tenoient à Clichy, il s'esmut une grande querelle. Eginaire Intendant du Palais d'Aribert, second fils de Clotaire, ayant esté tué par les gens d'Egina favori de ce Roy, le jeune Prince & son oncle Brunulfe voulurent venger sa mort : Egina se campa avec ses amis sur la coste de Montmercure ou Montmars, aujourd'huy Mont-martre. Mais le Roy ayant commandé aux Bourguignons de charger le premier des deux partis qui bransleroit, appaisa les plus eschauffez.

628. Aprés qu'Adaloald Roy des Lombards & fils du Roy Agilulfe, eut esté empoisonné par ses gens, Arioald fut eslevé dans le throsne par la consideration de sa femme Gundeberge sœur d'Adaloald ; Et neantmoins sur ce qu'elle avoit esté accusée de l'avoir voulu empoisonner pour espouser Tasin Duc de Toscane, il la tenoit prisonniere depuis trois ans. Le Roy Clotaire, dont elle estoit parente, en eut compassion, & chargea ses Ambassadeurs d'en faire quelques reproches à ce meschant mary. L'un d'entre eux ayant de son chef proposé au Roy Lombard qu'il seroit bon de rechercher le jugement de Dieu sur une affaire si importante, deux parens de Gundeberge fournirent un Champion, qui ayant vaincu Adalulfe (ainsi s'appelloit l'accusateur) restablit l'honneur & la liberté de cette Princesse.

On met en cette année la mort du fameux imposteur, & tres faux Prophete Mahomet, dont l'abominable Religion composée en partie du Judaïsme, en partie des resveries de divers heretiques qui s'étoient retirez en ces quartiers-là, & accommodée à la sensualité

ſualité de la nature corrompuë, fut embraſſée par des meſchans & des voleurs qui ne connoiſſoient ni Dieu ni Juſtice. La meilleure partie de noſtre Hemiſphere a ſubi la tyrannie de cette Loy; Et n'euſt eſté la valeur des François, ils ſe fuſſent ſouvent rendus maîtres de toute l'Europe.

*L'Ere ou façon de compter les temps de ceux de cette Secte, commence en l'année de l'*EGIRE *ou* RETRAITE *de Mahomet en la ville de Medine, qui arriva le 26ᵉ de Juillet de l'an 622. de* JESUS-CHRIST. *Mais il faut remarquer que les années en ſont Lunaires & ſeulement de 354. jours, là où celles des Chreſtiens ſont Solaires de 365. jours, ſans compter le Biſſexte.*

La mort du Roy Clotaire arriva l'an 628. dans quelqu'une de ſes maiſons prés de Paris. Il fut inhumé à Sainct Vincent, maintenant Sainct Germain des Prez. Le cours de ſon Regne en Neuſtrie, auſſi long que celuy de ſa vie à quatre mois prés, fût de quelque 45. ans: celuy de toute la France, aprés la mort de Thierry, fut de quatorze. 628.

Il fut Prince fort debonnaire, bien eſloigné de la cruelle & brutale ferocité de ſes Predeceſſeurs, juſte, pieux, inſtruit dans les bonnes lettres, & liberal, ſpecialement envers les Egliſes & ceux qui profeſſoient la vie Monaſtique.

On ſçait le nom de deux de ſes femmes; l'une s'appelloit Beretrude, l'autre Sichilde; Peut-eſtre qu'il en avoit encore eu d'autres avant celles-là. Il laiſſa deux fils, Dagobert & Aribert: on ne peut aſſurer de quelle mere, mais ſeulement qu'ils n'étoient pas d'un meſme lict.

MOEURS ET COUTUMES.

LES Rois se prenoient tousjours de la Race regnante: trois conditions estoient requises pour les faire, la naissance, (il n'importoit pas qu'elle fust legitime) la volonté du Pere, & le consentement des Grands; la derniere suivoit presque toûjours les deux autres. Aprés le Regne de Clovis (comme je croy) on ajousta à l'ancienne ceremonie de les eslever sur le Pavois, celle de les mettre sur le Throsne ou Siege Royal; qui n'avoit ni bras ni dossier, car il faut qu'un Roy s'appuye & se soustienne de luy-mesme. Les marques Royales estoient la chevelure longue & tressée, la mante & la tunique de pourpre, & le diadême ou bandeau enrichy de pierres precieuses.

Quand ils laissoient des enfans mineurs, s'ils n'avoient disposé de leur partage, la Reine mere & les Grands en ordonnoient comme ils le jugeoient à propos, & avoient l'administration des affaires, & l'education ou baillie des Rois mineurs. C'est pour cela que ces Seigneurs s'appelloient *Nourriciers*: mais il y en avoit un entre les autres qui portoit ce titre.

Quand un Roy entreprenoit quelque expedition, ils levoient la main pour marque de l'aide qu'ils luy promettoient. La paix se pouvoit faire sans eux, jamais la guerre. Dans les discordes civiles ils se rendoient les arbitres entre les Princes, & les obligeoient de s'accorder.

Le premier jour de Mars ils tenoient une assemblée en pleine campagne & sous des tentes, où souvent les Milices estoient mandées. A cause du jour de sa convocation, on l'appelloit *le champ de Mars*. Les Rois y presidoient & deliberoient avec *les Seigneurs*, des affaires de cette année-là pour la paix & pour la guerre. Ces assemblées leur deferoient le commandement des armées, qui n'estoit pas necessaire-

ſairement attaché à leur perſonne, au moins juſqu'à Clovis. Ils avoient touſjours auprés d'eux un certain nombre de Braves ou BARONS, qui les gardoient & s'expoſoient pour eux à toutes ſortes de perils.

Les plus eminentes charges du Royaume étoient le Prefet ou Maire du Palais, qui eſtoit eſlû par les Grands & confirmé par le Roy; Le grand Referendaire qui avoit le ſeau Royal, & ſous luy pluſieurs petits Referendaires, & auſſi quantité d'Expeditionaires, que l'on nommoit *Chanceliers*, parce qu'ils travailloient dans l'enclos des chanceaux; Le grand Apocriſiaire qui eſtoit le Chef des Preſtres & Clercs de la Cour, (Dans la ſeconde Race on le nomma Archichapelain:) Le Comte du Palais qui y rendoit la Juſtice, le Chambrier * qui donnoit les ordres dans la Chambre du Roy, le Comte d'Eſtable qui avoit ſoin des Eſcuries & peut-eſtre de l'équipage. Je ne ſçay s'il y avoit deſlors un Prevoſt de la table ou grand Seneſchal, comme il y en eut depuis ſous Pepin le Bref. Les enfans des Seigneurs eſtoient eſlevez dans la maiſon du Roy, ou des grands Officiers dans tous les nobles exercices, beaucoup plus honorablement que les Pages ne le ſont aujourd'huy.

* *Cubicularius.*

Le revenu des Rois conſiſtoit en terres ou Domaine, & en impoſts, qui ſe prenoient ſur les Gaulois ſeulement, car il eſtoit odieux d'en prendre ſur les François. On les levoit quelques-uns en argent, quelques autres en denrées. Quand on fit l'arpentage ou partage des terres, les Rois en eurent pour leur portion quantité des plus belles, ſpecialement aux environs des grandes villes. Ils faiſoient leur ſejour & avoient des Palais dans les plus agreables, principalement au bord des grandes

des forests; car ils aimoient la chasse, & en faisoient une generale tous les Automnes. Dans toutes ces terres qu'ils appelloient *Villæ Fiscales* *, ils avoient des Officiers ou serviteurs qui se nommoient *Fiscalins*, & celuy qui leur commandoit, *Domestique*. On y amassoit les provisions de bleds, de vins, de fourages, de chairs, specialement de venaison & de porc. Entre les Seigneurs ils en choisissoient quelques-uns pour manger à leur table; c'estoit un degré pour les plus grands emplois. Ils ne prenoient que la qualité d'*Illustre* *, qui leur estoit commune avec les Grands du Royaume. On leur donnoit celle de *Dominus*, qui estoit ordinaire à toutes les personnes considerables, celle de *tres glorieux*, de *tres pieux*, de *tres-clement*, de *precellentissime*. On traitoit les Reines de *tres-clemente*, de *tres-pieuse*. Les Rois mettoient leur nom aprés celuy de tous les Evesques quand ils leur escrivoient. Au contraire le Pape Gregoire I. & l'Empereur Maurice préposoient le leur à celuy des Rois: Gregoire II. n'en usa pas de mesme. Les Papes & les Conciles quelquefois les appelloient leurs fils, & quelquefois les fils de l'Eglise Catholique. Leurs enfans masles en leur bas âge estoient nommés * *Damoiseaux*, Et à leur naissance on donnoit la liberté à quelques Fiscalins dans toutes les terres ou chasteaux du Roy leur pere.

* *Regiæ.*

* *Vir inluster.*

* *Domicelli.*

Ils prenoient souvent des femmes de bas lieu & de condition servile, à qui ils ne donnoient le titre de *Reine* qu'aprés en avoir eu des enfans, encore n'estoit-ce pas toujours; Les filles de Roy le portoient dés l'heure mesme qu'ils les espousoient. Elles avoient leur doüaire en terres, des possessions en propre dont leurs parens heritoient, leur part aux meubles, & de grands Officiers tout de mesme que les Rois. Souvent les Fils de France

ayant

avant que regner s'appelloient Rois, & les filles Reines.

Il n'y avoit que deux conditions d'hommes, les libres ou ingenus, & les Serfs. Parmi les libres il y avoit des Nobles qui l'estoient par le sang, & par l'antiquité, non pas par les exemptions, & entre ces Nobles les Grands, *optimates*. Je croy que ceux qu'ils appelloient personnes majeures estoient les Nobles, & les mineures ceux qui ne l'estoient pas.

On ne sçavoit ce que c'estoit que gens de robbe, tous les François faisoient profession de porter les armes. La Justice se rendoit par des gens armez, leur hache & bouclier pendus à un poteau au milieu du MALLE. Dans la maison du Roy c'estoit le Comte du Palais qui l'administroit, quelquefois le Roy-mesme y tenoit le siege avec les Evesques & les Grands, & connoissoit des causes majeures, prononçant luy-mesme la Sentence. Dans les villages c'estoient les Centeniers, dans les citez les Comtes & les Ducs, qui jugeoient sans plaidoyers & sans écritures. On les appeloit d'un terme general *Juges* & *Senieurs*. Les Rois leur donnoient ces charges à temps, & souvent les continuoient pour de l'argent. Quelquefois ils accordoient au peuple le pouvoir de les eslire, & peut-estre que c'estoit son droit. Il n'y avoit point de degrez de Jurisdiction, tous jugeoient sans appel, parce qu'ils ne connoissoient que des choses proportionnées à leur degré. Il est vray que les parties avoient la voye de porter leurs plaintes au Roy, s'ils croyoient qu'ils n'eussent pas esté jugez selon la Loy : mais s'ils se plaignoient à tort, ils estoient condamnez, les personnes de qualité à des amendes pecuniaires, les autres * au foüet. Les Comtes & les Ducs avoient des *Viguiers* ou Lieutenans Generaux qui rendoient justice en leur absence, & plusieurs

* *Majores personæ, minores personæ.*

plusieurs petits Viguiers qui la rendoient à la campagne. Ils avoient des Assesseurs qu'on nommoit *Rachinbourgs*. Ils tenoient le siege toutes les huitaines ou toutes les quinzaines, selon la multitude des affaires. Mais les Ducs tenoient de grandes assises de temps en temps, où les Evesques de la Province estoient obligez de se trouver. Il y avoit aussi une espéce de Commissaires ou Envoyez, les uns Royaux, les autres des Ducs, qui faisoient la visite par les Provinces. Dans leurs procedures & actes publics, ils comptoient les termes par nuicts. Comme les Gaulois se gouvernoient selon le Droit Romain, il faloit qu'ils eussent des Juges qui l'entendissent; Et les François pouvoient le suivre au moins dans plusieurs de leurs Contracts, car la Loy Salique n'estoit pas assez estenduë pour regler toutes les affaires.

Les mesmes Comtes & Ducs qui jugeoient les François, les menoient à la guerre. Il n'y avoit point d'autres troupes que les Milices. On commandoit celles des plus prochaines Provinces, ou de telles autres que l'on vouloit. Ceux qui y manquoient estoient condamnez à l'amende. On donnoit des lettres de dispense de service à ceux que la vieillesse rendoit incapables de servir. Ils trouvoient dans les Provinces, & particulierement sur les frontieres, des magasins de vivres & de fourrages: mais comme je croy ils n'avoient point de solde que le butin, qui se rapportoit en commun, & se partageoit.

Ils mettoient en servitude ceux qu'ils avoient pris en guerre; comme aussi les ostages qu'on leur avoit donnez, si on leur manquoit de foy.

Les Grands, accusez de crime, estoient jugez militairement par leurs pareils, l'execution se faisoit à coups d'espée ou de hache d'armes, quelquefois

fois par des Ducs & des Comtes. Bien souvent les Rois n'attendoient point le jugement, leur colere ou l'avidité de la confiscation faisoit marcher la mort devant la Sentence. Pour les gens de moindre estoffe, on les estendoit par terre sur un pieu, & là on les faisoit estrangler, ou fustiger. En quelques lieux on les pendoit à une potence, ou on les branchoit à des arbres. Pour de moindres crimes on les condamnoit à tourner la meule, à bescher la vigne, à fouïr aux carrieres, quelquefois on les fletrissoit d'un fer chaud. Quand un homme estoit accusé de crime d'Estat, on le dépouilloit de sa ceinture militaire & de ses habits, & on le revestoit de haillons. Entre particuliers ils pouvoient poursuivre leurs reparations par les armes, & se faisoient justice eux-mesmes, d'où s'ensuivoit de grandes tueries, si le Roy n'y mettoit la main. Les meurtres se rachetoient pour de l'argent, & la punition des crimes, horsmis des crimes d'Estat, estoit pecuniaire & determinée par la Loy. Il faloit que toute la parenté la payast, si le coupable n'y suffisoit pas. Quand les parties manquoient de preuves pour un fait, ils en venoient au combat, ou par eux-mesmes ou par des Champions qu'ils presentoient en leur place; ils appelloient cela le jugement de Dieu. L'espreuve par le cuivre ou par le fer chaud, celle par l'eau bouillante ou froide, & celle encore de se presenter devant la Croix, estoit en usage, mesme de l'aveu des Evesques. Ceux qui avoient querelle se donnoient pour seureté & caution de leur parole, des sermens publics, qu'ils faisoient sur les Châsses ou sur les Tombeaux des Saincts. C'estoit aussi un moyen de se purger de quelque crime en justice; Et l'accusé en certains cas, comme d'adultere & autres, quand ils n'estoient pas bien prouvez, estoit reçû à faire jurer certain nom-

nombre de ses amis, hommes ou femmes, selon son sexe.

Pour les mariages ils se donnoient la liberté de repudier leurs femmes quand ils ne les pouvoient souffrir, les Rois en avoient quelquefois plusieurs en même temps, & les degrez de parenté ne les empeschoient point de satisfaire leurs desirs. Quand il leur plaisoit, les enfans de leurs Maistresses leur succedoient comme les legitimes.

Ils faisoient de la monnoye de l'or qu'ils trouvoient dans leur païs, & la battoient au fin & à bien plus haut titre que les Rois Visigoths, marque de l'excellence de leur Royauté pardessus les autres. Les payemens se faisoient autant en or & en argent non monnoyé que monnoyé. Mais ailleurs nous expliquerons plus amplement les mœurs & les coustumes de cette Nation, & tous les ordres qu'elle tenoit dans la justice, dans la guerre, & dans le gouvernement.

La langue naturelle des François estoit la Tudesque ou Germanique : les Austrasiens, au moins les plus proches du Rhin, la garderent tousjours, & l'ont encore, mais fort alterée. Les plus esloignez en deçà & les Neustriens la quitterent peu à peu pour prendre celle du peuple Gaulois, qui estoit la Romanique ou Romançiere, autrement appellée la Latine rustique, qui s'est engendrée de la rouille & de la corruption de la Langue Romaine ou Latine, torduë & contournée selon le genie de la Nation, & selon les idiomes des diverses Provinces, tant pour l'inflexion & pour la signification des mots, que pour l'air & pour la phrase.

NON-

NONOBSTANT la conversion de Clovis & tous les soins des Prelats, qui avec l'autorité des Rois faisoient abatre les Temples, il y avoit encore grand nombre de Payens, specialement des François & mesme des principaux. Et quant à ceux qui furent convertis, on eut bien de la peine à les guerir des anciennes superstitions : ils reveroient encore les lieux où les Gentils avoient adoré, & retenoient toûjours quelques restes des ceremonies, des Festes, des augures, & des sortileges du Paganisme, qu'ils mesloient dans les exercices de la Religion Chrestienne. EGLISE.

Depuis le Baptesme de Clovis, l'Eglise Gallicane non seulement joüit en toute liberté des biens que les Gaulois luy avoient donnez : mais encore en acquit de bien plus grands par la liberalité des François. Ses richesses excessives firent envie aux ambitieux & aux avares. Pour les posseder ils se mirent à briguer les Eveschez, qu'ils n'eussent pas desirez s'il n'y eust eu que du travail & de la peine. Les Grands de la Cour renonçoient aux plus nobles emplois pour une Mitre, où ils trouvoient l'honneur, l'autorité, les richesses, & l'asseurance contre les disgraces. Il ne fut plus besoin de deffendre qu'on esleust les Laïques malgré eux : mais qu'on ne les esleust pas quand ils briguoient de l'estre. On n'en eslisoit gueres que de Race Noble; Et les eslections se faisoient tousjours par la permission des Rois, jamais contre leur volonté. Souvent ils les forçoient par leurs ordres absolus, ou les prevenoient par des recommandations qui tenoient lieu de commandement. Les Evesques voyoient bien que c'estoit violer les Canons: mais la crainte d'attirer de plus grands desordres, l'interest, la complaisance leur fermoient la bouche. Le seul Leontius de Bourdeaux eut la hardiesse

d'assembler un Concile à Saintes pour destituer un Emerius jeune adolescent qui avoit esté nommé Evesque de cette ville-là par Clotaire I. mais le Roy Cherebert son fils reçût fort mal celuy qui avoit esté mis en sa place, & le fit traisner en exil dans un chariot plein d'espines.

Ces indignes choix, & ces intrusions produisirent une infinité de desordres, une simonie publique qui se respandit des chefs dans les membres, la non-residence des Evesques, leur attachement servile & perpetuel à la Cour, le desgoust des vertus Chrestiennes, & des fonctions de leur ministere; l'amour des vanitez & des choses du monde, qui les jettoit dans tous les divertissemens & dans les emplois des seculiers, comme les festins, les habits somptueux, la chasse & les armes. Ensuite vint le mespris des peuples pour ces faux Pasteurs qui estoient entrez par la fenestre, & puis dans les guerres civiles une licence effroyable d'envahir tous les biens d'Eglise, comme si on les eust pris sur des gens indignes, & pour corriger leurs excez en leur ostant le superflu.

On ne peut pas nier qu'il n'y en eust d'extremement dereglez comme Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qu'on doit plutost nommer des Bandis que des Evesques, Gilles de Rheims perfide & factieux boutefeu des guerres civiles, Saffarac Evesque de Paris, & Contumeliosus de Riez, tous deux, ce me semble, coupables d'impureté & déposez pour ce crime, & ce Cautin de Tours, dont Gregoire raconte d'horribles méchancetez.

Mais en recompense il y en eut un grand nombre, qui ayant edifié leur troupeau par une tres-religieuse conduite, ont laissé leur nom en veneration à tous les fideles.

Au

Au commencement de ce Siecle florissoient encore Remy de Rheims & Vaast d'Arras, que j'ay desja marquez dans l'autre, Gildard de Rouën, Aquilin d'Évreux, Contest de Bayeux, Melaine de Rennes, Avite de Vienne, Cesarius d'Arles, Venne * de Verdun. Un peu plus en deçà Ageric ou Agroy * de la mesme ville, Lubin de Chartres, Firmin d'Uzez, & Macute ou Malo premier Evesque de Quidalet. Cette ville ayant esté ruïnée l'Evesché a esté transferé dans une autre qui a esté bastie de ses ruïnes, & porte le nom de ce Sainct Prelat. Vers le milieu du mesme Siecle, estoient Nicetius de Treves, Paul de Leon en Bretagne, Felix de Nantes, Aubin d'Angers, Lauto ou Lo de Coûtances, Medard de Noyon, Saulge d'Alby, Germain de Paris. Ce dernier mourut l'an 579. & fut enterré en l'Eglise de Sainct Vincent, qu'on nommoit aussi Saincte Croix, & qui s'appelle aujourd'huy Sainct Germain des Prez. Et sur la fin vivoient Gregoire de Tours, qui nous a escrit l'Histoire des François, jusqu'à un an ou deux prés de sa mort : elle arriva, comme je croy, l'an 595. Sulpice de Bourges, qu'ils surnommerent le Severe, pour le distinguer du Debonnaire qui depuis tint le mesme Evesché, Sainct Gal de Clermont, Mileard ou Millard de Seés, * Arigle de Nevers, & Sanson de Dol.

* En Latin, *Videnus*.

* *Agricola*.

Entre les personnes les plus Sainctes dans la vie Monastique, on voit la Reine Radegonde, Institutrice du Monastere de Poitiers, & Glodesinde ou Glosine, qui le fut de celuy qui porte son nom à Mets, elle estoit fille du Duc Guintrion; Maur Disciple de Sainct Benoist vint demeurer en France vers l'an 540. & y apporta sa regle qui avec le tems s'y provigna si fort, qu'elle abolit, s'il faut ainsi dire, toutes les autres. Cloud ou Clodoald vivoit dans le Diocese de Paris, Leufroy en celuy d'Evreux,

* Carilefus. * Eparchius.

Calais * en celuy du Mans, Cibard * en Perigord, Leonard dans le Limosin, l'Hermite Victor au Diocese de Troyes, Celerin en celuy de Seés, & Senoc en Poitou.

L'Eglise de Rome avoit dans la Gaule, comme en plusieurs autres païs, un certain revenu en terres, qu'elle appelloit son patrimoine; & les Papes un Vicaire; qui ne manquoit pas de faire valoir leur puissance, pour faire valoir sa commission. C'estoit l'Evesque d'Arles, auquel ayant osté presque tous les droits & toute l'autorité qu'il pretendoit, tant par l'antiquité de son Eglise establie par Sainct Trophime Disciple des Apostres, que par la préeminence de sa ville, que l'Empereur Honorius avoit fait la capitale des sept Provinces : ils s'aviserent, de peur qu'il ne formast un grand siege, de luy donner leur Vicariat dans les Gaules; Et ainsi il tenoit d'eux à titre de Precaire, ce qu'il eust pû tenir de son chef, & cette superiorité que son Siege luy donnoit sur les sept Provinces, fut absorbée par celle qu'ils luy donnoient sur toutes les dix-sept.

D'ailleurs ils recevoient favorablement tous ceux qui appelloient à Rome. Leon X. restablit Chelidonius de Besançon, quoy que deposé par Hilaire d'Arles son Vicaire, & Agapet remit Contumeliosus que Jean II. son predecesseur avoit crû fort criminel.

Comme ils avoient droit de faire observer les Canons & les anciennes Coustumes, quand on desiroit quelque prerogative ou quelque licence, on s'addressoit à eux, si bien qu'on les accoustuma peu à peu à donner ces nouvelles graces, mesme dans des choses de neant, puis enfin à dispenser des Canons. Le Pape Sainct Gregoire I. entre autres, en donna à plusieurs Eglises; ce qui porta les au-

autres à luy en demander, & à supposer quelquefois que ses predecesseurs leur en avoient desja accordé de pareilles.

La question des Images faisoit du bruit en France dés le temps de ce Pape. Car il reprit Serein Evesque de Marseille, de les avoir brisées, & neantmoins loüa fort son zele d'avoir empesché le peuple de les adorer : parce qu'elles peuvent servir comme de livre & d'instruction aux simples, mais non pas estre l'objet d'un culte divin.

Nous remarquons en ce Siecle prés de 40. Conciles; je cotteray ceux dont nous avons les Canons ou les Actes. Le I. d'Orleans dont nous avons desja parlé, fut assemblé en 511. sous le Regne de Clovis; le II. en 533. pour abolir les restes de l'Idolâtrie; le III. à cinq ans de là; le IV. en 541. & le V. en 549. Ces quatre sous le Regne & de l'authorité de Childebert. Lequel en fit encore assembler un à Arles (c'est le V.) l'an 554. Il s'en tint deux sous le Regne de Sigismond Roy de Bourgongne, celuy d'Epaone l'an 517, & le I. de Lyon en la mesme année; Ce dernier au sujet d'Estienne son Intendant, qui avoit espousé Palladia sa cousine germaine, & estoit soustenu par ce Prince. Il en fut convoqué deux à Arles, sçavoir celuy qu'on nomme le IV. en l'an 524. du consentement de Theoderic Roy des Ostrogoths à qui la Provence obeïssoit alors, & le V. cy-dessus sous le Regne de Childebert. Il s'en assembla trois dans les terres d'Atalaric Roy d'Italie, celuy de Carpentras en 527. dont il ne reste qu'un Canon; le II. d'Orange deux ans aprés; & le II. de Vaison de la mesme année. Il y en eut deux en la ville d'Auvergne (c'est Clermont) le I. du consentement du Roy Theodebert en 535. & le II. de son fils Theodebalde en 549. Quatre à Paris,

sçavoir le II. l'an 555. le III. l'an 557. le IV. l'an 573. & le V. l'an 615. Le II. & le III. furent convoquez par l'ordre du Roy Childebert, & le premier de ces deux pour revoir le procés de l'Evesque Saffaracus, qui avoit esté condamné & deposé (la Sentence y fut confirmée); l'autre pour faire des Canons touchant la discipline. Le IV. se tint du consentement de Chilperic I. pour reprimer l'attentat de Gilles Metropolitain de Rheims, qui avoit ordonné un Promotus Evesque dans la ville de Chasteaudun, quoy qu'elle dependist de l'Evesché de Chartres, & qu'il n'y eust jamais eu de Siege Episcopal. Le V. fut convoqué par les ordres de Clotaire II. pour la reformation des abus. Je ne parle point de celuy de l'an 577. où Pretextat de Rouën fut condamné, s'estant par une credule & foible condescendance, laissé induire à confesser des crimes qu'il ne devoit pas avoir commis: Non plus que de celuy de Valence en l'an 584. qui confirma toutes les donations que le Roy Gontran, sa femme & ses filles avoient faites à l'Eglise. Il y en eut trois à Lyon, le I. sous Sigismond marqué cy-devant, le II. en 567. & le III. en 583. Deux à Mascon, le I. l'an 581. le II. quatre ans aprés, tous ces quatre par l'autorité du Roy Gontran. Un à Tours l'an 567. sous le Regne de Cherebert, lequel ordonna plusieurs choses, & confirma la Congregation Religieuse de filles instituée par Saincte Radegonde. Un à Auxerre l'an 578. où il n'assista que l'Evesque de la ville (il se nommoit Aunaquaire) avec ses Abbez & ses Prestres. Le Roy Recarede en fit convoquer un à Narbonne l'an 589. Clotaire II. un à Mets l'an 590. & un à Paris qui fut le V. l'an 615. comme nous avons dit. Dans celuy de Mets Gilles Evêque de Rheims fut condamné pour crime de leze-Majesté, deposé & relegué à Strasbourg.

De tous ces Conciles il n'y eut que celuy d'Orange qui parla de dogmes, ayant traitté à fond les questions de la grace, suivant les sentimens de Sainct Augustin, & ceux du Sainct Siége. Les autres travaillerent pour le jugement de quelques differends, ou pour la discipline, principalement touchant les choses que nous avons desja marquées. La loy de l'abregé ne permet que d'en cotter quelques articles des plus necessaires. Voy cy-dessus page 41.

On apprend par la lecture de ces Conciles, qu'il y avoit grande multitude de Lépreux & de Juifs en France; (peut-estre que les Juifs y avoient apporté & espandu la lépre) Que les Evesques prenoient soin de nourrir les premiers, & qu'ils deffendoient aux Chrestiens toute sorte de communication avec les autres.

L'Eglise avoit un soin particulier des pauvres, des veuves & des orfelins, les premiers estant comme de sa famille & les autres sous sa protection : de sorte qu'elle prenoit leur fait & cause devant les Juges, qui ne prononçoient point sur leurs affaires sans en donner avis à l'Evesque.

Dans ses jugemens elle suivoit l'ordre establi par la Loy Romaine ou Droit escrit. Les Canons touchant les degrez prohibez, estoient differents selon les divers païs. Du commencement dans quelques Eglises ils deffendoient à peine d'espouser les deux sœurs ou les deux freres; Mais le Concile d'Agde, le III. d'Orleans & autres suivans les estendirent à la niepce, à la tante, à la veuve du frere, & à celle de l'oncle, à la sœur de sa femme, aux cousins & cousines germaines.

Il y avoit des Asyles dans les plus celebres Eglises, dont les Evesques conservoient la seureté de tout leur pouvoir. Leur intercession obtenoit

souvent la grace des plus criminels; Et eux-mesmes dans quelques fautes qu'ils fussent tombez en estoient presque tousjours quittes pour la degradation & le bannissement, leurs Confreres impetrant des Rois qu'ils leur donnassent la vie.

Sainct Augustin avoit commencé de porter les fideles à donner la disme de leurs biens pour la nourriture des pauvres, se fondant sur ce principe, que les Chrestiens estoient obligez à une plus grande perfection que les Juifs, qui les avoient bien données aux Levites. Les Prelats du II. Concile de Tours exhorterent le peuple de les payer à Dieu, suivant l'exemple du Patriarche Abraham. Le II. de Mascon l'ordonna comme estant un droit establi dans l'ancien Testament, & qu'il assuroit avoir esté observé fort long-temps par les Chrestiens. Les Seigneurs temporels à qui elles appartenoient primitivement en donnerent beaucoup aux Monasteres, peu aux Evesques & aux Curez; ausquels neantmoins, en cas qu'elles fussent de droit divin, elles devroient appartenir.

Il y avoit peu de Festes qu'on chomast dans toutes les Eglises, horsmis Noël, Pasques, & la Pentecoste. Les plus Nobles du Diocese estoient obligez de venir les faire dans la cité Episcopale : les Curez de la campagne tout de mesme, comme aussi de se rendre au Synode qui se tenoit tous les ans à certain temps. Le Roy solemnisoit ces Festes en telle Cité qu'il luy plaisoit; Et les Evesques briguoient ambitieusement à qui auroit cét honneur pour son Eglise. Depuis, l'ordre estant renversé, & les charmes du monde estant plus forts pour attirer les Prelats à la Cour, que ne l'estoient les devoirs du Christianisme pour attirer la Cour à l'Eglise : les Rois passoient ces Festes dans leurs Palais, & les Evesques quittant

leur

leur troupeau s'y rendoient en plus grand nombre qu'on ne vouloit.

Il n'estoit point permis de faire de nouvelles Cellules ou Hermitages, ni de nouvelles Congregations de Moines sans le congé de l'Evesque. L'Abbé ne devoit point courir ni s'esloigner de son Monastere. Quand il tomboit en faute, l'Evesque le pouvoit destituer & luy donner un Successeur ; Et s'il estoit rebelle on ne l'admettoit point à la Communion. Ce n'estoit plus la seule honte qui retenoit dans les Monasteres les personnes qui s'y estoient voüées à Dieu, l'Eglise les forçoit d'y demeurer par toutes les sortes de peines qui estoient en son pouvoir.

Il ne se prenoit aucun tribut sur tout ce qui appartenoit à l'Eglise, ni sur les biens fonds, ni sur les denrées, ni sur les personnes; Et les Juges ni les Receveurs du Roy ne pouvoient exercer aucune fonction ni jurisdiction sur ses terres. Mais les Evesques & les Abbez qui vouloient s'acquerir la protection ou les bonnes graces du Roy & des Grands ayant commencé de leur donner des Eulôges ou presens, cette coustume se tourna en un droit necessaire, qu'on exigeoit d'eux, quand ils manquoient à le payer.

PAPES.

encore HONORÉ I. qui S. 9. ans & demy durant ce Regne.

DAGOBERT I.

ROY XI.



Tiré de l'Abbaye de S. Denis où il est enterré.

Ce modele parfait des plus parfaits Monarques,
Sera tousjours fameux à la Posterité,
Tant que dans S. Denis esclateront les marques
De son zele admirable, & de sa pieté.

DAGOBERT I.
ROY XI.

DAGOBERT I. *âgé de 26. ans, en Neustrie, Austrasie & Bourgongne.*	ARIBERT *âgé de 13 ou 14. ans, en une partie d'Aquitaine.*

LE Prince * Aribert estant auprés du Roy Clotaire quand il mourut, il sembloit qu'en l'absence de son frere Dagobert qui estoit en Austrasie, il pouvoit bien avec les tresors de son pere se faire des troupes & des amis, pour s'emparer du Royaume : mais comme il estoit jeune, & que peut-estre son pere ne luy avoit laissé aucune part dans le Royaume par son Testament, ce fut en vain que Brunulfe, frere de sa mere, essaya de remuer les Neustriens en sa faveur. Dagobert usa d'une telle diligence, qu'il s'assura du Royaume de Neustrie & de Bourgongne; en sorte qu'Aribert avec son oncle furent contraints d'aller au devant de luy & de se soûmettre. C'estoit le 7e an commençant de son Regne en Austrasie. 629.

* Aribert, Caribert, & Cherebert. *C'est le même nom.*

Neantmoins comme par pitié, & suivant le conseil des Seigneurs François, il luy donna la Saintonge, le Perigord, l'Agenois, le Toulouzain, & toute la troisiesme Aquitaine. Aribert establit son Siege Royal à Toulouze. 629.

Dés qu'il fut reconnu en Neustrie, il alla visiter la Bourgongne, qui depuis plusieurs années n'avoit point vû de Roy, mais estoit gouvernée par son Maire, & mesme n'en avoit eu depuis la mort de Varnaquier.

Estant à S. Jean de Laone, il escouta les plain-

tes de ses peuples, rendit justice à tous ses sujets, prit soin d'accommoder les differends: mais il semble que toutes ces belles apparences n'estoient que pour couvrir un vilain meurtre pour lequel il avoit peut-estre fait ce voyage. Car un matin entrant au bain, il commanda à trois Seigneurs de sa Cour de tuer Brunulfe qui l'avoit suivi, sans qu'il fust criminel d'autre chose, sinon qu'estant affectionné aux interests de son neveu Aribert, on pouvoit craindre qu'il ne remuast encore pour luy.

629. Il semble que les Seigneurs Neustriens & les Austrasiens avoient chacun leur brigue, à qui posséderoit le Roy. Les premiers l'emporterent sur les autres, en le prenant par son foible, & le flatant dans ses passions. La Reine Gomatrude estoit Austrasienne parente de Cunibert & de Pepin, qui avoient assisté à ses nopces, les Neustriens qui connoissoient l'inclination amoureuse du Prince, le porterent à la repudier sous pretexte de sterilité, pour espouser Nantilde l'une de ses suivantes.

Par ce moyen Ega Maire du Palais de Neustrie, tint la premiere place dans la faveur auprés du jeune Roy; qui congedia aussi-tost Cunibert, mais retint Pepin à sa Cour: non plus pour se servir de ses conseils, mais de peur qu'il ne fist revolter le Royaume d'Austrasie, où sa charge de Maire du Palais & sa vertu luy donnoient un trop grand pouvoir.

630. Nantilde fut bientost privée des bonnes graces de son espoux par une autre femme. Comme il estoit allé en Austrasie, & qu'il se plaisoit à se faire voir par les Provinces en ses habits Royaux, avec une grande pompe & une superbe Cour, il mit en sa place une fort belle fille nommée Ragnetrude. Quelque temps aprés il espousa encore deux femmes, Wlfegunde & Bertechilde, (car les Rois croyoient

croyoient avoir ce privilege d'en avoir plusieurs) & prit tout autant de Maistresses qu'en peut desirer le goust du changement qui est infini.

Depuis qu'il s'estoit desfait de ses deux sages Gouverneurs qui le tenoient en bride, il se laissoit emporter à la fougue de sa jeunesse & à la violence de l'autorité souveraine. La premiere le jettoit dans tous les plaisirs. La seconde luy faisoit amonceler de l'argent & porter la main ravissante sur les biens de ses sujets, comme si tout eust esté à luy. Il estoit naturel de voir un Prince de 26. ans amoureux: mais c'estoit un prodige contre nature, qu'à cét âge-là il eust une avarice que rien ne pouvoit rassasier. Toutefois comme il avoit le fond de l'ame fort bon, les remonstrances de Sainct Amand Evesque de Tongres, ralentirent un peu l'ardeur de ses convoitises; Il reprit Nantilde sa premiere femme, & vescut avec elle le reste de ses jours. 630.

Cependant il eut un fils de Ragnetrude la mesme année qu'il l'avoit espousée. Il envoya prier son frere Aribert de le vouloir tenir sur les fonts. Tous deux se rendirent à Orleans pour cette ceremonie, & l'enfant fut baptizé par l'Evesque Sainct Amand, & nommé Sigebert. 631

Aribert ne fut pas si-tost de retour à Toulouze qu'il mourut; Et son fils Chilperic qui estoit encore au berceau, ne luy survescut que peu de jours. On soupçonna que Dagobert eust contribué à la mort de cét innocent, pour se resaisir de l'Aquitaine comme il fit aussi-tost. 631.

DAGOBERT I. *seul Roy.*

IL est certain que ce Roy avoit une singuliere devotion pour Sainct Denis & ses compagnons Martyrs, & qu'il bastit une Eglise à son honneur, qu'il accompagna d'une riche Abbaye. Mais le sujet que nous en avons marqué cy-dessus, passe chez les Critiques pour une fable; Je ne sçay si c'est une verité qu'il despouilla plusieurs autres Eglises de leurs plus precieux ornemens pour enrichir celle-là.

631. Il arriva cette année que des Marchands François qui trafiquoient chez les Sclavons furent volez: le Roy Samon ayant refusé de reparer ce tort, Dagobert en voulut avoir raison par les armes. Le Roy des Lombards & le Duc des Allemands, dont le premier estoit allié, & l'autre sujet de la France, les attaquerent conjointement d'un costé, tandis que les François Austrasiens les attaquoient de l'autre.

Les premiers eurent avantage & en tuerent grande multitude: mais les Austrasiens qui estoient malcontents de Dagobert, parce qu'il avoit preferé le sejour de la Neustrie à celuy de l'Austrasie, s'y comporterent fort laschement. Car ayant assiegé le chasteau de Vagastbourg où les plus braves des ennemis s'estoient jettez, ils en décamperent dés le troisiesme jour, & se retirerent fort en desordre.

Depuis cela les Sclavons s'enhardirent à faire des courses sur la Turinge, & autres terres appartenantes aux François. Et mesme Dervan Duc des Sorabes (c'estoit un peuple Sclavon qui habitoit la Misnie) se destacha de l'obeïssance des François pour se mettre sous celle de Samon.

Il

Il s'estoit venu loger depuis long-temps une peuplade de Bulgares dans la Pannonie, là où ils estoient alliez ou tributaires des Avarois, qui occupoient la plus grande partie de cette Province avec la Dace. On dispute si l'ancienne Bulgarie estoit dans la Sarmatie Asiatique, le long du Fleuve Volga autrement appellé le Rha, ou bien dans l'Européenne sur les bords du Pont Euxin. Or les Bulgares estant entrez en guerre avec les Avarois furent vaincus & tellement atterrez, qu'il n'en resta que neuf mille, 631. qui furent contraints de sortir du païs avec leurs femmes & leurs enfans. Ces malheureux ayant supplié Dagobert de leur donner place dans quelque coin de ses terres, il envoya ordre aux Bavarois de les recevoir & de les loger separément dans leurs villes & bourgs, en attendant que les Estats du Royaume eussent ordonné ce qu'il en faloit faire. Les Estats trouverent à propos de les esgorger tous en une nuict, & cela ne fut que trop ponctuellement executé. Un de leurs Chefs en ayant eu le vent, se sauva avec 700. hommes & leurs familles dans le païs des Sclavons Venedes, on nomme encore ce païs la Marche de Venden, entre les rivieres de Save & de Drave.

Les Visigoths en Espagne faisoient & défaisoient leurs Rois comme il leur plaisoit. Cette année 631. 631. le Gouvernement de Suintila qui regnoit depuis dix ans, leur estant insupportable, ils jetterent les yeux sur Sisenand, qui implora le secours de Dagobert, luy promettant en recompense le grand vase d'or pesant 500. livres & enrichy de pierreries, qu'Aëtius avoit donné à Torismond pour l'avoir assisté contre Attila. Sisenand ayant esté installé dans le Throsne par l'aide des François, ne pût pas refuser ce vase à leurs Ambassadeurs: mais les

Vi-

Visigoths les guetterent par les chemins & le leur osterent par force. Dagobert s'en offensa & menaça ; l'affaire fut mise en negociation, & à la fin il se contenta de deux cens mille pieces d'argent.

632. Comme il levoit de grandes forces pour reprimer les incursions que le Roy Samon & ses Sclavons faisoient sur la Turinge, les Saxons vinrent offrir de les repousser à leurs risques & despens, si on leur remettoit le tribut de cinq cens bœufs qu'ils devoient à la France. On s'en fia à leurs promesses : mais ils ne furent pas assez forts, ou peut-estre pas assez fideles pour mettre la Turinge à couvert..

Ainsi elle demeuroit tousjours exposée aux insultes de ces Barbares. Les Neustriens en estoient trop esloignez pour la deffendre, c'estoit aux Austrasiens de le faire ; Et ils n'estoient que trop forts pour cela : mais estant mal affectionnez ils ne s'en mettoient guere en peine. Il falut donc pour leur redonner du cœur & de l'affection leur donner un Roy qui residast parmy eux.

DAGOBERT *en Neustrie & Bourgongne.*	SIGEBERT son fils, *en Austrasie.*

633. VOILA pourquoy Dagobert ayant assemblé les Prelats & les Seigneurs de ce Royaume à Mets, il establit de leur avis & de leur consentement son fils Sigebert Roy d'Austrasie, luy donna un tresor Royal, c'est à dire de riches ameublemens, des vases precieux, & de l'argent monnoyé, & confia la conduite de son education, de son Palais & de son Estat à Cunibert Evesque de Cologne, & au Duc Adalgise. Alors les Austrasiens se croyant remis

remis en liberté, parce qu'ils avoient un Roy, se piquerent d'honneur & repousserent vaillamment les Sclavons.

L'année suivante il luy nasquit un fils de la Reine Nantilde qui fut nommé Clovis. Nantilde considerant que si son mary venoit à mourir sans avoir disposé de sa succession, ce fils n'y auroit aucune part, le sollicita si fortement, qu'il manda les Seigneurs d'Austrasie, & leur fit sçavoir qu'il entendoit que la Neustrie & la Bourgongne fussent à l'enfant qui venoit de naistre: mais que toutes les villes d'Aquitaine, de Provence & de Neustrie, qui avoient esté jointes au Royaume d'Austrasie y demeurassent attachées, horsmis le Duché de Dentelen, que Theodebert le jeune avoit osté au Roy Clotaire. 634.

Les Gascons qui avoient occupé une partie de la Novem-populane ou troisiesme Aquitaine, avoient recommencé leurs brigandages aprés la mort de Caribert. On envoya douze Ducs avec les milices de Bourgongne, & plusieurs Comtes sans Ducs pour les ranger au devoir. Ils saillirent de leurs rochers & de leurs destroits, & donnerent sur les François avec une merveilleuse allegresse: mais aprés tout ils trouverent qu'il valoit mieux se servir de leur agilité pour se sauver que pour se battre; On les poursuivit sans relasche, on porta le fer & le feu jusques dans leurs plus fortes retraites; tant que n'y ayant plus de seureté pour eux que la misericorde du Prince, ils promirent de se rendre à ses pieds & de subir tous ses commandemens. 635.

Je ne sçay où quelques Autheurs ont pris que la seconde Aquitaine se mesla dans leur revolte, & que Dagobert y ayant esté en personne rasa la ville de Poitiers & y sema du sel en signe de desolation. Si cela est vray, ce fut à cause de la trop grande

grande charge des imposts, que les Poitevins se rebellerent.

635. L'appetit du butin avoit aussi incité les Bretons à courir sur les terres des François. Eloy, qui depuis fut Evesque de Noyon, en alla demander la reparation à leur Roy Judicael ou Giquel, fils & successeur de Juhel. Il n'eut pas de peine à persuader à ce Prince, qu'il valoit mieux venir trouver le Roy que de faire ravager ses terres par les troupes qui revenoient victorieuses de Gascongne; il l'amena au Palais de Clichy où il demanda humblement pardon à Dagobert, luy promit d'empescher à l'avenir de semblables desordres, & se soûmit luy & son Royaume à sa disposition.

636. Les Seigneurs Gascons avec leur Duc Aighina vindrent au mesme endroit comme ils l'avoient promis l'an precedent, se rendre à la mercy de Dagobert; Et parce qu'ils craignoient son courroux, ils eurent recours à l'intercession de Sainct Denis, & se mirent en asyle dans son Eglise. Le Roy en l'honneur de ce Sainct, leur donna la vie & leur grace, & eux en reconnoissance mettant les mains sur son Autel, jurerent une eternelle fidelité à luy, à ses fils, & à tous ses successeurs Rois de France.

Tout le Royaume estant paisible au dehors & au dedans, Dagobert ne joüit pas longtemps de ce repos: car la seconde année il fut atteint d'une dysenterie à Espinay, qui estoit une de ses maisons Royales sur la Seine, un peu au dessous de Sainct Denis. La maladie le pressant, il se fit porter en cette Abbaye où il mourut le 17. de Janvier de l'an 638. estant à peu prés âgé de 38. ans. Il ne regna en tout que 16. ans, ce me semble, sçavoir six du vivant de son pere, & dix depuis sa mort. En mourant il recommanda instamment sa femme

Nan-

Nantilde & son fils Clovis à Ega Mairé du Palais de Neustrie, & aux Grands qui se trouverent presens.

Les grandes donations qu'il fit aux plus celebres Eglises de France luy ont merité des eloges nompareils des Ecclesiastiques, qui luy donnent toutes les qualitez du plus vertueux Prince, du plus vaillant, du plus sage, & du plus accompli dans la paix & dans la guerre, qui eust regné sur les François.

La Chronologie commence à estre fort confuse sous son Regne. Car les uns le font mourir l'an 639. les autres l'an 643. Quelques-uns comptent les seize années de son Regne depuis la mort de son pere, les autres depuis l'année qu'il le fit Roy d'Austrasie. Je me range à l'avis de ces derniers.

L'or & l'argent avoient esté fort rares en France sous le Regne de Clovis & de ses enfans: mais depuis les expeditions qu'ils firent en Italie, les pensions qu'ils tirerent des Empereurs d'Orient, & comme il est croyable, le commerce qu'ils establirent avec les Nations du Levant, firent venir de ces païs-là grande abondance de ces precieux metaux, comme aussi de pierreries, de soyes, & de riches vases & ornemens; de sorte que le luxe n'estoit pas moindre dans la Cour de ces Rois que dans celle des Empereurs.

CLO-

CLOVIS II.

ROY XII.

PEPIN, puis GRIMOALD Maire.	SIGEBERT, *en Austrasie, âgé de 8. à 9. ans.*	CLOVIS II. *en Neustrie, âgé de quatre à cinq ans.*	EGA, puis ERCHINOALD Maire.

638. NOUS allons voir desormais la puissance Royale entre les mains des Maires du Palais, & toutes les affaires de l'Estat se gouverneront selon leur caprice & selon leurs interests. Pepin delivré par la mort de Dagobert qu'il avoit tousjours retenu auprés de luy sous des pretextes honorables, se remit dans les fonctions de sa charge de Maire d'Austrasie. Dagobert avoit commis le Gouvernement de ce Royaume au Duc Adalgise; ce Seigneur le luy ceda de gré ou de force, & il en fit part à l'Evesque Cunibert son ancien ami, qui estoit le gouverneur de Sigebert. Ce fut peut-estre pour l'amour de luy qu'il transfera la Cour & le Siege Royal d'Austrasie, de la ville de Mets en celle de Cologne.

638. A l'instance des Gouverneurs de l'Austrasie, qui demandoient que les tresors du pere fussent divisez entre les deux jeunes Rois, les Grands de l'un & de l'autre Royaume s'assemblerent à Compiegne pour en faire l'estimation & le partage.

639. Un an aprés que Pepin fut retourné en Austrasie il tomba malade & mourut, ayant tenu la charge de Maire 17. ans, aussi grand homme de bien que

CLOVIS II.
ROY XII.

638.

PAPES.

SEVERIAN esleû en 639. S. quelques mois.
JEAN IV. esleû en Dec. 639. S. 1. an, 9. mois.
THEODORE esleû en Nov. 641. S. 7. ans & demy.
MARTIN I. esleû en Juillet 649. S. 6. ans, 3. mois.
EUGENE I. esleû en Aoust 654. S. 1. an.

Tiré de l'Abbaye de St. Denis où il est enterré.

Je n'avois pas quitté la robe de l'enfance,
Que la France me vit sur le Throsne monté :
Aussi connoistrez-vous que ma Minorité,
Des Maires du Palais commença la puissance.

que grand homme d'Estat, qui estoit selon le cœur de Dieu & des hommes. Il avoit de sa femme Itta, que quelques-uns nomment Juberge, trois enfans, un fils nommé Grimoald & deux filles, Begghe & Gertrude. La premiere espousa Ansegise * fils de Saint Arnoul, & pere de Pepin le jeune; & estant veuve se consacra à Dieu dans le Monastere de Nivelle avec sa mere qui l'avoit basti, & sa sœur Gertrude.

* Ansegisile, Ansgise, Anchise.

Grimoald avec l'aide de Cunibert se mit en possession de la Mairie du Palais: mais Othon qui étoit Bail ou nourricier du jeune Prince, & par ce moyen fort puissant dans la maison du Roy; la luy disputa trois ans durant; Enfin Grimoald pour en jouir paisiblement, le fit tuer par Leutaire Duc des Allemands. Voilà la premiere fois que cette charge passa de pere en fils; desormais elle sera hereditaire.

640. Durant cette discorde & pendant la minorité de Sigebert, Radulfe ou Raoul Duc de Turinge, se mit à trancher du Souverain, s'estant allié avec les Sclavons, & ayant fait ligue avec Fare, qui vouloit venger la mort de Chrodoald son pere, que le Roy Dagobert avoit fait tuer pour ses crimes. Les Seigneurs Austrasiens y menerent les forces du Royaume & le Roy-mesme, pour chastier leur Rebellion. D'abord Fare ayant osé leur venir à la rencontre, fut desconfit & demeura sur la place avec la meilleure partie de ses gens. Mais la suite ne respondit pas au commencement. Radulfe s'étant retiré avec ses troupes determinées à toute extremité, dans un chasteau de bois qu'il avoit basti & garny de toutes sortes de provisions, sur une montagne proche la riviere d'Onestrud, & Sigebert l'ayant assiegé: la discorde se mit parmy ses Chefs, les uns vouloient donner l'assaut tout à l'heure,

l'heure, les autres estoient d'avis de laisser reposer les troupes. Les premiers s'opiniastrerent dans leur resolution & monterent à l'assaut, les autres prevoyant ce qui en arriveroit, trouverent bon de demeurer dans leur camp & de se tenir autour de la personne du Roy. Radulfe sortit au devant de ceux qui montoient pour l'attaquer, les poussa & les culbuta le long de la montagne avec un furieux carnage; Le jeune Roy qui estoit à cheval ne pouvoit faire autre chose que pleurer ses gens qu'on esgorgeoit à sa veuë. Ceux qui estoient à l'entour de sa personne en furent si espouvantés, qu'ils envoyerent demander permission à Radulfe de se retirer, & la receurent comme une grace singuliere.

Ega Maire de Neustrie, estant mort cette année d'une fiévre au Palais de Clichy, Erchinoald, qui estoit parent du Roy Dagobert, du costé de sa mere, & qui avoit toutes les vertus qu'on pouvoit desirer pour cette grande charge, fut substitué en sa place. 641. EMPP. CONSTANTIN fils d'Heraclius, R. 4. mois puis HERACLEON fils de sa marastre. R. 6. mois.

C'estoit aux Seigneurs du Royaume à eslire le Maire, & au Roy ou à son tuteur de le confirmer. Depuis la mort de Varnaquier qui avoit cessé de vivre l'an 607. il n'y en avoit point eu en Bourgogne. La Reine Nantilde ayant tenu une assemblée des Principaux à Orleans, qui estoit devenu la capitale de ce Royaume-là, leur recommanda Flaochat son proche parent, qui fut eslû en cette charge. 642.

Cette bonne Reine acheva de vivre peu aprés, ayant gouverné en Neustrie quatre ans & demy sans aucun trouble.

Dés son vivant il y avoit jalousie des Gouverneurs d'Austrasie contre ceux de Neustrie & de Bourgongne, parce que ceux-là eussent bien 643.

voulu

EMPP. CONSTANS fils de Const. R. 26. ans. voulu joindre ces deux Royaumes au leur, & mettre toute la France ſous l'Empire de Sigebert, comme elle l'avoit eſté ſous celuy de Clotaire: Erchinoald & Flaochat connoiſſant leur deſſein, ſe joignirent plus eſtroitement enſemble, & ſe promirent ſecours mutuel.

642. Flaochat ſe ſervit de cette union pour perdre Villebald ou Guillebaud, Duc des Transjurains, ſon ennemi. Ils s'eſtoient reconciliez enſemble & s'étoient donnez la foy ſur pluſieurs Tombeaux & Reliques de divers Saincts: neantmoins Flaochat ne laiſſa pas, ayant fait venir Guillebaud à une aſſemblée des Grands qui ſe tenoit à Autun, de l'attaquer dans ſon logement. Guillebaud ſe deffendit fort vaillamment: enfin il fut forcé & tué avec grand nombre de ſes amis, & ſon équipage pillé par les gens d'Erchinoald. Mais le meurtrier, comme par punition divine, fut ſaiſi d'une fiévre chaude, en deſcendant ſur la Saone, dont il mourut.

644. & ſuivans. *Les Sarraſins, peuple Arabe, qui avoient eſté connus dés le temps de Pompée le Grand, & qui depuis avoient ſervi les Romains dans leurs armées, s'eſtoient retirez en leurs païs, & avoient fait ſouvent des incurſions ſur les terres de l'Empire. Comme ils eſtoient adonnez à voler, & qu'ils n'avoient aucune Loy ni Religion, ils s'accommoderent aiſément à celle de Mahomet, qui la plantoit avec les armes.*

Cét impoſteur ne veſcut que dix ans depuis qu'il ſe fut déclaré Legiſlateur, & ne fit pas de grands progrez, n'ayant que de petites bandes de ſoldats, plûtoſt comme un Capitaine de Voleurs, que comme un Prince. Mais en tres-peu de temps ſes Succeſſeurs s'aggrandirent prodigieuſement. Abubecre le premier aprés luy entama la Syrie l'an 635. ſon Succeſſeur Omar prit Damas avec toute cette belle Province l'an 636. & dans peu d'années enſuite la Phœnicie, la Paleſtine, l'Egypte, la Perſe meſ-

mesme, dont le dernier Roy fut Isdigerde, infectant tous ces païs de la superstition de Mahomet. Leurs Souverains Commandans estoient Chefs de la Religion, aussi bien que de l'Estat; aussi les nommoient-ils Califes; mot Arabe qui signifie Lieutenans, c'est à dire de Dieu, qu'ils pretendoient representer au temporel & au spirituel.

Une grande famine qui affligeoit la Neustrie, obligea Clovis de prendre les lames d'argent, dont le Tabernacle ou Chapelle, qu'on mettoit sur la Châsse de Sainct Denis, estoit couvert, pour acheter dequoy nourrir les pauvres; Action juste & pieuse, pour laquelle neanmoins les Moines disent que Dieu le punit rigoureusement, luy ayant affoibli & stupefié l'esprit. Il est vray qu'il eut le cerveau foible, & que tous ses descendans se sentirent de ce défaut: mais il n'avoit alors que 13. ans ou 14. tout au plus. 654.

L'indigence des Autheurs pour ces temps-là, est si grande, & le style de ce peu qui nous en reste, si confus, qu'on n'en peut presque rien dire de certain, ni pour les actions, ni seulement pour les temps. Quelques Chronologistes placent en l'année 650. le premier jour de Fevrier la mort de Sigebert Roy d'Austrasie, qui ne passa guere l'âge de 21. ans. Son humeur benigne, sa devotion, & douze ou treize Abbayes qu'il bastit dans son Royaume, luy ont acquis place au nombre des Saincts. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Sainct Martin, qu'il avoit bastie au Faux-bourg de Mets, d'où il fut transferé à Nancy, quand les François la desmolirent pour soustenir le siege contre l'Empereur Charles V. l'an 1552. 650.

Il n'avoit qu'un fils nommé Dagobert, âgé tout au plus de deux ans; Grimoald son Maire du Palais publia qu'avant qu'il eust eu cét enfant, il

avoit adopté le sien nommé Childebert. Il n'est pas croyable qu'il eust desesperé d'en avoir à l'âge de 19. ans, si ce n'est qu'il eust fait vœu de continence, & qu'aprés il s'en fust desdit. Mais peut-estre que Grimoald le publia ainsi, pour avoir un titre d'usurper le Royaume, comme il fit, quand il crût avoir disposé les choses pour l'entreprendre.

CLOVIS II. *en Neustrie, & Bourgogne.* | DAGOBERT petit enfant *en Austrasie.*

651. CEPENDANT Dagobert fils de Sigebert porta le nom de Roy un an & demy ou deux ans, pendant lesquels je ne trouve rien de memorable.

653. Vers l'an 653. Grimoald s'imaginant, comme il est croyable, avoir bien pris toutes ses mesures, le fit tondre par Didon Evesque de Poitiers, & le relegua en Irlande par des gens qui sans doute avoient grand soin de le tenir caché, & le nourrissoient dans quelque Monastere fort escarté. On fut long-temps sans en entendre parler, la Reine Imnechilde sa mere se refugia vers le Roy Clovis, auprés duquel, comme ensuite auprés de Childeric II. son fils, elle eut beaucoup de pouvoir.

Cela fait, Grimoald establit hardiment son fils sur le thrône. Il y a quelque preuve qu'il fit des actes de Royauté. Mais cét attentat fit perdre aux Austrasiens toute la veneration qu'ils avoient eu pour la memoire de Pepin, & leur donna tant d'horreur pour leur Maire & pour son fils, que les ayant attrapez dans des embusches qu'ils leur tendirent, ils menerent Grimoald à Paris vers le Roy Clovis, qui le fit executer à mort, ou selon d'autres, le confina en une prison perpetuelle; tant y a qu'il

qu'il n'en fut plus parlé. On ne dit point ce qui arriva à son fils, ni si les Austrasiens esleurent un autre Maire. Peut-estre qu'Erchinoald exerçoit cette charge dans tous les trois Royaumes : car depuis la mort de Flaocat, les Bourguignons n'en avoient point créé. 652.

CLOVIS II. *seul.*

DANS ces minoritez, n'y ayant point d'autorité assez puissante pour contenir les Grands, ils entreprenoient audacieusement tout ce qui leur plaisoit, & vuidant le plus souvent leurs querelles par voye de fait & par armes, ils mettoient tout le Royaume en combustion. 653. & suivans.

Les Autheurs de ce temps-là accusent Clovis de s'estre abandonné aux desbauches de la bouche & des femmes, & font un grand bruit de ce qu'il détacha un bras du corps de Sainct Denis, pour le mettre dans son Oratoire. Ils disent qu'il tomba aussi-tost en démence, comme s'il eust esté frappé du Ciel, & attribuent à cét attentat, qui tout au plus ne fut qu'une pieté indiscrete, tous les maux qui affligerent la France durant ses successeurs. 655.

La mesme année, ce Roy âgé seulement de 21. à 22. ans: mais ayant le cerveau ébranlé par de frequentes convulsions, seiche sur pied, & meurt au printemps de son âge. Il ne regna pas dix-sept années, si l'on laisse à Dagobert celle dans laquelle il mourut toute entiere, comme ont accoustumé de faire les Autheurs de ce temps-là : mais si on compte, dés le jour qu'il luy succeda, il entra dans la dix-huitiesme. Il fut enterré à Sainct Denis.

Son Maire Erchinoald avoit au nombre de ses Domestiques une jeune fille Angloise nommée Batilde *, de rare beauté, mais qu'il avoit achetée d'en-

* vulgairement, Baudour.

tre les mains des Pirates, qui l'avoient enlevée avec d'autres captifs, car on en amenoit alors de grandes bandes de ces quartiers-là : Il la donna pour espouse à ce jeune Prince, vers l'an 548. ou 49. & de son Esclave fit la femme de son Roy. On disoit qu'elle estoit du sang des Princes Saxons qui regnoient en Angleterre.

vers l'an 548.

De cette Batilde Clovis eut trois fils, Clotaire, Childeric, & Thierry : Clotaire fut salüé Roy de Neustrie & de Bourgogne, sous la conduite de la Reine sa mere, & d'Erchinoald ; & Childeric fait Roy d'Austrasie, où il fut conduit & mis luy & son Royaume sous le gouvernement d'Wlfoad Maire de ce Royaume-là. Thierry n'eut aucun partage, peut-estre parce qu'il estoit encore au berceau.

655.

CLOTAIRE III.

ROY XIII.

	CLOTAIRE III. *Roy en Neustrie & en Bourgogne, âgé tout au plus de 5. ans.*	CHILDERIC *Roy d'Austrasie, âgé de 3. ou 4 ans.*
EBROIN Maire.		

655. LE gouvernement du Maire Erchinoald finit par sa mort, qui arriva peu de mois aprés celle de Clovis II. ou comme disent d'autres, peu de temps auparavant. Quelques-uns avec assez de probabilité, le font tige de la Maison d'Alsace ; d'où est issuë celle de Lorraine d'aujourd'huy, qui ne cede en Noblesse à aucune de la Chrestienté, sinon à celle de France.

Les

CLOTAIRE III.
Roy XIII.

655.

PAPES.

VITALIEN esleû en Aoust 655. S. 13. ans, 5. mois.



Tiré du Cabinet du Roy.

Pendant une Regence aussi douce qu'illustre,
Je fus par une Mere aux Vertus bien instruit:
Et la France estoit prés d'en recueillir le fruit,
Quand la mort me ravit au quatriesme Lustre.

Les François defererent cette charge à Ebroin homme actif, vaillant, & qui estant conjoint d'amitié avec les plus saincts hommes de ce temps-là, & Fondateur de quelques Eglises, estoit tenu pour homme de bien ; Et il vescut en cette reputation plusieurs années.

655. & suivans. La Reine Batilde gouvernoit avec autant de bonté, de prudence & de justice, qu'eust pû faire un sage Roy. Aussi dix ans durant on ne vit aucun trouble dans les Estats de son fils. Avant elle, les Gaulois, aussi bien ceux qui estoient au berceau comme les peres, payoient un gros tribut par teste, ce qui en retenoit plusieurs de se marier, ou les obligeoit d'exposer leurs enfans : la bonne Reine les en deschargea, & fit deffenses aux Juifs, qui achetoient ces innocens pour les vendre aux païs estrangers, de plus exercer un trafic si inhumain. Elle en racheta mesme plusieurs de ceux que ces Infideles ou que les brigands avoient vendus : mais elle les exhortoit d'entrer dans des Monasteres, qu'elle avoit grande passion de peupler.

656. 57. &c. Elle eut un soin tres-particulier de tout ce qui concernoit l'Eglise. Depuis quelque temps le Prince prenoit de l'argent pour conferer les benefices ; Et les Evesques revendoient en detail ce qu'ils avoient acheté en gros ; Elle deffendit ce sacrilege trafic. D'ailleurs elle enrichit divers Monasteres de possessions & d'ornemens precieux, leur obtint des Immunitez, & des Exemptions de tributs, bastit deux celebres Monasteres, l'un de filles à Chelles, l'autre d'hommes à Corbie sur la Somme, & apella quantité de saincts personnages à la Cour : mais à dire vray, elle y donna trop d'accés aux Evesques, pour le bien de l'Eglise, & pour sa reputation propre.

664. ou 65. Entre les autres il y en avoit deux en grand credit,

credit, Leger qu'elle avoit fait Evesque d'Autun, & Sigebrand, on ne sçait pas de quel Siege. Ce dernier extremément orgueilleux des faveurs de la Reine, qui donnoient de mauvais soupçons à ses envieux, offensa si fort les Grands, qu'ils le firent mourir sans aucune forme de procés. Aprés cét attentat; soit qu'ils craignissent le ressentiment de cette Princesse, ou qu'ils l'eussent scandalisée tout exprés, pour la rendre incapable de gouverner, ils la prierent si fortement de se retirer, qu'elle fut obligée d'y condescendre. Ceux-mesmes qu'elle avoit le plus comblez de bienfaits estoient de la partie; Quelques-uns des Grands de la Cour la conduisirent dans son Monastere de Chelles, où de Reine elle devint simple Religieuse, & fut bien plus illustre dans son humilité, qu'elle ne l'avoit esté dans sa grandeur. Elle vescut jusqu'à l'an 686. 665.

Il est à croire que le Maire Ebroin avoit ourdi & suivans. toute cette trame pour demeurer seul Maistre du Gouvernement: car lors qu'il n'eut plus de bride, son orgueil, son avarice, sa cruauté & sa perfidie commencerent à regner à masque levé. Il ravissoit les biens, il ostoit les charges, il chassoit les Grands qui estoient à la Cour, & deffendoit aux autres d'y venir sans permission. Il haïssoit sur tous Leger Evesque d'Autun, parce qu'il estoit creature de la Reine Batilde, & plus capable qu'aucun, de luy tenir teste, & de rallier tous les autres contre luy.

Le Roy Clotaire ayant esté quelque trois ans, entre les mains de ce meschant Ministre, mourut le 14e de son Regne l'an 668. Il n'avoit point d'enfans, mais il estoit capable d'en avoir, estant âgé de 17. à 18. ans. Les uns disent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à Sainct Denis. 668.

668.

CHILDERIC II.
ROY XIV.

PAPES.

encore VITALIEN quelques mois ſous ce Regne. ADEODAT eſlû en Avril 669. S. 7. ans, 2. mois & demy, dont plus de 4. ans ſous ce Regne.



D'un Seigneur mal traitté le furieux courage,
S'en vengea ſur mon fils, ſur ma femme & ſur moy:
Que mon exemple apprenne à ne point faire outrage,
Et qu'aux plus violens il donne de l'effroy.

CHILDERIC II.
ROY XIV.

EBROIN	THIERRY	& CHILDERIC	WLFOAD
Maire.	*Roy de Neustrie & Bourgogne, âgé de 16. à 17. ans.*	*encore d'Austrasie, âgé de 18. ans.*	Maire.

APRES des déportemens si insupportables, Ebroin ne devoit pas esperer que les Grands de Neustrie & de Bourgogne, quelque Roy qu'ils pussent eslire, luy confirmassent la Mairie; C'est pourquoy de son chef & sans attendre leur Assemblée & leur consentement, qui estoit necessaire en pareil cas, il prit Thierry & l'esleva sur le Siege Royal, selon la coustume, afin que ce jeune Prince n'en eust obligation qu'à luy seul. EMPP. CONSTANTIN POGONAT ou le BARBU, fils de Constans, R. 17. ans.

Cét attentat leur donna tout ensemble de la crainte & de l'indignation. La crainte eust prevalu & les eust contenus, s'il leur eust au moins voulu permettre de venir saluer le nouveau Roy & de faire leur Cour : mais comme il leur eust envoyé des deffenses de sortir de leurs maisons, l'indignation l'emporta : ils se communiquerent leurs mescontentemens, l'Evesque d'Autun les ameuta, & ils dépescherent vers Childeric, pour luy deferer le Royaume de Neustrie. 668. 669.

Childeric y vient fort accompagné; Ebroin est delaissé de tout le monde, & n'a pour refuge que la corne d'un Autel. Les François touchez d'une imprudente misericorde, se contentent de le raser & de le confiner au Monastere de Luxeu, 669.

Luxeu, pour y faire penitence. Son Roy Thierry est aussi tondu & envoyé au Monastere de Sainct Denis, non pour le faire Moine, mais pour le garder. Il avoit regné prés d'un an en Neustrie.

CHILDERIC *seul.* WLFOAD Maire.

670. POUR la cinquiesme fois toute la Monarchie Françoise fut reünie sous un seul Roy. Wlfoad estoit Maire d'Austrasie; Et Leger, s'il n'en portoit pas le titre, en faisoit au moins les fonctions dans la Neustrie & dans la Bourgogne.

670. On avoit fort alteré les Loix, que les meilleurs Rois & les plus sages Magistrats avoient faites pour rendre la justice: les gens de bien souhaitoient qu'on les restablist; on leur accorda leur demande, & il fut ordonné entre autres choses, que les Juges, Comtes & Ducs, garderoient les anciennes Coûtumes du païs, &, Que ces emplois ne seroient point perpetuels, de peur qu'ils ne devinssent Tyranniques.

671. Mais les meschans s'estant rendus maistres de l'esprit du jeune Roy, & le plongeant dans les débauches du vin & des femmes, le porterent bientost à ébrescher ces Ordonnances, & à faire beaucoup de choses injustes, ou à l'insceu, ou contre l'avis de Leger. Les ennemis de ce Prélat luy imputant toutes ces fautes, il fut obligé pour s'en justifier, de luy parler un peu librement, jusqu'à le menacer de la colere de Dieu.

671. Le jeune Prince du commencement fut touché de ses remonstrances, ou feignit de l'estre: mais lors qu'il se fut confirmé dans le vice, il conçût une furieuse haine contre luy; & les courtisans qui avoient paru les meilleurs amis de Leger durant sa grande faveur, furent ceux qui jetterent le plus d'huile sur le feu.

Chil-

Childeric estoit allé celebrer la Feste de Pasques à Autun, où un certain Hector, Patrice de Marseille, s'étoit rendu quelques jours auparavant, pour prier Leger de l'assister de sa recommandation auprés de luy : ils persuaderent au Roy, que ces deux Seigneurs ne s'estoient assemblez que pour conspirer contre luy : tellement que la veille de Pasques estant troublé des fumées de la colere & du vin, il entra dans le Baptistere pour les tuer. Le Sainct Prelat & Hector voyant sa furie essayerent la nuict suivante de l'éviter par la fuite : mais on courut aprés. Hector fut tué par les chemins & l'Evesque ramené au Roy, qui à grand peine luy donna la vie, & le confina à Luxeu. Il trouva là Ebroin, qui se reconcilia avec luy ; Le loup & la brebis vivant ensemble sous un mesme toict, par la crainte d'une plus terrible puissance ; & pource que là ils n'avoient rien à démesler.

En ces années-là Flavius Vamba estoit Roy des Visigoths. Trois Seigneurs de Septimanie, sçavoir un Comte, un Evesque, & un Abbé, s'estant revoltez contre luy, il y envoya le Duc Paul avec une armée pour les chastier. Mais ce General devenant infidele à son Prince, se joignit à eux & se servit de leur rebellion & de l'aide des Gascons & des François, pour se faire eslire & proclamer Roy dans Narbonne. Son ambition eut une honteuse fin : Vamba ayant repris toutes les villes dont il s'estoit saisi, l'assiegea dans les Arenes de Nismes ; Et le malheureux se rendit à la mercy de son Roy, qui l'emmena en triomphe par les villes d'Espagne & luy fit crever les yeux. Mais au reste il n'osa rompre avec la France : au contraire il chargea de presens tous les François qu'il avoit pris avec le Rebelle. 672.

Les excez & les desbauches firent passer facilement le mauvais naturel de Childeric jusqu'à la derniere cruauté. Il envoya deux Ducs à Luxeu en 673.

 arra-

arracher le bon Evesque Leger, & l'amener à la
673. Cour pour le sacrifier à sa vengeance. Et il arriva vers le mesme temps, qu'il fit estendre sur un pieu contre terre & foüetter un Seigneur nommé Bodillon. Les Grands du Royaume ressentirent cét outrage, comme s'ils eussent eux-mesmes reçu les coups, & conspirerent meschamment de traitter en Tyran celuy qui les traittoit en Esclaves. La partie faite ils l'attendent à son retour de la chasse de la forest de Lochonie, c'est peut-estre celle de Lyhons; Bodillon le plus furieux de tous, se vengeant de sa propre main, le massacre & avec luy la Reine Bilechilde qui estoit grosse, & un fils encore fort petit. Le Maire Wlfoad se sauva, on ne sçait comment, d'entre les espées de ces furieux, & se retira en Austrasie.

Bilechilde est nommée par les Autheurs, fille de l'oncle de son mari: mais quel? on n'en sçait rien, ni s'il laissa des enfans, si ce n'est qu'on veuille croire une Charte, dans laquelle ce Daniel Chilperic, dont il sera parlé cy-aprés, s'appelle son fils. Pour le temps de son Regne on n'en convient pas. L'opinion la plus probable est, qu'il fut de quinze ans en Austrasie, & de trois en Neustrie & en Bourgogne, c'est environ 18. ans en tout.

Il y a quelques années qu'en réparant l'Eglise de Sainct Germain des Prez, on y trouva deux Tombeaux de pierre coste à coste, dans l'un estoit le corps d'un homme, & dans l'autre celuy d'une femme, & celuy d'un petit enfant. L'inscription portant le nom de Childeric, & quelques ornemens Royaux qui estoient dedans, firent connoître que c'estoient les Tombeaux de ce Roy & de la Reine sa femme.

IN-

INTERREGNE DE QUELQUES MOIS.

CETTE Mort tragique fut suivie d'un Interregne & d'une confusion universelle dans tous les trois Royaumes. Les Ducs qui avoient tiré S. Leger de Luxeu luy demanderent pardon, & le conduisirent dans sa ville d'Autun ; où les Bourgeois & les Seigneurs de Bourgogne firent une Ligue pour le deffendre, en cas que l'on voulust attenter à sa personne pendant cét interregne. 673. & 74.

Il est croyable que ce fut durant ces divisions que les Austrasiens ou tous ou une partie, à la persuasion de la Reine Imnichilde veuve du Roy Sigebert II. & qui avoit eu credit à la Cour du Roy Childeric, desirant avoir un Roy pour ne tomber pas sous la domination des Neustriens, rappellerent son fils Dagobert, que Grimoald avoit tondu & relegué en Irlande, & le reconnurent pour Roy de l'Austrasie, où il regna plusieurs années. 674.

Les Seigneurs de Neustrie & de Bourgogne, pour ne pas tomber dans l'anarchie, allerent tirer Thierry du Monastere de Sainct Denis, où il avoit eu loisir de laisser recroistre sa chevelure Royale, & l'installerent sur le Thrône, luy donnant pour Maire du Palais Leudesie ou Liuterie, fils de cét Erchinoald qui l'avoit esté sous Clovis II. 674.

THIERRY I.
ROY XV.

674.

PAPES.

encore ADEODAT S. 3. ans & demy sous ce Regne. DONUS esleû en Nov. 676. S. un an, trois mois. AGATON esleû en 678. S. 3. ans, 8. mois & demy. LEON II. esleû en Aoust 683. S. onze mois. BENOIST II. esleû en 684. S. 18. mois & demy. JEAN V. esleû en 685. S. un an. CONON esleû en 686. S. un an. SERGIUS esleû en Dec. 687. S. 13. ans, 8. mois & demy dont 3. ans & demi sous ce Regne.

Tiré de l'Abbaye de Sainct Vaast d'Arras qu'il fonda, & où il fut enterré.

Thierry du Monastere à la Cour rappellé,
Sans se picquer d'honneur ni de haute entreprise,
Vescut dans son Palais comme un homme exilé,
Parmi les voluptez & la faineantise.

THIERRY I.
ROY XV.

LEUDESIE puis EBROIN Maire.	THIERRY *en Neustrie & Bourgogne, âgé de 22. à 23. ans.*	&	DAGOBERT *en Austrasie, âgé de quelque 25. ans.*	WLFOAD Maire.

EBROIN sorti du Monastere de Luxeu, aprés avoir erré quelque temps avec une petite bande de gens, s'enhardit enfin à quitter l'habit de Clerc ; ce qui passoit en ce temps-là pour une chose horrible, quand mesme on ne l'eust pris que par force. Son dessein estoit de se resaisir du Gouvernement : il assembla pour cela tous les bannis, & tous les ennemis de Leger, duquel il craignoit le plus de traverses, & fit Ligue avec Wlfoad Maire d'Austrasie, qui haïssoit mortellement le Sainct Evesque. 674.

Avec ces troupes de scelerats & d'Austrasiens, il se mit en campagne, & vint fondre tout d'un coup dans la Neustrie pour surprendre Thierry & Leudesie son Maire. Le premier passoit le temps à Nogent dans le païs de Laonnois, & l'autre estoit dans un Palais au deçà de l'Oise. Son entreprise luy ayant manqué, parce qu'ils se retirerent en diligence, il eut recours à la fraude ; Et ayant, sous couleur d'accommodement, engagé Leudesie de venir à une conference, il luy tendit une embuscade par les chemins, où il fut assassiné. 674.

Tout cela neantmoins ne le restablissoit pas dans la charge de Maire, le Roy Thierry l'en haïssant 675. & 76.

haïssant encore davantage, n'avoit garde de l'y admettre. Il s'avise donc, lors qu'il fut retiré en Austrasie, par le conseil de deux meschans Evesques qui estoient deposez de leurs Sieges, Didon-Desiré de Châlons, & Bobon de Valence, de faire courir le bruit que Thierry estoit mort, & de supposer un faux Clovis qu'il disoit estre fils de Clotaire III. Cette statuë estant dressée, il force les peuples de luy jurer fidelité, & desole tous les païs qui refusent de le faire.

676. Mais principalement il fait attaquer Leger dans Autun par Vaimer Duc de Champagne, qui estoit accompagné de deux meschans Evesques. Il croyoit avec raison que c'estoit le plus puissant ennemi de sa tyrannie, & que l'ayant vaincu il viendroit facilement à bout de tous les autres. La ville estant assiegée & en danger d'estre forcée, ce bon Prelat ne pût consentir à trahir la foy qu'il devoit à son Roy, & d'autre costé ne voulut pas exposer son troupeau, pour lequel un bon Pasteur est obligé d'exposer sa vie. Il sortit donc volontairement d'Autun, aprés avoir rompu toute sa vaisselle d'argent pour donner aux pauvres, & se livra luy-mesme à Vaimer. Ce meschant luy fit arracher les yeux & l'enferma dans un Monastere. Pour recompense d'un si bon service Ebroin l'instala dans l'Evesché de Troyes par fraude & par violence, & Didon envahit celuy d'Autun : mais l'un & l'autre perirent bien-tost par la mesme tyrannie, dont ils estoient les Ministres.

Incontinent aprés les Grands de Neustrie & de Bourgogne, comme s'ils eussent perdu le cœur par la prison de Leger, qui en effet estoit le plus fort genie de cette Cour-là, receurent Ebroin pour Maire du Palais de Thierry ; Et alors, comme il n'eut plus besoin de son faux Clo-

Clovis, il luy osta le masque, & le remit dans une condition privée.

Dans cette haute puissance, sa tyrannie n'eut point de bornes, il sacrifioit à sa vengeance tous ceux qui l'avoient choqué, & à sa convoitise ceux qui possedoient de belles terres ou de grandes charges: mais toûjours sous pretexte de quelque crime aposté, qui leur ostoit l'honneur avant que de leur oster la vie. Les plus avisez se sauverent de bonne heure, les uns en Aquitaine, les autres dans le fond de l'Austrasie.

Afin d'avoir un sujet specieux d'estendre ses 678. cruautez autant qu'il luy plairoit, il se mit à rechercher tous ceux qui avoient trempé à la mort de Childeric, dont on sçavoit bien qu'il s'estoit plus réjouï que les autheurs mesmes. Il ne manqua pas d'y envelopper Leger & le Comte Guerin son frere; Ces deux Seigneurs ayant esté amenez devant luy, il fit lapider le dernier attaché à un pôteau, & deschirer les plantes des pieds & couper les levres à l'autre, puis il le mit entre les mains de l'un de ses satellites, qui le garda prés de deux ans dans le Monastere de Fescamp.

La plûpart des Evesques le flatoient dans ses injustices, parce qu'ils le craignoient ou qu'ils y avoient part. Dodon mesme, autrement Ouin Evesque de Rouën, & qu'on a mis au rang des Saincts, estoit son ami, & l'un de ses principaux Conseillers. Celuy-ci mit en prison S. Filebert Abbé de Jumieges, pour avoir fait des remonstrances au Tyran; Et aprés connoissant que cette violence estoit trop odieuse aux gens de bien, il le relegua en Aquitaine, sous pretexte d'aller edifier un Monastere dans l'Isle de Herio. En effet il y en bastit un, d'où elle a pris le nom de Noir-moustier.

La vertu exemplaire & la liberté Chrestienne d'un

d'un petit nombre de Prelats faisoient le procés au Tyran : il entreprit de leur faire le leur, & de les deshonorer pour justifier sa conduite qu'ils condamnoient. Cela ne se pouvoit que par la Sentence de leurs Confreres. Il assembla pour cét effet quelques-uns des plus dévoüés dans un Palais du Roy à la campagne. Ils commencerent (peut-estre pour donner bonne opinion de leur justice) par deux Evesques qui le meritoient bien. C'estoit Didon & Vaimer qui avoient offensé le Tyran, on ne dit pas en quoy. Tous deux furent dégradez, & ensuite livrez au dernier supplice. Didon perit par le glaive, & Vaimer par la corde.

Cela fait, ils procederent contre Amut de Sens, Lambert de Tongres, & Leger d'Autun : les deux premiers se retirerent dans des Monasteres : mais quant à l'autre, les Peres du Concile, ou plustost les esclaves du Tyran luy deschirerent sa robe du haut en bas, c'estoit la forme de la dégradation :
679. puis on le mit entre les mains de Crodebert Comte du Palais, qui l'ayant à regret mené dans la forest d'Iveline luy fit trancher la teste.

680. Environ ce temps-là mourut Dagobert Roy d'une partie d'Austrasie. Je sçay bien qu'il y a des Autheurs qui le font vivre encore plusieurs années, & luy donnent un fils & plusieurs filles : mais c'est à mon avis sur des preuves fort douteuses ; Et s'il eut un fils, on ne peut dire qu'il ait survescu à son pere, si ce n'est que quelque Genealogiste moderne en ait besoin pour faire son compte.

Peu avant luy ou aprés, son Maire Wlfoad finit ses jours, ayant tenu cette charge prés de 25. ans. Les Austrasiens n'ayant point de Prince du Sang, & refusant d'obeïr à Thierry en haine d'Ebroin, deferent tout le Gouvernement de ce Royaume à Martin & à Pepin. Ils estoient cousins ger-

germains, issus de deux fils de Sainct Arnoul, le premier de Clodulfe, & le second d'Anchise & de Begga fille de Pepin de Landen; A la difference duquel quelques-uns de nos Historiens nomment celuy-cy Pepin le Gros, & d'autres Pepin de Herstal. C'est un Bourg sur la Meuse entre Jupil & Liege, où il avoit esté nourri.

THIERRY *en Neustrie.*	*MARTIN & PEPIN Princes en Austrasie.*

LEs deux cousins prevoyant bien qu'Ebroin iroit à eux, viennent l'attaquer les premiers & luy donnent bataille prés de la forest de Locafao *, à l'entrée de la Neustrie. Le Tyran remporta la victoire, & ils se sauverent à la fuite, Martin dans la ville de Laon, & Pepin bien avant dans l'Austrasie. 681.

* On ne sçait où c'est.

Ebroin avec son armée s'aproche de Laon, & reconnoissant la place imprenable par force; fait jetter des propositions d'accommodement. Deux Evesques, Engilbert de Paris & Rieule * de Rheims voulurent bien estre les instrumens de sa fraude. Ils persuaderent à Martin de le venir trouver dans son camp; Et pour seureté luy donnerent leur serment sur les Châsses de quelques Saincts, qu'ils porterent avec eux, mais dont ils avoient osté les Reliques. Martin ayant publié l'exemple de Leudesie, suivit inconsiderément la foy de ces Prelats; Lors qu'il fut au camp, les soldats d'Ebroin l'envelopperent & l'assommerent luy & tous les siens. Ainsi tout le Gouvernement de l'Austrasie demeura à Pepin, qui profita du crime de son ennemi, & de la despouille de son cousin.

* *Regulus.*

Ce grand succés poussa l'insolence d'Ebroin au plus 682.

plus haut degré. Comme il traitoit les François plus tyranniquement que jamais, un Seigneur nommé Hermenfroy, qu'il avoit despouillé de tous ses biens & qu'il menaçoit de mort, en delivra la France. Il l'attendit un matin devant le jour à la sortie de son logis, comme il alloit à l'Eglise, & luy fendit la teste d'un coup d'espée; apres quoy il se sauva en Austrasie.

689. En sa place les François eslûrent Varaton sage vieillard, qui traitta aussi-tost avec Pepin, & luy donna des ostages. Il avoit associé avec luy dans
* Guillimer, Gislemer. l'administration, un sien fils (nommé Wilimer*) habile, rusé, & entreprenant: mais rude, fâcheux & qui n'avoit rien plus en veuë que l'honneur de commander: Cét enfant desnaturé se lassa d'estre le compagnon de son pere, il voulut estre son maître & le dépossede de cette charge.

Aussi-tost il rompit le traitté qu'il avoit fait avec Pepin, & ayant assemblé une grosse armée, penetra jusqu'à Namur où il surprit quelques-uns de ses ennemis, avec le leurre d'une foy trompeuse, & les fit
684. tuer. Au retour delà il fut atteint d'une maladie dont il mourut, non sans quelque punition divine, ne faisant qu'entrer dans la seconde année de sa Mairie. Le bon-homme se restablit dans sa charge, & la mort la luy osta un an aprés.

EMPER. JUSTINIAN II. fils de Pogonat, R. 9. ans & demy. Berthier qui avoit espousé une fille de sa femme, luy succeda par eslection. C'estoit un homme de petite taille & malfaite, escervelé, injuste, superbe, avare, & enfin semblable à Wilimer, horsmis qu'il n'avoit ni conseil ni jugement. La plûpart des Neustriens se voyant mesprisez & gourmandez
685. par un homme si contemtible, conceurent aus-
686. si tant de mespris & de haine pour luy, qu'ils
687. l'abandonnerent dés l'an suivant pour s'allier avec Pepin.

Ce-

Ce Seigneur genereux & politique prit en main la cause de ceux qui avoient esté bannis par Ebroin, & que Thierry traittoit toûjours de criminels, pour avoir sujet de retenir leurs biens. Il leur conseilla de députer vers ce Roy pour luy demander pardon & amnistie du passé, avec les termes les plus soûmis; Et aprés que leurs supplications eurent esté rejettées, il les remena avec une armée dans leur païs, & ne craignit point d'attaquer Thierry & son Maire; Il les combattit au lieu de Tertry, qui est entre Sainct Quentin & Peronne. Le Ciel l'ayant favorisé d'une pleine victoire, il se saisit du Thresor Royal, puis de la ville de Paris & de la personne de Thierry-mesme, qui s'y estoit refugié. Ensuite dequoy Berthier, dont les mauvais conseils estoient la cause de ce malheur, fut assommé par une conjuration presque generale des Neustriens, & à l'instigation mesme de la mere de sa femme. 687.

Quelques-uns, non sans raison, finissent icy le Regne des Merovingiens, parce qu'en effet ils n'eurent plus aprés cela que le vain titre de Rois, tout leur Royaume & leur personne mesme estant au pouvoir de Pepin & de ses enfans. Il fut reconnu Maire du Palais dans toute la France, & il prit le titre de Duc ou Commandant des François, selon l'ancien usage des Germains, c'est à dire qu'ils luy defererent toute l'autorité dans les armées sans dépendre du Roy, sous le nom duquel neantmoins tous les actes se passoient; Et c'estoit le seul honneur qui luy restoit.

L'Austrasie environnée de peuples feroces & rebelles, avoit besoin de la presence de Pepin: il n'osa pas emmener avec luy le Roy Thierry, de peur de fascher les Neustriens, mais il laissa auprés de luy un Seigneur nommé Nordbert, qui disposoit de tout, & luy rendoit compte.

Les

687. Les François ne se trouverent point mal de ce changement, l'interest d'un nouveau Prince qui desiroit s'establir, estant de gagner l'affection des peuples. Aussi reparoit-il autant qu'il pouvoit les torts des Regnes passez, rendoit les biens qu'on avoit ravis aux Eglises, remettoit les Evesques dans leurs Sieges, les Grands dans leurs dignitez & dans leurs terres, ne resolvoit rien sans l'avis des Seigneurs & des Prelats, prenoit en main la deffense des opprimez, des veuves & des orfelins, & s'appliquoit à donner de la vigueur aux Loix, qui sont le rempart des foibles contre les puissans.

688. La seconde année de son Commandement general, il assembla les milices Françoises, & de l'avis des Grands il porta la guerre dans la Frise, & reduisit le Duc ou Roy Ratbod qui s'estoit revolté, à luy rendre obeïssance & à luy payer tribut.

689. Au retour il convoqua un Concile, on ne marque point l'endroit, où il fut traitté des moyens qu'il faloit employer pour reprimer les desordres & les violences, & pour la deffense des Eglises, des veuves & des orfelins. Il sçavoit qu'il n'est point de plus puissans attraits pour faire aimer son Gouvernement, que la pieté & la justice.

690. ou 91. Le pauvre Thierry estant despouillé de la vraye marque de la Royauté, qui est le juste pouvoir, & reduit à se contenter d'un mediocre revenu de quelques terres, acheva ses jours & non pas sa honte l'an 690. ou 91. On luy donne 39. à 40. ans de vie, & 17. de Regne tout entiers, sçavoir treize avant la Victoire de Pepin, & quatre sous le pouvoir de ce Maire.

Il eut deux fils, Clovis & Childebert, & deux femmes Crotilde & Doda, si ce n'est que ce nom de

de Doda * ait esté une epithete de Crotilde, qui peut avoir esté nommée ainsi pour avoir esté grasse & potelée. Son Tombeau & celuy de cette Doda se voyent dans Sainct Vaast d'Arras.

* *On dit encore* Doduë.

CLOVIS III.
ROY XVI.

en Neustrie.

PEPIN Maire, *en Neustrie, Souverain en Austrasie.*

S'IL y eust eu deux Rois, il eust falu deux Maires; Et Pepin vouloit seul tenir cette charge: Il ne pouvoit d'ailleurs souffrir de Roy en Austrasie, parce qu'il la tenoit comme son propre: c'est pour cela qu'il donna à Clovis, qui estoit l'aîné des deux fils de Thierry, le titre de Roy en Neustrie & en Bourgogne, mais il s'y retint la pleine administration. 691.

EMPP. LEONCE I. ayant chassé & mutilé Justin, R. deux ans, quelques mois.

Peut-estre que les François usant de leur ancien droit, luy avoient deferé la Souveraineté en Austrasie: mais il est certain que tous les peuples qui estoient tributaires de ce Royaume-là, comme les Turingiens, les Frisons, les Saxons, les Allemands, secouërent le joug & se mirent dans l'indépendance. D'autre costé les Aquitains, & les Gascons pareillement se firent un Duc Souverain, & les Bretons eslargirent leurs petites frontieres. 694.

Clovis, selon quelques-uns, ne regna que deux ans, d'autres plus probablement luy en donnent quatre accomplis. Il mourut sur la fin de l'an 694. 694. ou 95.

ou

PAPES.

encore SERGIUS. qui S. 4. ans, sous ce Regne.

CLOVIS III.
ROY XVI.



CLOVIS *encore enfant & nourri mollement,*
Voyoit les Nations qui s'estoient mutinées,
Soûmises par Pepin à son Gouvernement,
Quand la mort le prevint en ses tendres années.

ou au commencement de 695. estant âgé de 14. ou 15. ans, & n'ayant fait ni vû faire rien de memorable sous son Regne.

CHILDEBERT II. DIT LE JEUNE

PEPIN Maire, &c.

Roy XVII. âgé de XI. ou XII. ans.

EN sa place, Pepin esleva son frere Childebert, lequel à cause de sa minorité, fut encore plus reduit au petit pied, que n'avoit esté son aisné. Les Grands Officiers; comme le Comte du Palais, le Grand Referendaire, l'Intendant des Maisons Royales, estoient auprés du Maire: les Rois n'avoient qu'un petit nombre de domestiques, qui leur servoient plustost de Geoliers & d'Espions que d'Officiers. Aussi n'en avoient-ils que faire, demeurant tousjours enfermez dans une maison de plaisance, d'où ils ne sortoient que dans un chariot tiré par des Bœufs, & ne se monstroient au peuple qu'une fois l'an, en l'assemblée des Estats, qui se tenoit le premier jour de Mars. 695.

En ces années-là Egica Roy des Visigoths, eut guerre avec les François, du costé de la troisiesme Aquitaine; on n'en sçait point le succés. Depuis 690. jusqu'en 700.

Nordbert qui estoit comme le sous-Maire & le Lieutenant de Pepin en Neustrie, estant mort, Pepin fit eslire Grimoald son jeune fils, Maire de ce Royaume-là, & donna la Duché de Champagne à son fils Drogo, qu'il vouloit retenir auprés de luy. 696 & 697.

EMPP. TIBERE ABSIMACE esleû par

Ratbod Roy des Frisons, nonobstant qu'il eust donné sa foy & des ostages, se revolte une secon-

PAPES.

encore SERGIUS qui S. 5. ans & demy sous ce regne. JEAN VI. esleû en Octob. 701. S. 3. ans, 2. mois. JEAN VII. esleû en Mars 705. S. 2. ans, 7. mois. SISINNIUS en Janv. 708. S. 20. jours. CONSTANTIN en Mars 708. S. 6. ans, dont trois sous ce Regne.

CHILDEBERT II.

ROY XVII.

Les peuples bien souvent sans aucune raison
Flatent les Souverains d'un epithete auguste:
Tesmoin ce CHILDEBERT, *qu'onn' appella le* JUSTE,
Que pour le distinguer d'un Roy de mesme nom.

seconde fois, & est battu encore par Pepin prés de les trou-
Dorstat. pes, de-

Nous n'avons rien de memorable pendant ces grade Leonce,
huit ou neuf ans qui suivent. R. 7. ans

Pepin outre sa femme Plectrude, qui estoit desja 696.
vieille, avoit pris une concubine, ou, si vous
voulez, une femme legitime; car les François, 697.
non-obstant les Sacrez Canons & les deffenses de 700.
l'Eglise, repudioient leurs femmes quand il leur & suivans.
plaisoit, & en espousoient d'autres; les Rois mê-
mes, suivant l'ancienne coustume des Germains,
en avoient souvent plusieurs à la fois. Celle-là s'ap- 706.
pelloit Alpaïde: Pepin en eut un fils nommé Char- & 7.
les, & depuis surnommé *Martel*. Lambert Evesque
du Liege, zelé deffenseur des Veritez Chrestiennes, EMPP. JUSTI-
ayant osé l'en reprendre plusieurs fois, & appeller NIAN II.
cette conjonction un adultere public: Dodon se restablit
frere d'Alpaïde, l'assassina du consentement de & fait
Pepin. Peu aprés le meurtrier estant rongé des mourir
vers, & souffrant d'horribles douleurs se precipita Tibere,
dans la Meuse. Ce mal des vers estoit alors fort R. 7. ans.
commun, & comme epidemique, ainsi qu'ont 704.
esté le mal des ardens, & le feu Sainct An- 707.
toine.

Non long-temps aprés Pepin perdit Drogo ou 708.
Dreux son fils aisné, qui laissa deux fils Hugues &
Arnold; de sa femme Austrude, qui estoit veuve
du Maire Berthier.

Les Allemands & les Souaubes ne faisoient plus 709.
qu'un peuple, gouverné par un mesme Duc, qui & 710.
relevoit des Rois d'Austrasie: mais Godefroy qui
l'estoit, avoit secoüé le joug pour se rendre in-
dépendant. Estant mort l'an 709. Wilehaire luy
succeda. Pepin par deux differens voyages qu'il
fit en ce païs-là, le vainquit & triompha de sa
fierté. Il ne la dompta pourtant pas, de sorte qu'il

ne fust necessaire d'y envoyer une troisiesme armée: mais comme elle estoit preste d'entrer dans
711. le païs, il fut obligé de la rapeller à cause de la mort du Roy Childebert.

Le dernier des jours de ce Roy fut le 15. d'Avril
711. de l'an 711. Il estoit âgé de quelques 28. ans, & avoit porté le titre de Roy 16. ou 17. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de Sainct Estienne à Coucy.

Quoy qu'il n'eust pas le moyen de faire aucune action de luy-mesme, estant comme en brassiere, sous l'autorité de Pepin; neantmoins on luy donna le nom de JUSTE, plustost pour le distinguer de l'autre Childebert, que pource qu'il le meritast.

Quelques-uns luy donnent deux fils, Dagobert & Childeric. Le premier regna, le dernier fut nourri dans la Clericature, & surnommé Daniel. Il y en a qui veulent qu'il ait esté fils de Thierry I.

EGLISE. LA pieté de Gontran, la douceur & la justice de Clotaire, & la tranquillité de son Regne depuis la mort de Brunehaud, tournerent le genie des François, desja fort religieux, à la devotion, & les porterent plus generalement à reverer les choses saintes, & ceux qu'ils croyoient avoir plus de commerce avec le Ciel. Les Rois & les Grands Seigneurs s'efforçoient à l'envy à qui feroit plus de donations, & de plus beaux presens aux Eglises; Ils mettoient dans leur sacré thresor jusqu'à leurs ceintures, leurs baudriers, leurs vases precieux, leurs habits quand ils estoient enrichis d'or & de pierreries, des meubles & des raretez, qui estoient plus de curiosité que d'usage. C'estoit à qui bastiroit le plus d'Eglises & d'Hospitaux, & à qui fonderoit le plus de Monasteres.

Les

Les Rois ſe piquoient d'exempter ceux qu'ils fondoient, de toutes charges temporelles, & de leur aſſurer une libre & pleine poſſeſſion de tout ce qu'on leur donnoit. Voilà pourquoy comme les Eveſques avoient le pouvoir de mettre la main ſur ces biens, parce qu'ils diſpoſoient des donations & des offrandes qu'on faiſoit à toutes les Egliſes de leurs Dioceſes, & que d'ailleurs ils prenoient de certains droits pour la benediction du Chreſme, pour la conſecration des Autels, pour leurs viſites, & quelquefois pour les ordinations: ils les obligerent de les affranchir de tout cela; & meſme de n'entrer point au dedans du Monaſtere, mais de laiſſer la correction des Moines à l'Abbé, ſinon en cas qu'il ne fuſt pas aſſez fort pour ſe faire obeïr, & avec cela de donner les Ordres ſacrez à ceux de ſes Religieux qu'il leur preſenteroit, ſans en rien prendre.

Les Princes de leur part leur accorderent auſſi liberalement de pareilles immunitez, qui les exemtoient tant des contributions pour leurs terres, & de tous impoſts pour leurs denrees, que des eſtrennes, logemens, & des frais de leurs Juges; auſquels on les devoit par tout où ils alloient tenir leur ſeance.

Or ces exemptions des Eveſques s'accordoient par le Dioceſain, mais du conſentement de ſes Confreres. Celle de Sainct Denis, la plus ancienne qui nous reſte, fut concedée par Landry de Paris à la priere du Roy Clovis II. l'an 659. dans l'aſſemblée de Clichy: elle contient beaucoup plus de choſes que le Protocolle de Marculfe. Celle de Corbie fut donnée par Bertefroy d'Amiens l'an 664. à la priere de la Reine Batilde. Elle fait mention qu'il en avoit eſté auparavant accordé de pareilles aux Monaſteres * d'Agaune,

* S. Maurice en Chablais.

H 3 de

* S. Honorat. de * Lerins, & de Luxeu. Le Pape Adeodat en l'an 672. confirma celle qui avoit esté accordée à Sainct Martin de Tours, disant que plusieurs autres en France en avoient desja obtenu de pareilles; sans quoy il n'y eust pas consenti, parce que cela estoit contraire aux Canons. Il en fut aussi donné une à * S. Vandrille. * Fontenelle par Ansbert de Rouën, dans un Concile qu'il assembla exprés en sa ville l'an 682. Enfin il y eut peu de grandes Abbayes qui n'en obtinssent; Et tousjours les derniers y adjoustoient quelque chose, & pour ainsi dire, s'eslargissoient aux despens de la Hierarchie, qui leur prestoit son authorité pour se destruire elle-mesme, & eux aussi, puisque la perfection d'un bon Moine consiste dans l'obeissance & dans l'humilité.

Je ne voy gueres de Siécle où la chaleur de la vie Monastique ait regné si fort qu'en celuy-là. Ceux qui estoient poussez de cét esprit passoient d'un païs à l'autre, & alloient par tout chercher des forests & des montagnes; dont la solitude estoit plustost peuplée, qu'elle estoit plus affreuse. L'Hibernie, l'Escosse & l'Angleterre, envoyoient quantité de ces bons Moines en France. Colomban le plus renommé de tous, Hibernois de nation, ayant esté fort bien reçu du Roy Gontran, puis de Childebert, bastit le fameux Monastere de Luxeu, dans la Montagne de Vosge. Sa reputation s'espandant par tous les trois Royaumes, attiroit un nombre infini de gens; Et la Sentence du Concile de Mascon en l'an 627. qui prit la deffense de cét institut contre le Moine Agrestin qui le vouloit improuver, le mit si fort en vogue, qu'il s'espandit par toute la France, allant du pair avec celuy de Sainct Benoist, & produisit de grands serviteurs de Dieu, comme * *Deicola.* Emery, Deile *, Eustaise & Gal, Disciples de Colomban. Eustaise fut Abbé de Luxeu, & Gal qui estoit

estoit aussi Hibernois, s'en alla édifier un Monastere dans le païs des Suisses, autour duquel s'est formé la ville de Sainct Gal.

S. Vandrille en bastit un au Diocese de Roüen, au lieu appellé Fontenelle. S. Riquier un en Vimeu. S. Vallery & S. Josse deux autres au Diocese d'Amiens sur les costes de la Mer. Ce S. Josse étoit frere puisné de Judicaël Roy de Bretagne, & eut pour frere Vinok & deux autres, qui choisirent tous la mesme vie. S. Ghislain un en Hainaut, Romaric un de * filles dans la Vosge, au lieu où estoit son chasteau de Rombert. S. * Tron un au païs de Liege, Sainct Bavon un à Gand, Sainct Goar un sur les conflans du ruisseau de Wocher dans le Rhin; Tous ces Monasteres portent aujourd'huy le nom de ces Saincts.

* C'est Remiremont.

* Trudon.

Les Princes ou Grands leur donnoient le fonds sur quoy ils les bastissoient, avec l'aide des personnes devotes, ou quelquefois eux-mesmes les faisoient bastir à leurs despens. Sigebert Roy d'Austrasie en édifia douze. Un Seigneur nommé Bobelen quatre aux environs de Bourges, Clovis II. ou plustost un Archidiacre de Paris, Sainct Maur des Fossez. La Reine Batilde deux fort celebres, sçavoir Corbie pour des hommes, & Chelles pour des femmes. Le Roy Thierry Sainct Vaast d'Arras, pour expiation de ce qu'il avoit consenti à la mort de Sainct Leger. Sainct Ouïn en remplit son Diocese d'un tres-grand nombre, dont les plus illustres sont Fontenelle, Fescamp & Gemieges. Ce dernier, comme aussi celuy de Noir-moustier dans une Isle de Poitou, fut l'ouvrage des soins de ce Philebert, dont nous avons parlé. Sainct Eloy entre plusieurs en fit un à Solongnac en Limosin, & un de filles à Paris, dont Saincte Aure estoit la Superieure; c'est aujourd'huy

l'Eglise sainct Eloy devant le palais occupée par les Barnabites.

Aussi ne vit-on jamais en France une si prodigieuse multitude de Moines; qui menoient une vie admirable aux yeux des hommes. Car outre ceux que j'ay marquez, il y avoit encore Amé, que Colomban amena de la Solitude d'Agaune; Bertin, qui fit un Monastere à Sitieu, c'est-là qu'est aujourd'hui la ville de Sainct Omer; * Germier qui a donné son nom à une petite ville à douze lieuës de Lyon: Foursy Escossois, qui bastit un Monastere à Lagny: Landelin, qui commença celuy de Lobe sur la Sambre: Sainct Sor Hermite, en Perigord, & plusieurs autres, dont l'Eglise celebre la memoire avec veneration.

* Baldomer.

Il faut avoüer que ces troupes penitentes furent tres-utiles à la France, mesme pour le temporel. Car les longues incursions des Barbares l'ayant toute desolée, elle estoit encore en plusieurs endroits couverte de haliers & de bois, & dans les lieux bas, inondée de marescages. Ces bons Religieux, qui ne s'estoient point donnez à Dieu pour mener une vie faineante, travailloient de leurs mains à essarter, dessecher, labourer, planter & bastir, non tant pour eux, qui vivoient dans une grande frugalité, que pour nourrir les pauvres, en sorte que des deserts incultes & affreux, ils en faisoient des lieux tres-agreables & tres-fertiles, le Ciel favorisant de ses plus douces influences une terre qui estoit maniée par des mains si pures & si desinteressées. Je ne parle point de ce qu'ils ont conservé presque tout ce qui nous reste d'Histoire de ces Siécles-là.

Le plus foible sexe n'avoit pas moins de force pour cette vie penitente, que les hommes. Les plus Nobles filles cherchoient un espoux dans les Cloî-

tres,

tres, & les Veuves y trouvoient leur consolation. Les Princesses en bastissoient exprés pour s'y retirer. La Reine Batilde ou Baudour en fit un à Chelles en Brie : Fare ou Burgondofare sœur de l'Evesque Sainct Faron un autre au mesme païs, qu'on nomme Faremoustier : Gertrude vierge, & Begge sa sœur, veuve d'Ansegise fils de Sainct Arnoul, toutes deux filles de Pepin, se retirerent dans celuy de Nivelle, que leur mere Itta avoit fondé: Aldegonde & sa sœur Vaultrude en édifierent un à Maubeuge sur la Sambre : & Saleberge un dans la ville de Laon.

En tous ces Siecles-là (ce qu'on remarquera une fois pour toutes) une grande partie des Evesques estoient tirez des Monasteres, ou y faisoient retraitte aprés avoir servi l'Eglise quelques années. Entre ces saincts Pasteurs qui ont le plus esclairé l'Eglise par leur vie & par leur doctrine, on trouve en celuy-ci, Romain de Rouën, qu'on dit avoir dompté un prodigieux Dragon, en memoire dequoy sa Fierte a encore le privilege de sauver tous les ans un meurtrier du dernier supplice, Faron de Meaux, Magloire de Dol, Achard de Noyon, deux Didiers, l'un de Vienne martyrisé par Brunehaud, l'autre de Cahors promû à cet Evesché par Dagobert I. dont il estoit Grand Thresorier, Arnoul de Mets, Cunibert de Cologne, Oudrille * de Bourges, Amand Evesque de Tongres ou Liege, Audoen surnommé Dadon, vulgairement Sainct Ouïn, successeur de Romain cy-dessus, & Eloy de Noyon aprés Achard. Ces deux furent illustres à la Cour de Clotaire II. l'un par ses beaux ouvrages d'orfevrerie, l'autre par la charge de Referendaire & par ses conseils : tous deux furent sacrez Evesques en mesme jour sous le Regne de Clovis II. & ce Charactere les rendit encore plus puissans auprés

* *Austregesilus.*

* Leudegarius.
* Prajectus.
* Audomarus.
* Pius.

des Rois. Au mesme temps vivoit Landry de Paris, Paul de Verdun, * Leger d'Autun, * Prey ou Priet de Clermont, qui n'estoit guere son ami non plus qu'Oüin, Omer * de Terouënne, Sulpice le * Debonnaire aprés Oudrille. Sur la fin du Siécle, Robert premier Evesque de Salzbourg en Baviere, Remacle Evesque de Tongres, qui fut Moine devant & aprés, & Wilbrod qui prit le nom de Clement, Prestre Anglois, en faveur duquel fut premierement establi le Siége Archiepiscopal d'Utrect l'an 697. Parmi tous ceux-là j'en trouve quatre, qui ont fait de genereuses remonstrances aux Princes sur leurs desbordemens, Amand au Roy Dagobert, Didier à Brunehaud, Leger à Childeric, & Lambert au Duc Pepin; Ces trois derniers signérent les Veritez Chrestiennes de leur sang.

La faveur auprés des Rois ayant presque tout pouvoir dans les eslections, il ne faut pas s'estonner si ceux qui parvenoient à l'Evesché par cette voye, estoient gens de Cour ou le devenoient; Et si ayant par le moyen de l'estude des lettres un peu plus de connoissance & de lumiere que les autres, les Princes les y retenoient pour se servir de leurs conseils. Mais on peut voir que cét air ne leur estoit pas moins dangereux, que contraire au devoir de leur residence, puisqu'Arnoul mesme s'en retira pour faire penitence, & que ceux qui passoient pour les plus Saincts, comme Oüin & Leger, y eurent leurs interests, leur cabale & leurs passions. Que pouvoit-on croire des autres qui avoient moins de vertu, sinon toute sorte de desreglemens qui passoient souvent jusqu'aux crimes les plus enormes, dont ils estoient les instrumens, & quelquefois les executeurs. Pour preuve de cela on n'a qu'à se souvenir de ce meschant Evesque,

Evesque, qui se chargea de suborner la Reine Beretrude, de ces deux flateurs d'Ebroin, qui se parjurerent sur des Châsses vuides pour amener Martin à la boucherie, & de ces deux faux Conciles, dont l'un condamna Didier de Vienne, l'autre Sainct Leger d'Autun, sans interposer aprés cela leurs prieres pour leur obtenir la vie, ce que les Rois ne leur refusoient jamais.

Pour ces desordres & pour ceux des guerres civiles qui troublerent la France, les Conciles furent bien moins frequens que dans l'autre Siecle. Nous avons desja marqué cy-dessus le V de * Paris. Il en fut convoqué un à Mascon en 627. qui approuva la regle de Sainct Colomban, qui estoit combattuë par le Moine Agrestin revolté contre. L'an 630. il y en eut un à Reims pour la discipline, un à Châlons l'an 650. & un à Autun convoqué par Sainct Leger l'an 670. pour mesme sujet. Dans celuy de Châlons Agapius & Bobon Evesques de Digne, qui comme je croy estoient concurrens, furent deposez. Il y en eut un à Orleans l'an 645. qui convainquit un Grec Heretique Monothelite, & le chassa ignominieusement de la France. Nous avons les Canons de celuy de Paris, de Reims & de Châlons, & quelques-uns de celuy d'Autun, qui tous ne sont presque que la confirmation de ceux qui avoient esté faits dans les precedens.

* Voi folio 125.

La France n'eut point de part aux disputes des Monothelites, qui troublerent fort l'Eglise d'Orient. La honte que reçût dans le Concile d'Orleans, ce Grec qui pensoit debiter cette heresie, empescha, comme je croy, les autres d'y venir prescher, & les François de s'en infecter. Ce qui fortifia sans doute le courage du Pape Martin, contre les menaces de l'Empereur * Constans, & les efforts de Paul Evesque de Constantinople, qui avoit en-

* Par d'autres nommé Constantin.

entrepris de faire recevoir cette croyance condamnée, & avoit reüni dans son parti ceux qui s'étoient attachez aux dogmes de Severe, d'Eutyches & de Manes. Aussi trouvons-nous que l'an 649. il envoya les articles du Concile de Rome à Clovis II. & qu'il le pria luy & le Roy Childebert de députer quelques-uns de leurs Evesques à Rome, pour accompagner & rendre plus forte la Legation qu'il vouloit faire à l'Empereur sur ce sujet-là.

DAGOBERT II.

DIT LE JEUNE

PEPIN Maire, *en Neustrie, & Souverain en Austrasie.*

ROY XVIII. âgé de XI. à XII. ans.

EMPP. PHILIPPIQUE BARDANES fait mourir Justinian, R. 2. ans. 711.

CHILDEBERT estant hors du monde, Pepin choisit Dagobert son fils aisné pour porter la marote, & l'instala sur le Siege Royal, par le conseil & l'approbation des Estats. Ausquels l'ayant fait presider, aprés avoir reçû les dons ou estrennes des François, aprés avoir recommandé le droit de l'Eglise, des veuves, & des pupilles, renouvellé le Decret qui deffendoit le rapt, & donné mandement à l'armée de se tenir preste à certain jour pour aller où il seroit besoin : il le renvoya dans une des Maisons Royales pour y estre nourri & entretenu avec beaucoup de respect en apparence, mais sans aucun pouvoir ni fonction.

712. La premiere année de son Regne, Pepin entreprit une quatriesme expedition contre les Allemands ; qui cette fois furent tellement mattez, qu'ils ne purent remuër de quelques années.

Aprés

DAGOBERT II.
ROY XVIII.

711.

PAPES.

encore CONSTANTIN trois ans durant ce Regne.

GREG. II. esleu en Mars 714. S. 16. ans, 9. mois & demy, dont un an durant ce Regne.



Estre Prince & captif, il n'est rien de si rude;
Souverains! j'en fournis un exemple à vos yeux;
A la fleur de mon âge, un Maire ambitieux
Me tint enseveli dans une Solitude.

Aprés diverses guerres, n'ayant pû entierement ranger Ratbod Duc des Frisons, non seulement il s'accommoda, mais aussi s'allia avec luy par le mariage de son fils Grimoald avec la fille de ce Roy.

Les Sarrasins maistres de l'Afrique, ne manquerent pas d'embrasser une belle occasion qui se presenta d'envahir aussi les Espagnes. Les enfans du Roy Vitiza avoient esté exclus du Royaume par Roderic, dont Vitiza avoit aveuglé le pere, & s'étoient retirez auprés de Julian, Gouverneur pour les Visigoths de la Province de Tingi, qui en son particulier se tenoit aussi fort offensé de ce que ce nouveau Roy ayant débauché sa fille ne la vouloit tenir que pour sa concubine. Ces trois Seigneurs ayant joint leurs ressentimens, s'addresserent à Maza Lieutenant dans l'Afrique de Valit ou Ulit Calife ou Chef souverain des Sarrasins. Il leur donna quelques troupes, sur lesquelles Roderic ayant eu avantage, il y en envoya d'autres commandées par Tarec (c'est luy qui a donné le nom à Gibal-Tar) à la montagne de Calpé, y ayant basti une forteresse, d'où le détroit a aussi pris le sien. Enfin il y eut une grande bataille entre luy & Roderic, où ce Roy fut vaincu & tué avec toute la fleur des Visigoths.

EMPP. ANASTASE II. Philippique ayant esté degradé & aveuglé, R. 1. an, 6. mois. 713. 714. en Avril.

Dans deux ans toute l'Espagne fut reduite sous la tyrannie des Sarrasins, ce qui resta des Visigoths se sauva partie dans les Montagnes d'Asturie & de Galice, partie en France, d'où ils se rallierent tous auprés du Prince Pelage, fils de Fafila & petit fils du Roy Chindasuint, qui se conserva une petite Principauté dans les montagnes d'Asturie, laquelle avec le temps & avec l'aide des François, s'est accruë de telle sorte, qu'elle a enfin consumé les Sarrasins.

Comme Pepin estoit à Jupile, il tomba dans une longue & fascheuse maladie. Son fils Grimoald l'étant

tant allé visiter, passant par le Liege pour prier Dieu sur le Tombeau de Sainct Lambert, c'estoit au mois d'Avril, fut assassiné par un garnement nommé Rangaire, qui estoit Frison, à cause dequoy un Auteur a escrit qu'il fit le coup par le commandement du Roy Ratbod son beaupere.

Pepin estant gueri vengea severement la mort de son fils sur tous les complices qu'il pût attraper. C'estoit le plus cher de ses enfans, aussi considera-t-il son bastard, il se nommoit Theodoald, & obligea les Seigneurs Neustriens de l'eslire pour leur Maire. THEODOSE II. esleû par les troupes, dégradé de Anast. R. 2. ans.

Quelques mois aprés il recheut plus griévement qu'auparavant, de sorte qu'il en mourut le 16. de Decembre, ayant tenu le Gouvernement de toute la France depuis la bataille de Tertry, qui fut en 687. jusqu'à sa mort, avec grand bonheur, & encore de plus grandes vertus, dont la plus eminente, & celle qui luy acquit davantage la faveur du Ciel, fut le zele de la propagation de la Foy, n'ayant rien espargné pour la planter dans la Germanie seconde & au delà du Rhin, où presque tous les peuples estoient encore Idolâtres. 714. 714. en Decembre.

Outre Drogon & Grimoald il avoit encore deux autres fils, Charles-Martel & Childebrand. On ne sçait de quelle femme estoit le dernier, mais un Historien tres-exact a prouvé, que ce Robert le Fort, qui fut le bisayeul paternel du Roy Hugues Capet, estoit descendu de luy, de masle en masle.

Or soit que Pepin eust laissé la Mairie de l'Austrasie à Arnoul qui estoit fils de Drogon, comme celle de Neustrie à Theodoald, ou que changeant d'avis, peu avant que de mourir, il l'eust donnée à Charles dans tous les trois Royaumes, ou peut-estre seulement le nom de Prince des François, qui semble estre au dessus de celuy de Maire; Ple-

ctru-

ctrude sa veuve s'empara de tout le Gouvernement & se saisit par addresse de Charles, & le détint prisonnier dans Cologne, où elle faisoit son sejour ordinaire.

715. Mais les Neustriens desja las de la domination des Austrasiens, estoient encore moins capables de souffrir celle d'une femme. Ils s'armerent donc contre elle & mirent leur Roy Dagobert à leur teste, pour empescher qu'elle ne vinst sous le nom de Theodoald enfant & bastard, empieter le Gouvernement de leur païs.

L'armée qui amenoit Theodoald estant prés de Compiegne, les Neustriens allerent au devant & la mirent en desroute. Tout ce que purent faire les Austrasiens, ce fut de sauver Theodoald. Aprés cette victoire ils eslûrent pour leur Maire un Ragenfroy ou Rainfroy, Seigneur des plus considerables & des plus vaillans : qui, pour travailler davantage les Austrasiens, fit ligue avec Ratbod Duc de Frise, & mena le Roy Dagobert ravager l'Austrasie jusqu'à la Meuse.

715. Il arriva alors que les Austrasiens estant dans une extrême consternation, Charles se sauva heureusement de prison, & ayant recueilli ses amis, fut reçû avec une joye incroyable de tous les peuples.

715. Sur la fin de la mesme année mourut Dagobert Roy de Neustrie, aprés avoir esté le jouët des Maires quatre ou cinq ans. Il laissa un fils nommé Thierry, qui estoit encore au maillot, & qui eut depuis le surnom de Chelles, parce qu'il y fut eslevé.

716. Aussi-tost Rainfroy pour avoir un nom sous lequel il pust retenir le Gouvernement, tira Daniel du Monastere, le fit instaler dans le Throsne par les Grands suivant la Coustume, & le nomma Chilperic.

peric. On ne trouve point au vray de qui il estoit fils, quelques-uns croyent qu'il l'estoit de Childebert, d'autres de Thierry, & d'autres de ce Childeric qui fut assassiné par Bodillon l'an 673. Si ces derniers disent vray, il avoit pour le moins 44. ans quand il commença de regner. Et certes il faloit qu'il eust de l'âge, puisqu'il avoit esté Clerc, & qu'il avoit laissé recroistre sa longue chevelure.

CHILPERIC II.

ROY XIX.

CHILPERIC II.

Roy en Neustrie, avec Rainfroy son Maire.	CHARLES *Maire ou Prince en une partie d'Austrasie.*	THEODOALD *sous la Regence de Plectrude dans l'autre.*

EN vertu d'une ligue contractée l'an precedent, Rainfroy & Ratbod attaquerent Charles chacun de son costé, Ratbod estant entré dans le païs jusqu'à Cologne, le trouva en teste, c'estoit au mois de Mars. Le choc fut tres-sanglant de part & d'autre : mais desavantageux au dernier; Et c'est presque le seul eschec qu'il ait reçû en toute sa vie. 716.

Aprés cette victoire les Frisons & les Neustriens joignirent leurs armes, saccagerent le plat-païs & assiegerent Cologne. Plectrude qui estoit dedans avec ses neveux, trouva moyen de les esloigner, en leur donnant de l'argent. Cependant Charles ayant 716. EMPP. LEON ISAURIEN par la

715.

CHILPERIC II.

ROY XIX.

PAPES.

encore GREG II. qui Siege 6. ans pendant ce Regne.



Aprés avoir couru de province en province,
Conduit par un guerrier plein de fougue & de cœur,
Par un malheur extrême enfin ce pauvre Prince
Mourut entre les mains d'un ennemi vainqueur.

ayant rassemblé ses gens, dressa une embuscade à Rainfroy sur le retour, où il battit & détroussa une partie de ses troupes. Ce fut dans les Ardennes au lieu qu'on nomme Amblave, du nom de la riviere qui passe par là, prés de l'Abbaye de Staulon. cession de Theod. R. 24. ans. 716.

L'an suivant il fit à son tour une irruption dans la 717.
Neustrie. Rainfroy avec son Chilperic vint à la rencontre & luy donna bataille au village de Vinciac, dans le païs de Cambresis, un Dimanche 20e jour de Mars. Rainfroy avoit plus grand nombre de troupes, Charles plus de vaillans hommes. Le sort des armes ayant esté long-temps douteux, se détermina en faveur du dernier: il mit Rainfroy en déroute & le poursuivit jusques prés de Paris.

A son retour, l'Austrasie le reconnut pour son Chef, Cologne luy ouvrit les portes, & Plectrude fut contrainte de luy deslivrer les tresors de Pépin son pere, avec ses petits-fils Theodoald, Hugues & Arnoul, qu'il retint sous bonne & seure garde.

Quoy qu'il eust tous ces avantages, il luy man- 717.
quoit encore le nom d'un Roy: il esleva donc à ce titre un Clotaire, qui estoit du sang Royal. Quelques-uns le font fils de Thierry III. nagueres decedé, peut-estre estoit-il fils de Clovis II. fils de Dagobert.

RAINFROY Maire.	CHILPERIC *en Neustrie.*	CLOTAIRE *en Austrasie.*	CHARLES-MARTEL Maire.

RAINFROY trouvant peu de secours aux Fri- 718.
sons, eut recours aux Aquitains, qui durant ces troubles s'estoient donné la liberté d'eslire un Duc,

Duc; il s'appelloit Odon ou Eudes. Ce Duc & Rainfroy ayant joint leurs forces prés de Paris prirent leur marche pour aller chercher leur ennemi dans l'Austrasie. Estant prés de Soissons ils furent fort estonnez d'apprendre, qu'il les venoit chercher luymesme, & qu'il estoit bien prés d'eux. En effet il les chargea si furieusement, qu'il les mit en desroute & leur donna la chasse jusqu'à Paris. Eudes se retira en Aquitaine & emmena avec luy Chilperic & son tresor. Charles le poursuivant courut l'Orleannois & la Touraine tout à son aise. Cette victoire luy mit entre les mains tout le Royaume de Neustrie & celuy de Bourgongne.

719. Son Clotaire ne porta pas long-temps le titre de Roy, il mourut la mesme année ou la suivante. Son Tombeau est à Coucy en Vermandois.

719. Aprés sa mort Martel gouverna quelques mois sans aucun Roy: mais connoissant que les peuples estoient trop accoustumez à ce nom pour s'en passer, il envoya vers le Duc Eudes luy offrir la paix, & luy redemander Chilperic: Eudes accepta les conditions & le luy renvoya avec quantité de presens. Charles le fit reconnoistre pour Roy dans tous les trois Royaumes, afin de demeurer Maire luy seul. Le Pape Gregoire II. l'appelle Duc & Maire du Palais de France; ce qui marque qu'il se disoit Officier du Royaume, & non pas du Roy.

CHILPERIC *seul.* MARTEL seul Maire.

DE tous les peuples tributaires des François, qui s'estoient revoltez, les Saxons estoient les plus puissans. Ils n'avoient pas seulement secoüé le joug: mais encore l'avoient imposé aux Bructeres, aux Attuariens & aux Toringes. Martel y porta ses armes quatre ou cinq fois pour les domter:

ter : mais cette gloire estoit reservée à Charles-Magne. Il est bon de sçavoir qu'ils estoient divisez en plusieurs peuples, & qu'ils avoient presque autant de Ducs que de contrées dans leur païs.

Les Sarrasins pretendoient que la Septimanie ou Narbonnoise premiere, ayant esté du Royaume des Visigoths, devoit estre un accroissement de leurs conquestes. Zaman Gouverneur des Espagnes sous le Grand Emir Isic ou Gizit prit Narbonne & y mit garnison : mais ayant assiegé Toulouze, le Duc Eudes se remüa, desfit son armée & le chassa glorieusement. Ambisa successeur de Zaman conquit encore Carcassonne, Nismes, & tout le reste de la Province jusqu'au Rhosne. 721.

Chilperic ne vescut pas deux ans depuis son restablissement, & n'en regna en tout que cinq ou six, estant mort dans la ville de Noyon ou cette année 721. ou dés la precedente. Il fut enterré au même endroit. 721.

721.

THIERRY II.

ROY XX.

PAPES.

encore GREGOIRE II. qui S. prés de 10. ans pendant ce Regne. GREGOIRE III. eslû en Fev. 731. S. 10. ans, trois mois, dont prés de 7. pendant ce Regne.



La France de mon temps vit des faits merveilleux,
Et Martel son Heros porta si loin sa gloire :
Que si l'on n'en croyoit le rapport de l'Histoire,
Tout ce que l'on en dit sembleroit fabuleux.

THIERRY II. DIT DE CHELLES âgé d'environ six ans.

CHARLES Duc & Maire de France.

INCONTINENT aprés, Charles, qui vouloit tousjours avoir un simulacre avec lequel il amusast le peuple, fit eslever dans le Throsne par l'assemblée des Grands, Thierry de Chelles fils du Roy Dagobert II.

Rainfroy estoit delaissé par Eudes, & n'avoit point encore quitté le titre de Maire de Neustrie, ce fut pour cela que Charles l'assiegea dans Angers. Il se garentit cette premiere fois par la bonté de la place: mais l'année d'aprés il y fut forcé & tué, ou tout au moins dégradé de la Mairie & rendu homme privé. 722.

Durant ces quatre ou cinq années Charles eut diverses guerres avec les Saxons, les Allemands & les Bavarois. 723. L'an 725. il reduisit Hubert Duc de Baviere & tout ce païs-là, & en amena avec luy Bilitrude & sa niepce Sonichilde. 725. Quelques-uns pensent que cette Bilitrude est la mesme que Plectrude, & qu'elle s'estoit retirée là pour luy susciter de nouvelles affaires. Elle eust donc esté fort vieille. Il semble plustost qu'elle estoit sœur d'Odillon Duc de Baviere, & veuve de quelque Seigneur du païs, encore fort belle femme, puisque Martel s'en voulut charger; si ce n'est qu'il avoit de l'amour pour la niepce, qu'en effet il espousa quelque temps aprés.

Aprés diverses guerres contre les peuples d'au delà du Rhin, dont on ne sçait aucun detail, vint celle d'Aquitaine. 730. Le Duc Eudes avoit rompu le traitté qu'il avoit fait avec Charles, & s'estoit ligué

gué avec le Sarrasin Munuza, luy donnant pour gage de son union sa fille Lampagia, une des plus belles Princesses de son temps. Ce Munuza estoit Gouverneur des Païs d'Espagne en deçà de l'Ebre, mais s'estoit revolte contre Iscan, ainsi s'appelloit le Calife. Charles qui estoit tousjours à cheval, ayant eu nouvelles qu'Eudes remuoit, fondit aussitost en Aquitaine, & l'ayant toute saccagée jusqu'à la Garonne, le chastia assez rudement de son infraction.

731. Mais il n'en fut pas quitte pour cela. Car au même temps que Charles en sortoit, Abdiracman ou Abderame Lieutenant General du Calife Iscam dans les Espagnes, y estant entré d'un autre costé, aprés avoir vaincu & pris prisonnier Munuza dans la Cerdagne, avec sa nouvelle espouse, traversa la troisiéme Aquitaine, non peut-estre sans avoir combattu les Gascons qui la possedoient, & força & saccagea la ville de Bourdeaux. Voilà de quelle sorte Eudes attira les Sarrasins en France ; & ce qui a donné lieu de dire qu'il les y avoit appellez.

732. Or il n'avoit osé les attendre au delà des rivieres, mais s'estoit retiré en deçà de la Dordogne ; Et là, s'estant reconcilié avec Martel, il assembloit ses troupes, attendant qu'il le vinst joindre avec celles des François. Abderame ne luy en donna pas le temps, & poussant tousjours en avant passa la riviere pour l'attaquer dans son camp. Le Duc l'attendit de pied ferme & se battit aussi courageusement qu'il se pouvoit : mais à la fin il succomba avec une perte inestimable de ses gens. Il luy resta neantmoins quelques debris avec lesquels il se retira, & vint joindre l'armée de Martel qui avoit passé la Loire & s'estoit campé, les uns disent prés de Tours sur la riviere de Cher, les autres un peu en deçà de Poitiers.

Ab-

Abderame poursuivant sa pointe, aprés avoir saccagé la ville de Poitiers, marcha droit à Tours pour piller le Sepulchre de Sainct Martin. Dans son passage il trouva Charles qui l'arresta tout court. Les deux armées s'estant morguées sept jours durant par diverses escarmouches, en vinrent à une bataille generale, qui se donna un jour de Samedy au mois d'Octobre. Les Sarrasins alertes & legers alloient à la charge avec grande agilité: mais estant mal armez, ils se brisoient contre les gros bataillons François tout couverts de leurs boucliers; il en fut tué un grand nombre, non pas pourtant 375000. comme ils disent, car il n'y avoit en toute leur armée que 80. ou 100000. hommes. Abderame mesme leur General y perit. La nuict separa la meslée, & favorisa les Infideles; qui n'osant attendre le choc du lendemain, se retirerent à grandes journées en Septimanie. Les François s'apperceurent bien tard que leur camp estoit vuide: mais craignant quelque ruse, & d'ailleurs estant occupez à recueillir & à partager les despouilles qui estoient fort riches, ils ne se mirent point en devoir de les poursuivre. 732.

Cette grande victoire assura l'Estat de la Chrétienté, qui fust demeuré en proye aux Barbares, s'ils eussent forcé la France, qui estoit son unique rempart: mais il semble que Charles n'usa pas trop bien de ce grand avantage, non plus que de tous les autres, que le Ciel luy donnoit. Lors qu'il estoit au dessus de ses affaires, il se mettoit à persecuter tout ce qui faisoit ombre à sa grandeur; Mesme les Prelats, qu'il exiloit & emprisonnoit, prenant non seulement les tresors & les revenus des Eglises pour payer ses Capitaines: mais leur donnant aussi des Eveschez & des Abbayes pour recompense; de sorte qu'il y en avoit plusieurs sans Pasteurs, & des Monasteres plus remplis de gens 733.

de guerre que de Religieux. Les Eglises de Lyon, de Vienne, d'Auxerre, se voyoient destituées de leurs Evesques & spoliées de leurs biens, qu'il avoit donnez à ses Officiers de guerre, comme si c'eust esté des conquestes faites sur l'ennemi.

A son retour d'Aquitaine il relegua Eucher Evesque d'Orleans avec quelques-uns de ses parens, premierement à Cologne, puis dans le païs de Hasbain, parce qu'il deffendoit trop courageusement les droits & les possessions de l'Eglise. Cinq ans auparavant il avoit aussi banni Rigobert Evesque de Reims, qui luy avoit refusé les portes quand il alloit contre Rainfroy.

733. Le Royaume de Bourgongne ne reconnoissoit pas encore ses ordres; peut-estre qu'Arnoul fils de Grimoald, que quelques-uns disent en avoir esté Duc, le vouloit tenir en Souveraineté. Lors qu'il fut vainqueur des Sarrasins, il marcha tout droit de ce costé-là, & reduisit tout le païs sous ses loix.

734. Avec une pareille celerité il vainquit les Frisons, tua leur Duc Popon, qui avoit succede à Ratbod, dans un grand combat, subjugua en suite l'Ostergow & le Westergow, ce sont deux Comtés de la Frise Occidentale, abatit tous leurs Temples, leurs bois sacrez, & leurs Idoles, & couvrit tout le païs de cendres & de carnage.

735. L'année suivante il se ralluma une nouvelle guerre entre luy & le Duc d'Aquitaine. Celuy-cy ayant esté contraint de faire un traitté fort desavantageux avec Charles pour avoir du secours contre les Sarrasins, dés que le peril fut passé il se mocqua de tenir sa parole; Aussi Martel entra une troisiesme fois dans son païs, & l'ayant couru l'espée dans les reins de lieu en lieu sans le pouvoir joindre, s'en revint chargé de butin.

La

La mesme année la mort termina les infortunes de ce Duc, mais non pas celles de l'Aquitaine. Il avoit deux fils Hunoud & Hatton. Quelques-uns y adjoustent *Remistang*, qui semble à d'autres avoir esté frere de sa femme. Il donna pour partage à Hatton la Comté de Poitiers. Hunoud eut tout le reste de la premiere & seconde Aquitaine * dont il se mit en possession, comme si c'eust esté un Estat hereditaire & indépendant, Charles qui ne vouloit point de compagnon y retourna promptement avec son armée, & l'ayant toute percée jusqu'à la Garonne, se saisit de Blaye, & de quelques autres places. Tellement que Hunoud fut contraint de se sousmettre à ses volontez & de relever la Duché de luy comme il l'avoit tenuë de son pere, luy en faisant le serment à luy & à son fils Pepin.

* Les Gascons tenoient la troisiesme.

737. Sa celerité & sa valeur ne laissoient rien eschapper; la mesme année il battit les troupes de l'Aquitaine, & alla remettre les Gouverneurs qui avoient troublé la ville de Lyon & partie de la Bourgongne, & passant outre s'assura de la Provence, & mit des Gouverneurs à Arles & à Marseille. De là il tourna contre les Saxons au delà du Rhin, & les atterra si fort, qu'ils ne remuerent de plusieurs années.

737. & 38. Comme Martel estoit usurpateur, chaque Gouverneur croyoit avoir droit de luy desobeïr, & trenchoit du Souverain. Mauronte Gouverneur de Marseille, afin d'establir son indépendance, appella le secours des Sarrasins, & leur livra la ville d'Avignon, d'où ils s'espandirent dans le Dauphiné, le Lyonnois, & s'il est croyable, mesme jusqu'à Sens, avec une horrible desolation de tous ces païs.

Les Barbares ne possederent pas longtemps Avignon, Charles envoya devant Childebrand son frere, qui leur ayant fait quitter la campagne, les assi-

assiegea dans cette ville. Il y arriva peu aprés luy-mesme avec le gros de son armée, donna l'assaut par l'escalade & les força. Une partie de la ville fut bruslée, & tous les infideles, qui estoient dedans, passez au fil de l'espée.

Cela fait, il traverse la Septimanie, & va assieger Narbonne, resolu de l'avoir à quelque prix que ce fust, afin de leur fermer l'entrée des Gaules de ce costé-là.

Athim Gouverneur de la ville & peut-estre de tout le païs pour les Sarrasins, s'estoit jetté dedans : Ceux d'Espagne avertis du peril où estoit la place, firent un grand armement, qu'ils embarquerent sur des vaisseaux pour la secourir. Il y a un Lac entre Narbonne & Ville-Salse par l'embouchеure duquel la petite riviere de Bére se descharge dans la mer, on le nomme le Lac d'Olivere. Ce fut-là que leur flotte entra pour mettre à terre les troupes qu'elle portoit, Amoroz Gouverneur de Tarragonne en estoit le General. Martel laissant son frere avec une partie des troupes au siege, alla au devant & leur donna combat prés de Sigeac. Il fut tres-opiniastré, mais à la fin Amoroz fut renversé mort sur des monceaux de ses gens, & presque tout le reste, qui se sauvoit en confusion dans leurs vaisseaux, submergé ou tué.

Le courage d'Athim redoubla par cét eschec, il se deffendit si bien que Charles le laissa là, & tournant ses armes à des conquestes plus faciles, se rendit maistre de Besiers, d'Agde, de Maguelonne, & de Nismes, qu'il demantela toutes.

738. Vers l'année 738. arriva la mort de Thierry de Chelles, environ le 23. de son âge & le 17. de son Regne imaginaire. Pour lors Charles Martel, ayant peut-estre dessein de prendre le titre de Roy, comme il en avoit l'autorité, n'en mit point d'autre en sa

ſa place,ni ſes fils mêmes,ſinon un an aprés ſa mort, de ſorte qu'il y eut interregne de cinq ans. PAPES.

encore GREGOIRE. III.

INTERREGNE.

CHARLES MARTEL *Maire & Duc des François.*

UNE ſeconde fois Mauronte rappelle les Sarraſins dans la Provence; Juſep Gouverneur de Narbonne aſſiegea & prit la ville d'Arles, & delà ravagea toute la Provence. Charles ſemond Luitprand Roy des Lombards de ſe joindre avec lui contre cét ennemi. Luitprand qui ne les vouloit point voir ſi proches d'Italie, & qui d'ailleurs étoit ami de Martel, marche auſſi-toſt pour le joindre: les Infideles n'oſent les attendre, & ſe retirent à Narbonne ſans coup ferir. Mauronte ſemblablement abandonne Marſeille & ſe retire dans des Rochers; Ainſi la Provence demeura paiſible aux François. 739.

La puiſſance des Sarraſins, qui menaçoient de ſubjuguer toute la Chreſtienté, eſtant comme dans ſon reflus, les Princes Eſpagnols ſe fortifierent peu à peu, ſpecialement avec l'aide des François; Et neantmoins ils ont eſté plus de ſept cens ans à regagner ce qu'ils avoient perdu en trois ans. Cette année Charles Martel leur envoya un ſecours conſiderable, qui n'aida pas peu à ſouſtenir leurs affaires. 739.

On appella en Eſpagne les Sarraſins Mores, *parce qu'en effet ils y eſtoient venus de la Mauritanie, laquelle ils avoient conquiſe, & que toutes leurs troupes eſtoient preſque compoſées des gens de ce païs là.*

La diſpute du culte des images cauſa un pernicieux & ſanglant ſchiſme dans l'Egliſe. L'Empereur Leon, ſur la reproche que les Sarraſins ou Mahometans 724. & ſuivans.

luy avoient faite, que c'estoit idolâtrie d'adorer des pierres & du bois, les voulut oster des Eglises, les Papes au contraire se roidirent pour les y conserver. Gregoire II. combatit fortement pour cette cause: la dispute alla si avant, que l'an 726. ne considerant plus Leon comme son Souverain, il luy escrivit des lettres fort hautes & pleines de nouvelles maximes, arresta les deniers qu'il levoit en Italie, & destourna les peuples de l'obeïssance qu'ils luy devoient. Gregoire III. son successeur passa encore plus outre & l'excommunia. Reciproquement l'Empereur remua ciel & terre pour se venger : mais tous ses efforts tournerent à sa honte.

740. EMPER. CONSTANTIN COPRONYME fils de Leon IV. R. 34. ans. 741.

Comme les affaires estoient en tel estat, que le Pape ne pouvoit plus esperer aucune assistance de l'Empereur dans ses besoins, il arriva qu'il offensa Luitprand Roy des Lombards, en donnant retraite à Trasimond Duc de Spolete, & se liguant avec Godeschal, qui avoit envahi la Duché de Benevent. Ce Roy le pressant par les armes, & s'estant saisi de quelques villes de la Duché de Rome, il eut recours à la protection de Martel, & luy escrivit deux ou trois lettres fort touchantes, dans le titre desquelles il l'appelloit son tres-excellent fils, & luy donnoit le titre de *Sous-Roy* ou Viceroy.

741. Charles fut un peu malaisé à esmouvoir : les lettres n'ayant pas beaucoup operé, il luy envoya une tres-celebre ambassade, qui luy apporta les clefs du Sepulchre de Sainct Pierre, & les liens dont cét Apostre avoit esté lié; Et aprés celle-là il en vint encore une autre, qui luy déferoit la Souveraineté de Rome & le titre de Patrice.

741. Reciproquement Charles envoya de riches presens au Sepulchre des Apostres; mais il ne voulut point

point rompre avec Luitprand son allié, il interposa seulement ses prieres pour arrester les entreprises des Lombards, qui n'oserent l'en refuser.

Il n'estoit plus en estat de faire de grandes entreprises, une ennuyeuse & chagrine maladie qui le minoit peu à peu, l'avertissoit de penser à la mort, & à l'establissement de ses enfans. Il en avoit trois legitimes, Carloman, Pepin dit le Bref, & Griffon, les deux premiers de Chrotrude, & l'autre de Sonichilde; Et avec cela trois bastards, Remy ou Remede, Hierosme & Bernard. Remy fut Evesque de Rouën, Hierosme, & Bernard se marierent. Le premier eut un fils nommé Fulrad Abbé de Sainct Quentin, qu'il avoit basti. Le second eut trois fils & deux filles, les deux fils aisnez furent Adelard, & Vala tous deux Comtes à la Cour, puis l'un aprés l'autre Abbez de Corbie, & le troisiesme nommé Bernier fut aussi Moine. Les deux filles Gondrade & Theodrade, se vouërent à Dieu: mais la premiere avec sa virginité, & l'autre dans son veuvage. 741.

Or le Prince Charles partageant l'Estat entre ses trois legitimes, comme s'il en eust esté le veritable Souverain, donna à Carloman, qui estoit l'aisné, l'Austrasie, la Souaube & la Turinge; (la Baviere avoit des Ducs, la Frise & la Saxe estoient revoltées) à Pepin la Neustrie, la Bourgongne, la Septimanie & la Provence; & à Griffon une portion entre ses deux freres, composée de quelques parcelles des trois Royaumes. Les fils du Duc Eudes tenoient la premiere & la seconde Aquitaine, & le Duc des Gascons la troisiesme.

Peu aprés, sçavoir le 20. d'Octobre, il cessa de vivre dans le chasteau de * Carisy sur Oyse, à trois lieuës au dessous de Noyon. Il avoit dominé quelques trois ans en Austrasie, & 23. en ce 741.

* Aujourd'huy *Crecy* petit village.

Royaume-là & en Neustrie. Cette valeur martiale qui luy faisoit tousjours avoir l'espée à la main pour frapper sur les ennemis, luy acquit le surnom de MARTEL dans l'Histoire, & une renommée immortelle: mais les Ecclesiastiques qu'il avoit maltraittez, noircirent sa memoire; & ne luy pardonnerent pas, mesme en l'autre monde. Car ils asseurerent que selon la revelation de Sainct Eucher Evesque d'Orleans, il brusloit en corps & en ame dans les flâmes eternelles, & que son tombeau ayant esté ouvert, on n'y avoit trouvé qu'un gros serpent & une puante noirceur, marques du mauvais estat de son salut.

CARLOMAN & PEPIN
en Austrasie. *en Neustrie, & Bourgongne.*

Ducs & Princes des François.

POUR si petit que pust estre le partage de Griffon, ses deux freres ne purent le souffrir; ils l'assiegerent dans la ville de Laon, l'enfermerent dans Chasteau-neuf en Ardenne, & s'estant saisis de sa mere Sonichilde, luy donnerent l'Abbaye de Chelles pour entretien & pour prison. Au mesme temps Theodoald fils de Grimoald, que Martel avoit laissé en paix aprés l'avoir despouillé, fut osté du monde, peut-estre parce qu'il avoit brassé quelque menée avec Sonichilde.

742. Tous les peuples assujetis, que Martel avoit remis dans le devoir à force d'armes, crûrent qu'aprés sa mort il leur seroit fort facile de secouër le joug; Particulierement Thibaud fils de Godefroy Duc des Allemands, & Hunoud Duc d'Aquitaine. Ce dernier estant le plus dangereux, les deux freres joignirent leurs forces contre luy. Ils le malmene-

rent si fort, ayant poussé jusques par de là Poitiers, & forcé le chasteau de Loches, qu'il leur demanda la paix : on n'en marque point les conditions. Avant que les deux freres sortissent d'Aquitaine, ils partagerent le Royaume entre eux, ou plustost ce qu'ils avoient conquis sur Hunoud, ce qu'ils firent au lieu qu'on nommoit le vieux Poitiers, entre le Clain & la Vienne prés de Chastelleraud.

Outre ces deux expeditions, l'année fut remarquable par la naissance de Charles, dit le Grand ou Charlemagne, fils de Pepin & de Berte son espouse, qui vint au monde dans le Palais d'Ingelheim sur le Rhin, cette année 742. 742.

La mesme année Carloman passa le Rhin, penetra dans les païs des Allemands jusqu'à la riviere de Lec, qui les separoit des Bavarois, & les mit si bas, que leur Duc Thibaud fils de Godefroy, donna des ostages pour l'assurance de sa foy & du tribut qu'il devoit. 742.

Il semble que ce fut cette année ou du moins la suivante, que les deux freres s'aviserent de remplir en apparence le Siege Royal, qui avoit vaqué 5. ans & d'y mettre Childeric, qu'on surnomma l'*insensé* ou l'*hebeté*, soit qu'il le fust en effet, ou qu'on le fist accroire au peuple. Quelques-uns le disent frere de Thierry de Chelles, d'autres de Clotaire III. & en ce cas il auroit eu tout au moins 17. à 18. ans : mais plusieurs le croyent fils de Thierry, & ainsi il n'auroit pû avoir que dix à douze ans. 743.

I 5 CHIL-

741.

PAPES.

ZACHARIE eslû en Dec. 741. S. 10. ans, 3. mois, dont plus de 9. ans pendant ce Regne.

CHILDERIC III.
ROY XXI.



L'Eternel Souverain des Dieux & des Humains,
Auprés de qui les Rois ne sont rien que poussiere,
Brise quand il luy plaist le Sceptre dans leurs mains,
Et du Throsne les fait descendre au Monastere.

CHILDERIC III.

DIT L'INSENSÉ, ROY XXI.

âgé de XVIII. ans.

CARLOMAN	PEPIN
en Austrasie.	*en Neustrie.*

Ducs & Princes des François.

LES Princes qui s'estoient revoltez du temps de Martel, n'obeïssant qu'à regret à ses enfans, firent une puissante ligue pour rompre les liens de leur sujetion. Odillon Duc de Baviere en estoit le Chef, suscité sans doute par sa femme Chiltrude fille de Martel & de Sonichilde, qui deux ans devant s'estant desrobée de ses freres, estoit allée en ce païs-là & l'avoit espousé. Les Saxons & les Allemands l'assistoient de troupes, & en mesme temps que les deux freres allerent à luy, Hunoud Duc d'Aquitaine se rua sur la Neustrie, & descendit jusqu'à Chartres, qu'il força & ensevelit presque tout sous ses ruines. 743.

Odillon avec son armée s'estoit campé sur les bords du Leq, qu'il avoit pallissadez de gros pieux. Les deux freres ayant esté quinze jours vis à vis de luy, sans tenter le passage, une belle nuict l'impatience prit les François, ils forcerent le peril au prix d'un grand nombre des leurs, qui se noya, & allerent porter l'effroy dans son camp. Tous ses gens prirent la fuite & laisserent leur bagage, & aux deux freres toute liberté de se promener deux mois durant dans la Baviere. 743.

De là Carloman marcha contre les Saxons, reçut à composition le chasteau de Hochsbourg, & 744.

 Theo-

Theoderic Duc de cette contrée qui luy donna sa foy solemnellement ; Et neantmoins il la rompit aussi-tost, & obligea Carloman d'y retourner l'année d'aprés, au grand dommage de son païs.

Mais ce ne fut qu'aprés que les deux freres, ayant ravagé l'Aquitaine, eurent contraint Hunoud de leur demander pardon pour la troisiesme fois, & de racheter sa faute par des presens qu'il leur fit.

745. Il avoit un courage de femme, querelleux & foible, partant soupçonneux & cruel. Son frere Hatton l'estant venu trouver sur sa parole, il le fit mourir, & incontinent aprés, ou par un mouvement de penitence, ou par legereté d'esprit, il alla se faire Moine dans un Monastere de l'Isle de Ré, ayant laissé sa Duché à son fils Gaifre âgé de 18. à 20. ans.

746. Le Prince Carloman, aprés avoir fait son dernier coup d'espée contre les Allemands, dont il abatit la fierté par le sang d'un grand nombre des plus mutins, ce qui fut l'an 746. se resolut aussi à quitter le monde, soit par une forte & efficace inspiration de Dieu, soit par l'effroy des contes terribles qu'on faisoit de la damnation de son pere. Le cinquiesme an de sa Principauté, ayant remis son Estat & son fils Drogon ou Dreux entre les mains de Pepin, il alla faire ses devotions à Sainct Pierre de Rome. De là il fut prendre l'habit de Sainct Benoist au mont Soracte ou mont Sainct Sil ; Et quelque temps aprés, parce qu'il y estoit trop importuné de visites, il se retira au mont Cassin.

747. Pepin ne fit aucune part de la Domination à Dreux son neveu, ni aux autres enfans de son frere : mais la mesme année, & peut-estre à sa priere, il mit en liberté leur jeune frere Griffon, le traitta honorablement dans sa Cour, & luy donna quelques Comtez pour son entretien.

L'Am-

L'Ambition de ce jeune Prince qui n'avoit point esté domptée par la prison, ne le peut estre par les bienfaits, il s'eschappa & alla esmouvoir les Saxons pour sa querelle. Pepin le suivit de prés, les Sorabes Sclavons qui estoient divisez des Turinges par la riviere de Sal, les Abodrites & les autres Sclavons, qui estoient espandus le long des frontieres de France, luy amenerent 10000. combattans. Tellement que les Saxons *Nordsquaves*, accablez de tant de forces se sousmirent à ses volontez & reçurent le Baptesme. Griffon avec les autres Saxons, s'estoit campé & retranché sur l'autre bord de la riviere d'Ovacre, l'espouvante les prit, ils quitterent leur poste la nuict, & leur païs demeura exposé aux ravages des François. De sorte que ne se trouvant plus en seureté parmy eux, il leur laissa faire leur paix, & se retira en Baviere; Où il se saisit de cette Duché sur le jeune Tassillon âgé de 6. ou 7. ans, qui estoit fils de sa sœur Chiltrude & d'Odillon. 748.

Ce païs-là, non plus que celuy de Saxe, ne put le garentir des poursuites de Pepin, qui joignant l'or & les graces avec le fer & la terreur luy défila bien-tost son parti. Les Bavarois firent leur accommodement, Landfroy Duc des Allemands & Suidgard Comte de Hirsberg tout de mesme; Et luy se voyant seul fut contraint d'en passer par-là, & d'aller trouver son frere. Il le reçût fort humainement & luy donna la ville du Mans & douze Comtez en Neustrie: mais dés la mesme année il fit une troisiesme escapade, & se jetta entre les bras de Gaifre Duc d'Aquitaine. 749.

Pepin estant venu au dessus de tous ses ennemis, n'avoit plus qu'à s'asseoir dans le Throsne, ce que son pere n'avoit osé entreprendre. Il se voyoit la force en main, les tresors de l'Estat & 750.

l'amour des François, & il n'y avoit plus de Prince de la Race Merovingienne, qu'un jeune homme ſtupide & inſenſé. Il aſſembla donc un Parlement, lequel eſtant tout à luy, vouloit bien luy déferer le titre de Roy: mais il fut bien aiſe, pour ſe deſlier du ſerment de fidelité, de conſulter le Pape, qui avoit grande authorité ſur l'Egliſe Gallicane, & dont les reſponſes paſſoient pour des Oracles, non pas neantmoins pour des Loix.

750. Celuy qui tenoit pour lors le Sainct Siege, eſtoit Zacharie, ami intime de Pepin, qui avoit beſoin de ſa protection contre les Lombards, & qui pouvoit bien connoiſtre, que ce qu'on luy demandoit eſtoit un préjugé favorable pour les Papes contre les Empereurs. D'ailleurs il ſembloit juſte, que la France aprés tant d'idoles & de faineans, ſe donnaſt un Roy effectif. C'eſt pourquoy il ne pouvoit manquer de reſpondre favorablement pour le poinct ſur lequel Pepin le faiſoit conſulter; Et ſa reponſe fut aſſurément de grand poids. C'eſt en ce ſens, à mon avis, qu'il faut entendre quelques Auteurs de ces temps-là, qui diſent, que Boniface l'éleva à la Royauté par le commandement de Zacharie. Autrement on devroit dire, que les François n'entendoient pas bien leur droit, & que ce Pape s'attribuoit ce qui ne luy appartenoit pas.

751. Sur cette reſponſe les François ayant aſſemblé un autre Parlement à Soiſſons, dégraderent Childeric & eſlûrent Pepin. Il y a apparence que cela ſe fit dans l'aſſemblée generale, qui ſe tenoit au mois de Mars. Les Eveſques y aſſiſterent en grand nombre, Boniface Archeveſque de Mayence eſtant à leur teſte, & faiſant valoir la reſponſe du Pape. Auſſi ce Roy & ſes Succeſſeurs, comme s'ils euſſent eu obligation de leur Royauté aux Eccleſiaſtiques, leur donnerent grand' part au Gouvernement.

Par

Par le mesme decret Childeric fut tondu & fait Moine à Sitieu *. Il y en a qui disent, que delà il fut mené au Monastere de Sainct Himeran de Ratisbonne, & sa femme voilée en celuy de Conchiliac: Mais d'autres croyent, qu'il ne fut point marié, quoy qu'il fust bien en âge de l'estre.

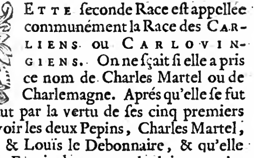
* S. Bertin à S. Omer en Artois.

AINSI FINIT LA PREMIERE RACE des Rois de France, qui, à compter depuis l'an 418. jusqu'en 751. a regné 333. ans, & qui a eu vingt & un Rois, à n'en prendre que ceux de Paris: mais trente-six, si on compte tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Austrasie où il n'y en avoit qu'un, qui residoit à Mets, qu'en Neustrie, où il y en avoit quelquefois trois, qui avoient leurs Sieges à Orleans, à Soissons, à Paris. Les quatre premiers de ces Rois furent Idolâtres, & tous les autres Chrétiens. Mais le Baptesme n'adoucit guere leur barbarie, ils furent feroces & sanguinaires, jusqu'au Roy Clotaire II. Ceux qui suivirent se monstrerent plus debonnaires & plus religieux, horsmis Childeric II. Mais tous estant ou foibles de cerveau, ou mineurs, ils furent necessairement sous la puissance d'autruy.

Fin de la premiere Race.

S E-

SECONDE RACE
DES ROIS
QUI ONT REGNÉ EN
FRANCE,
& qu'on nomme
CARLIENS ou CARLOVINGIENS.

752. 

CETTE seconde Race est appellée communément la Race des CARLIENS ou CARLOVINGIENS. On ne sçait si elle a pris ce nom de Charles Martel ou de Charlemagne. Aprés qu'elle se fut élevée fort haut par la vertu de ses cinq premiers Princes, sçavoir les deux Pepins, Charles Martel, Charlemagne & Louïs le Debonnaire, & qu'elle eut estendu son Empire beaucoup plus loin que n'avoit fait la premiere, elle commença à descheoir sous les enfans de ce Louïs, & à la fin fut reduite si à l'estroit, tous les Seigneurs s'estant rendus maistres de leurs Gouvernemens, qu'il ne resta presque rien en propre à ses derniers Rois, que la ville de Laon & celle des Rheims.

On remarque qu'elle fut semblable à la premiere Race, en ce qu'elle eut de beaux commencemens & une fin malheureuse; Que Charles de Lorraine son dernier masle, fut privé de la Couronne comme l'a-

l'avoit esté Childeric; Et qu'elle eut plusieurs Princes insensez & hebetez. Mais elle a cét avantage pardessus l'autre, qu'elle regne encore aujourd'huy en toute l'Europe, par les masles dans la Maison de France, & par les femmes dans celles des autres grands Princes. Si bien que le Sang Carlovingien est tenu pour le plus Noble de la terre; là où il n'est rien du tout resté de celuy de Merovée.

PEPIN DIT LE BREF,

OU LE PETIT, ROY XXII.

âgé de XXXVI. ou XXXVIII. ans.

APRES que les Estats de Soissons eurent esleû Pepin, & que, comme il est croyable, ils l'eurent élevé sur le Pavois & sur le Siege Royal, il voulut y ajouster les ceremonies de l'Eglise, pour consacrer sa Royauté & la rendre plus auguste: Boniface Archevesque de Mayence le couronna dans la Cathedrale de Soissons, & l'oignit d'huile beniste, à la mode des Rois d'Israël, afin que cette parole de Dieu, *Ne touchez point à mes oincts*, servist de bouclier à sa personne & à ses descendans. 751.

L'Onction & le Couronnement commencerent alors d'estre pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont tousjours esté jusqu'à cette heure.

Comme il estoit de fort petite stature, les Seigneurs n'avoient pas pour luy tout le respect qu'ils devoient. S'en estant apperçû, il voulut leur faire voir, qu'il avoit plus de cœur & de vertu, que ces grands 751. ou 52.

751.

PEPIN DIT LE BREF,

ROY XXII.

PAPES. encore ZACHARIE un an pendant ce Regne. ESTIENNE II. en 752. S. 2. jours. ESTIENNE III. la mesme année S. 5. ans, 20. jours. PAUL I. eslû en May 757. S. 10. ans, un mois. CONSTANTIN & PHILIPPE faux Papes en 767. ESTIENNE IV. en Aoust 768. S. 3. ans, 5. mois, dont deux mois pendant ce Regne.



L'invincible Pepin ayant rompu l'audace
Des obstinez Saxons & des fiers Bavarois,
Donna commencement à la seconde Race,
Et fit craindre aux Lombards les armes des François.

grands corps, qui bien ſouvent ne payent que de mine. Ces Rois ſe plaiſoient aux combats des beſtes feroces, & non ſeulement prenoient ce divertiſſement dans les ſpectacles qu'ils donnoient au peuple, mais quelquefois meſme en particulier dans la cour de leur Palais. Un jour eſtant en l'Abbaye de Ferrieres, comme un furieux Lion s'eſtoit attaché à un Taureau, qu'il tenoit par le coû, il dit aux Seigneurs qui eſtoient auprés de luy, qu'il faudroit luy faire laſcher priſe. Pas un n'eut la hardieſſe de l'entreprendre, la ſeule propoſition les effraya. Aprés qu'il les eut tous conſiderez & remarqué leur eſtonnement, il ſauta à bas de l'eſchaffaut le coutelas à la main, alla droit au Lion, & d'un coup ramené avec autant d'adreſſe que de force, luy ſepara la teſte du corps, ſon eſpée meſme eſtant entrée bien avant dans le coû du Taureau. Puis, aprés un ſi merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs, *Ne vous ſemble-t-il pas*, leur dit-il avec une fierté heroïque, *que je ſuis digne de vous commander?*

Sa premiere expedition de guerre, aprés ſon couronnement, fut en Saxe, où il contraignit les Saxons de payer tous les ans trois cens chevaux de tribut, & de les luy amener au champ de Mars, ou aſſemblée generale des François. 752.

En revenant de ce païs-là, il apprit la mort de Griffon ſon frere puiſné. Cét eſprit inquiet eſtant ſorti d'Aquitaine où il s'eſtoit retiré prés du Duc Gaifre, fut aſſaſſiné dans la valée de Morienne comme il paſſoit en Italie, ſoit par des gens de Pepin, ce dit un Auteur, ou par ceux de Gaifre meſme, lequel avoit conçû jalouſie de ce qu'il avoit eſté trop bien auprés de ſa femme. 753.

A Childebrand petit-fils de Luitprand Roy des Lom-

Lombards, dégradé par ses sujets, avoit succedé par eslection Rachis Duc de Frioul : lequel s'estoit rendu Moine au mesme Convent que Carloman frere de Pepin, & Astolfe son frere avoit pris sa place. Celuy-cy voyant l'Empereur Constantin Copronyme fort embarrassé d'affaires, s'estoit emparé de l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, qui jusques-là avoient esté tenuës par des Exarques ou Vicaires de l'Empereur. D'ailleurs il avoit empieté jusques prés des portes de Rome plusieurs villes sur divers Seigneurs particuliers, qui s'en estoient rendus comme Souverains durant la foiblesse & les brouilleries de l'Empire des Grecs ; Et comme tout fleschissoit devant luy, il avoit envie aussi de se rendre maistre de Rome, soustenant que l'Exarchat, qu'il avoit conquis, le mettoit en tous les droits que les Empereurs avoient eus en Italie, & qu'ainsi Rome & les Papes estant de la sujetion de l'Empire, estoient passez sous la sienne.

753. En vertu de cette pretention il marcha avec son armée vers Rome, & envoya sommer les Romains de le reconnoistre & de luy payer un escu d'or par teste. Le Pape Estienne fort estonné de cette entreprise, le supplie de laisser les terres de l'Eglise en paix, a recours à l'intercession de l'Empereur Constantius, & ensuite vient luy-mesme à Pavie trouver le Lombard. Mais voyant que ses prieres, ni celles de l'Empereur ne pouvoient rien sur luy, il implora la protection de Pepin, comme Gregoire III. avoit fait celle de Martel. Tellement qu'apres l'avoir disposé par des Ambassadeurs qu'il envoya devant, il passa de Lombardie en France, au grand estonnement & despit d'Astolfe, qui n'osa pourtant l'arrester.

753. Le Roy n'ayant pû s'avancer jusqu'en Morienne, comme il luy avoit fait esperer, l'envoya prier de

devenir jusqu'à Pontigon, chasteau Royal prés de Langres: Charles son fils aisné alla au devant de luy plus de cinquante lieuës. Le Pape arriva à Pontigon le sixiesme jour de Janvier; le Roy avec sa femme & ses enfans, le reçût à une lieuë de là & le traitta avec toutes sortes d'honneurs, Non pas pourtant jusqu'à marcher à pied à costé de luy, & tenir la bride de son cheval, comme l'a escrit Anastase, qui en quelques endroits a parlé des choses anciennes, plustost selon l'usage pratiqué de son temps, que selon la verité.

Aprés des conferences publiques & secretes, Pepin luy promit toute sorte d'assistance, aussi-tost 753.
qu'il auroit donné ordre à ses affaires, & le pria cependant d'aller prendre du repos dans l'Abbaye de St. Denis en France. Estienne a escrit, qu'estant tombé griévement malade, & s'estant fait porter dans l'Eglise sous les cloches pour demander sa guerison à Dieu, il avoit vû en vision Sainct Denis entre les Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul, qui l'avoit miraculeusement guery. Ce qui ne pouvoit estre que fort agreable aux François, qui avoient une singuliere veneration pour ce Sainct, & à Pepin mesme, dont le pere, ou par devotion, ou pour faire comme les Rois, avoit tesmoigné devoir beaucoup à l'intercession de ces Saincts Martyrs.

Un peu aprés qu'il fut relevé de cette maladie, 754.
c'estoit au mois de Juillet, il couronna & sacra de sa propre main Pepin & ses deux fils, exhortant les François de leur garder fidelité, & les excommuniant deslors, s'ils eslisoient jamais d'autres Rois, que de cette Race. Quelques-uns disent, que cette ceremonie se fit dans l'Eglise Sainct Denis devant l'Autel de Sainct Pierre & de Sainct Paul, que le Pape dédioit ce jour-là, en memoire du recouvrement de sa santé. D'autres croyent que ce fut dans l'E-

l'Eglise de l'Abbaye de Ferrieres. Quoy qu'il en soit, la ceremonie achevée, Estienne le declara * Advoüé ou Deffenseur de l'Eglise Romaine.

* *Advocatus.*

Astolfe prevoyant bien que le Pape luy attireroit les François sur les bras, avoit obligé par menaces l'Abbé du Mont-Cassin d'envoyer le Moine Carloman en France vers le Roy Pepin son frere, sous pretexte de redemander le corps de Sainct Benoist, qui avoit esté desrobé & apporté en l'Abbaye de Fleury sur Loire, qui à cause de cela s'appelle *Sainct Benoist*, mais c'estoit pour ralentir les efforts du Pape, & faire une contrebaterie dans les Estats. En effet le Moine plaida si fortement la cause d'Astolfe au Parlement de Crecy, qu'il y fut ordonné qu'on envoyeroit des Ambassadeurs vers Astolfe pour essayer un accommodement.

754. Le Lombard les reçut & les traitta comme venans de la part d'un grand Estat. Il demeura d'accord de ne plus pretendre la Souveraineté de la ville de Rome, ni de ses dépendances: mais il vouloit retenir l'Exarchat, qu'il avoit conquis par ses armes. Le Pape au contraire soustenoit qu'il luy appartenoit comme estant la despouille d'un heretique; Et il agit si puissamment auprés de Pepin, que ce Roy promit de s'employer pour le luy conquerir.

754. Cependant Carloman, pour avoir trop porté les interests du Lombard, s'en trouva fort mal: car le Roy & le Pape ayant concerté ensemble, le renfermerent dans un Monastere à Vienne, où il mourut dans l'année mesme, & ses fils furent tondus de peur qu'ils ne pretendissent quelque jour aux Estats que leur pere avoit possedez.

754. Les grands preparatifs de guerre, & une seconde

de Ambassade, n'ayant pû démouvoir Astolfe de la 755.
resolution de garder l'Exarchat & la Pentapole, Pepin fit marcher son armée de ce costé-là. Son avant-garde s'estant saisie des *Cluses* ou pas des Alpes, & ayant poussé vigoureusement les Lombards qui pensoient les deffendre, Astolfe se retira dans Pavie, où il fut aussi-tost investi par Pepin.

Le degast, les ruines & les incendies que les François faisoient autour de sa ville, ne le pûrent attirer à la campagne. Le Pape cependant s'ennuyoit de voir desoler l'Italie, & il craignoit que Pepin ne s'en rendist le maistre absolu, s'il prenoit cette place par force. Il s'entremit donc d'accommodement, à l'instante priere du Lombard; Et il fut aisé à faire, parce qu'il promit tout aussi-tost de luy rendre l'Exarchat & les Justices de Sainct Pierre; c'estoient, à mon avis, quelques terres dans l'Evesché de Rome.

Si-tost que les François eurent le dos tourné, 756.
le Lombard, au lieu d'executer ces fâcheuses conditions, se resolut de s'en venger sur le Pape, & l'an suivant alla mettre le siege devant Rome, où il fit des ravages qui tesmoignoient son cruel ressentiment. Cette infraction obligea Pepin de repasser les Monts. Au bruit de sa marche il décampe de devant Rome, qu'il tenoit fort pressée, & se retire une seconde fois dans Pavie. Pepin l'y assiege & le serre si fort, que n'ayant 756.
point d'autre moyen de sauver sa couronne & sa vie, il est contraint de le prendre luy-mesme pour Juge des differends d'entre luy & le Pape. Il n'estoit pas possible que Pepin jugeast autrement qu'en faveur du dernier. Aussi il n'accorda la paix à Astolfe, qu'à condition qu'il executeroit le traitté de l'an passé, & qu'il y adjousteroit encore Comachio.

machio. Cela se negocia à la veuë des Ambassadeurs de l'Empereur, qui estant venus à ce siege redemander ces terres pour leur Maistre, sur qui les Lombards les avoient conquises, eurent le desplaisir & la honte d'un refus.

L'Exarchat comprenoit Ravenne, Boulogne, Imole, Faënce, Forly, Cesenne, Bobie, Ferrare & Adria. La Pentapole avoit Rimini, Pesaro, Conca, Fano, Senigaille, Ancone & quelques autres plus petites places.

756. Un Chapelain du Roy Pepin reçût toutes ces villes, en amena des ostages & en porta les clefs sur l'Autel de Sainct Pierre & Sainct Paul à Rome, avec les lettres du traitté, pour monstrer que Pepin en faisoit donation à ces Saincts Apostres. Quelques-uns s'imaginent qu'il la fit au nom de l'Empereur Constantin Copronyme, qui pourtant n'y consentoit pas; Et ils croyent que c'est sur cette equivoque de nom, que les Papes ont basti la fabuleuse donation de Constantin le Grand.

757. *Astolfe mourut l'an suivant d'une cheute de cheval, Didier son Connestable eut une assez forte brigue pour estre eslû Roy. Mais celle du Moine Rachis frere du Roy Luitprand, qui estoit sorti du Cloistre, l'embarrassoit fort. Il eut recours au Pape Estienne, luy promettant d'accomplir la restitution qu'Astolfe avoit promise. Les Ambassadeurs de Pepin furent d'avis, qu'il le servist en cette occasion; de sorte qu'il contraignit Rachis de rentrer dans le Monastere. Estienne mourut à quelques mois de-là, Paul I. luy succeda, Didier & luy vescurent assez bien ensemble.*

L'Empereur Constantin n'avoit pas encore perdu toute esperance de recouvrer l'Exarchat par le moyen des François; Et il taschoit de les gagner à for-

à force de presens & de cajoleries. Il envoya entre autres choses un jeu d'orgues au Roy Pepin, qui estoit pour lors à Compiegne. C'est le premier qui ait esté vû en France.

Tassillon Duc de Baviere fils du Duc Utilon ou Odillon vint au mesme lieu faire le serment de fidelité à Pepin, luy rendant hommage les mains * dans les siennes, & luy promettant tel service qu'un vassal doit à son Seigneur; ce qu'il confirma en jurant sur les corps de Sainct Denis, de Sainct Germain à Paris, & de Sainct Martin à Tours.

* *Se commendans per manus.*

On changea cette année le temps de l'Assemblée generale, qui se tenoit en Mars, & on la mit en May. Aussi on ne l'appella plus *le champ de Mars*, mais *le champ de May*. 758.

Pepin pensoit prendre quelque repos cette année, quand il eut avis que les Saxons s'estoient revoltez. Quoy qu'ils fussent en corps d'armée, & qu'ils eussent fait des retranchemens sur les avenuës de leur païs, il les emporta d'emblée, & les força de luy faire serment & de payer le tribut.

Les Rois de cette seconde Race celebroient les Festes de Noël & de Pasques avec grande solemnité, revestus de leurs ornemens Royaux, la Couronne sur la teste, & tenant Cour pleniere. Voilà pourquoy les Auteurs de ces temps-là ne manquent point de marquer chaque année le lieu où ils les solemnisoient.

La ville de Narbonne estoit tousjours tenuë par les Sarrasins. Cette année 759. Pepin l'ayant assiegée, les Bourgeois, qui estoient Visigoths & Chrétiens, tuerent la garnison infidele, & luy livrerent la place, à condition qu'il leur permettroit de vivre suivant leurs Loix, c'est à dire, selon le droit Romain, qui avoit tousjours esté observé 759.

par les peuples de la Septimanie, & l'est encore aujourd'huy.

760. Il ne restoit de tous les païs qui avoient esté sujets au Royaume de France, que l'Aquitaine, qui ne fust pas bien sousmise. Son Duc Gaifre ne reconnoissoit pas Pepin; Et d'ailleurs luy ou les Seigneurs de ses terres, retenoient les biens que les Eglises de France avoient en Aquitaine. Ce fut un beau sujet à Pepin de le quereller en luy demandant qu'il eust à restituer le patrimoine des pauvres. Il s'attendoit bien que Gaifre refuseroit de luy en faire raison; Et sur cela il manda ses milices & marcha en Aquitaine, jusqu'au lieu qu'on nomme Theodad, où estoit un ancien Palais des Rois. Gaifre, qui ne s'estoit pas preparé à une si prompte venuë, en fut si fort estonné, qu'il luy promit une entiere satisfaction, & luy en donna des ostages.

Il estoit à craindre que les Sarrasins d'Espagne portassent du secours à ce Duc, & qu'il ne leur livrast des places de retraite, qui leur eussent donné pied en France: Pepin obvia à cét inconvenient, en feignant de desirer l'alliance de leur Calife; vers lequel il envoya une celebre Ambassade. Le Calife reçût à grand honneur la recherche d'un si puissant Roy, luy accorda tout ce qu'il demandoit, & renvoya ses Ambassadeurs chargez de magnifiques presens: leur voyage dura trois ans.

761. & suivans. Bien loin d'executer sa promesse, Gaifre destacha de ses troupes, qui ravagerent les environs de Châlons sur Saone. Pepin offensé au dernier poinct de cette infidelité, se resolut de luy faire une guerre continuelle, jusqu'à ce qu'il l'eust entierement ruïné. Cette année il conquit Bourbon, Chantelle, Clermont, & plusieurs places en Auvergne, & de là il descendit dans le Limosin & prit Limoges,

ayant

ayant défait & tué en un grand combat Chilping Comte d'Auvergne, & Amingue Comte de Poitiers, qui l'en vouloient empescher. Son fils aisné Charles fit ses premieres armes en ce voyage.

762. L'année suivante aprés avoir tenu l'assemblée generale à Carisy ou Crecy sur Oise, il entra pour la troisiesme fois en Aquitaine, & prit de force la ville de Bourges & le Chasteau de Toüars.

763. A la quatriesme expedition, qui fut au sortir de son Parlement de Nevers, il perça jusqu'à Cahors. Mais le Duc Tassillon son neveu, qu'il menoit avec luy, s'estant eschappé & retiré en Baviere, il eut crainte que ce jeune Prince n'eust quelque ligue avec les Saxons & avec Didier Roy de Lombardie, dont il avoit espousé la fille.

764. Tellement que s'en estant revenu en France, il passa une année sans se mettre en campagne: pendant laquelle il ne se fit rien que des allées & venuës en Baviere & en Lombardie, pour traitter avec Didier & Tassillon.

765. Lors qu'il se fut asseuré d'eux par quelque accommodement, il reprit le dessein de la guerre d'Aquitaine. Gaifre avoit desmantelé la pluspart de ses places, parce qu'il n'avoit pas assez de gens pour les garder: Pepin les répara & y mit de bonnes garnisons, puis se rendit maistre d'Angoulesme, de Saintes & d'Agen.

766. L'année d'aprés il fortifia Argenton en Berry, & selon quelque Chronique, prit la ville de Limoges, qui à ce compte l'auroit esté deux fois.

767. L'an 767. au sortir de l'assemblée generale d'Orleans, il entra dans la Septimanie & conquit les villes de Nismes, Maguelonne, Beziers, Toulouse, Albi, & le païs de Givaudan. On ne voit point à quel titre ces villes pouvoient appartenir à Gaifre; Et si l'on dit qu'elles estoient encore aux

Visigoths, je ne sçay point quel sujet avoit Pepin de les prendre sur eux.

Il faloit qu'il eust fait toute cette longue marche durant l'hyver, puis qu'il celebra Pasques à Vienne, qu'il tint le champ de May à Bourges, & qu'au mois d'Aoust il descendit de là jusques sur les bords de la Garonne, nettoyant le païs de quelques garnisons de Gaifre, qui s'estoient nichées dans des roques & dans des spelonques en Auvergne & en Perigord.

768. Aprés la Feste de Noël celebrée à Bourges, il traversa l'Aquitaine jusqu'à Saintes. En chemin il prit Remistang frere ou oncle maternel de Gaifre, qu'il fit pendre pour avoir faussé la foy qu'il luy avoit donnée trois ans auparavant ; Et comme il estoit à Saintes, on luy presenta la mere, une sœur & une niepce du mesme Duc.

Ce malheureux fuyoit tousjours devant luy, tantost dans une ville, tantost dans une autre. Enfin le Roy aprés avoir solemnisé Pasques à Selles en Berry, divisa ses troupes en deux Corps, afin de l'envelopper. Tellement que Gaifre estant acculé prés de Perigueux, fut contraint de commettre sa fortune à une bataille : mais il la perdit & la vie ensuite, ayant esté tué soit par les François, soit par les siens mesmes, qui vouloient mettre fin à leurs peines & à la desolation de leur païs.

Ainsi toute l'Aquitaine fut entierement subjuguée, horsmis qu'on laissa un Duc aux Gascons. Pepin n'eut de vie que ce qu'il luy en faloit pour achever cette conqueste : car estant de retour à Saintes, il tomba malade d'hydropisie. Comme on le rapportoit à Paris, il fit ses devotions & ses offrandes sur le Tombeau de Sainct Martin de Tours ; Et estant venu rendre les mesmes devoirs à Sainct Denis en France, il y rendit l'ame le 24. de Se-

Septembre de l'an 768. âgé de 52. à 54. ans, dont il en avoit regné dix-sept & demy, à compter du jour de son élection, supposant qu'elle se soit faite au champ de Mars de l'an 751. 768.

Il n'avoit espousé qu'une femme, qui luy survescut, c'estoit Berthe, que les Historiens ont surnommée *au grand pied*, fille de Caribert Comte de Laon, de laquelle il eut quatre fils, Carloman, Charles, Pepin, & Gilles; & trois filles, Rotaide, Adelaide, & Gisele. Des fils le dernier fut mis tout jeune en Religion au Monastere du Mont-Soracte; Pepin mourut âgé de trois ans; Le Royaume demeura aux deux autres, qui se firent couronner dés le mois d'Octobre suivant, Carloman à Soissons, & Charles à Noyon. Des filles, les deux aisnées Rotaide & Adelaide moururent jeunes, Gisele espousa un Cloistre, & fut Abbesse. Quelques Genealogistes luy donnent encore cinq ou six autres fils & autant de filles, desquelles, disent-ils, Berthe fut mariée à Milon Comte d'Angers, & pere de l'invulnerable Roland, & Chiltrude à René Comte de Genes, qui fut pere d'Oger le Danois.

Les deux freres estant en differend de leur partage, les Seigneurs s'entremirent de les accorder, & les obligerent de prendre par provision, Charles la Neustrie, & Carloman l'Austrasie. 768.

Du Regne de Pepin, Dieu commença à faire sentir à la Chrétienté le plus rude fleau dont elle ait jamais esté battuë. Je veux dire les Turcs, qui encore aujourd'huy la menacent de l'accabler. Ils étoient connus dés le temps de Pline, qui les compte entre les peuples qui habitoient le long des Palus Meotides. Il y en pourroit aussi avoir eu parmy les Massagetes & ailleurs, comme nous l'avons remarqué de quelques autres Barbares. Dés le temps de l'Empereur Justin, ils estoient déjà si puissans, qu'ils dominoient aux Avarois & au-

tres peuples voisins. L'Empereur Heraclius s'en servit contre Cosroës, & ils firent une grande diversion étant entrez dans la Perse, dont une partie leur paya tribut durant quelques années. Mais l'an 763. ils se jetterent sur l'Armenie & s'estendirent ensuite fort avant dans l'Asie, où ils subjuguerent mesme le Royaume des Perses l'an 1048. Neantmoins ils n'eurent point de Souverain ni de Chef general, mais seulement divers Colonels, jusqu'à la premiere Croisade des Chrestiens l'an 1196. qu'ils en prirent un, afin d'estre plus unis pour leur conservation.

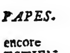
CHARLES I. DIT LE GRAND OU CHARLEMAGNE, ROY XXIII. âgé de XXIX. à XXX. ans.

CHARLES	CARLOMAN
en Neustrie & Bourgongne, âgé de 29. à 30. ans.	*en Austrasie, âgé de 22. ans.*

769. PENDANT la discorde des deux freres, qui dura quelques mois, le vieil Hunoud pere de Gaifre, qui s'estoit retiré dans un Monastere, quitta l'habit pour reprendre le titre de Duc d'Aquitaine, & essaya de faire revolter cette Province par le moyen de ses amis, & d'une ligue qu'il fit avec Loup Duc des Gascons. Charles, dans le partage duquel estoit cette Province, pria son frere de l'assister à esteindre cette rebellion. Carloman le joignit avec ses troupes: mais à my-chemin, ou de luy-mesme, ou par les suggestions de quelques brouillons, il conçut de la jalousie contre

CHARLES I. DIT LE GRAND OU CHARLEMAGNE, ROY XXIII.

768.



PAPES.

encore ESTIENNE III. S. 3. ans. 3. mois.

ADRIAN I. esleû en Fevrier, 772. S. prés de 24. ans.

LEON III. esleû en Dec. 795. S. 20. ans, 5. mois, dont 18. pendant ce Regne.

Avoir par sa valeur & par son zele ardent
Sçû vaincre les Saxons, & les Mores d'Espagne,
Esteint le nom Lombard, converti l'Allemagne,
Et joint aux Fleurs de Lys l'Empire d'Occident,
Sont les plus grands exploits de nostre CHARLEMAGNE.

contre son aisné, & le quitta là. Charles ne laissa pas de continuer sa route.

770. Au bruit de ses approches Hunoud s'enfuït & s'alla cacher au fond de la Gascongne, où il pensoit trouver un asyle. Il n'en est point contre une trop grande puissance. Le Duc des Gascons redoutant les menaces de Charles, fut aussi peu seur allié, qu'il avoit esté fidele vassal, il vint au devant de luy, se sousmit entierement & luy livra ce malheureux; qui neantmoins peu aprés s'estant encore eschappé, se sauva vers Didier Roy des Lombards. AINSI FINIT LA DUCHÉ D'AQUITAINE, qui onze ans aprés fut ERIGÉE EN ROYAUME par Charlemagne pour Louis le plus jeune de ses fils.

En ce voyage il bastit Franciac, c'est à dire le *château des François*, sur la riviere de Dordogne. On l'appelle aujourd'huy Fronsac.

De son vivant Pepin avoit marié ses deux fils, on ne dit point à qui, peut-estre n'estoient-ils que fiancez, mais s'ils avoient accompli le mariage, il faut dire qu'ils firent divorce : car leur mere les obligea de prendre d'autres femmes. Carloman espousa Berthe ou Bertrade, que de vieilles Annales disent avoir esté fille de Didier Roy des Lombards. Charles se maria aussi avec Hildegarde autre fille de ce mesme Roy, nonobstant les oppositions que le Pape y apporta, jusqu'à luy representer, que les Lombards estoient puans & infectez de la lepre.

770. Son frere Carloman estoit un esprit bijarre, qui luy donnoit bien de la peine. La mort l'en delivra heureusement au mois de Novembre de cette année 770. ayant coupé le fil de ses jours dans le Palais de Montsugeon prés de Langres, au commencement de la troisiesme année de son Regne, & la 28. de son âge. Son frere fit porter son corps à l'Ab-

à l'Abbaye de Sainct Remy de Reims, qu'il avoit dotée de grands biens. Il avoit une femme nommée Berthe & deux fils.

Comme Charles tenoit une assemblée generale à Carbonnac, la pluspart des Seigneurs & Prelats Austrasiens y vinrent le reconnoistre pour leur Roy. Ils le pouvoient ainsi ; Et il faut avouër que s'il n'eust pas eu ce droit, il eust esté usurpateur. La veuve de Carloman craignant qu'on ne passast plus outre, prit ses enfans & se retira vers Tassillon Duc de Baviere. 771.

Quelques Chroniqueurs d'Espagne, ausquels je ne sçay s'il faut adjouster foy, ont escrit, qu'oûtre Gaifre & Hatton, Eudes Duc d'Aquitaine avoit un fils nommé Aznar, qui voyant le malheur de ses freres, passa l'Ebre, & ayant tué en bataille quatre petits Roitelets ou Generaux Sarrasins, fut LE PREMIER COMTE D'ARRAGON. *Ce n'estoit alors qu'une petite contrée entre deux rivieres de ce nom là, dont la ville de Jacque estoit la capitale.*

CHARLEMAGNE *seul en tout le Royaume.*

ON ne peut entendre le nom de ce Prince sans concevoir quelque grande idée. Il estoit d'une taille avantageuse, haute de sept de ses pieds, bien formé en toutes ses parties, horsmis qu'il avoit le col un peu trop gros & trop court, & le ventre trop en devant. Sa desmarche estoit grave & ferme, sa voix tant soit peu claire. Il avoit les yeux ouverts & brillans, le nez long & aquilin, le visage gay & serein, le teint frais & vif, rien d'effeminé dans son geste & dans son port, l'esprit doux, facile & jovial, la conversation aisée & familiere. Il estoit humain, courtois & liberal, actif, laborieux, vigilant, & fort sobre, quoy que le jeusne luy fit

mal, ennemi des flateurs & de la vanité, qui haïssoit la piafe & les modes nouvelles & estrangeres, & s'habilloit fort modestement, si ce n'estoit dans les ceremonies publiques, où la Majesté de l'Estat doit paroistre dans son Souverain. Durant ses repas il se faisoit lire l'Histoire des Rois ses predecesseurs, ou quelques livres de Sainct Augustin, prenoit deux ou trois heures de repos aprés disner, interrompoit son sommeil la nuict, se levant deux ou trois fois, escoutoit les differends, & rendoit justice à toute heure, mesme en s'habillant. Il passoit le Printemps & l'Esté à la guerre, partie de l'Automne à la chasse, l'Hyver dans les Conseils & dans les occupations du Gouvernement; Quelques heures du jour & de la nuict à l'estude des lettres, de la Grammaire, de l'Astronomie & de la Theologie. Aussi estoit-il un des plus sçavans & des plus eloquens de son Siécle, les ouvrages qu'il a laissez à la posterité en font foy. Avec cela clement, misericordieux, aumosnier, qui nourrissoit les pauvres jusqu'en Syrie, en Egypte & en Afrique, qui employoit ses tresors à recompenser les gens de guerre & les gens doctes, à bastir des ouvrages publics, des Eglises & des Palais, à reparer les ponts, les chaussées & les grands chemins, à rendre les rivieres navigables, à garnir les ports de bons navires, à civiliser les Nations Barbares, à porter la gloire de la Nation Françoise avec esclat dans les Royaumes les plus esloignez. Et qui sur tout prenoit soin de policer son Estat par de bonnes Loix, & tournoit toutes ses actions au bien de ses peuples & à l'avancement de la Religion Chrestienne.

772. Il eut à combattre entre autres quatre puissans ennemis, les Saxons, les Lombards, les Hun , & les Sarrasins. Les Saxons, Nation fort belliqueuse & encore Idolâtre, composée de plusieurs peu-

peuples, & qui euſſent eſté invincibles s'ils euſſent agi d'un commun accord, luy donnerent de l'exercice plus de trente ans; Pendant leſquels il fit diverſes expeditions contre eux touſjours avec avantage. Il ne leur refuſoit jamais la paix, & ils la violoient auſſi-toſt qu'ils ne le voyoient plus: mais ſa pieté conſtante contre leur malice, ne ſe laſſoit point de leur pardonner; Non tant par deſir de les attirer ſous ſon obeïſſance, que pour les aſſujetir au joug de JESUS CHRIST; La pluſpart de ſes ſoins n'ayant pour but que l'accroiſſement de la Religion.

Il entra donc cette année en Saxe, & voulut effrayer ces rebelles par les embraſemens & par le ſang: mais ils ne laiſſerent pas de luy venir preſenter la bataille aſſez prés d'Oſnabrug. Leur audace fut chaſtiée par un grand carnage des leurs; ceux qui reſterent ſe ſauverent au delà du Veſer. Luy pourſuivant ſa victoire, prit le château d'Eresbourg, demolit le fameux Temple du faux Dieu Irmenſul, & briſa ſon Idole. On croit que c'eſtoit le Dieu Mars, d'où Mers-purg a pris ſon nom. Il paſſa enſuite le Veſer, contraignit les Saxons de luy donner des oſtages, & ayant rebaſti Fresbourg y mit garniſon Françoiſe.

Le Roy Didier ne pouvant quitter le deſſein qu'avoient formé ſes predeceſſeurs, d'abbaiſſer la puiſſance des Papes, pour ſe rendre maiſtres de toute l'Italie, ſuſcita un ſchiſme dans l'Egliſe de Rome pour les troubler & les affoiblir. Le Pape Paul eſtant mort l'an 767. Toton Duc de Nepet à ſon inſtigation entra dans Rome, & força le Clergé d'eſlire ſon frere Conſtantin, qui n'avoit aucuns ordres. L'année ſuivante une autre cabale, ennemie des violences de Conſtantin, eſleva au Sainct Siége un Preſtre nommé Philippe; Mais Chreſtofle Primicere (c'eſtoit

Depuis l'an 767. juſqu'en 771.

(c'estoit la premiere dignité de la ville aprés le Prefet) les contraignit l'un & l'autre d'abdiquer le Pontificat, & fit eslire legitimement Estienne, Prétre du titre de Saincte Cecile, ce fut le 4e du nom.

Didier s'avisa d'un autre moyen, l'an 770. il alla à Rome sous pretexte de devotion, & à force de presens, gagna Paul Afiarte Duc ou Juge Souverain dans Rome, afin qu'il fist mourir ce Chrestofle, & qu'il bannist ou emprisonnast, sous divers pretextes, tous les Citoyens Romains, qu'il sçavoit les plus forts & les plus capables de s'opposer à ces attentats. Afiarte le servit selon son desir: mais Hadrian, qui fut esslû aprés Estienne, arresta ces injustes procedures, & éluda non seulement toutes les vaines tentatives du Lombard, mais encore fut cause de son entiere destruction.

Aprés tous les autres moyens, Didier employa la force, s'empara de plusieurs villes de l'Exarchat, ravagea les environs de Rome; Et l'année suivante, pour embarrasser le Pape, s'avança de ce costé-là, sous pretexte d'aller visiter le Sepulcre des Saincts Apostres, menant avec luy les fils du Roy Carloman, pour l'obliger de les couronner. Le Sainct Pere l'en refusa absolument, & ne manqua pas de se servir de ce motif pour irriter davantage le Roy Charles contre les Lombards.

773. Il y avoit desjà entre les deux Rois d'autres sujets d'inimitié. Car dés l'an 771. Charles avoit repudié Hildegarde sœur de Didier, disant qu'elle estoit infirme; pretexte qui n'agrea pas à beaucoup de gens de bien, particulierement à Adelard cousin du Roy, qui pour ce sujet se retira de la Cour dans un Monastere. Et Didier de son costé avoit donné retraite à la veuve de Carloman, & luy promettoit aide & support pour remettre ses enfans dans le partage de leur pere. Ces offenses ayant disposé l'e-

l'esprit de Charles à escouter les prieres du Pape, il se laissa plus facilement induire à passer les Monts, mais avec de si grandes forces, qu'on voyoit bien que ce n'estoit pas tant pour le secourir, que pour conquerir la Lombardie.

Ayant donc assemblé son armée à Geneve, il la 773.
divisa en deux corps : son oncle Bernard avec l'un prit sa route par le Mont-Jou, & luy avec l'autre par le Mont-Cenis. Didier avoit muni les passages; & en cas qu'ils fussent forcez, il s'estoit avancé avec toutes ses troupes prés de Turin & dans le Val d'Aoste, pour y attendre les François, au hazard d'une bataille: mais quelques-unes de leurs troupes estant passées à la sourdine, & le prenant par derriere, il eut si grand' peur d'estre enveloppé, qu'il se jetta dans Pavie, & Adalgise son fils, qu'il avoit associé à la Royauté, dans Verone.

Ceux de Spolete & Riete l'avoient desjà quitté pour se donner au Pape. Quand on sceut qu'il avoit reculé, toute la Marche d'Ancone & plusieurs autres villes firent le mesme. Charles avec une partie de son armée campa devant Pavie & envoya l'autre devant Verone. Et pour monstrer qu'il avoit resolu de n'en point partir, qu'il ne les eust à sa disposition, il fit venir au camp sa nouvelle espouse Hildegarde fille de Childebrand Duc de Sueve, & y passa l'hyver jusqu'à Noël, qu'il en partit pour aller presser le siege de Verone. Adalgise craignant de tomber entre ses mains, abandonna cette ville & se sauva vers l'Empereur de Grece. Les Vero- 774.
nois ensuite se rendirent, & livrerent les enfans & la veuve de Carloman; on les amena en France, du reste on ne dit point ce qu'ils devinrent.

Il ne restoit que Pavie. Le siege tirant en longueur, il prit envie à Charles d'aller faire ses devotions à Rome, à la bonne Feste de Pasques. Le Pape

luy fit une magnifique entrée, telle qu'on avoit accoustumé de la faire aux Exarques. Aussi luy confirma-t-il les donations faites par son pere, & mesme, disent quelques-uns, y adjousta la Souveraine Justice, & le ressort de toutes ces terres. Ensorte que les Papes, à proprement parler, n'en avoient auparavant que le domaine utile, & les relevoient des Rois de France, desquels il faut avouër qu'ils tiennent la meilleure partie de leur grandeur temporelle.

Par la longueur du temps Pavie se trouva si pressé, non par les attaques, mais par la famine, & le peuple si mal disposé, Hunoud le boute-feu de cette guerre ayant esté assommé par les femmes, que Didier se rendit à Charles avec sa femme & ses enfans. On l'amena en France, où il fut tondu Moine, & mourut peu aprés. De cette sorte fut ESTEINT LE ROYAUME DES LOMBARDS en Italie, aprés avoir duré quelques 204. ans.

774. Avant que de revenir en France, Charles fit un second voyage à Rome, où le Pape avec 150. Evesques qu'il avoit appellez pour honorer sa reception, & av[illegible] peuple Romain, luy defererent le titre de PATRICE, qui estoit le degré le plus proche de l'Empire. Il n'appartenoit qu'aux Empereurs de le conferer: mais comme on ne les reconnoissoit plus en Italie, le Pape & les Romains s'attribuerent ce pouvoir; Et de plus accorderent à Charles celuy de donner l'investiture des Evesc hez, & mesme de nommer les Papes, pour oster les cabales & les desordres qui se faisoient dans l'eslection. Les Auteurs Italiens asseurent qu'il remit ce droit aux Romains: mais au moins se reserva-t-il celuy de les confirmer, dont les Empereurs avoient tousjours joüi sans contredit, depuis plus de trois siecles. Depuis ce temps-là il y eut une

une tres-estroite amitié entre Charles & Adrian.

Au retour Charles se fit couronner Roy de Lombardie, comme avoient fait les Rois de cette Nation, au Bourg de Modece prés de Milan, par l'Archevesque de cette grande ville, qui luy donna l'onction sacrée, & luy mit la couronne de fer sur la teste. On la nomme ainsi, parce qu'elle est en effet d'un cercle de fer, mais recouvert d'une lame d'or. On dit que la genereuse Teudelaine fille de Garibald Duc de Baviere, celle qui vers l'an 593. retira les Lombards de l'Arianisme, la fit faire pour en couronner son mari Agilulfe. 774.

L'ordre qu'il establit en Italie fut tel. Il laissa au Pape l'Exarchat, la Pentapole, (on les nomma depuis *la Romandiole* ou *petite Romaine*) les Duchez de Perouse, de Rome, de la Toscane ulterieure & de la Campanie. Il donna la Duché de Benevent à Aragise gendre de Didier, celle de Spolete à Hildebrant, & celle du Frioul à Rotgaud, à condition seulement de l'hommage & du service, & à charge de reversion faute d'enfans masles.

Il donna les Comtez & Capitaineries de ces terres-là à mesme condition. Il se retint le reste, sçavoir la Ligurie, l'Emilie, la Venetie & les Alpes Cottiennes, & y establit des Comtes pour les gouverner & y rendre justice; il imposa certains tributs sur les villes, & voulut que la Loy Salique eust cours en ce païs-là; De sorte qu'il y en avoit trois, la Lombarde, la Salique & la Romaine; Et il estoit permis aux sujets de vivre & de contracter suivant celle des trois qu'il leur plairoit. Depuis ce temps-là on appella cette conqueste LE ROYAUME D'ITALIE, & il s'estendoit jusqu'à la riviere d'Aufidus ou l'Ofante; la Pouille & la Calabre avec la Sicile, demeurant encore aux Empereurs Grecs.

Pen-

774. Pendant son esloignement les Saxons s'estoient deschaisnez, & avoient tout mis à feu & à sang dans le païs de Hesse. A la fin de l'année il y envoya quatre escadres ou gros de ses troupes, qui les attaquerent par quatre endroits, & en rapporterent quantité de butin.

775. Au Printemps suivant il y alla luy-mesme avec de plus grandes forces, prit le chasteau de Sigebourg, rebastit celuy d'Eresbourgh qu'ils avoient desmoli, les poussa de dessus le Veser, & les ayant bien battus les contraignit d'abandonner le poste de Brunsberg où ils s'estoient fortifiez. Aprés il divisa son armée en deux, & les chassa jusqu'à la riviere d'Oüacre, & là il reçût les sermens & des ostages du Prince Hason ou Helsisq, & des Saxons Ostfales ou Ostrelandes, c'est à dire, *Orientaux*; puis en revenant, au lieu nommé Buki, ceux de Vitikind, & des plus notables de la Duché d'Angrie.

Cependant l'autre partie de son armée avoit pensé estre surprise par d'autres Saxons prés la riviere d'Oüacre, dont il prit telle revanche par le fer & par le feu, que ceux-là encore luy crierent mercy, & luy donnerent des ostages.

Durant ce temps-là Adalgise fils de Didier, que l'Empereur avoit honoré du titre de *Patrice*, mit une armée sur mer pour recouvrer son Royaume de Lombardie, & desbaucha Rotgaud Duc de Frioul, qui n'obeïssoit que malgré luy à un estranger. Charles y courut en diligence, desfit Rotgaud en un grand combat, luy fit couper la teste, & ayant chastié les peuples qui avoient appuyé cette revolte, donna ce Duché à Henry Seigneur François, avec la Stirie & la Carinthie, mettant des Comtes & des garnisons dans les villes.

EMPR. LEON II. fils de Copronyme, en Sept. 775. R. 5. ans.

776. Pendant son absence les Saxons coururent aux armes, surprirent & raserent le chasteau d'Eresbourg:

bourg: mais croyant faire le mesme de celuy de Sigebourg, ils furent repoussez par les François, qui les menerent battant jusques sur les bords de la Lippe. Avec cet eschec ils apprirent que Charlemagne estoit dans leur païs, qui les cherchoit, ils vinrent tous humiliez se prosterner devant luy, avec leurs femmes & leurs enfans, demandant pardon & le Baptesme. Leur sousmission & leur conversion, quoy que simulée, desarmerent sa colere.

Au mois de Mars ensuivant ils se rendirent de toutes parts à l'assemblée generale de Paderborn, excepté le vaillant Vitikind Duc d'Angrie, qui s'estoit retiré au païs de Dannemarc, que les Auteurs de ces temps-là appellent Normandie. Là vinrent aussi le Sarrasin Ibnalarabi Gouverneur de Saragosse, avec quelques autres Chefs de la mesme Nation, qui imploroient la protection de Charles. Il la leur accorda facilement, & voulut y mener son armée luy-mesme, plustot pour deffendre & accroistre le Regne de JESUS CHRIST, que pour estendre sa propre gloire & son Empire. 777.

Il y avoit eu en Espagne neuf ou dix Lieutenans Generalissimes de la part du Calife, qui residoit en Damas; d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, estendu depuis les Indes jusqu'aux Pyrenées. Il y avoit deux Maisons fort puissantes entre les Sarrasins, celle de Humeia, & celle d'Alaveci. La premiere tenoit la souveraineté depuis 150. ans, & avoit eu quatorze Califes tout de suite : l'autre se disoit descenduë de Fatima fille de Mahomet, & par cette raison elle y pretendoit. Or il estoit arrivé qu'Abul Guebase, qui estoit de celle d'Alaveci, s'estant revolté & ayant vaincu & tué Meroüane le dernier de ces quatorze Califes, & pris à tasche d'exterminer toute la Race; Abderame fuyant cette persecution, s'estoit sauvé en Espagne, & l'a-

& l'avoit destachée de la domination du Calife, pour en faire un Royaume particulier & indépendant. Mais dans cette revolution les autres Gouverneurs s'émanciperent aussi de son obeïssance; Et de ceux-là estoit Ibnalarabi, & les autres venus en sa compagnie, qui avoient besoin des François pour se maintenir dans leur usurpation.

778. L'armement de Charles, fort grand & divisé en deux Corps, marcha par deux routes differentes. Le premier, où il estoit en personne, passa par le Bearn dans la Navarre, & mit le siége devant Pampelune. Ce fut le plus long & le plus memorable, que les François eussent jamais fait. La place se rendit enfin à composition.

De-là il marcha vers Sarragosse, où l'autre Corps, qui avoit pris son chemin par les Comtez de Roussillon & de Cerdagne, le joignit. Ibnalarabi & les autres Chefs Sarrasins vinrent au devant, & luy donnerent des ostages & des assurances de leur fidelité.

Il faut sçavoir que jusques-là les Chrestiens de ces frontieres, aussi bien que tous ceux d'Espagne, avoient esté sousmis aux Sarrasins, ausquels ils payoient tribut. Charlemagne les delivra de cette servitude, & les ligua avec ces petits Princes Maures, qui s'estoient mis sous sa protection. On dit qu'il envoya aussi quelques troupes à Alfonse le Chaste, pour luy aider à secouër le joug du Vasselage & du tribut, à quoy il avoit esté sujet jusques-là; Ce que les divisions des Maures luy rendirent plus facile. Ainsi les Espagnols doivent leur premier affranchissement à l'assistance des François.

778. Les Gascons des Pyrenées, qui faisoient mestier de brigandage, le recompenserent mal de toutes ses genereuses assistances; Comme il revenoit en France, ayant repassé par Pampelune qu'il dé-

démantela, ces Bandits s'estant embuschez dans les destroits au passage de Roncevaux, luy enleverent son bagage qui estoit à l'arriere-garde, & luy tuerent grand nombre de braves Seigneurs, entre autres ce fameux Roland son neveu, fils de sa sœur, qui estoit Marquis de la Mer Britannique, c'est à dire, Gouverneur des costes de la France qui sont sur cette Mer-là. Les Seigneurs du païs redoutant sa colere, luy livrerent une partie de ces brigands, pour en faire le chastiment.

IRENE Imperatrice femme de Leon avec CONSTANTIN son fils en Septembre.

Les Autheurs Espagnols triomphent de cette desfaitte, & chantent qu'ils ont vaincu Charlemagne & ses douze Pairs. Mais il est certain que la Navarre, l'Arragon & tout ce qui est depuis les Pyrenées jusqu'à l'Ebre, fut assujetti pour lors à la domination de ce Roy, qu'il establit des Comtes à Girone, Ampuries, Urgel, Barcelonne, Ribagorre, & autres lieux. On appella toute cette estenduë de païs * *la Marche d'Espagne*. 780.

* *Limes Hispanicus, marca Hispanica.*

En revenant il mit des Comtes François dans toutes les villes de l'Aquitaine & de la Septimanie, pour mieux retenir ces païs en son obeïssance. Quelques autres remettent cét establissement à l'année 781. lors qu'il donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Louïs. 778.

Durant son absence Vitikind avoit ralumé la furie des Saxons, qui firent d'horribles ravages jusqu'à Mayence & à Cologne. Si-tost qu'il fut de retour, il destacha trois squadres de son armée, qui les rembarrerent bien; Et l'année d'aprés il y alla en personne. Ils eurent l'audace de l'attendre prés de la rivierre de Lippe, & de luy donner bataille: mais il leur passa sur le ventre, & aprés reduisit la Westfalie, l'Oostfalie & l'Angrie; Et puis encore l'année suivante il poussa jusqu'au conflant de l'Hore avec l'Elbe, & reçût plusieurs

778.

779.

780.

de leurs peuples, entre autres ceux qu'on appelloit Nordleudes & Bardogaves. Puis ayant donné ordre à asseurer ces nouvelles conquestes, & à retenir les Sclaves qui estoient sur l'autre rive de l'Elbe, il revint en Neustrie.

Comme il craignit que l'Italie, accoustumée d'avoir un Roy, & qui d'ailleurs estoit molestée des Huns par terre, & des Sarrasins par mer, ne receust Adalgise, ou n'en couronnast quelque autre; Il fit un troisiesme voyage à Rome sous couleur de
781. devotion. Il celebra la Feste de Noël à Pavie, & celle de Pasques à Rome. Le Pape baptiza Pepin son second fils, & fut son parrain, & aprés il le couronna Roy d'Italie, & Louïs son frere puisné Roy d'Aquitaine. Ce dernier à peine avoit trois ans accomplis. Son Royaume contenoit la Duché d'Aquitaine, celle de Gascongne, & la Marche d'Espagne. Le pere n'en donna point à Charles son fils aisné, parce qu'il vouloit le retenir auprés de luy pour les affaires de France & de Germanie.

CHARLEMAGNE
Roy de France.

PEPIN & LOUIS
Roy d'Italie. *Roy d'Aquitaine.*

781. IL l'envoya à Orleans sous la tutele d'un *Bail*, ou Gouverneur, nommé Arnould, & laissa Pepin en Italie, où il tenoit son Siege Royal à Milan, mais estoit souvent à Ravenne. Quoy que celuy-ci eust esté couronné à Rome, il se fit encore couronner à Modece.

Tassillon Duc de Baviere avoit laissé esbranler
781. sa fidelité par Luitperge sa femme fille du Roy
Di-

Didier. Tandis que Charles estoit à Rome, le Pape estoit convenu avec luy qu'il envoyeroit deux Evesques à ce Duc, pour le faire ressouvenir de ses sermens. Le Pape n'y manqua pas, & Tassillon ayant reçû des ostages pour sa seureté, se rendit à Wormes, & en donna douze de sa part.

Depuis quelques années Charles faisoit son assemblée generale en Saxe: Celle-cy il la tint à la source de la Lippe, où il escouta les Ambassadeurs de Sifroy Roy de Dannemarc,& de Cagan & Ingurre Princes des Huns. L'assemblée achevee il repassa le Rhin; Et alors Vitikind, qui à ses approches s'estoit sauvé en Dannemarc, revint en son païs, & souleva derechef une partie des Saxons. 782.

Les Sorabes, peuples Sclaves qui habitoient les païs d'entre l'Elbe & le Saal, se mirent de la partie. Trois des Chefs du Roy, qui avoient ordre de s'attacher à eux, les quitterent pour aller aux Saxons; Et les ayant attaquez temerairement & en desordre, sans attendre le Comte Thierry parent de Charlemagne, parce qu'ils craignoient qu'on ne luy attribuast tout l'honneur de la victoire; ils furent enveloppez, & presque tous taillez en pieces. La honte de cét eschec irrita tellement le Roy, que cette fois il ne voulut point pardonner aux Saxons, à moins que le païs ne luy livrast quatre mille des plus mutins qui avoient esté de la partie, à tous lesquels il fit trancher la teste sur le bord de la riviere Alare.

Une si rude saignée n'empescha pas que l'année d'aprés ils ne se soulevassent encore, non plus une partie, mais tous ensemble. Leur courage étoit si indomptable, qu'ils luy donnerent bataille, & leurs forces si grandes, que l'ayant perduë, ils en eurent encore assez pour en donner une se- 783.

seconde, où ils ne furent pas plus heureux qu'à la premiere.

783. Avant que de se mettre aux champs, Charles eut le deplaisir de perdre une tres-bonne femme la Reine Hildegarde, qui mourut un dernier jour d'Avril, veille de l'Ascension. Dés la mesme année il en espousa une autre, qui se nommoit Fastrude, fille d'un Comte François, qu'on appelloit Raoul.

784. Toute l'année suivante, le Roy avec un camp volant, & Charles son fils aisné avec un autre ne firent que courir & percer le païs des Saxons, tantost d'un costé, tantost de l'autre; Et il fut resolu dans son Conseil, qu'il n'en partiroit point qu'il n'eust achevé de les dompter.

785. Quoy qu'il les eust fort mattez, ils ne laisserent pas l'année d'aprés de se remettre en campagne, avec l'aide des Frisons leurs alliés: mais ils furent aussi mal menez que les autres fois. Enfin leurs deux plus braves Chefs Albion & Vitikind estant abatus par tant de mauvais succés escouterent les amiables remonstrances, que le Roy, touché d'estime pour leur haute vaillance, leur fit faire, de rentrer dans leur devoir. Ayant pris leurs seuretez ils se rendirent aux Estats de Paderborn, & de là le suivirent en France, où ils furent baptisez dans son Palais d'Atigny. Il donna la Duché d'Angrie à Vitikind, qui dés
785. ce jour-là vescut si Chrestiennement, que quelques-uns l'ont mis au nombre des Saincts. De luy plusieurs font descendre la Race des Rois Capetiens.

785. En ces Estats de Paderborn, Loüis Roy d'Aquitaine vint trouver son pere avec toutes ses forces. Il les mandoit assez souvent luy & son frere Pepin, ou quand il en avoit affaire, ou pour leur faire rendre compte, & les tenir tousjours dans l'obeïssance.

Aprés

Aprés Pasques de l'an 786. l'armée alla fondre en Bretagne, dont les Princes se croyoient indépendans, & avoient leur petit Royaume à part. Ils furent aussi contraints, aprés avoir perdu plusieurs places fortes, de ceder à la grandeur de Charles, & de luy envoyer plusieurs Seigneurs, qui luy jurerent fidelité; Mais comme ils s'imaginoient ne la pas devoir, ils la violerent dés qu'il se creurent en estat de le pouvoir faire. 786.

Cependant Adalgise, fils du malheureux Didier, estoit sur mer avec une armée, sollicitant son beaufrere Tassillon d'entrer en Italie au mesme temps qu'il y feroit descente, & s'estant pour le mesme effet asseuré d'Aregise Duc de Benevent qui avoit espousé sa sœur; Charles pour prevenir l'execution de leurs desseins, passa les Monts pour la quatriesme fois, & ayant pris Benevent & Capouë, sur Aregise, qui se faisoit appeller Roy, il le contraignit de luy donner des ostages, & de renoncer à ce vain titre. 786.

Il avoit vû le Pape en passant à Rome, au retour il le vit encore. Ce fut de ce voyage que, pour luy complaire, il apporta en France le *chant Gregorien*, & la *Liturgie* ou Messe à l'usage de Rome, & qu'il voulut abolir le chant & le service de l'Eglise Gallicane. Ce changement souffrit de grandes difficultez, & excita des persecutions contre les vieux Gaulois, qui s'opiniastroient à garder leur ancien usage: Car ce bon Prince avoit si fort à cœur cette chanterie, qu'il en faisoit une grande affaire, & un capital dans la Religion, où neantmoins plusieurs des anciens Peres l'ont cruë fort indifferente. 786.

Pendant qu'il estoit encore à Rome les Ambassadeurs de Tassillon y arriverent pour prier le Pape de le reconcilier parfaitement avec luy. Le Sainct 787.

Sainct Pere & le Roy y entendirent volontiers. Mais quand le Roy les pressa de marquer un temps de l'execution de ce que leur Maistre promettroit, ils respondirent qu'ils n'avoient charge de rien, que de rapporter ce qui leur seroit dit; Tellement que le Roy connoissant qu'il ne marchoit pas de bon pied, resolut quand il seroit de retour en France, de le faire parler nettement. Ayant donc tenu les Estats à Wormes, il mit trois armées aux champs, celle de son fils Pepin Roy d'Italie, une des François Orientaux, & une autre qu'il commandoit en personne.

787. Quand Tassillon les vit toutes sur les frontieres de son païs, la premiere dans la valée de Trente, la seconde sur les bords du Danube, & l'autre sous les murailles de la ville d'Ausbourg, ne sçachant de quel costé tourner, il vint avec humilité luy demander pardon, & luy donna treize ostages, dont Theudon son fils aisné en estoit un.

788. Mais la haine qu'il avoit pour les François, & l'intelligence qu'il entretenoit avec Adalgise son beaufrere, le poussoient tousjours à solliciter secretement les Bavarois à prendre les armes, & à se liguer avec les Huns ses voisins, qui tenoient la Pannonie; C'est la Hongrie & Austriche. Une partie se laissa emporter à ses menées : mais les autres apprehendant les calamitez de la guerre, en donnerent avis au Roy. A cause dequoy ce Duc estant mandé une seconde fois aux Estats qui se tenoient à Ingelheim, & là accusé par ses propres sujets, & convaincu de trahison, fut condamné par ses Pairs à perdre la vie. Toutesfois le Roy, en faveur de ce qu'il estoit son proche parent, commua cette peine; si bien que luy & son fils Theudon furent seulement tondus & releguez au Monastere de Loresheim, puis en celuy de Jumiege. Et alors

LA

LA DUCHÉ DE BAVIERE FUT ESTEINTE, & divisée en plusieurs Comtez non hereditaires.

De ses ruïnes il nasquit un plus puissant ennemi. 783.
Les Huns, fâchez de la perte de leur allié & d'avoir les François pour voisins, leur commencerent un sanglante guerre, qui dura huit ans entiers. Cette annee leur monstra d'abord quel en devoit estre l'évenement, car ils perdirent trois batailles contre eux, une en Frioul & deux en Baviere.

Au mesme temps Adalgise ayant obtenu des for- 788.
ces de Constantin Empereur de Grece, qui estoit picqué de ce que Charles luy avoit refusé sa fille Rotrude en mariage, descendit en Italie par la Calabre, croyant que les restes des Lombards se soufleveroient en sa faveur. Il n'y trouva pas son compte; Grimoald fils de sa sœur & d'Aragise Duc de Benevent, que Charles avoit gratifié de la Duché aprés la mort de son pere, Hildebrand Duc de Spolete, Vinigise qui le fut aprés luy, & quelques autres Capitaines du Roy Pepin, le combattirent au sortir de la Calabre, & eurent pleine victoire. Le malheureux estant tombé vif entre leurs mains, fut cruellement mis à mort, comme on y met presque tous les Princes qui taschent de recouvrer leurs Estats, quand ils se laissent prendre.

Des peuples de la Germanie, il n'y avoit pres- 789.
que plus que ceux qui habitoient les costes de la Mer Baltique, qui ne reconnoissoient point Charlemagne, & qui se monstroient ennemis des François & de leurs alliez. Les plus prochains de ses terres estoient les Wilses, logez au delà de l'Elbe, dans le païs qui est au Midy. Il bastit un pont sur ce fleuve, qu'il fortifia de deux chasteaux, & ayant penetré jusqu'à leur principale ville, qu'ils nommoient Dragawit, jetta un tel estonnement parmi eux, qu'ils se sousmirent tous sans coup

ferir ; leur principal Chef nommé Viltzan, estant sorti avec les plus notables pour luy faire serment de fidelité & luy en donner des gages.

790. Il passa l'année 790. dans son Palais de Wormes, sans aucune expedition militaire. Il s'adonnoit à des œuvres pieuses, envoyoit de grandes aumosnes aux Chrestiens de Syrie, d'Egypte & d'Afrique, qui gemissoient sous le joug des Sarrasins, & recherchoit l'amitié de ces Princes infideles, afin de les obliger à mieux traitter les Chrestiens.

790. Cette mesme année commença, à ce qu'on tient, l'alliance indissoluble d'entre la France & l'Escosse. Charles ayant envoyé un secours de quatre mille hommes au Roy Archaye, lequel luy fit present (disent les Autheurs de ce païs-là) de Claude Clement, & d'Alcuin Anglois-Saxon, deux sçavans personnages pour le temps. Ils adjoustent qu'ils vinrent à Paris, & qu'ils y dresserent des Escoles publiques, COMMENCEMENT DE CETTE FAMEUSE UNIVERSITÉ, mere de toutes celles qui sont dans l'Europe.

EMPP. CONSTANTIN ayant relegué Irene sa mere.

790. 791. La France n'ayant point d'autres affaires pour lors, Charles crût que c'estoit le temps de prendre vengeance des Huns: mais qui leur fust salutaire, en les subjuguant pour leur faire embrasser la Foy Chrestienne. Ils avoient, disent quelques Autheurs, sept Ringues ou vastes clostures, enfermées les unes dans les autres, & merveilleusement remparées & palissadées, dans lesquelles ils se retiroient avec leur butin, depuis plus de deux cens ans. Charles ayant passé la riviere d'Ens, qui separoit la Baviere d'avec leur païs, y descendit avec ses troupes, qui marchoient sur les deux bords du Danube, accompagnées d'une flote qui voguoit sur ce même Fleuve; Et au mesme temps un autre Corps d'armée de François Orientaux y entroit par la Boheme.

A son

A son arrivée ils s'enfuïrent tous, & luy abandonnerent deux de leurs Ringues, & ensuite il perça & ravagea tout jusqu'à la riviere de Rab. Sans une grande mortalité, qui tua presque tous les chevaux de son armée, ses conquestes eussent esté plus avant.

Il faut remarquer que le païs de ces Avarois, qui estoit au Levant de la Baviere, fut par les François, à cause de sa situation Orientale à leur esgard, appellé Oosterrich, d'où vient le nom d'Ostriche.

Un grand danger où il se trouva l'année suivante, l'empescha d'y retourner comme il se l'estoit proposé. Les Seigneurs François Austrasiens, offensez de la superbe maniere de la Reine Fastrade, conspirerent, pour se delivrer d'elle, de se desfaire du Roy son mary, & de mettre en sa place un sien bastard nommé Pepin, qui estoit beau de visage, mais bossu & malin au dernier poinct. La conspiration fut descouverte par un pauvre Prestre, qui s'estant trouvé fortuitement dans le coin d'une Eglise, où ils s'assembloient pour cela, les entendit qui parloient de leur complot. Charles par Sentence des Estats, en fit decapiter, pendre & aveugler plusieurs, & tondre son bastard dans l'Abbaye de Prom, qui est de l'Evesché de Tréves. 792.

Cette année Lideric de Harlebec Grand Forestier de Flandres, en fut fait COMTE, *non pas pourtant hereditaire; quoy que de luy soient venus les Comtes de ce païs-là.* 793.

La mesme année il s'esmût un tumulte au Duché de Benevent, suscite peut-estre par Grimoald & les restes des Lombards, qui fut si dangereux, que Louïs Roy d'Aquitaine passa en Italie avec ses forces pour assister son frere Pepin. 793.

Comme Charles estoit à Ratisbonne, & qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube, pour aller dompter les Avarois, on luy proposa un dessein 793.

qui eust apporté de grandes commoditez pour cette guerre, & à l'avenir pour toute l'Europe. C'étoit de faire qu'il y eust communication entre les rivieres du Rhin & du Danube, par conséquent entre l'Ocean & la Mer Noire, en tirant un canal de la riviere d'Almuts, qui se descharge dans le Danube, à celle de Redits, qui se descharge par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin prés de Mayence. A quoy il fit travailler par grande multitude d'ouvriers: mais les pluyes continuelles remplissant les fossez & esboulant tousjours la terre, empescherent un si bel ouvrage.

Joint qu'il en fut diverti par deux fascheuses nouvelles; l'une de la revolte des Saxons, qui s'estant tenus en repos sept ou huit ans, secoüerent le joug de l'obeïssance & de la Religion; L'autre que les troupes, que commandoient ses Comtes dans la Marche d'Espagne avoient esté desfaites par les Sarrasins.

794. Felix Evesque d'Urgel avoit publié par ses réponses à Elipand Evesque de Tolede une dangereuse heresie: *Que* JESUS-CHRIST *comme homme, n'estoit que fils adoptif de Dieu le Pere;* Et bien que deux ans auparavant le Roy l'ayant mandé l'eust obligé de se desdire, & d'aller à Rome abjurer son erreur: neantmoins il avoit recommencé de dogmatizer. C'est pourquoy il fit assembler à Francfort un Concile des Evesques de France, de Germanie & de Lombardie, tous lesquels condamnerent cette erreur en presence des Legats du Pape: Ils rejetterent aussi le second Concile de Nicée, qui avoit ordonné l'adoration des images, & prononcerent qu'il ne meritoit point le titre d'Oecumenique.

Durant que le Roy estoit à Francfort, la Reine Fastrade sa troisiesme femme mourut.

De

De là il alla fondre avec toutes ses forces dans les terres des Saxons. Son armée estant divisée en deux, dont il en commandoit une partie & son fils aisné l'autre, espandit si fort la terreur dans ces païs-là qu'au lieu de courir aux armes, ils eurent recours à sa clemence; Et ce bon Prince espargnant le sang de ces opiniastres, se contenta d'enlever le tiers des hommes portant les armes, & de les transporter dans les costes maritimes de la Flandre. 794.

Ils ne laisserent pas l'an suivant de faire encore les enragez, & de tailler en pieces l'armée des Abodrites, au passage de l'Elbe, comme elle venoit au mandement du Roy pour une expedition contre les Avarois. Viltzan qui la conduisoit y fut tué; Ce qui mit le Roy en si grand couroux, qu'il abandonna toute la Saxe à la fureur du glaive; Et il y fut massacré cette fois plus de trente mille hommes de ceux qui portoient les armes. 795.

Au retour il passa l'hyver au païs de Juliers, où ayant trouvé des bains chauds, il y bastit un beau Palais & une Eglise en l'honneur de la Vierge-Mere. A cause dequoy ce lieu fut nommé *Aix la Chapelle*. Ces bains avoient esté autrefois accommodez & accompagnez de beaux bastimens par quelque Grand Seigneur ou Gouverneur Romain, qui se nommoit Granus; (on ne sçait pas bien en quel temps) d'où ce lieu en Latin porte le nom * d'*eaux de Granus*. 796.

* *Aquis-Granum.*

Le Pape Adrian son intime ami estant mort; Leon fut esleû par les Senateurs & par les Principaux du Clergé de Rome. Il luy dépescha des Ambassadeurs, pour l'avertir de son eslection, & luy porter les Clefs de l'Eglise Sainct Pierre avec la Banniere de la ville & autres presens honorables, le priant d'envoyer quelqu'un de ses Princes recevoir le serment de fidelité du peuple Romain; Preuve certaine 796.

taine que le Roy, en qualité de Patrice, avoit la Seigneurie de la ville de Rome.

796. Les deux plus puissans Princes des Huns-Avarois s'estoient tellement acharnez à la ruïne l'un de l'autre, que tous deux perirent dans ces guerres civiles. Henry Duc de Frioul, prenant son temps tandis que cette Nation estoit affoiblie par de si grandes blessures, entra dans le païs & se rendit maistre de leur principale Ringue, où il trouva de grands tresors, que ces brigands avoient amassez du pillage de toutes les Provinces pendant deux Siécles. Il les envoya à Charlemagne, & Theudon l'un de leurs Princes s'y rendit presque au mesme temps, & y reçût le Baptesme: mais ayant esté renvoyé regner au païs qui estoit sur la riviere de Rab, il ne garda pas long-temps sa foy. Aussi fut-il tué par les François & les Bavarois.

IRENE Imperatrice, ayant crevé les yeux à son fils Constantin, en Juillet. 796. & 797.

796. Les autres Avarois pensant relever leur Estat, se choisirent un * Can: (c'est à dire un Commandant; ils appelloient ainsi tous leurs Princes) mais celuy-là fut aussi tué en bataille par le Roy Pepin; tout le païs conquis depuis le Rab jusqu'à la Drave, & delà jusqu'au Danube, & tous ces Barbares passez au fil de l'espée, ou poussez au delà de la riviere de Tisse.

* *Cogan.*

797. Il y avoit guerre continuelle entre les François & les Maures, au delà des Pyrenées. La ville de Barcelonne, qui estoit tantost aux uns, tantost aux autres, tomba entre les mains de Zad Prince Sarrasin; qui craignant de ne la pouvoir garder, en vint faire hommage au Roy Loüis: mais à la premiere occasion il luy manqua de foy.

798. 799. Charlemagne passa cette année, & presque toutes les deux suivantes à achever de dompter les Saxons, qui rompoient leur serment presque aussi-tost qu'ils l'avoient fait, & signaloient souvent leur per-

perfidie par quelque cruelle lascheté; Comme ils firent l'an 798. ayant tué les Commissaires ou Juges du Roy, qui ne laissa pas ce crime impuni. Il bastit quelques villes dans leur païs, entre autres Heristal sur le Veser.

Les Astronomes de ce temps-là observerent, que la Planete de Mars ne fut point veuë au Ciel, depuis le mois de Juillet de l'an 797. jusqu'à pareil mois de l'année 798. 798.

Quelques Officiers Romains parents du deffunct Pape Adrian, & ennemis du Pape Leon, ayant formé une grande faction, s'estoient un jour jettez sur luy, comme il estoit à une procession solemnelle, & s'estoient efforcez de luy arracher les yeux, & de luy couper la langue, puis l'avoient traisné dans une sale prison. Mais il se trouva qu'il n'estoit point mutilé comme ils pensoient, & il eut des amis qui luy donnerent moyen de se sauver vers les Ambassadeurs de France, qui estoient logez à Sainct Pierre; ils le menerent à Spolete, & de là l'envoyerent avec bonne escorte vers le Roy, qui alors estoit en Saxe. Le Roy ayant escouté ses pitoyables plaintes, le renvoya à Rome avec le mesme honneur qu'il l'avoit reçû, luy promettant qu'il iroit bientost sur les lieux luy faire justice. 799.

Les Isles Baleares *, pour avoir protection contre les incursions des Pirates Sarrasins, se donnerent à la France.

* *Majorque, Minorque.*

Le Sarrasin Aza, qui s'estoit rendu Souverain de Huesca, pour avoir la protection des François, envoya les clefs de sa ville avec des presens à Charlemagne, luy faisant offre de la luy delivrer toutes fois & quantes. Mais quand on le voulut prendre au mot, il manqua de parole, & l'on fit bien de garder les forts qu'on avoit dressez à l'opposite de Huesca & de Sarragosse. Le Comte Aureolus y commandoit. 799.

799. Les Avarois aprés avoir fait plusieurs vains efforts pour se relever, furent tout-à-fait domptez, toute leur Noblesse tuée dans les combats, & ce qui leur restoit de tresors emportez par les François, qui en devinrent fort riches, & commencerent à se parer de dorures, jusqu'aux simples soldats.

799. Guy Comte des Marches de Bretagne, sousmit entierement ce païs-là, & rapporta au Roy les escus & armes avec les noms des Seigneurs, qui avec leurs peuples s'estoient rendus ses sujets. De sorte que tout ce païs-là fut quelque temps sous la sujetion de la France.

800. Les Danois ou Normands & les Sarrasins commencerent à pirater & à courir les costes de la France, ceux-cy par la Mediterranée, ceux-là par l'Ocean. Charlemagne les visita toutes, ordonna d'y bastir des vaisseaux & de faire des forts en divers endroits, & entre autres de reparer la tour d'Ordre à Boulogne, ancien bastiment qui avoit esté fait par les Romains.

Les courses de ces Infideles n'estoient pas un effet seulement de leur inclination pour la proye & le brigandage, mais aussi de leur faux zele contre la Religion Chrestienne. L'Idolâtrie chassée de païs en autre, & poussée au delà du Rhin, s'estoit refugiée en Saxe avec ses faux Prestres, & tous ceux qui estoient aheurtez à la deffendre. Et puis estant vivement pressée par les armes des François, elle s'étoit jettée au delà de l'Elbe & en Dannemarc, comme en son dernier fort. D'où ces bannis & leurs descendans, brulans d'un cruel desir de venger leurs Dieux & leur liberté, faisoient de continuelles sorties & exerçoient principalement leur rage sur les Prestres & les Moines, qui destruisoient leurs Temples & leur superstition.

800. Luitgarde quatriesme femme de Charlemagne meurt

meurt à Sainct Martin de Tours, où elle estoit allée faire ses devotions.

De Mayence, où il avoit tenu un Parlement, il s'achemina en Italie, tant pour connoistre des outrages faits au Pape, que sur de vehemens soupçons, qu'il s'y tramoit quelque revolte contre les François par Grimoald Duc de Benevent mal affectionné, & par les habitans du Frioul, qui avoient tué leur Duc Henry. 800.

Passant par le Frioul, il chastia les Autheurs de ce meurtre. Estant à Rome, il reçût le Pape Leon à sa justification, & à se purger par son serment, dautant qu'il ne se presenta point d'accusateur. Aprés il fit faire le procés aux criminels d'un si enorme attentat, qui furent tous condamnez à mort: mais le Pape imitant la douceur de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST leur obtint les membres & la vie sauve. Car en ces temps-là c'estoit une punition que de mutiler, si usitée qu'il y avoit mesme des Abbez qui l'exerçoient sur leurs Moines. 800.

Le Pape, en revanche de tant de graces, que ce Roy, son pere, & son grand-pere, avoient faites au Sainct Siege, pour avoir une protection que les Empereurs Grecs n'estoient plus capables de luy donner, obligea les Romains à le demander pour Empereur, & il le couronna le jour de Noël dans S. Pierre, le peuple s'escriant par trois fois, *Longue & heureuse vie & victoire à Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu.* C'estoit l'an 800. à commencer l'année au premier de Janvier; mais l'an 801. si on la commence à Noël, comme font les Autheurs François de ces temps-là. Aprés la ceremonie, le Pape adora le nouvel Empereur, c'est à dire, se mit à genoux devant luy, & le reconnut pour son Souverain, & fit exposer 800.

EMP. encore CONSTANTIN en Orient.

 son

& CHARLEMAGNE en Occident.

son portrait au public; afin que tous les Romains luy rendissent le mesme devoir. Si l'on en croit quelques uns des Annalistes de ces temps-là, il ne rechercha point cét honneur, & le Pape le surprit pour le luy faire accepter. Et en effet bien loin de luy donner quelque avantage, il luy faisoit tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de son espée.

Par ce moyen l'Occident eut derechef un Empereur: mais qui n'eut aucune liaison avec celuy d'Orient comme il avoit eu autrefois.

801. Comme le nouvel Empereur revenoit en France, & qu'il estoit dans la ville de Spolete, la terre fut agitée d'un furieux tremblement accompagné de mugissemens horribles. La France & l'Allemagne n'en furent pas exemptes. Mais l'Italie en souffrit le plus; grand nombre de villes y furent renversées; Et ce prodige fut suivi de furieuses tempétes, & aprés de quantité de maladies contagieuses. Cette année Charlemagne ne fit aucune expedition militaire: mais son fils Louïs se signala par la prise de Barcelonne.

801. Quand les petits Princes Sarrasins de la frontiere d'Espagne craignoient d'estre opprimez par le Roy de Cordouë, qui estoit leur Chef Generalissime en Espagne, ils faisoient alliance avec les François, puis le peril passé ils usoient de leur perfidie accoustumée. Zad Prince de Barcelonne meditant quelque trahison contre les François, avoit esté neantmoins si imprudent, pensant mieux couvrir son jeu, que de venir à Narbonne trouver le Roy Louïs, qui le fit arrester. Les Sarrasins eslûrent en sa place un de ses parens nommé Hamar; resolus de se deffendre à toute extremité.

Sur ces entrefaites les Gascons se revolterent, pource que Louïs leur avoit establi à Fesensac un

Com-

Comte qui ne leur plaisoit pas. Aprés qu'il les eut rudement chastiez, il s'attacha au siege de Barcelonne. Le Roy de Cordouë se mit en campagne pour la secourir : mais ayant sçu qu'il y avoit un Corps d'armée qui luy barroit le passage, il tourna ses armes du costé des Asturies. Les assiegez, aprés un an de resistance, se rendirent à Louis qui vint luy-mesme presser les attaques, & y establit un Comte nommé Bera, qu'on dit estre la souche des Comtes de Barcelonne.

Tous les Princes de la terre redoutoient ou estimoient Charlemagne. Alfonse Roy de Galice & des Asturies luy escrivant, ou luy envoyant des Ambassadeurs, ne vouloit estre appellé que son homme *, son vassal. Les Rois des Escossois * le nommoient tousjours leur Seigneur, & se disoient ses sujets & ses serviteurs. Les principaux Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique le reveroient & recherchoient son alliance. Le superbe Aaron Roy de Perse, qui mesprisoit tous les Princes du monde, ne faisoit cas que de son amitié; Il luy envoya cette année des pierreries, des soyes, des espiceries, & un Elephant des plus grands. Avec cela sçachant qu'il avoit devotion pour la Terre Saincte & pour la Cité de Jerusalem, il les luy donna en propre; se reservant seulement le titre de son Lieutenant dans ce païs-là; Et deux ans aprés il s'entremit pour luy avec tant de chaleur prés de Nicephore, qu'il obligea cét Empereur à passer un traitté de Paix avec luy, fort avantageux pour la France. 802.

* Proprius.
* C'est d'Irlande & d'Escosse.

Dans ce grand torrent de bonne fortune il eust esté facile à Charlemagne de conquerir tout le reste de l'Italie & ses Isles; les Grecs n'ayant dans le Throsne de leur Empire qu'une tres-meschante femme, c'estoit Irene veuve de Leon, qui avoit fait crever les yeux à Constantin son pro- 802.

pre fils. Mais pour arrester ses progrez elle eut l'adresse de l'amuser de l'esperance de son mariage, qui devoit lui mettre l'Empire d'Orient entre les mains.

Empp. NICEPHORE ayant chassé Irene. La negociation en fut bien avancée, & les Ambassadeurs de Charles estoient à Constantinople pour la conclure, quand elle fut chassée par Nicephore qui se fit Empereur.

& encore CHARLEMAGNE. Nicephore ayant chassé Irene, proposa aux Ambassadeurs de Charlemagne, qui estoient venus pour traitter avec elle, de s'accommoder avec luy pour le partage de l'Empire. Il luy accorda donc qu'il

802. porteroit aussi bien que luy le titre d'Empereur, & que

802. toute l'Italie luy demeureroit jusqu'aux Fleuves de l'Ofante * & de Vulturne, avec la Baviere, la Hongrie, l'Austriche, la Dalmatie & la Sclavonie, les Gaules & les Espagnes. Car pour la Germanie, jamais elle n'avoit esté sujete à l'Empire Romain: mais la Grand' Bretagne ou Angleterre en avoit esté un membre, par consequent elle devoit aussi relever de Charlemagne.

* Aufidus.

802. Grimoald Duc de Benevent s'estoit revolté à la

803. faveur & appuy des Grecs. Les François prirent sur luy la ville de Nocere: mais peu aprés il la reprit avec Vinigise Comte de Spolete, qui estoit malade dans la place. Mais quand l'accommodement fut fait entre les deux Empires, il le renvoya fort civilement, & fit sa paix avec les François.

804. Pour la derniere fois les Saxons se revolterent, specialement les Holsates delà d'Elbe, incitez par Godefroy, qui estoit Roy de Dannemarc & trespuissant sur la mer. Charles y estant allé avec toutes ses troupes, & ayant planté son camp sur la riviere d'Elbe, ce Roy s'avança jusqu'à Sliestorp sur les confins de son Royaume & du Païs des Saxons, pour conferer avec l'Empereur: mais quelque desfiance le fit tout d'un coup re-

retourner en arriere ; tellement que les Saxons Holsates se voyant abandonnez racheterent leur ruïne entiere en se faisant tous Chrestiens.

Mais il en transporta une partie en Flandre & une autre au païs des Helvetiens, dont on dit que les Suisses sont issus, peuple qui est fort libre en son païs, & qui sert par tout ailleurs. Il donna les terres qu'ils habitoient delà l'Ebre aux Sclavons Abodrites ; Et il establit un Conseil en Saxe en forme d'Inquisition, qui avoit pouvoir de chastier les mutins, specialement ceux qui retomboient dans l'Idolâtrie. Cette espece d'Inquisition a duré en Westfalie jusqu'au 15e Siecle. Ainsi finirent les longues & opiniastres revoltes des Saxons, qui moitié de gré, moitié de force, subirent le joug de JESUS-CHRIST, & celuy de la France.

Au mois d'Octobre de cette mesme année, les Ambassadeurs du Pape Leon vinrent le trouver à Aix la Chapelle, pour l'avertir que leur Maistre desiroit le voir & l'entretenir d'un certain sang miraculeux de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST, qu'on disoit avoir esté trouvé à Mantouë. Le Roy envoya son fils Charles au devant jusqu'à Sainct Maurice en Chablais, & luy-mesme le vint recevoir à Rheims, d'où il le mena dans son Palais de * Crecy sur Oise, passer la Feste de Noël, & de là en celuy d'Aix la Chapelle pour en consacrer l'Eglise. Le Sainct Pere y ayant esté huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviere. 804.

* *Carisiacum.*

Il avoit entrepris ce voyage pour se plaindre de ce que Maurice Duc des Venitiens & son fils Jean, qu'il avoit associé, persecutoient le Patriarche Fortunat qu'il avoit approuvé, & honoré du *Pallium*, & de ce qu'ils favorisoient l'Empereur Grec. La ville de Venise n'estoit pas encore bastie ; & les soixante-douze Isles qui la composent, avec les païs & villes des riva-

ges du Golfe, estoient gouvernées par des Tribuns, qui contrebalançoient le pouvoir du Duc. Or ces Tribuns (c'estoit Beat & Obelier que nos Autheurs François de ce temps-là appellent Willeric) s'étoient fait eslire Ducs par une partie du peuple, & avoient chassé Maurice & Jean, qui avoient recours à l'assistance des Grecs.

806. Ceux-là donc & Jean Duc de Zara avec quelques autres Seigneurs de Dalmatie, vinrent au Palais de Thionville demander secours à l'Empereur, en cas que les Grecs les attaquassent.

En ce mesme endroit il partagea ses Estats entre ses trois fils, en sorte que l'un d'eux venant à mourir sans enfans, sa portion seroit repartagée entre les deux autres, mais que s'il en estoit né un fils, *& que le peuple le voulust eslire* pour succeder à son pere, ses oncles y presteroient consentement.

Ce partage fut fait, tous ses fils estant auprés de luy, soussigné des Seigneurs François, & porté au Pape afin qu'il le signast aussi, non pour le rendre valable, mais pour le rendre plus authentique.

806. Cette année les Navarrois furent remis sous l'obeïssance des François, dont ils s'estoient soustraits (on ne sçait par quel motif) pour rentrer sous la domination des Sarrasins.

Le fils aisné de l'Empereur s'employoit sans relache à dompter ce qui restoit de peuples Idolâtres en Germanie. L'année precedente il avoit gagné une grande victoire sur les Sclavons Behemans ou * Behains, on les nomme aujourd'huy Boëmiens, & tué leur Duc nommé Lechon. Celle-cy il eut un pareil avantage sur les Sclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe.

* Il n'y a que 200. ans qu'on nommoit la Boheme, *Behaigne*.

Au mesme temps ses deux autres freres travailloient

loient chacun dans leur partage à estendre leurs limites sur les Infideles. Pepin faisoit la guerre aux Sarrasins sur Mer, Ademar Comte de Gennes y perdit un combat & la vie, mais Bouchard Comte de l'Estable en gagna un autre fort signalé. Louïs avec ses Aquitains faisoit des courses jusqu'au delà de l'Ebre.

807. Nicetas Patrice d'Orient, envoyé dans la Mer Adriatique par l'Empereur Nicephore, pour recouvrer la Dalmatie, remit ce païs sous l'obeïssance de son Prince, & restablit Maurice & Jean Ducs de Venise qui avoient esté chassez, & qui chasserent aussi-tost ceux qui tenoient le parti de France. Pepin avoit resolu d'attaquer Nicetas; il fit tréve neantmoins avec luy pour quelques mois, peut-estre parce qu'il avoit assez d'occupation contre les Sarrasins qui couroient la mer de Toscane.

On vit cette année 807. dans le Ciel deux Phenomenes fort extraordinaires, sans compter trois Eclipses, deux de Lune & la troisiéme de Soleil. C'est que le dernier de Janvier la Planete de Jupiter sembla passer dans la Lune, qui estoit en son 17ᵉ jour, & que le 14ᵉ du mois de Mars celle de Mercure fut veuë dans le disque du Soleil, un peu au dessus du centre comme une petite tache noire; ce qui dura huit jours.

807. Les Pirateries des Normands, & leurs descentes sur les costes de la Neustrie, & mesme dans la Mer Mediterranée, se rendoient plus frequentes & plus fascheuses. Charlemagne un jour estant en Provence, & en ayant apperçû quelques vaisseaux, fut si touché des maux que la France auroit à souffrir de ces pirates, qu'il ne put retenir ses larmes.

807. Les Ambassadeurs du Roy de Perse luy apporterent de rares presens, des Pavillons de soye, & une horloge sonnante avec de merveilleux automates. Ils estoient accompagnez de quelques Moines, que le

le Patriarche de Jerusalem (car la Syrie estoit alors sous l'obeïssance du Persan) leur avoit donnez pour les conduire.

Dans l'Occident tout reconnoissoit ou honoroit Charlemagne. Il n'y avoit plus que Godefroy qui contrecarroit sa grandeur ; Et Charles desiroit penetrer dans ses païs, non point par envie de posseder les glaces & les roches du Nord : mais pour amener ces pauvres peuples à la vraye Foy.

808. Le Danois le prevint, & osa bien attaquer ses terres. D'abord il fit grand fracas, poussa Tracifcon Duc des Abodrites, qui estoient sous l'obeïssance des François, prit en trahison & fit pendre un autre de leurs Ducs, & se rendit les deux tiers de ce peuple tributaires. Neantmoins ayant perdu ses meilleurs hommes & le fils de son frere aux attaques d'un chasteau, comme il sçût que Charles le fils aisné de l'Empereur avoit passé l'Elbe, il se retira & ruïna son havre de Reric, où il se faisoit un grand apport de toutes sortes de marchandises, de peur que les François ne s'y fortifiassent.

Il dessina aussi de fermer & couvrir son païs de Dannemarc, en tirant une levée ou grand rampart à l'opposite du païs des Saxons, depuis le Golfe de la Mer qui est à l'Orient, jusqu'à celle de l'Occident, & le long du rivage Septentrional du Fleuve Egidore ou Egid ; Et à cette levée il ne laissa qu'une porte bien flanquée, pour le passage des charrois & des troupes.

Entre divers exploits qui se firent sur la Marche d'Espagne Louïs Roy d'Aquitaine prit par force d'attaques & de machines de guerre la ville de Tortose en Catalogne. Mais le Comte Aureolus qui avoit le Gouvernement de cette frontiere estant mort l'année d'aprés, Amoroz Sarrasin Prince de Sarragosse se saisit de plusieurs forteresses des Fran-

çois,

çois, proteſtant neantmoins qu'il eſtoit preſt de remettre ces places & ſa perſonne au pouvoir de l'Empereur. Sur cela on ouvrit une negociation, pendant laquelle Abular Roy de Cordouë, à qui ces traittez ne plaiſoient point, envoya ſon fils Abderaman, qui ſe ſaiſit adroitement de Sarragoſſe, & contraignit Amoroz de ſe retirer à Hueſca. 809.

Les tréves eſtant finies entre les François & les Grecs, Pepin entra dans le Golfe de Veniſe, & donna bataille à Paul, qui eſtoit Patrice & l'un des Generaux des Grecs. Chacun des partis s'en attribua la victoire. 808.

L'année ſuivante Nicetas la luy ayant preſentée prés de Comachio, fut rudement repouſſé. 809.

Au même temps Charlemagne deſirant reprimer les incurſions des Danois, envoya ordre & materiaux pour baſtir une grande forteresse ſur la riviere de Sturie au lieu qu'on nommoit Aſelfelt.

Les Gaſcons s'eſtoient encore revoltez. Louïs eſtant allé à Daqs avec une puiſſante armée deſola toutes les terres de plus meſchans, & ne laiſſa que la vie à ceux qui luy demanderent pardon. De là ſe voyant ſi avancé, il pouſſa juſqu'à Pampelune, où il fit quelque ſejour pour s'aſſurer de la fidelité des habitans de ce païs-là, qui eſtoit fort incertaine. Avant que d'enfiler les deſtroits des Montagnes, il voulut ſe precautionner contre le brigandage des Gaſcons Montagnards, qui eſtoient deſja aux embuſches, fit ſaiſir leurs femmes & leurs enfans, & arreſter & pendre l'un d'entre eux qui s'eſtoit approché pour reconnoiſtre & donner le ſignal à ſes compagnons.

Eſtant de retour en Aquitaine, il travailla puiſſamment à reformer ce Royaume-là, & principalement l'Ordre Eccleſiaſtique, qui eſtoit tellement difforme, les Prelats & les Preſtres eſtant tous de- 810.

devenus gendarmes, qu'il n'y restoit plus aucun vestige de discipline. Il ne la restablit pas seulement par ses bons reglemens, mais aussi par les exemples de sa vie tres-devote, & par les soins qu'il prit de reparer ou bastir des Monasteres, qui estoient comme les Seminaires des bons Ecclesiastiques. L'Autheur de sa vie en compte vingt cinq ou trente.

810. Pepin ne pouvant plus souffrir la duplicité de Maurice & Jean, Ducs des Venitiens, qui favorisoient les Grecs, & desirant y restablir Obelier & Beat qui avoient esté chassez, sortit de Chiassi, qui est le port de Ravenne, avec sa flotte, & entra dans le Lac de Venise. D'abord il prit toutes les petites villes qui estoient sur les bords, puis tourna vers l'Isle de Malamauc siege du Duc, laquelle il trouva abandonnée, Maurice & Jean son fils s'estant retirez dans celle de Rialto & d'Olivolo.

Les Autheurs Venitiens content, qu'ayant voulu faire attaquer ces Isles avec des radeaux, & l'armée des Ducs les deffendant, il arriva que faute d'avoir la connoissance des vases & des profondeurs, sa flote y reçut un notable eschec; Que grand nombre de François y furent tuez ou enfoncez dans la bourbe; Et que luy, qui estoit demeuré dans Malamauc avec la moindre partie de ses troupes, se retira à Ravenne emmenant Obelier & Valentin, qui l'avoient mal à propos engagé à cette attaque.

En cette Isle de Rialte fut peu aprés basti un Palais pour le Duc, & en celle d'Olivolo un autre pour l'Evêque, & avec le temps on joignit toutes ces petites Isles voisines par des ponts, si bien que tout cela ensemble a fait la ville de Venise *qui est si renommée pour sa merveilleuse situation, & plus encore pour la sagesse de sa conduite.*

Cependant Godefroy avec une armée de deux cens

cens voiles descendit en Frise, pilla le païs, & en exigea tribut. Il se vantoit mesme qu'il donneroit bataille à l'Empereur, qui s'estoit campé aux conflans de l'Alare & du Veser: mais au lieu d'avancer il se retira en son païs, où il fut tué par un sien fils, en vengeance de ce qu'il avoit repudié sa mere. Hemin fils de son frere qui luy succeda, traitta la Paix avec les François.

La France n'eut point sa revanche de l'affront reçû dans le Golfe de Venise; parce que Pepin, digne fils de son pere, mourut âgé de 33. ans le 29. an de son Regne d'Italie. Il ne laissa qu'un fils bastard nommé Bernard, qui luy succeda en ce Royaume, jeune Prince âgé tout au plus de douze ou treize ans. 810.

Sur la fin de l'année suivante, mourut aussi Charles fils aisné de l'Empereur, qui ne laissa point d'enfans. Mais au printemps precedent son pere conclut la Paix avec les Danois, & envoya trois armées; l'une contre les Sclaves Helinons au delà de l'Elbe; la seconde en Pannonie faire teste aux Sclaves, car ils molestoient fort les Huns qui estoient sujets & tributaires de la France; & la troisiesme contre les Bretons, qui renonçant à l'obeïssance qu'ils luy avoient jurée, s'estoient fait un Roy nommé Cœnulfe-Machon. Les deux premieres retournerent chargées de butin, & l'autre de la gloire d'avoir vaincu les Bretons & leur nouveau Roy. 811.

EMPP. MICHEL CUROPAL. beaufrere de Nicephore, R. 19. mois. Et encore CHARLEMAGNE. 812.

Comme Charlemagne estoit desjà cassé de vieillesse & de travaux, la perte de ses deux fils le rendit plus enclin à faire la paix avec les Sarrasins d'Espagne, avec les Grecs, & avec les Danois. Ce qui luy fut d'autant plus facile, que Muhamed Roy des Sarrasins en Espagne estoit en guerre avec Abdelle son frere, qui l'an suivant le contraignit de partager le Royaume avec luy, qu'en Grece l'Empereur 812. 813.

pereur Nicephore fut tué en une bataille contre les Bulgares, & que Heming Roy de Dannemarc estant mort il y eut guerre civile pour sa succession entre Sigifroy & Amulon ou Halmidon, celuy-ci neveu de Heriold, & celuy-là de Godefroy. Ils se donnerent une furieuse bataille, où ils furent tuez tous deux avec dix ou onze mille hommes: mais le parti d'Amulon estant demeuré victorieux, assura la Royauté à Heriold & Rainfroy ses freres.

Parmi tant d'affaires que Charles avoit dans toutes les trois parts du Monde, il n'oublioit pas celles de la Religion. Il envoya à la priere de Biorn Roy de Suede, des Prestres pour instruire ces païs-là dans la connoissance de l'Evangile, Ebon homme de saincte vie y establit un Evesché dans la ville de Lincopen.

813. Se sentant affoiblir de jour en jour, il fit venir son fils Louïs au Parlement d'Aix, où il avoit assemblé les Evesques, Abbez, Ducs & Comtes; Il leur demanda à tous l'un aprés l'autre, s'il leur plaisoit qu'il luy donnast le titre d'Empereur. A quoy ayant tous respondu qu'oüi, il le declara son associé à l'Empire, luy commanda d'aller prendre la Couronne qui estoit sur l'Autel & de se la mettre luy-mesme sur la teste.

EMPP. LEON Armenien, Michel étant fait Moine l'an 813. R. 7. ans & demy.

Dans le mesme Parlement il declara aussi Bernard fils de son fils Pepin, Roy d'Italie, où il l'avoit desjà envoyé sous la conduite de Vala ou Galon fils de Bernard son oncle paternel.

La mort de ce grand Prince fut precedée de toutes sortes de prodiges au Ciel & en la Terre, capables d'estonner ceux-mesme qui n'y adjoustent point de foy. Tandis qu'il s'adonnoit à la lecture & à la correction des exemplaires de la Saincte Bible dans son Palais d'Aix, la fiévre le prit & l'osta de ce monde

monde le 28. de Janvier, le soixante-douziéme de son âge, au commencement du 14e an de son Empire, & du 48e de son Regne. Son testament, que l'on voit encore, est une des plus grandes marques de sa pieté; car il ne laissa qu'une quatriéme partie de ses meubles & tresors pour estre divisée entre tous ses enfans, & donna tout le reste aux pauvres & aux Eglises Metropolitaines de ses Estats. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Aix la Chapelle, qu'il avoit bastie. 814.

Il fit rediger par escrit toutes les Loix & les Coustumes des Nations qui estoient sous son Empire, il dressa des Capitulaires ou Ordonnances, il amassa tous les anciens vers qui contenoient les beaux faits des François, pour servir de memoires à leur Histoire, qu'il avoit envie de composer. Il entendoit si bien la Theologie, qu'il escrivit luy-mesme contre l'heresie de Felix d'Urgel, & touchant la question des Images. Il haranguoit dans les grandes assemblées, & n'avoit pas moins de gloire à faire triompher son eloquence que ses armes. Durant les nuicts sereines il se plaisoit à estudier le Ciel & les Astres; Nous en avons de belles & curieuses observations dans ses Annales, qu'il est à croire qu'il a faites luy-mesme. Pour illustrer sa langue, qui estoit la Tudesque, il la reduisit sous des Regles & en composa la Grammaire, & donna des noms à tous les mois de l'année en cette langue, comme aussi aux vents, tels à peu prés qu'ils les gardent encore aujourd'huy.

Enfin jusques icy aucun Roy de France n'a eu le cours de sa vie, ni celuy de son Regne si long & si illustre, ni un Royaume si estendu que luy. Sa gloire seroit sans tache, comme elle est sans pareille, si ce n'estoit qu'il eut de l'incontinence pour les femmes, & trop d'indulgence pour

pour la mauvaise conduite de ses Maistresses & de ses filles.

Il eut au moins trois femmes legitimes, Hermengarde fille de Didier Roy des Lombards, qu'il repudia dés la seconde année, Hildegarde fille de Childebrand Duc de Souaube, & Fastrade fille d'un Comte nommé Raoul. La derniere ne luy procrea point d'enfans: mais Hildegarde en eut neuf, quatre fils & cinq filles. Les fils furent Charles, Pepin, Louïs & Lotaire; ces deux derniers étoient jumeaux. Lotaire mourut jeune, Charles & Pepin tomberent en la force de leur âge, Louïs recueillit seul toute la succession de son pere. Les filles se nommoient, Rotrude qui fut promise au jeune Empereur Constantin fils de Leon III. & d'Irene, elle mourut en âge nubile; Berte qui espousa le Comte Angilbert, depuis Abbé de Sainct Riquier; Gisele qui fut Religieuse; & Hildegarde & Adelaide qui moururent en enfance.

On ne marque point les noms de ses Maistresses, ni leur nombre, qui ne fut pas petit; mais entre ses bastards on remarque Pepin le Bossu, Hugues Duc de Bourgongne dit le Grand & l'Abbé, Dreux Evêque de Mets; & entre sept ou huit filles, Tetrade Abbesse d'Argentueil, Eufrasie Abbesse de Sainct Laurent de Bourges, & Hildetrude qui fit scandale dans la maison de son pere.

EGLISE, durant le huitiéme Siecle.

L'EGLISE Gallicane n'avoit point encore esté en si grand desordre qu'elle fut sur la fin du septiéme Siécle & jusqu'au milieu du huitiéme. Aussi futelle plus de soixante ans sans tenir aucun Concile. Toutefois elle avoit assez heureusement conservé ses biens temporels sous Pepin le Jeune, qui estoit Prince liberal & religieux: mais Charles Martel son fils n'eut pas la mesme continence ni le mesme

respect que luy. Plusieurs Prelats de Neustrie & de Bourgongne, ayant favorisé le parti de Rainfroy, luy donnerent occasion de les despouiller; Et les guerres qu'il eut contre les Sarrasins, luy fournirent un pretexte de se servir de la richesse des Autels pour les deffendre.

En quelques païs il donnoit les Abbayes & les Evesches à des Laïques, qui au lieu d'entretenir des Clercs, entretenoient des soldats; En d'autres il démembroit les terres & les dixmes, & les distribuoit à des gens de guerre. Les Prestres & les Moines qui se trouvoient meslez parmi eux quittoient le Psautier & prenoient les armes, les uns par un pur libertinage, les autres pour se conserver dequoy vivre; Par les mesmes raisons les Evesques & les Abbez mettoient l'espée au costé & se faisoient Capitaines. Tout le Clergé estoit dans un extrême desreglement, la pluspart avoient des Concubines, il se trouvoit des Diacres qui en entretenoient jusqu'à quatre ou cinq. Les moins desbauchez espousoient des femmes & passoient mesme à de secondes nopces. Les Religieuses n'observoient ni leur closture ni leurs vœux; Enfin il n'y avoit nulle Regle, nulle obeïssance des inferieurs aux Superieurs, peu de service Divin, point d'estudes, & une grande ignorance des choses de la Religion & des Saincts Canons.

Ce desordre donna lieu à Boniface homme tres-illustre en ces derniers temps-là, non moins par sa vie exemplaire que par son activité & par son zele, de se fortifier de l'autorité du Pape pour y apporter quelque remede. Il estoit Anglois de naissance, qui du Monastere s'estoit porté par une inspiration particuliere, & par l'emulation de plusieurs Saincts de mesme robbe, à jetter les semences de l'Evangile parmi les Nations Barbares de la Germanie,

manie, ſpecialement les Friſons, les Turinges, & les Cattes, & s'eſtoit entierement voüé au ſervice du Pape par un attachement tres-eſtroit, juſques-là qu'il changea ſon nom Anglois, c'eſtoit Vinfrid, en celuy de Boniface : il avoit eſté premierement fait Eveſque par Gregoire II. puis Archeveſque par Gregoire III. & honoré par le meſme non ſeulement du Pallium, mais auſſi du titre de ſon Vicaire. Il luy donna encore le pouvoir de convoquer des Conciles, & de faire des Eveſques dans les païs qu'il avoit convertis à la Foy, avec des lettres de recommandation à ces peuples-là & à Martel, le priant de le prendre ſous ſa protection, ce qu'il fit ; comme auſſi un ordre aux Eveſques de Baviere & d'Allemagne de s'aſſembler quand il les convoqueroit, comme eſtant ſon Vicaire. En cette qualité il diviſa la Baviere, où il n'y avoit qu'un Eveſché, en quatre Dioceſes. Ce fut l'an 739. & le ſuivant il en eſtablit trois en Germanie, un à Virtsbourg, l'autre à Burabourg, & le troiſiéme à Herpsfords. Ces deux dernieres villes n'ont pas long-temps gardé cet honneur.

Or le Prince Carloman ayant teſmoigné qu'il vouloit reſtablir la diſcipline Eccleſiaſtique, Boniface embraſſa ce ſoin avec ardeur : & comme il étoit agiſſant & infatigable, il y avança beaucoup, non pourtant ſans diminuer quelque choſe de la liberté & de la dignité de l'Egliſe Gallicane à l'avantage des Papes.

A ſa pourſuite Carloman tint un Concile en Germanie (on ne marque point le lieu) où il aſſiſta avec les Grands de ſon Eſtat, & l'année d'aprés un autre au Palais Royal de Leptines ou Eſtines, c'eſt tout contre Binchs en Haynaut, qui confirma les actes du premier. Pepin en convoqua auſſi un à Soiſſons l'an 754. & le ſouſcrivit avec trois

trois des Grands de ſon Eſtat ; peut-eſtre y en avoit-il un de Neuſtrie, un de Bourgongne, & un d'Aquitaine. Dans tous ces Conciles Boniface preſida en qualité de Legat du Sainct Siége. Et dans le premier les Eccleſiaſtiques ſignerent une profeſſion par eſcrit, qui les obligeoit non ſeulement de garder la Foy Catholique, mais encore de demeurer unis, ſujets & obeïſſans à l'Egliſe Romaine & au Vicaire de Sainct Pierre : laquelle eſtant portée à Rome ſur le Tombeau de ce Prince des Apoſtres, fut receuë avec grande joye par le Pape Zacharie, & non ſans ſujet. Ainſi là, comme en toutes occaſions, il faiſoit en ſorte, que tout euſt un rapport entier à la ſouveraineté du Pape.

Quant à la diſcipline, on y arreſta que les Eveſques ſeroient remis dans leurs Siéges, les Egliſes dans la jouïſſance de leurs biens, & le Clergé dans les regles : mais les deux premiers poincts ne furent executez que ſous Charlemagne. Les Canons que l'on y fit eſtoient principalement pour ordonner aux Eccleſiaſtiques, de ne plus porter les armes, ni des habits à la cavaliere ; Et toutefois les Eveſques ne laiſſerent pas d'eſtre obligez d'aller à l'armée, juſqu'à ce que Charlemagne les en exempta par un Capitulaire exprés ; Pour leur oſter leurs femmes & leurs concubines, pour empeſcher les inceſtes & les adultéres, dont la punition eſtoit commiſe aux Eveſques ; & pour abolir le reſte des ſuperſtitions Payennes. Il fut auſſi enjoint aux Religieux de l'un & de l'autre ſexe, de ſuivre la Regle de Sainct Benoiſt, que Wilfrid Eveſque d'York faiſoit obſerver en Angleterre. Juſques-là celles de Sainct Colomban & de Sainct Ceſarius d'Arles, entre pluſieurs autres, avoient eu le plus de vogue en France.

Au Concile de Soiſſons il fut condamné deux hom-

hommes qui s'estoient fait sacrer Evesques, mais sans aucun Siége, Adelbert Gaulois de nation, & Clement Escossois. Le premier estoit hypocrite & insensé plustost qu'Heretique, il se faisoit suivre par le peuple ignorant, comme ayant un esprit particulier de Dieu, & bastissoit des Oratoires & dressoit des Croix aux bords des Fontaines, dans les bois & dans les champs. L'autre enseignoit quelques erreurs, soustenant que JESUS-CHRIST descendant aux Enfers en avoit retiré les Payens aussi bien que les Fidéles, qu'il faloit à la mode des Juifs espouser la veuve de son frere; Et ce qui sembloit alors plus horrible, c'est qu'il vouloit garder conjointement sa femme & sa Mitre.

A Leptines, Carloman fit ordonner, du consentement des Ecclesiastiques ou volontaire ou extorqué, que pour soustenir les guerres dont il estoit environné de tous costez, il pourroit prendre une partie des terres de l'Eglise, & les donner à titre de PRECAIRE à ses gens, qui de chaque Manse ou Maison, payeroient seulement un escu d'or ou douze deniers d'argent, & la neuviesme ou dixiesme pour la reparation des bastimens, & que celuy qui tenoit ces Precaires venant à mourir, le Prince les bailleroit à un autre à pareille condition.

L'an 779. Charlemagne fit une Ordonnance, qui veut que ceux qui tiendront ces biens-là, payent les Nones & les Decimes à l'Eglise: mais modere le cens à un sol pour cinquante Manses, & à un demy sol pour trente; D'ailleurs le Concile de Francfort, & Louïs le Debonnaire en son Ordonnance de 828. charge ces possesseurs de la reparation des Eglises. Voilà le commencement de l'alienation de ces biens, par acte public & autorisé de la Loy. Il y en a qui tiennent, que les Rois alors n'investirent pas seulement les Laïques des terres de l'E-

l'Eglise, mais aussi des dixmes, & de tous les droits & revenus de l'Autel, comme sont les premices, les oblations, les distributions pour des * Messes, & autres prieres; Et mesme du droit d'establir le Prestre, d'où ils disent qu'est venu celuy de presentation, qu'ont les Seigneurs en quelques Eglises : On les nomme à cause de cela, *Patrons*; mot qui se trouve dans le Concile de Rheims tenu l'an 878.

* *Missa Cantania.*

Il avoit esté ordonné au Concile de Soissons, qu'il s'en tiendroit à l'avenir un tous les ans, pour estouffer les desordres & les heresies dans leur naissance. Aussi Pepin en convoqua un au Palais Royal de Verberie l'an 752. où il voulut assister en personne, un à Mets l'année suivante, un à Vernon sur Seine deux ans aprés, un à Compiegne en mesme distance de temps, & un à Gentilly tout contre Paris l'an 767. Nous avons les Canons des quatre premiers : mais rien de celuy de Gentilly, sinon que l'on y proposa deux questions : sçavoir, *Si le Sainct Esprit procedoit du Pere & du Fils*, ce que les Grecs nioient, *& s'il faloit adorer les images.*

On peut mettre presque au rang des Conciles, les *Conventus* ou assemblées que les Rois tenoient souvent; comme celle de Durie en 760. celles de Nevers, de Wormes, d'Attigny, d'Orleans & de Sainct Denis, qui se firent consecutivement depuis l'an 763. jusqu'en 768. Dans toutes lesquelles les Seigneurs estant joints avec les Evesques, on ordonnoit des choses qui concernoient la police & les reglemens de l'Eglise, aussi bien que de ce qui concernoit le temporel & le gouvernement du Royaume. Des Decisions des Conciles, & des Ordonnances qui se faisoient dans ces assemblées, demy Politiques & demy Ecclesiastiques, ont

esté composées ces Loix que l'on appelle *Capitulaires*, les plus belles & les plus sainctes qu'aucune Nation ait eües depuis le Droit Romain.

Jamais Prince n'eust plus d'affection pour l'honneur & pour la discipline de l'Eglise que Charlemagne; Il ne se passa presque point d'année en toute sa vie, qu'il ne se fist ou de ces assemblées, ou des Conciles pour cét effet. Je ne cotteray point les années des Conciles qui se firent à Wormes, (il y en eut cinq) à Valenciennes, à Geneve, à Duren, & autres lieux, parce que nous n'en avons que les noms. Mais celuy de Francfort est tres-considerable. On le pouvoit nommer le Concile de l'Occident: car les Evesques de la plus grande partie d'Italie, ceux de Germanie & ceux des Gaules y estoient. Il fut convoqué par Charlemagne, qui, ce semble, y presida, au moins il y raisonna fort sçavamment contre les erreurs d'Elipand de Tolede, & de Felix d'Urgel, qui enseignoient, que JESUS-CHRIST estoit fils adoptif de Dieu le Pere selon la chair. Ces resveries y furent condamnées; & ce grand Roy les refuta par une lettre fort ample & fort docte, qu'il escrivit aux Evesques d'Espagne.

Il y fut aussi traitté du differend des images. Le Concile de Nicée avoit ordonné qu'elles seroient gardées dans les Eglises, & adorées. En France on vouloit bien les garder comme des instructions propres pour le peuple, mais non pas les adorer. C'est pourquoy les Peres assemblez en ce Concile d'Occident, mesprisant de reconnoistre celuy-là pour Oecumenique, rejetterent cette adoration en toutes manieres, & la condamnerent d'un commun consentement; Et Charlemagne escrivit un livre pour la combattre, auquel le Pape Hadrian fit une responsc.

Il ne reste de celuy d'Aix-la-Chapelle tenu en

en 809. ſinon qu'on ſçait, que la queſtion de la Proceſſion du Sainct Eſprit y fut encore agitée. On y conclut ſans doute, qu'il procedoit du Pere & du Fils; Car les François tenoient cela ſi fermement, qu'ils furent cauſe que l'on en ajouſta une clauſe expreſſe * au Symbole de la Foy. La derniere année de ſa vie, il en convoqua cinq, à Arles, à Mayence, à Rheims, à Tours & à Châlons ſur Saone, de tous leſquels les Canons ſe liſent encore. Ainſi l'Egliſe de France ne manquoit pas d'eſtre reformée, & le Pape Hadrian y voulut auſſi contribuer, en donnant pluſieurs Reglemens à Charlemagne, tirez des Conciles de l'Egliſe Grecque & Latine, & des Decrets des Papes, qu'il luy envoya l'an 785 par * Enguerran Eveſque de Mets.

* *Qui ex Patre Filioque procedit.*

* Ingilram.

Les Eccleſiaſtiques avoient leurs Juges particuliers pour leurs terres; où ceux du Roy n'avoient que voir, ni pour le civil, ni pour le criminel; Et quant à leurs perſonnes, ils n'eſtoient jugez que par ceux de leurs Corps. Or il eſtoit preſque impoſſible de les convaincre, car on ne recevoit pas les perſonnes viles & reprochables à les accuſer; Et il faloit ſoixante-douze teſmoins pour convaincre un Eveſque, quarante pour le Preſtre, trente-ſept pour le Diacre, & ſept pour les autres de moindre degré, tous irreprochables; & s'ils eſtoient Laïques, qui euſſent femmes & enfans. Cette derniere condition eſtoit requiſe en toutes ſortes de témoignages, au moins pour le criminel.

Charlemagne accrût exceſſivement la puiſſance des Eveſques, en renouvellant dans ſes Eſtats la Loy de Conſtantin le Grand, rapportée dans le ſeizieſme Livre du Code Theodoſien, qui permet à l'une des parties, qui plaident pardevant des Juges ſeculiers, de porter l'affaire pardevant des Eveſques, & de s'en remettre à leur arbitrage ſans ap-

pel, quoy que l'autre partie n'y consente pas. Ce qui dureroit peut-estre encore, si on n'eust pas corrompu l'effet d'une si Sainte Loy par des chicanes infinies; & par des appels au Metropolitain, & de là en Cour de Rome, contre ses termes exprés.

Ce fut dans le huitiesme Siécle, que les Metropolitains prirent communément le titre d'ARCHEVESQUES; car il ne se trouve point dans le precedent. Ceux qui ont souscrit au Concile de Châlons & à l'immunité de l'Abbaye de Sainct Denis ne l'avoient point encore.

Sur la fin du mesme Siécle ou sur le commencement du neuviesme, commencerent la devotion & les pelerinages à S. Jacques le Grand en Galice. Cét Apostre avoit esté martyrisé en Jerusalem, neantmoins le corps en fut porté dés-lors en Espagne, & ayant esté caché du temps de la persecution des Payens, ne fut trouvé que ces années-là par l'Evêque * d'Iria, prés de Compostelle, où le Roy Alfonse luy bastit une Eglise. A la recommandation de Charlemagne, le Pape Leon y transfera le Siége Episcopal d'Iria, & deux cens ans aprés le Pape Caliste II. la Metropole de Merida.

* *Sta. Maria fines terræ.*

On connoist par les Capitulaires Ecclesiastiques de Charlemagne, qu'il y avoit encore des Chorevêques, & que bien qu'ils ne fussent que les successeurs des septante Disciples, ils entreprenoient neantmoins de faire toutes les fonctions des Evêques, qui estoient successeurs des Apostres. On travailla cinq ou six cens ans durant sans les pouvoir reduire dans les bornes de leurs fonctions (on auroit bien de la peine à les definir) & il fut enfin plus facile de les abolir que de les regler.

L'ignorance estoit affreuse parmi les Evesques, puisqu'on les obligeoit d'entendre l'Oraison Dominicale,

nicale, & que Charlemagne aprés tant de reformations eut bien de la peine à leur faire faire seulement quelques exhortations au peuple.

Pour dissiper ces espaisses tenebres, il fut ordonné, qu'il y auroit des Escoles dans les Eveschez & dans les Abbayes : mais on n'y monstroit que les Pseaumes, le chant, le compot & la Grammaire. Je trouve un Capitulaire qui veut qu'on envoye les enfans apprendre la Medecine, il ne dit point où.

Sous des Prelats si ignorans le peuple ne pouvoit estre que fort grossier & mal instruit. Toute la Religion s'estoit tournée en superstitions ; Et il y avoit grand nombre de Devins, d'Enchanteurs, de * Tempestaires & autres gens diffamez pour Malefices, qui estoient tres-meschans, parce qu'ils le pensoient estre, ou qu'ils vouloient qu'on le crust.

* *Qui gresloient sur les vignes & les bleds.*

Il ne faut pas s'estonner si dans cette crasse ignorance, il n'estoit pas jusqu'aux femmes qui ne voulussent usurper la domination dans l'Eglise. Il se trouva des Abbesses assez vaines (sans doute parce qu'il y en avoit plusieurs de grande Maison) pour donner la benediction aux hommes avec le signe de la Croix, & de voiler des filles avec l'autorité Sacerdotale.

Semblablement afin de reformer le Clergé, on ordonna, qu'ils vivroient en régle & en commun. On appelloit les Superieurs de ces Communautez Abbez, & eux Chanoines, c'est à dire Reguliers.

Il se trouvoit dés ce temps-là certains Amphibies, pour ainsi parler, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient estre ni Moines ni Clercs: Il fut dit qu'on les reduiroit à quelqu'un des deux Estats, & qu'il faloit qu'ils fussent ou l'un ou l'autre.

L'avarice des Ecclesiastiques n'estoit pas moins grande, que leur ignorance. Tous les Conciles depuis le cinquiesme Siécle, & tous les Capitulaires sont pleins de Reglemens pour les empescher de vendre les choses sainctes. Ils prenoient de l'argent pour les ordinations, pour leurs visites, pour le Chresme, pour le Baptesme, pour la Predication, pour la Confirmation, pour toutes choses.

On n'admettoit point les gens de serve condition aux Ordres: (ce que nous devrions avoir desja dit ailleurs.) S'ils y avoient esté receus, leurs Maistres les pouvoient retirer de cette milice sacrée avec la chaisne de l'esclavage, & ils estoient déposez & remis dans la servitude. Mesme les hommes libres n'estoient point admis aux Ordres ni au Monastere sans des lettres du Roy, parce que plusieurs s'y rangeoient, ou par poltronnerie pour s'exempter de servir dans l'armée, ou par foiblesse d'esprit, se laissant induire à cela par ceux, qui avoient envie d'avoir leurs biens.

Parce que les Archidiacres manioient les aumônes & les offrandes, les Laïques le vouloient estre; Et cét abus s'estoit introduit dés le Siécle precedent. Quelque Reglement que Pepin eust pû faire, ils tenoient encore la pluspart des Abbayes & des Eveschez, & s'éjoüissoient du revenu, n'en donnant qu'une petite portion aux Evesques & aux Abbez. Charlemagne arracha presque entiérement cét abus, & rendit la liberté des eslections. Au moins ses Capitulaires le portent ainsi: car d'ailleurs l'Histoire nous apprend, qu'il nommoit encore souvent à ces Benefices.

Les dixmes estoient devenuës d'obligation, en telle sorte, qu'on excommunioit ceux, qui refusoient de les payer aprés trois admonitions; Et on les exigeoit mesme sur l'accroist du bestail. Les do-

donations pieuses n'estoient point restreintes, sinon par une Loy, qui deffendoit aux Eglises d'en recevoir, qui desheritassent les enfans & les proches.

Charlemagne avoit un grand soin des pauvres. De tout ce qui estoit donné aux Eglises, il y en avoit les deux tiers pour eux, l'autre tiers seulement pour le Clergé, sinon qu'aux lieux les plus riches, on le partageoit par moitié. Depuis il s'en fit quatre portions, une pour l'Evesque, une pour les Clercs, une pour les pauvres, & une pour les reparations.

La pratique de la penitence publique & des absolutions, estoit presque pareille à celle des troisiesme & quatriesme Siécles, aussi bien que celle du Baptesme, lequel se donnoit en plongeant, non pas en versant, ni en aspergeant par l'Evesque, ou par le Prestre, & seulement à Pasques & à la Pentecoste, sinon en cas de tres-urgente necessité.

On y voyoit la priere des morts fort en usage. Le chant faisoit une grande partie de l'estude & de l'occupation, non seulement des Ecclesiastiques, mais encore des Grands, qui avoient quelque devotion. Les François avoient apporté cette passion-là de Rome. Les cloches se rendirent aussi fort communes, mais on n'en faisoit pas de bien grosses. Les Eglises, comme la pluspart des autres bastimens, estoient presque toutes de bois. On ordonna que les Autels seroient de pierre.

Les Evesques & les Abbesses avoient des Vidames, les Abbayes des Advoyers ou Advocats; Quelques villes en avoient aussi. C'estoit comme leur Procureur ou Administrateur, au nom duquel se faisoient toutes leurs affaires, & qui parloit & agissoit par tout pour elles. Chaque Evesque, Abbé & Comte, avoit son Notaire. Les excommunications estoient frequentes jusqu'à l'abus. On gardoit

une extréme rigueur à l'excommunié, personne ne vouloit avoir commerce ni hantise avec luy.

L'Eglise Gallicane n'avoit estendu les degrez prohibez pour le mariage, que jusqu'au quatriesme, dans lequel mesme elle ne les separoit pas, se contentant d'imposer une penitence aux deux parties: mais les Papes les estendirent jusques au septiesme; Et mesme Gregoire II. eust bien desiré qu'ils eussent esté tout aussi loin, qu'il y auroit eu quelque parenté reconnuë entre les parties. En ce cas, estant notoire aux Chrestiens, que tous les hommes sont parens en Adam, à qui eust-on pû se marier? On establit aussi des degrez d'une affinité spirituelle entre le parrein & la commere, & entre le fillol & sa marreine, tant celle du Baptesme, que celle de la Confirmation.

Nonobstant les corruptions que nous avons marquées, l'Eglise ne laissa pas d'avoir ses lumieres & ses ornemens, j'entends bon nombre de saincts personnages, & quelques-uns qui n'estoient pas ignorans. Entre les Evesques Sylvin de Toulouze,

SAINCTS. Wlfrain de Sens, qui renonça à la Mitre pour aller prescher la Foy dans la Frise, où il convertit Ratbod II. fils de ce Roy ou Duc de mesme nom, qui estoit si obstiné deffenseur de l'Idolâtrie. Rigobert de Rheims, qui fut chassé de son Siége par Martel. Gregoire d'Utrect, qui fut Apostre des Turingiens & de la contrée des environs de Dorestat. Corbinien natif de Chastres sous Montlehery prés Paris, qui fut le premier Evesque de Frisinghen en Baviere; comme Suidbert le premier de Verden, Immeran de Ratisbonne, qui estoit Poitevin de naissance, Eucher d'Orleans, qui fut relegué par Martel, & vescut assez longtemps aprés luy, pour avoir eu la revelation que nous avons marquée * si elle estoit vraye. Gombert tint l'E-

* Voy cy-dessus. fol. 200.

l'Evesché de Sens, puis se retira dans la solitude de la Vosge, Lohier * celuy de Seés, & aprés luy Godegrand, doublement celebre & par sa propre vertu, & par celle de Saincte Oportune sa sœur, qui se rangea sous les enseignes de la Virginité, & y enrolla grand nombre de filles dont elle eut la conduite. Mais pardessus tous fut eminent Boniface de Mayence, dont nous avons parlé, qui souffrit le Martyre l'an 754. par les Frisons. Il est le Fondateur de cette grande Abbaye de Fulde, dans la forest de Buken, la plus noble de toutes celles de la Germanie.

* *Lotarius.*

Dans la retraitte des Monasteres; nous remarquons deux Fulrads ou * Volrads, l'un Abbé de Sainct Denis, neantmoins un peu trop employé aux affaires de la Cour & aux negociations, pour estre entierement à Dieu, & l'autre cousin du Roy Charlemagne & Abbé de Sainct Quentin. Adelard parent du mesme Roy en pareil degré, qui se retira de la Cour pour le sujet que nous avons marqué, & fut Abbé de Corbie, & de là rapellé dans les conseils du Roy. Angilbert qui eschangea la faveur de Charlemagne, dont il avoit espousé une fille naturelle, à l'austerité du Monastere, & fut Abbé de * Centule. Pirmin, qu'on dit avoir quitté l'Evesché de Meaux, & qui s'estant retiré dans une Solitude au païs des Allemands, y bastit la celebre Abbaye de Riche-nove *Augia dives*, & neuf ou dix autres Monasteres en ces quartiers-là & en Alsace; Et le Docte Alcuin à qui Charlemagne donna l'Abbaye de Tours en recompense des tresors inestimables de science, qu'il avoit apportez en France avec Claude & Jean l'Escossois.

* l'V & l'F, se prononcent l'une pour l'autre.

*C'est Sainct Riquier.

MOEURS ET COUTUMES sous la seconde Race.

UNE bonne partie des Mœurs & Couſtumes que nous avons remarquées ſous la premiere Race, ſe conſervérent ſous la ſeconde. On y voit tous les grands Officiers de la Maiſon du Roy, horſmis le Maire du Palais, en la place duquel il ſemble que le grand Seneſchal ou *Dapifer* ſucceda, mais avec bien moins d'autorité, & des fonctions differentes. Hincmar met un Apocriſiaire, un Comte du Palais, un grand Camerier, trois Miniſteriaux, qui ſont le Seneſchal, le Boutiller & le Comte d'Eſtable, un Manſionnaire, c'eſt grand Mareſchal des Logis, quatre Veneurs & un Fauconnier. Les Rois avoient tousjours à leur ſuite un Conſeil d'Eſtat, compoſé de gens choiſis dans le Clergé & dans la Nobleſſe. L'Apocriſiaire y aſſiſtoit quand il luy plaiſoit ; les autres grands Officiers n'y entroient pas, s'ils n'eſtoient mandez.

Ceux du Clergé avoient un lieu à part pour s'aſſembler, où ils traittoient des affaires Eccleſiaſtiques, comme ceux de la Nobleſſe traittoient des affaires purement temporelles ; Et quand il y en avoit quelqu'une de mixte, ils ſe rejoignoient tous enſemble pour la decider.

Dans la Milice & dans la Juſtice on ne trouve preſque plus de Ducs, mais ſeulement des Comtes ; dont quelques-uns s'appelloient Marquis, lors qu'on leur donnoit la garde des Marches, qui étoient ordinairement des païs conquis, d'autres s'appelloient Abbez, ſoit parce qu'ils poſſedoient les revenus des Abbayes, ſoit parce qu'ils commandoient à certaines compagnies qui eſtoient auprés du Roy, & leur apprenoient la diſcipline & les exercices. Lès Grands s'appelloient *Princes* ; Et on peut appercevoir dans les tenebres de ces temps-là, qu'il n'eſtoit pas au pouvoir du Roy

de

de les despouiller ou de les faire mourir, que par de certaines formes, & avec le jugement de leurs Pairs & esgaux, auquel il présidoit, ou avec celuy des assemblées generales.

Il me semble qu'outre la Loy Salique & les Ordonnances du Prince contenuës dans les Capitulaires, il y avoit une Coustume locale dans chaque païs, composée ou redigée par les sages du peuple, que le Juge devoit apprendre par cœur. Car pour la Loy de la Nation, tous les Nobles devoient la sçavoir parfaitement.

Je trouve trois sortes de grandes assemblées; les plaids generaux des Provinces; les Champs de May, où venoient les *Seniores* & *Majores natu* du peuple François, on y deliberoit principalement des affaires de la guerre; & les *Conventus*, *Colloquia*, Parlemens où se trouvoient les Evesques, les Abbez, les Comtes & les autres Grands, pour deliberer des Loix & Reglemens, tant pour la police, Justice & Finances, que pour la discipline de l'une & de l'autre milice, sacrée & profane. Les deux dernieres sortes d'assemblées se confondirent en une.

Les Rois s'estoient tousjours servis d'Envoyez, ou Intendans de Justice. Mais Charlemagne les rendit ordinaires; Et je remarque, qu'il y avoit des Intendances fixes & perpetuelles, mais non pas des Intendans qui le fussent. Je ne voy pas aussi, qu'il y en ait eu dans les Aquitaines ni en Lombardie. Il joignoit d'ordinaire pour cela un Comte & un Evesque. Tres-rarement on en trouve deux de l'un, ou de l'autre ordre dans une mesme commission; on les appelloit *Missi Dominici* & leur destroit *Missaticum*. Les peuples leur fournissoient le logement, & une certaine quantité de vivres; Ils s'employoient principalement à faire publier & executer

 les

les Ordonnances du Roy, à escouter les plaintes du peuple & à leur faire raison, à chastier le Comte ou l'Evesque s'ils avoient malversé, à reformer leurs jugemens iniques, & à faire obeïr les refractaires. Que s'ils n'estoient pas assez forts pour cela, ils en avertissoient le Roy. Ils dressoient aussi des papiers terriers des fonds que le Roy ou l'Eglise donnoient à benefice. Ils faisoient leur tour ou chevauchée quatre fois l'an, en Janvier, en Avril, en Juillet, en Octobre. Ils ne pouvoient tenir leurs Séances que durant ces mois-là, & en quatre differens endroits s'ils vouloient; Ils y appelloient les Comtes, & il faloit qu'ils leur laissassent tenir toutes les autres. Ils eslisoient des Eschevins du consentement du peuple, des Advoyers, & des Notaires. Les Eschevins estoient, si je ne me trompe, des Assesseurs des Comtes.

Les hommes libres estoient tenus de se trouver seulement à quatre Assises ou plaids par an. C'estoit une pratique bien Chrestienne, que les causes des pauvres se vuidoient toutes les premieres, celles du Roy ensuite, puis celles de l'Eglise, & aprés celles des particuliers. Le Centenier n'avoit pas droit de condamner à mort. Le Roy tenoit audience un jour toutes les semaines, on ne portoit devant luy que les causes des Grands, qui n'avoient point d'autre Juge que luy, & celles surquoy les Envoyez ou les Comtes avoient dénié de faire justice, ou qu'ils avoient jugées contre la Loy.

La licence des guerres avoit nourri la pluspart des François au vol & à la rapine, quelques-uns mesme à la fausse monnoye. La plus grande peine qu'eussent les Juges, c'estoit de reprimer ces desordres. On coupoit le poing aux faux-monnoyeurs qui fabriquoient, leurs autres complices en estoient quittes pour le fouët. On fut obligé de reduire toutes
les

les monnoyes à une espece, & de punir celuy qui logeoit un voleur chez luy, de la mesme peine que le voleur; C'estoit de la perte d'un œil pour la premiere fois, de celle du nez pour la seconde, & de la mort pour la troisiéme.

Dés ce temps-là l'yvrongnerie regnoit fort, particulierement dans les armées; puisqu'il falut châtier celuy qui forceroit un autre à boire, & que celuy qui s'enyvroit estoit excommunié, & reduit à l'eau pour un certain temps.

La Loy permettant à chacun de venger son injure, si mieux n'aimoit prendre de l'argent, suivant la reparation taxée par la Loy, les meurtres estoient tres-frequens. Charlemagne commanda aux Juges de travailler soigneusement à accommoder ceux qui avoient querelle, & s'il y en avoit quelques-uns de trop opiniastres, de les amener par force devant luy.

Il y avoit trois sortes de contrainte, l'une estoit la prison, l'autre des gardes qu'on donnoit à la personne, la troisiesme de pleiges ou cautions, qui s'obligeoient de la representer.

L'homicide commis sur un Ecclesiastique se reparoit bien plus cherement, que sur une autre personne de mesme condition; car il faloit payer 800. sols d'or pour le meurtre d'un Evesque, 600. pour un Prestre, 400. pour un Diacre, & autant pour un Moine.

La façon de faire la guerre & de s'armer, estoit bien changée depuis le Regne de Clovis. Il y avoit presque autant de cavalerie que d'infanterie; Et elle se servoit de grosses lances, qu'elle dardoit ou qu'elle retenoit dans la main aprés avoir poussé le coup. Elle s'armoit depuis les pieds jusqu'à la teste, ses chevaux mesme estoient bardez, en sorte qu'un escadron sembloit estre tout de fer.

L'in-

L'infanterie n'avoit point de cuirasses, mais se couvroit merveilleusement bien du bouclier. Ils apprirent à se servir de machines dans les siéges des places.

Quiconque désertoit l'armée sans congé, encouroit la peine capitale. Chacun estoit obligé de porter des vivres pour trois mois, & des armes & des habits pour six, à compter du jour qu'ils passoient la Marche ou limites de leurs païs. C'estoit la Loire à qui venoit d'Aquitaine en deçà; à qui alloit de ces païs-là en Espagne, c'étoient les Pyrenées: A ceux de Neustrie, si on faisoit la guerre en Germanie, c'estoit le Rhin; & à ceux des Provinces au delà de ce Fleuve quand on entroit bien avant en Germanie, c'estoit l'Elbe. Il n'estoit point permis aux soldats de rien prendre, que sur le païs ennemi. Les Seigneurs qui les conduisoient, estoient responsables de leurs picorées; & on les cassoit sur le champ, s'ils ne les chastioient. Quand les Capitaines venoient en Cour, ils estoient regalez de quelques donatifs ou presens; Et c'estoit la Reine qui avoit la charge de cette distribution, ou à son defaut le Grand Chambrier.

Bien que le domaine des Rois & celuy de l'Eglise fussent inaliénables, ils avoient esté obligez, ou pour recompenser ceux qui les servoient, ou pour retenir ceux qui pouvoient faire du mal, d'en donner à plusieurs, mais à vie seulement, & à titre de gratification; C'est pourquoy ils les nommoient des *Benefices*, mot qui n'est demeuré que dans l'Eglise. Laquelle en avoit de deux sortes, l'une de ces biens, qui sont affectez à ceux qui déservent, ce qu'on appelle maintenant un benefice, & l'autre des terres, qu'elle donnoit aux seculiers pour les relever & tenir d'elle leur vie durant. Il y avoit dés ce temps-là des artifices & des ruses pour confondre le

domaine

domaine du Roy avec les terres des particuliers; Et cette soustraction passoit pour un crime, puisqu'elle estoit punie par bannissement & confiscation de biens.

Il y avoit encore une autre espéce de terres, qu'on nommoit *Dominicates*, appropriées au DOMINUS qui estoit le Roy, mais, que des particuliers tenoient à rente, qui étoit ordinairement le neufiéme * des fruicts. Ce n'estoient le plus souvent que des metairies, ou petites pieces, qu'on avoit, peut-estre, destachées des grandes terres du Roy, qui ne pouvoit pas tout faire valoir.

* *Nona.*

Les levées des deniers estoient de trois sortes, ou par teste, ou sur les biens & fruicts de la terre, ou sur les denrées dont on trafiquoit; Mais pour le dernier, les Princes Carlovingiens n'en prenoient aucun impost, que des Marchands. Car chacun faisoit les charrois & les voitures pour son mesnage, sans payer aucun droit, non plus que ceux qui fournissoient la Maison du Roy, & tout de mesme ceux qui alloient à la guerre.

Nous pourrons encore ailleurs, selon les occasions, marquer sommairement quelques-unes des Loix & des usages, qui se pratiquoient du temps de la Race Carlovingienne.

LOUIS

814.

LOUIS I. DIT LE DEBONNAIRE, ROY XXIV.

PAPES. encore LEON III. S. 2. ans, 4. mois sous ce Regne. ESTIENNE V. esleû en Juin 816. S. 7. mois. PASCHAL I. esleû en Janvier 817. S. 7. ans, 3. mois & demy. EUGENE II. esleû en 824. S. 3. ans, 3. mois. VALENTIN esleû en 827. S. 40. jours. GREGOIRE IV. esleû en Septembre 827. S. 16. ans, dont 13. sous ce Regne.

Ce Prince liberal, pieux & debonnaire,
Qui se fit estimer ou craindre à ses voisins,
Qui vainquit les Danois, les Huns, les Sarrasins,
Se pourroit dire heureux, s'il n'eust point esté pere.

LOUIS I. DIT LE DEBONNAIRE, ROY XXIV.

LOUIS I. DIT LE DEBONNAIRE *Empereur & Roy de France, âgé de quelques 35. ans.*	**BERNARD** *son neveu, Roy d'Italie, âgé de 16. ans.*

COMME la Cour du Prince qui cesse de regner est tousjours ennemie de celle qui doit succeder, il estoit à craindre qu'il n'y eust quelque faction dans celle de Charlemagne, qui traversast l'avenement de Louïs. Il redoutoit particulierement Walla homme d'entreprise, qui estant Prince du Sang, & ayant eu grand' part aux affaires sous son pere, eut pû aspirer à sa succession, ou y appeller Bernard Roy d'Italie, qui estoit fils de l'aisné; Et il pouvoit encore y estre incité par les filles & les Maistresses de Charlemagne, qui estoient liguées, contre Louïs, à cause qu'il vouloit reformer leurs desordres.

814. EMPP. encore LEON Armenien, & LOUIS I. dit LE DEBONNAIRE.

Les forces qu'il amena d'Aquitaine, & qu'il recueillit par les chemins, dissiperent toute la faction, s'il y en avoit; Walla se rendit à ses ordres avec une entiere soûmission, & tous les Seigneurs François se hasterent d'aller au devant de luy. Il avoit fort à cœur de purger la Cour de scandale, & pour ce sujet il avoit chargé le Comte Garnier de se saisir de deux Seigneurs Odille & Tulle, qui vivoient trop familierement avec ses sœurs. Le premier des deux eut l'audace de venir au devant de Garnier & de le tuer, mais sur le champ il fut haché en pieces, & l'Empereur,

pereur, irrité de son insolence, fit crever les yeux à Tulle.

Aprés qu'il eut celebré les obseques de son pere, & partagé ses meubles avec ses freres & sœurs, il chassa de la Cour toutes les femmes, qui n'y étoient que pour le divertissement, & envoya ses sœurs demeurer dans les Abbayes, que Charlemagne leur avoit données.

Les Ambassadeurs, que son pere avoit envoyez à Constantinople, en ramenerent d'autres de la part de l'Empereur Leon, & rapporterent un traitté de
814. Paix entre les deux Empires. Il envoya Lothaire, l'aisné de ses trois fils, en Baviere, & Pepin en Aquitaine, & retint Louïs auprés de luy, parce qu'il étoit encore trop petit.

814. Grimoald Duc de Benevent remit sa Duché entre ses mains, pour la reprendre & tenir de luy, à la charge d'un tribut de sept mil escus d'or par an. Bernard Roy d'Italie obeïssant à son mandement, le vint trouver, se reconnut son vassal, & luy fit le serment de fidelité. Il ne le pouvoit pas exiger en qualité d'Empereur, ni comme l'aisné de la Maison; Il faloit, à mon avis, que Charlemagne eust donné cét Estat à Bernard, à condition qu'il le releveroit de son oncle.

814. Les fils de Godefroy, qui s'estoient refugiez en Suede, estant revenus avec leurs amis en Dannemarc, avoient donné bataille à Heriold & Reginfroy, où ce dernier estoit demeuré, mais les autres avoient emporté la victoire. Heriold chassé de son païs se rendit prés de Louïs pour implorer son assistance, & se fit son vassal.

Les Comtes François qui commandoient en Saxe, & les Abodrites eurent charge de le restablir. Ils passérent la riviere d'Egid avec une puissante armée. Les fils de Godefroy en assemblerent une autre

encore

encore plus nombreuſe, & avec cela une flote de deux cens voiles : mais comme ils ſe tenoient à la rade prés d'une Iſle à trois lieuës du bord de la Mer, les François ne leur purent faire d'autre mal, que de ravager le païs.

La meſme année la paix fut faite avec Abulaz Roy des Mores ou Sarraſins d'Eſpagne ; Mais ce Prince n'eſtant plus, & les Mores pillant tousjours les coſtes de l'Italie & de ſes Iſles, les Deputez de Calary en Sardaigne obligerent l'Empereur de la rompre. 814.

Les Romains ayant conſpiré contre le Pape Leon, il en fit mourir quelques-uns de ſa propre autorité. L'Empereur trouva ſon procedé fort mauvais, comme eſtant contraire à ſa debonnaireté naturelle, & à ſa Souveraineté ſur la ville de Rome. Il donna ordre à Bernard Roy d'Italie de ſe transporter là, & de s'informer de toute la verité, comme il fit; le Pape de ſon coſté envoya ſes Legats en France pour ſe purger auprés de luy : mais les Romains demeurerent ſi offenſez de cette cruauté, que Leon eſtant tombé malade, ils ne ſe reſaiſirent pas ſeulement des terres, qu'il avoit envahies ſur eux, mais encore pillerent ſes chaſteaux à la campagne. Il falut que Bernard y envoyaſt Vinigiſe Duc de Spolete avec une armée, pour appaiſer le tumulte. Il en prit quelques-uns des plus remuans & les envoya en France. 815.

Les Sorabes s'eſtant rebellez furent reduits, aprés la priſe de leur meilleure place, par une armée de François Auſtraſiens & de Saxons. Les Gaſcons, peuple leger, s'eſtoient auſſi mis aux champs, parce qu'on leur avoit oſté leur Comte nommé Seguin, qui eſtoit desobeïſſant à l'Empereur : Ils furent punis de leur inſolence par la perte de deux batailles, & contraints de renoncer à celuy qu'ils avoient 816.

avoient eslû en la place de Seguin. Il faut remarquer que la Gascongne estoit divisée en Comté & en Duché, & que la Comté relevoit de la Duché, & comprenoit le païs qui est depuis les Pyrenées jusqu'à la riviere de l'Adour, ensorte que Daqs en estoit.

816. Le Pape Leon estant mort le 23. de May, Estienne Diacre fut mis en sa place par l'eslection du Clergé; Il ne feignit point de s'installer dans le Pontificat sans attendre la confirmation de l'Empereur, auquel toutefois il fit prester le serment par les Romains, & aprés le vint trouver à Rheims pour luy rendre ses devoirs. L'Empereur donna charge à son neveu le Roy Bernard, de l'accompagner jusqu'aux Alpes, où des Seigneurs de sa part l'allerent accueillir; Et comme il fut plus avant en France, il trouva son Archichapelain & deux ou trois Evesques. L'Empereur l'attendit à Rheims, le receut à la descente * de son cheval, l'accompagna à l'Eglise de l'Abbaye Sainct Remy, & en y entrant luy presta la main pour le soustenir. Le Clergé François chanta le *Te Deum*, & celuy de Rome fit des acclamations de loüanges à l'Empereur.

* Thegan dit qu'il se prosterna de tout le corps devant luy.

Le Pape & l'Empereur prirent ensemble du pain & du vin benist; Puis l'Empereur se retira dans la ville, & le laissa logé dans l'Abbaye. Ils se regalerent tous deux de festins & de presens; l'Empereur commença, & le Dimanche ensuivant le Pape le couronna luy & l'Imperatrice Hermengarde, ayant apporté tout exprés deux couronnes d'or : celle de l'Empereur estoit toute couverte de pierreries, & l'autre sans aucun enrichissement.

817. Trois mois aprés que Leon fut hors de France, il mourut à Rome le 25. Janvier de l'an 817. & le Clergé eslût Paschal ; celuy-cy connoissant la molesse

lesse de l'Empereur, osa encore se mettre dans la Chaire Pontificale sans attendre son agrément; & pourtant luy fit des excuses par une Ambassade expresse. Quoy que l'Empereur ne s'en contentast pas trop, il donna neantmoins les actes qu'il faloit pour sa confirmation: mais il fit reprimende aux Romains, & les admonesta de ne plus retomber dans de semblables attentats. Si neantmoins l'on en croit les partisans de la Cour de Rome, Paschal fit tant auprés de l'Empereur, qu'il luy relascha le droit de confirmer les Papes.

Les fils de Godefroy demandoient la paix à l'Empereur: on crût que ce n'estoit qu'une feinte, & on continua de donner de puissans secours à Heriold. A la demande des Ambassadeurs de l'Empereur Grec, qui estoient venus pour ce sujet, Louïs envoya un Deputé pour regler entre les deux Empires les confins de la Dalmatie, avec Cadolac, qui commandoit pour luy en ces Marches-là, & les Sclavons qui y avoient interest. 817.

Le 17ᵉ de Fevrier, pendant une Eclipse de Lune, il commença à paroistre une Comete dans le signe du Sagittaire. 817.

Le Jeudy Sainct, comme l'Empereur revenoit de l'Eglise en son Palais, une galerie rompit sous luy, vingt personnes de qualité y furent griévement blessez: mais il n'en eut que la peur & quelques escorcheures, que l'on guerit aisément. 817.

Il sembloit que Louïs fust né pour estre plustost d'Eglise que du monde; De la façon qu'il vivoit il eust esté encore meilleur Abbé ou Evesque qu'il n'estoit bon Roy. Outre ses continuels exercices de devotion (qui ne s'accordent pas tousjours avec la vie active du Gouvernement) il se mesla bien avant de la reformation des Ecclesiastiques; Entre autres choses dans l'Assemblée d'Aix-la Cha-

Chapelle il fit compoſer une Regle pour les Chanoines, tirée des eſcrits des Saincts Peres, commanda aux Benedictins d'obſerver la leur, envoya des Commiſſaires dans les Provinces pour retrancher la ſimonie, le luxe, le faſte & autres abus du Clergé, & obligea enfin les Evêques de ſe reformer au moins en apparence, & de quitter le baudrier, la ceinture dorée, la dague à garde enrichie de pierreries, & les eſperons; Ce qui luy attira la haine des gens d'Egliſe, entre leſquels le nombre des meſchans eſtoit alors le plus grand.

Dans cette même Aſſemblée il aſſocia Lotaire ſon fils aiſné à l'Empire, & donna l'Aquitaine à Pepin, & la Baviere à Louïs, toutes deux à titre de Royaume. Thegan Choreveſque de Tréves a eſcrit, qu'il deſigna Lotaire ſon aiſné pour ſon unique heritier; Qu'il l'ait fait devant ou aprés ce partage, c'eſt une égale legereté.

LOUIS LE DEBONNAIRE *Empereur & Roy de France, Occidentale & Orientale.*	LOTAIRE *Roy d'Italie, & aſſocié à l'Empire.*	PEPIN *Roy d'Aquitaine.*	LOUIS *Roy de Baviere.*

ON luy rapporta en cét endroit la défection des Abodrites, & la conſpiration de Bernard Roy d'Italie: l'un & l'autre mouvement fut eſtouffé dans ſa naiſſance. Bernard jeune Prince s'eſtoit laiſſé mettre dans l'eſprit, qu'il pouvoit déthroſner ſon oncle. Ce conſeil venoit meſme de la Cour de

de France, où il avoit plusieurs intelligences, qui luy persuaderent sans doute que tout le Royaume luy appartenoit comme au fils de l'aisné. Son complot fut descouvert avant qu'il eust pû prendre toutes ses mesures; les troupes à qui il avoit commis la garde du passage des Alpes, les abandonnant au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur, & ceux qui l'avoient embarqué le quittant tous les premiers. En cette détresse il prit le plus dangereux conseil, ce fut de venir luy-mesme à Châlons se jetter à ses pieds & luy demander pardon. On ne laissa pas de l'arrester prisonnier avec tous les Seigneurs de sa suite.

L'Empereur estant de retour à Aix, leur fit faire leur procés: Les seculiers furent tous condamnez à mort; les Evesques, du nombre desquels estoit Theodulfe d'Orleans, dégradés & confinez dans un Monastere. Quelques-uns des premiers subirent la rigueur de la Sentence, d'autres eurent les yeux crevez, dont deux des plus qualifiez moururent, & Bernard luy-mesme en perdit la vie trois jours aprés. Quiconque trouble la paix dans un Estat merite la mort; mais ce fut une trop extrême rigueur envers un jeune Prince de dix-neuf ans, & d'un oncle envers un neveu. Aussi Louïs en eut de cuisants remords toute sa vie, & les François ne luy pardonnerent point cette cruauté.

Bernard ne laissa qu'un fils nommé Pepin, & à l'âge où il estoit il n'en pouvoit guere avoir d'autres, au moins de legitimes. Celuy-là en produisit trois, Bernard, Pepin & Heribert. De Pepin sortit LA PREMIERE BRANCHE DE VERMANDOIS.

L'Empereur craignant que ses freres bâtards, (Charlemagne en avoit laissé plusieurs)

ne se portassent à de semblables conspirations, les fit tous raser & mettre dans des Monasteres, & chassa Adelard Abbé de Corbie, & Valla son frere.

818. Les Bretons avoient créé un Roy nommé Morman ou Morvan. L'Empereur y allant en personne reduisit tout le païs en quarante jours, & Morman ayant esté tué dans son camp mesme, soit par les siens, soit par les François, il leur donna un Duc de sa main.

Au retour de ce voyage il perdit sa femme Hermengarde. Elle mourut à Angers, luy laissant trois fils, Lotaire, Pepin & Louïs.

Les Abodrites estoient sujets & tributaires des François, qui neantmoins leur permettoient d'avoir un Roy. Celuy qui l'estoit pour lors s'appelloit Sclaomir; lequel ayant intelligence avec les ennemis de la France, fut saisi par les Lieutenants de l'Empereur, & n'ayant pû se justifier devant luy fut banny, & sa Royauté donnée à Ceadrague fils de Traciscon qui avoit esté tué par les Danois.

Loup Centule Duc des Gascons, coupable d'un pareil crime, aprés avoir esté vaincu en un grand combat par les Comtes François, & depuis ayant esté pris, fut pareillement destitué & relegué. Il se retira en Espagne à la cour du Roy des Asturies.

Ces remuemens marquoient assez la foiblesse du Gouvernement. Lieudewit Duc de la Pannonie inferieure, qui cherchoit des pretextes de se revolter sur quelque grief qu'il pretendoit avoir reçû de Cadolac Duc de Frioul, leva enfin le masque & donna bien de la peine trois ou quatre ans aux Lieutenans que l'Empereur avoit en Dalmatie, Frioul, & Baviere, jusqu'à tant qu'il eut esté chassé hors de ce païs-là. Cette année, au retour de cette expedition, Cadolac mourut sur la frontiere, & on luy substitua Baudry.

Dans

Dans l'Assemblée generale tenuë à Aix, Bera Comte de Barcelonne estant accusé de trahison, & ayant voulu se justifier par le combat, succomba sous les armes de son accusateur, & eust perdu honteusement la vie selon la Loy, si l'Empereur n'eust commué la peine de la mort en celle de l'exil.

C'avoit esté un mauvais conseil à l'Empereur de partager ses fils si jeunes, comme il fit: C'en fut encore un plus mauvais aprés les avoir partagez, d'épouser une seconde femme. Mais l'envie luy ayant pris, nonobstant sa devotion, de gouster encore les douceurs du lict nuptial, il choisit Judit fille de Helpon Duc en Baviere, d'autant plus funeste à son repos, qu'elle estoit belle, galante & spirituelle. 819.

La trêve faite entre les François & les Sarrasins d'Espagne est rompuë, & les Sarrasins recommencent à courir les costes d'Italie, la Sardaigne & la Corse. 820.

Treize vaisseaux Normands ayant tenté de faire descente en Flandres à l'embouchure de la Seine, allerent piller l'Isle d'Ambouïn sur les costes de Poitou. Il se mit une si grande mortalité parmy les bœufs & les vaches, que peu s'en falut qu'elle ne dépeuplast toute la France de ce bestail. 820.

L'Empereur confirma les partages qu'il avoit donnez à ses fils, & obligea tous les Seigneurs, qui se trouverent presens, de jurer qu'ils les y maintiendroient; Et comme s'il eust craint que sa maison eust manqué de Princes, il se hasta de les marier. Lotaire avec Hermengarde fille du Comte Hugues, & l'année d'aprés Pepin avec Engeltrude fille de Thietbert Comte de Matrie. Lotaire, le mariage fait, passa en Italie, où le Pape le couronna Empereur, & Pepin retourna en Aquitaine. 821.

EMPP. MICHEL LE BEGUE. Et tousjours LOUIS.

N 2 Nous

822. Nous ne marquons point plusieurs minuties, des negotiations d'Ambassadeurs de divers Princes, de petits exploits de guerre contre les Abodrites, les Bretons, les Sarrasins, & autres. Mais c'est une chose fort memorable, que le Debonnaire touché de remords d'avoir fait mourir son neveu, & encloistré tous ses freres & cousins naturels malgré eux, en donna sa confession aux Evesques, & en fit penitence publique en presence de tout le peuple François pendant l'Assemblée generale d'Attigny. Aprés quoy il permit à tous ceux qu'il avoit fait raser de sortir du Cloistre, & rapella Valac & Adelard pour se servir de leurs conseils.

823. Naissance de Charles le Chauve, & avec luy d'une infinité de maux. Ce qu'on pourroit dire avoir esté presagé par grand nombre de terribles prodiges qu'on vit cette année : d'un tremblement de terre qui esbranla le Palais d'Aix-la-Chapelle, de furieux orages qui gasterent les biens de la campagne, d'une pluye de gros carreaux de pierre qui tomberent avec de la gresle, des hommes & des bestiaux en quantité d'endroits frappez de la foudre, d'une fille qui fut dix mois sans manger, & ensuite de tout cela d'une furieuse pestilence.

L'autorité des François à Rome incommodoit fort le Pape; Il sçavoit à quels Empereurs il avoit à faire, & taschoit sous-main de les y affoiblir, & de les rendre odieux & contemptibles. Il se trouva que Theodore Primicere de l'Eglise, & Leon
823. Donateur son gendre, furent tuez dans sa maison, sans autre sujet, que parce qu'ils estoient trop affectionnez à Lotaire. Il se purgea par serment qu'il n'avoit point consenti à ce meurtre : mais pourtant il ne voulut point livrer les meurtriers, disant qu'ils estoient de la famille de Sainct Pierre; Et Louïs trop Debonnaire souffrit cette

te injure, dont il pouvoit au moins faire justice sur eux.

Peu aprés ce Pape vint à mourir. Eugene II. son successeur fit quelque satisfaction aux François, & on establit des Juges à Rome, tous du Palais de l'Empereur, non pas de celuy du Pape. 824.

Les Bretons aussi opiniastres pour leur liberté, que les Saxons pour leur Religion, essayerent de se soustraire à l'obeïssance des François, & esslûrent un Seigneur de leur païs pour leur commander: Il s'appelloit Wihormac ou Guyomarc, & estoit Vicomte de Leon. L'Empereur estant entré dans le païs avec trois armées, dont il en commandoit une, & ses deux fils aisnez les deux autres, fit un tel degast dans les terres des soulevez, qu'au bout de douze ou treize jours on les vit se jetter à ses pieds, & luy donner les enfans des plus notables du païs pour gage de leur soumission. L'année d'aprés les Principaux, & Guyomarc leur Chef, se rendirent à l'Assemblée generale d'Aix, comme faisant desormais partie de la Monarchie Françoise. L'Empereur les regala tous de riches presens: mais ils firent voir dans l'occasion, qu'ils sçavoient emporter les appasts sans s'y prendre. 824.

La paix estant rompuë avec les Sarrasins d'Espagne, les Comtes François Gardiens de la frontiere avoient l'an 822. passé la Segre, & estant entrez bien avant dans l'Espagne, en avoient rapporté de riches despouilles. Le Roy de Cordouë en voulut avoir sa revanche sur la Navarre & terres voisines qui estoient sous l'obeïssance des François. Cette haute Marche ne pouvoit que difficilement recevoir du secours: Car les Sarrasins tenoient Saragosse & Huesca, qui bouchoient les chemins par où il luy en pouvoit venir de celle d'enbas, j'en-

j'entends la Catalogne ; Et l'abord du costé de la Gascongne par Aspe & Roncevaux estoit fort incommode : tellement que l'Empereur n'y pût en-
824. voyer que des Gascons, sous le commandement des Comtes Ebles & Azenar ou Aznar qui estoient de cette Nation. Comme ils eurent donné ordre à la seureté de Pampelune, & qu'ils voulurent se retirer, ils trouverent que les Sarrasins leur avoient coupé chemin. Il falut avoir recours aux habitans des Montagnes pour leur monstrer quelques sentiers escartes : mais ces perfides pillards les engagerent dans des destroits où les Sarasins estoient en embuscade, de sorte qu'ils furent taillez en piéces, & Ebles envoyé en triomphe à Cordouë, mais Aznar mis en liberté, parce qu'il estoit parent des traistres.

Les Bulgares s'estoient desjà fort signalez par leurs incursions sur les terres de l'Empire d'Orient : les François commencerent à les connoistre quand ils furent leurs voisins. Omortag leur Roy envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, pour regler les frontieres d'entre les deux Nations. Il les tint plus de deux ans à sa suite, & les renvoya sans response.

825. & suivans. Par l'assistance des François, Heriold avoit esté reçû en part du Royaume de Dannemarc avec les enfans de Godefroy. Mais ces Princes, en haine de ce que luy & toute sa famille avoit reçû le Baptesme, le chasserent du païs ; ce qui rompit la trêve faite avec les Danois. Peu aprés elle fut renoüée, & Heriold contraint de se contenter de la Comté de Riusty, que l'Empereur luy avoit donnée en Frise.

826. *Les Normands courans les costes d'Espagne, prirent Seville, qu'ils garderent un an entier.*

826. Les affaires de France estant en décadence du

costé

costé de la Marche d'Espagne depuis la desfaite d'Ebles & Aznar, un Seigneur nommé Aizo, qui s'estoit retiré mal-content de la Cour de l'Empereur, se saisit par finesse de la ville d'Ossonne en Catalongne, & fit ligue avec le Roy des Sarrasins, qui luy donna un puissant secours : avec quoy il tourmenta si fort les Gouverneurs des places, que les uns les abandonnerent, les autres se mirent de son parti. Il n'y eut que Bernard Comte de Barcelonne, qui persevera dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur.

L'an suivant Aizo obtint un grand renfort des 827.
Sarrasins, & l'Empereur de son costé donna une armée à Pepin pour le chastier, & pour restablir ses affaires en ces quartiers-là : mais les Infideles ravagerent tout à leur aise les Comtez de Barcelonne & de Girone, avant que les troupes Françoises fussent en estat.

La negligence de leurs Chefs estoit cause de ce 828.
retardement ; elle fut severement punie à l'Assemblée generale d'Aix, par la perte de leurs emplois & des bienfaits qu'ils tenoient de l'Empereur. Cela fait pour reparer leur faute, il donna une puissante armée à son fils Lotaire, qui s'avança jusqu'à Lyon, mais ayant conferé avec son frere Pepin, il ne passa point plus outre, parce que les Sarrasins n'entreprenoient rien de nouveau.

Ce fut-là le dernier effort des François pour cette Marche. Car l'année suivante, la division s'estant
mise dans la Maison Royale, dont Bernard Comte 829.
de Barcelonne estoit le pretexte, les Sarrasins & les Espagnols-mesme, en prirent de grands avantages ; de sorte que la France ne pût conserver que la Marche d'embas, sçavoir les Comtez de Barcelonne, Ampuries, Roussillon, Cerdagne, Urgel, Paillars, Ossonne, & Ribagorce. Les peuples

de la haute Marche se voyant abandonnez des François penserent à se faire un Roy, qui fut Eneco ou Inniguo Comte de Bigorre ; surnommé *Arista*,
829. par corruption d'*Ariscat*, mot qui en langue du païs veut dire le hardy, le determiné ; de la valeur duquel, & du credit qu'il avoit parmy les Gascons, & les peuples des Pyrenées, ils se promettoient assez d'assistance pour tenir teste aux Sarrasins. Comme
vers 828. ou 830. en effet il reprit Pampelune, & quelques autres villes sur les Infideles.

C'est donc-là qu'il faut marquer le commencement DU ROYAUME DE NAVARRE, non pas 70. ans auparavant par un Garcia Ximenes. Car tous les six Rois qu'on met avant cét Inniguo Arista, sont fabuleux ; aussi bien que le pretendu Royaume de Sobrarve où on les fait regner. Or Sobrarve est une petite contrée entre l'ancien Comté d'Arragon & celuy de Ribagorce, qui est dans l'enceinte du Royaume d'Arragon, non pas de Navarre, & qui n'a que six lieuës d'estenduë, & quelques Bourgades dans un vallon, avec l'Abbaye de la Penna. Innigo Arista eut pour fils & successeur Ximene ou Semenon * d'Innigo, & celuy-là un Innigo de Semenon, & Garsia tous deux Rois. D'Innigo II. fut fils un Garsia II. d'où il vint deux fils qui furent aussi successivement Rois, sçavoir Fortunius Garsia & Sance Abarca premier du nom. Depuis celuy-là la suite des Rois de Navarre est claire & incontestée.

* Ximene, Semenon, Emiron, Emenon, Ximinus, Eminus, *c'est le mesme nom.*

829. Les Bulgares ravageoient impunément la Pannonie superieure, sans que Balderic Duc de Frioul s'en remuast ; Aussi punit-on sa lascheté comme elle le meritoit : il fut despouillé de tous ses honneurs, & sa Duché divisée en quatre Comtez.

829. L'Empereur esperdûment coëffé de sa femme & de son fils Charles, donna à cét enfant la Rhe-

tie

tie & une partie du Royaume de Bourgongne, ses autres freres presens, mais fremissans de jalousie & de colere.

LOUIS *Empereur.*	LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie.*	PEPIN *Roy d'Aquitaine.*	LOUIS *Roy de Baviere.*	CHARLES *Roy de Rhetie, âgé de 6. ans.*	EMPP. THEOPHILE fils de Michel, & LOUIS LE DEBONNAIRE avec son fils LOTAIRE, en Octobre. 829.

ALORS tous les restes du parti du Roy Bernard, les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, ceux qu'il avoit chassez & puis rappellez, se liguent entre eux, & prenant l'occasion du mescontentement des jeunes Princes, eschauffent les peuples par divers bruits.

L'Empereur voyoit bien la tempeste qui se formoit; Sa femme, autant pour avoir lieu de gouverner absolument l'esprit foible de son mary, que par affection, augmenta ses apprehensions, & luy persuada de donner sa confiance entiere à Bernard Comte de Barcelonne qu'elle aimoit, avec la charge de Chambrier, pour avoir toûjours ce Seigneur auprés d'elle.

L'orgueil de Bernard & ses trop estroites familiaritez avec l'Imperatrice causerent du despit & de la jalousie, qui joignirent plusieurs des autres Seigneurs au parti des malcontens. Tous ensemble s'addressent donc à Pepin; & dans la mauvaise disposition où il estoit contre sa belle-mere, luy font croire facilement que Bernard estoit son galand, & qu'elle avoit ensorcelé son mari : qu'ainsi il estoit du devoir d'un bon fils de venger les injures de son pere, & de luy rendre le bon sens & l'honneur. Il les croit & se met aux champs: l'Empereur estant averti qu'il approchoit, permet 830.

à Bernard de se retirer, envoye sa femme en un Monastere à Laon, & s'en vient à Compiegne. Les conjurez se saisissent de l'Imperatrice ; Elle leur promet de disposer son mari à se laisser tondre ; Et sur cette assurance ils luy donnent la liberté de luy parler en particulier. Les deux espoux ayant conferé ensemble demeurerent d'accord, que l'Imperatrice prendroit le voile pour un temps, mais pour luy, qu'il demanderoit quelque delay pour se resoudre.

Cependant son fils Lotaire arriva d'Italie, qui confirma tout ce qui avoit esté fait, enferma son pere dans l'Abbaye de S. Mard de Soissons, & luy donna des Moines pour l'instruire, & luy persuader de prendre l'habit.

Quelque temps aprés l'Imperatrice fut amenée à son mari, & à la clameur du peuple, enfermée au Monastere de Saincte Radegonde de Poitiers.

830. En ce miserable estat, le Debonnaire passa le printemps & l'esté, le courage tellement abbatu, qu'il eust consenti à se faire Moine, si les Moines eux-mesmes, qui vouloient profiter de l'occasion, & entrer par son moyen dans les affaires de la Cour, ne l'en eussent pas destourné, & ne luy eussent donné le moyen de sortir de cette captivité. Un Gondebaud, entre autres, s'intrigua fort pour le servir, & alla de sa part vers ses deux fils Pepin & Louïs, pour les porter à embrasser la cause de leur pere ; à quoy ils estoient desjà fort disposez par la jalousie de la puissance de leur aisné, & de ce qu'il manioit toutes choses à sa fantaisie.

830. La puissance de ces deux freres servant de contrepoids à celle de Lotaire, il falut tenir une assemblée generale pour regler le gouvernement. La faction contraire vouloit que ce fust en Neustrie où elle estoit la plus forte, pour le

le dégrader, ou du moins faire casser son mariage avec Judit, parce qu'elle estoit sa parente : mais il eut assez d'amis & d'adresse pour la faire tenir à Nimegue. En ce lieu s'estant rendu le plus fort par l'assistance des François Orientaux, il obligea son fils Lotaire de le venir trouver dans sa tente, & de luy abandonner les Chefs de la conspiration. Tous les Jurisconsultes & ses fils mesme les jugerent dignes de mort : il leur pardonna neantmoins & se contenta de faire raser les Laïques, & renfermer ceux qui estoient d'Eglise, dans des Monasteres.

Lors qu'il fut retourné à Aix, il rappella sa femme & les freres d'elle, qui avoient esté rasez au commencement de l'émotion; mais il ne voulut point la reprendre qu'elle ne se fust purgée suivant les formes ordinaires, de tout ce qu'on luy imposoit. Aux Festes de Pasques il fut si bon, qu'en l'honneur de celuy qui avoit achepté de son propre sang le pardon de tout le genre humain, il rappella ceux qu'il avoit fait raser, & les remit tous dans leurs biens; mais il renvoya ses trois fils dans leurs Royaumes. Bernard fut admis à se purger par le combat, & ne s'estant point trouvé d'accusateur, il se purgea par serment. 831.

Depuis cette brouillerie aucun de ses trois fils ne luy rendit une parfaite obeïssance. Pepin & Louïs, quoy qu'il eust augmenté leur portion, ne cesserent de le fâcher; Et leur aisné Lotaire ourdissoit sous-main toutes leurs trames. Pepin ayant esté mandé à une Assemblée generale d'Automne, ne vint qu'aprés qu'elle fut finie, ce qui fut cause que son pere le retint auprés de luy. Presque au mesme temps Louïs s'apprestoit de le venir visiter en trop grande compagnie : mais le pere ayant esté au devant de luy le fit reculer, & le poursuivit jusqu'à Augsbourg. De là il luy 832.

manda de le venir trouver à l'Assemblée de Francfort; à quoy il obeït.

832. Quand il avoit fait à l'un, l'autre recommençoit. Il eut avis que Pepin armoit encore; il alla donc jusqu'au Palais de Jogontiac en Limosin où il assembla les Estats d'Aquitaine. Le fils rebelle fut contraint de s'y trouver; Et sa cause y ayant esté discutée, on l'arresta prisonnier. Comme on le menoit à Tréves il s'évada, & dés que son pere fut hors d'Aquitaine il y rentra avec le mesme esprit. Enfin ayant esté sommé de se trouver à l'Assemblée generale de la Sainct Martin, comme il n'obeït pas, son pere punit sa rebellion en luy ostant le Royaume d'Aquitaine.

832. On disoit que le Moine Gombaud outré de ce que Pepin l'empeschoit de gouverner l'Empereur en recompense de ses bons services, irritoit contre luy le courroux de son pere, & que Judit avec ses artifices achevant la menée, fit pousser le jeune Prince à bout, afin d'avoir sa despouille pour son fils Charles; Comme en effet l'Empereur la luy donna, & le fit reconnoistre par les Seigneurs du païs, au grand desplaisir des deux autres fils, qui craignoient un pareil traittement.

833. Ils conjurent donc de nouveau tous trois contre luy; Et les deux plus jeunes deferent la conduite de tout le dessein à Lotaire, qui amene le Pape Gregoire avec luy pour le mieux authoriser. Ils se mettent en campagne avec une grande armée. Le pere de son costé assemble ses forces à Wormes; car ils estoient arrivez prés de Basle. Les Ambassadeurs qu'il envoyoit vers ses enfans & vers le Pape, ayant reconnu qu'on pressoit le Sainct Pere de l'excommunier, luy declarerent en face, que s'il venoit pour cela, il s'en retournast excommunié luy-mesme, puis qu'il transgressoit les Saincts Canons.

Les

Les deux armées demeurerent campées entre Basle & Strasbourg cinq ou six jours, pendant lesquels l'Empereur & le Pape eurent quelque conference pour negocier la Paix : mais sous l'ombre de ce Traitté, ses troupes luy furent desbauchées, & passerent du costé de ses fils ; De sorte que luy-mesme fut contraint aussi de les aller trouver, ayant stipulé auparavant, que sa femme & son fils Charles ne perdroient ni la vie ni les membres.

Ils confinerent aussi-tost le jeune Charles au Monastere de Prom, sans neantmoins le raser, & releguerent la mere à Tortone en Italie, soustenant que son mariage estoit nul, parce qu'elle estoit parente de leur pere au degré deffendu, ce qui estoit vray. Et cela passoit alors pour un crime si enorme envers les gens d'Eglise, qu'ils le punissoient à toute rigueur. Joint que les Prelats estoient extremement offensez contre elle, de ce qu'elle avoit fait massacrer Federic Evesque d'Utrect homme reputé de sainčte vie, qui en avoit osé reprendre l'Empereur publiquement & en mangeant à sa table.

Le Debonnaire estant ainsi detenu, Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louïs en Baviere. Lotaire assigna une assemblée generale à Compiegne pour le premier jour d'Octobre, laissant son pere sous bonne garde dans le Monastere de S. Medard de Soissons. Pendant l'Assemblée les François commençans à estre touchez de pitié pour leur ancien Empereur, quelques Seigneurs avec des Evesques, qui craignoient d'estre punis s'il revenoit sur le Throsne, s'aviserent de l'en exclure entierement en le dégradant, & le condamnant à la penitence publique. Ebon * Archevesque de Rheims, son frere de laict & son compagnon d'escole, mais fils d'un Serf de main morte, fut le principal autheur & promoteur de ce conseil. 833.

* *Alors reputé homme de sainčte vie.*

La forme de cette degradation fut telle. Les Evesques luy ayant remonstré ses fautes scandaleuses, il envoya querir son fils Lotaire & ses Prin-
833. ces, & se reconcilia avec luy. Aprés on le mena dans l'Eglise de Sainct Medard, où prosterné sur une haire devant l'Autel, il confessa avoir esté cause de grands maux & troubles dans la France ; Et les Evesques l'ayant exhorté de dire publiquement ses crimes, il les declara selon l'escrit qu'ils luy avoient baillé, contenant, entre autres choses, qu'il avoit commis sacrilege, parricide & homicide, en ce qu'il avoit violé le serment solemnel fait à son pere dans l'Eglise & en presence des Evesques, consenti à la mort de son neveu, & fait violence à ses parens. Qu'il avoit rompu l'accord fait entre ses enfans pour le bien de la paix, & contraint ses sujets de faire un nouveau serment, qui estoit un parjure ; d'où s'estoient ensuivis toutes sortes de malheurs dans l'Estat. Qu'aprés tant de desordres & de pertes causées à son peuple, il l'avoit encore assemblé pour se destruire l'un l'autre ; Dont il demandoit pardon à Dieu. Puis il presenta un papier aux Evesques, qui le poserent sur l'Autel. Ensuite ils luy destacherent sa ceinture militaire, qu'ils y mirent aussi ; Et aprés ils luy osterent ses habits seculiers, & le revestirent de l'habit de Penitent, qu'on ne pouvoit jamais quitter lors qu'on l'avoit pris.

Le peuple, (c'est à dire les gens de guerre) qui luy avoit voulu courre sus, avant qu'on le déposast, eut pitié de luy aprés sa déposition. Louïs Roy de Germanie estant touché de remords, ou pensant s'aggrandir s'il le restablissoit, solicita Lotaire de le delivrer, & Pepin y joignit ses instances. Mais Lotaire n'y estant pas disposé, & l'ayant transferé à Compiegne, & de là à Sainct Denis : tous

tous deux mirent leurs troupes en campagne, & assignerent le lieu de leur jonction prés de Paris. Lotaire voyant qu'elles arrivoient de tous costez, les amusa quelques jours d'une esperance d'accommodement; Puis comme il n'y trouvoit point de seureté pour luy, il reprit le chemin de Bourgongne, & se retira à Vienne, laissant son pere à Sainct Denis.

Le Debonnaire estant en liberté, ne voulut pas d'abord reprendre les ornemens Imperiaux, mais desira auparavant estre reconcilié à l'Eglise par les Evesques: tellement que dans celle de Sainct Denis mesme, ils luy rendirent la Couronne & la ceinture militaire, *avec la deliberation & le conseil du peuple François.* Quelque temps aprés deux Evesques luy presenterent sa femme & son fils Charles, qui avoient esté laissez en liberté par ceux qui les gardoient.

Lotaire avoit mis quelques Comtes dans les villes de dessus la Loire, entre autres, Lambert à Nantes & Mainfroy à Orleans, qui se faisoient forts de luy garder ce païs-là. Ces Comtes ayant desfait avec grand avantage ceux de l'Empereur, qui étoient allez les attaquer tumultuairement, solliciterent tant leur Maistre de revenir poursuivre la pointe de cette victoire, qu'il retourna sur ses pas, ayant forcé & bruslé la ville de Châlons sur Saone. 834.

Le Prince Pepin estoit venu au secours de son pere avec des troupes considerables; de sorte qu'ils estoient beaucoup plus forts que luy. Neantmoins il se vint camper vis à vis de leur armée, non loin de la ville de Blois, se promettant de la desbaucher comme il avoit fait l'autre fois. Mais comme il vit que tout au contraire, il couroit risque d'estre abandonné des siens, & qu'il ne pouvoit se tirer de là sans un dangereux combat, il se re-

so-

solu à venir demander pardon; qu'on ne luy euſt jamais donné, s'il euſt eſté pris les armes à la main.

Son pere le reçût eſtant aſſis dans ſon Throſne haut eſlevé au milieu de ſon pavillon, d'où il le voulut voir proſterné à genoux, & ne luy accorda ſa grace à luy & aux ſiens, qu'à condition qu'il n'entreroit plus en France ſans ſon congé, & qu'il demeureroit en Italie; dont il ferma les paſſages aprés luy, avec de fortes garniſons.

834. Ceux du parti de ce Prince demeurant ainſi à l'abandon & ſans appuy, Ebon Archeveſque de Rheims qui avoit le plus contribué à la dégradation de l'Empereur, ayant eſté pris comme il ſe ſauvoit avec
835. les treſors de l'Egliſe, fut amené au Parlement de Mets. Et là l'Empereur l'accuſa par ſa propre bouche, aprés qu'il eut fait ſigner ſon reſtabliſſement à tous les Grands. Le malheureux n'eſſaya point de ſe deffendre, mais demanda en grace d'eſtre jugé en particulier par les Eveſques, & avoüa ſes crimes par eſcrit, ſurquoy il fut dépoſé & ſouſcrivit meſ-
835. me ſa dégradation. Aprés cette ignominie il ſe re-
& 36. tira en Italie prés de Lotaire, où il s'en eſtoit desjà ſauvé pluſieurs autres.

Il euſt eſté bon pour le repos de la France que Lotaire n'euſt jamais repaſſé les Monts; Mais l'Imperatrice Judit deſirant avoir un appuy pour ſon fils Charles, aprés la mort du vieil Empereur qui eſtoit fort valetudinaire, s'entremit de le reconcilier avec luy, & fit mander à ce Prince de revenir en Cour. A quoy pourtant il n'oſa pas ſe fier ſi-toſt; Et d'ailleurs il n'euſt pas pû y venir, eſtant ſur ces entrefaites tombé malade d'une maladie epidemique qui le mit à l'extremité, & preſque tous les Seigneurs François, qui l'avoient ſuivi, au tombeau. Elle emporta Valac, eſtimé la meilleure teſte & le plus puiſſant genie de ſa Cour, com-

comme il l'avoit esté de celle de Charlemagne, & tant d'autres Seigneurs des plus considerables, qu'on disoit qu'elle avoit desnué la France de conseil & de force.

L'année 836. l'Empereur avoit dessein d'aller visiter les Sepulcres des Apôtres à Rome : mais le bruit de la descente des Normands en Frise, où ils bruslerent Dorstat & Anvers, le retint en France, où il convoqua des Assemblées generales à l'ordinaire. 836.

Vers la Feste de Pasques il parut une Comete au Ciel dans le signe de la Vierge, laquelle ayant en 25. jours passé les Signes du Lion, du Cancer & des Jumeaux, vint mettre bas sa chevelure & esteindre son globe de feu vis à vis de la teste du Taureau sous les pieds du Chartier. L'Empereur, qui estoit grand Astronome, la descouvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année precedente, l'onziesme d'Avril, dans le signe des Balances, qui ne se monstra que trois jours. 837.

La principale cause des troubles & des rebellions des enfans du Debonnaire, estoit le frequent changement qu'il faisoit dans les partages de ses fils. L'Imperatrice, qui craignoit Lotaire & desiroit le gagner, persuada son mari de l'envoyer querir & de luy proposer de diviser tous ses Estats en deux parts, l'Aquitaine & la Baviere non comprises, dont l'Empereur en choisiroit une, ou bien que luy les diviseroit, & que Lotaire auroit le choix. Lotaire luy defera la division ; & le partage fait, il prit la France Orientale depuis la Meuse en delà, & laissa l'Occidentale à Charles son puisné, s'obligeant par serment de le deffendre & de n'entreprendre jamais rien contre la volonté de son pere.

Les Normands ne cessoient de piller les costes de Flandres. Ils avoient gagné un grand combat 838.

dans

dans l'Isle Walachrie: qui fait partie de la Zelande, où le Comte du païs avoit esté tué; Et s'estant ensuite fortifiez dans ce poste-là, firent de grands ravages, jusqu'à ce que l'armée Françoise les en eust chassez.

838. Dés le premier de Janvier une Comete s'estoit fait voir dans le signe du Scorpion un peu aprés le coucher du Soleil. Quelques-uns s'imaginerent, qu'elle avoit presagé la mort de Pepin Roy d'Aquitaine, qui arriva au mois de Novembre ensuivant. Il estoit âgé de quelques 35. ans, & en avoit regné vingt & un. On l'enterra à Saincte Croix de Poitiers. Il laissa de sa femme Engeltrude, fille de Thietbert Comte de Matrie, deux fils, Pepin & Charles, desquels nous marquerons les avantures en leur lieu, & une fille nommée Matilde qui épousa Giraud Comte de Poitiers.

A en user comme avoit fait Charlemagne; quand un Roy avoit partagé ses fils & qu'il en mouroit un, si celuy-là avoit des fils, il dépendoit du peuple d'en eslire un en sa place, ou de laisser retourner son partage à ses autres freres. Aprés la mort de Pepin, il se trouva deux partis en Aquitaine. L'un, dont estoit Chef un Seigneur nommé Emenon, vouloit que l'aisné de Pepin luy succedast; l'autre, qui avoit à sa teste Ebroin Evesque de Poitiers, s'en rapportoit à l'Empereur. Cét Ebroin le vint trouver pour sçavoir ses intentions, dont il eut pour recompense l'Abbaye de Sainct Germain des Prez. Sur le poinct que l'Empereur vouloit le suivre en Aquitaine avec une armée, il fut attiré du costé de la Germanie.

839. Ensuite du partage fait avec Lotaire, on avoit deffendu à Louïs de plus porter le titre de Roy de la France Orientale : l'interest & le ressentiment luy firent prendre les armes pour se le conserver.

Or

Or avant qu'il euſt pû ſe mettre en eſtat de ſe deffendre, ſon pere paſſa le Rhin & le ſerra de ſi prés, qu'il fut conſeillé ou forcé de venir luy demander pardon.

Au retour de ce voyage, l'Empereur paſſa en Aquitaine; & eſtant entré juſqu'à Clermont en Auvergne, il y reçût les Seigneurs du païs, qu'Ebroin avoit diſpoſés à l'obeïſſance, & leur fit prêter le ſerment à ſon fils Charles. Mais le jeune Pepin avec ſes amis, tint tousjours l'heritage de ſon pere par quelque coin, & tira ſi bien contre luy, qu'il n'en pût eſtre dépoſſedé de pluſieurs années.

LOUIS LE DEBONNAIRE *Empereur & Roy de France,*	LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie, âgé de* 45. *ans.*	LOUIS *Roy de Baviere, âgé de* 34. *ans.*	CHARLES *Roy de Rhetie, Bourgogne, Neuſtrie & Aquitaine, âgé de* 17. *ans.*	PEPIN *diſputant l'Aquitaine, âgé de* 14. *ans.*

COMME l'Empereur, aprés le Parlement de Châlons, eſtoit retourné en Aquitaine, & qu'il 840.
eſtoit à Poitiers pour donner ordre à aſſurer ce Royaume à ſon fils Charles, il apprit que Louïs avoit desbauché les Saxons & les Thuringiens, qu'il s'eſtoit ſaiſi de tout le païs d'outre le Rhin, & qu'eſtant

qu'estant venu à Francfort il avoit tiré serment de plusieurs François Orientaux. Jamais affaire ne luy avoit tant donné de deplaisir que celle-là; Quoy qu'il fust malade d'une fluxion sur la poitrine, & que la saison fust encore bien mauvaise, il partit d'Aquitaine avec resolution d'en venir à bout.

Il laissa sa femme & son fils Charles à Poitiers, fit Pasques à Aix, passa de là en Turinge, & tint un Parlement à Wormes. Puis son mal se rengregeant, il se fit descendre par le Mein à Ingelheim prés de Mayence, où s'estant alité sous ses tentes, le cœur serré de douleur & la poitrine oppressée par un abscez, il rendit l'ame le 20. Juin, ayant quarante jours durant reçû tous les matins le corps de Nostre Seigneur JESUS-CHRIST. Il estoit dans le 64. commençant de son âge, & dans le 27. finissant de son Empire & de sa Monarchie, avant laquelle il avoit esté Roy d'Aquitaine 32. ans.

Son frere Dreux porta son corps à Mets dont il estoit Evesque, & l'y inhuma dans l'Abbaye de Sainct Arnoul; qui estoit la tige de la Maison Carlienne.

Il fut d'un naturel doux & clement, mais trop facile & trop credule, de sorte que ses conseillers le portoient quelquefois à des injustices. Dés sa jeunesse il se plongea dans une profonde devotion; Et si on ne veut pas dire qu'il defera trop aux Ecclesiastiques, on peut dire au moins qu'il ne sceut pas discerner les bons d'avec les mauvais, ou que les employant dans les affaires & leur donnant trop de biens, il les gasta. La methode de son pere avoit esté bien meilleure, qui ne permettoit jamais qu'un homme eust plus d'un employ, ou plus d'un Benefice à la fois. Du reste il fut laborieux, sobre,

vigi-

vigilant, liberal, tres-instruit dans les bonnes lettres, qui parloit & qui escrivoit en Latin aussi-bien qu'homme de son Royaume, & qui avec une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Estat, avoit aussi un grand soin de les faire observer.

En premieres nopces il espousa Hermengarde fille du Duc Ingilram, dont il eut trois fils, Lotaire, Pepin & Loüis; & trois filles, Adelais femme en premieres nopces de Conrard Comte de Paris, puis en secondes de Robert le Fort; Gisele qui le fut d'Everard Duc de Frioul, pere de ce Berenger qui fut Roy d'Italie; Hildegarde mariée au Comte Theòdore; Et Alpais femme du Comte Begon. En secondes nopces il espousa Judit fille de Velpon ou Guelfe Comte de Ravensperg, dont il eut Charles, qu'on surnomma le Chauve.

CHAR-

PAPES.

CHARLES II. DIT LE CHAUVE, ROY XXV.

encore GREGOIRE IV. S. 3. ans sous ce Regne. SERGIUS II. esleû en Fevrier 844. S. 3. ans, un mois. LEON IV. esleû en Avril. 847. S. 8. ans, 3. mois. BENOIST III. esleû en Aoust 855. S. 4. ans. NICOLAS I. esleû en Avril. 858. S. 9. ans, 6. mois. HADRIAN II. esleû en Dec. 867. S. 5. ans. JEAN VIII. esleû en Dec. 872. S. 10. ans, dont 5. sous ce Regne.



Injuste, foible, & vain, je mis en décadence
Des Princes Carliens l'Estat & la Maison.
Lors que je rejoignois l'Empire avec la France,
Un Infidele Juif me donna du poison.

CHARLES II. DIT LE CHAUVE, Roy XXV.

âgé de XVII. ans.

LOTAIRE	LOUIS	CHARLES	———
Empereur & Roy d'Italie.	*Roy de Germanie.*	*Roy de Bourgongne & de Neustrie.*	PEPIN *combattant pour le Royaume d'Aquitaine.*

QUELQUES jours avant sa mort, le Debonnaire avoit envoyé son Sceptre, sa Couronne & son espée, marques de l'Empire, à Lotaire son fils aisné, luy recommandant de proteger le Prince Charles, & de luy conserver le partage, qu'il luy avoit donné de son consentement. Mais Lotaire s'estoit mis dans l'esprit, que son droit d'aisnesse & sa qualité d'Empereur le devoient rendre Souverain sur ses puisnez.

840. EMPP. encore THEOPHILE, & LOTAIRE I. 840.

Dans ce dessein il part d'Italie, se rend au Royaume de Bourgongne, où il vouloit establir son fort, & le rendez-vous de ses troupes & de ses amis, dépesche ses Commissaires par tout, pour solliciter les Seigneurs de luy prester le serment, passe de là à Wormes, & attire les Saxons dans son party. De là il marche jusqu'à Francfort. Mais Louis s'estant venu camper tout proche, l'estonna; Et comme il usoit plus de ruse que de force, il fit trêves avec luy jusqu'au douziesme de Novembre, qu'ils devoient se retrouver au mesme endroit pour vuider

der leur differends, s'il se pouvoit, à l'amiable, sinon par les armes.

840. Charles estoit alors à Bourges où il attendoit Pepin qui manqua au rendez-vous promis. De là il dépescha vers Lotaire le prier de se souvenir des sermens qu'il luy avoit faits entre les mains de son pere, luy offrant tout respect & sousmission comme à son aisné, Lotaire l'amusa de belles paroles, & cependant ajustoit toutes ses machines pour le jetter dehors de ses Estats.

840. Aprés que Charles eut par sa presence confirmé les peuples d'entre la Meuse & la Seine, & qu'il eut ensuite fait un voyage en Neustrie, il retourna en diligence en Aquitaine pour arrester les progrez de Pepin, à qui les approches de Lotaire avoient fort enflé le courage. Il rabaissa un peu son party par le gain d'une bataille : mais cependant les peuples de Neustrie se rangerent du costé de Lotaire.

Les Seigneurs qui accompagnoient Charles voyant ces artifices crurent qu'il faloit les rompre par une brave resolution, & luy conseillerent de s'avancer tout droit vers luy. Ainsi les deux armées se trouverent à six lieuës l'une de l'autre, la ville d'Orleans entre deux. Alors les Seigneurs des deux costez s'entremirent de les accommoder, suivant la coustume des François. Ceux du party de Charles se voyant les plus foibles, consentirent à un accord fort desavantageux, par lequel il ne luy demeuroit par provision que l'Aquitaine, le Languedoc & la Proveace, & quelques Comtez entre la Loire & la Seine; Et il fut dit qu'ils s'assembleroient au Parlement qui se tiendroit à Attigny, pour regler tous leurs differends; mais ils firent ajouster, que cependant Lotaire n'attenteroit rien contre Charles ni Louïs, autrement qu'ils seroient quittes de leur serment.

Ce

Ce traitté fait, Charles marcha vers la Bretagne pour rabaisser les mouvemens de quelques Seigneurs Bretons. De là il revint sur ses pas pour estre au Parlement d'Atigny. Lotaire avoit cependant essayé de luy fermer les passages, rompu tous les ponts de dessus la Seine, & mis des troupes sur les bords, qui le costoyoient tousjours. Ce qui ne luy servit de rien, parce que Charles ayant sçû qu'il y avoit des vaisseaux au dessous de Rouën, fit diligence de s'en saisir & passa ses troupes dessus, ses ennemis s'estant mis en fuite dés qu'ils eurent vû son estendard. 841.

En mesme temps Lotaire, par le conseil d'Albert Comte de Mets son principal boutefeu, & d'Othbert Evesque de Mayence, pratiquoit les François Austrasiens : Et sçachant que Louïs le Germanique estoit en marche pour joindre Charles, fit passer le Rhin à des troupes pour aller au devant de luy, & desbaucha une partie des siennes, en sorte qu'il fut conseillé, de peur de perdre le reste, de se retirer en Baviere, où il eust esté facile à Lotaire de l'accabler, s'il l'eust poursuivi.

Charles ayant remonté le long des bords de la Seine; fait ses prieres dans l'Eglise Sainct Denis, joint quelques troupes, que deux ou trois de ses Comtes luy amenoient prés de Montereau sur Yonne, & poussé deux Comtes de Lotaire qui vouloient s'opposer à sa marche, alla passer à Troyes, où il celebra la Feste de Pasques. De là il se rendit à Atigny, pour faire voir qu'il ne manquoit pas à la conference assignée entre luy & Lotaire. Aprés y avoir demeuré quelques jours, il marcha vers Châlons, & là il accueillit l'Imperatrice Judit sa mere, & les troupes qu'elle luy amenoit d'Aquitaine. 841.

Il apprit en mesme temps, que son frere Louïs

ayant gagné une bataille sur Albert Comte de Mets, faisoit diligence pour le venir joindre. C'est pourquoy il se mit en chemin pour aller au devant. Lotaire faisoit courir le bruit qu'il fuyoit, & le poursuivoit. Cependant Louïs arriva, & ainsi les deux jeunes freres estant joints se trouverent les plus forts. Lotaire gagna donc quelques jours par de feintes negociations, jusqu'à ce que Pepin, qui estoit en marche, l'eust pû joindre. Quand il eut reçû ce renfort, il ne parla plus que de les faire obeïr & d'avoir une Souveraineté Monarchique. Toutes les offres qu'ils luy firent, ne servirent qu'à le confirmer dans sa resolution de tout avoir. Ils furent donc contraints de luy envoyer livrer le champ de bataille pour le lendemain matin à la deuxiesme heure du jour; c'estoit le 25. de Juin.

Les deux armées estoient campées vis à vis l'une
841. de l'autre aux environs de Bourg de Fontenay prés d'Auxerre. Toutes les forces de la France, tous les plus braves Chefs, & tous les Grands estoient là alentour des quatre Rois, qui devoient estre les tesmoins & les remunerateurs de leurs actions. Aussi le combat fut le plus opiniastre & le plus sanglant qu'on se puisse imaginer. Depuis le commencement de la Monarchie Françoise, jusqu'à ce temps que j'escris, il ne s'est point respandu tant de sang François en quelque journée que ç'ait esté. Il y perit cent mille hommes; horrible playe, & qui affoiblit si fort la Maison Carlienne, qu'elle ne s'en pût jamais remettre. La victoire demeura aux deux jeunes freres. Ils en userent avec toute l'humanité possible, & ne voulurent pas donner la chasse à l'Empereur, de peur de respandre du sang davantage. Ils firent mesme ensevelir ses morts & panser ses blessez comme les leurs, & publier un pardon general pour tous ceux qui le voudroient accepter.

La

La pluſpart des Chefs qui eſtoient avec ces Princes, s'eſtant retirez, ils ne purent pas recueillir tous les fruits d'un ſi notable avantage. Louïs repaſſa le Rhin, & Charles prit ſa route vers l'Aquitaine pour en chaſſer entierement Pepin. Mais la diſſenſion ayant brouillé ſon Conſeil, enſorte qu'il n'agiſſoit que foiblement; Pepin, qui eſtoit fort abatu, & vouloit ſe ſouſmettre à tout, reprit courage. 841.

D'autre coſté Lotaire ayant recueilli ſes debris & levé de nouvelles forces, ſe fit bientoſt revoir en Neuſtrie, où il avoit grand nombre de partiſans. Son armée & celle de Charles ſe rencontrerent prés de Sainct Denis, la riviere entre deux. Celle de Charles eſtant la plus foible ſe ſauva dans les foreſts du païs du Perche; Lotaire la pourſuivit, mais ne la pouvant contraindre de venir au combat; il renvoya Pepin, qu'il avoit fait venir avec ſes bandes d'Aquitaine.

Les deux jeunes freres en ſe ſeparant s'eſtoient donnez rendez-vous pour ſe revoir au pluſtoſt. Dés que Charles eut les chemins libres, il alla juſques ſur le bord du Rhin pour recueillir ſon frere; Et tous deux eſtant venus le 22. Fevrier dans la ville de Strasbourg firent une nouvelle Ligue & amitié, ſe promettant par ſerment ſolemnel de ne s'abandonner jamais l'un l'autre. Ce traitté eſtoit conçû & eſcrit en deux langues, ſçavoir en langue * Romance (ORIGINE de noſtre François d'aujourd'huy) & en langue Tudeſque. Il portoit, que ſi quelqu'un des deux freres y contrevenoit, ſes ſujets ne ſeroient plus obligez de le ſervir. C'eſtoit, à proprement parler; leur donner ouverture de changer de Souverain quand il leur plairoit. 842.

EMPP. MICHEL III. fils de Theophile, en Fevrier, & encore LOTAIRE. 842.

* *Romana*, ou *Ruſtica Latina*.

Cette union ayant raſſuré leurs ſujets, ramené ceux que Lotaire avoit desbauchez, & groſſi leurs

leurs troupes, ils se mirent à le chercher pour le combattre : mais il tira païs de vistesse sans s'arrêter nulle part, qu'il ne fust à Lyon, & par sa fuite il leur abandonna toute l'Austrasie, & une partie du Royaume de Bourgongne.

842. Comme ils furent de retour à Aix, les Evêques par eux assemblez donnerent un jugement solemnel, par lequel ils priverent Lotaire de sa portion des terres de deçà les Monts ; Et neantmoins ils ne voulurent point la deferer aux deux jeunes freres, qu'auparavant ils n'eussent sçû d'eux ; s'ils entendoient la gouverner selon les Commandemens de Dieu. A quoy ayant respondu qu'ils le desiroient ainsi, les Evesques leur dirent : Et nous par l'autorité divine vous prions, que vous la receviez & la gouverniez selon la volonté de Dieu. Ils diviserent donc entre eux la portion de l'Austrasie, que Lotaire avoit possédée.

Toutefois ce partage ne tint pas ; car ce Prince les ayant recherchez d'accommodement, les amis communs firent ensorte, que les trois freres s'aboucherent dans une Isle sur la Saone, accompagnez chacun de quarante Seigneurs, en presence desquels ils convinrent de partager toute la succession de leur pere (non compris Baviere, Lombardie, & Aquitaine) en trois parties esgales, dont Lotaire auroit le choix. Que les mesmes quarante Députez de la part de chacun d'eux s'assembleroient au mois de Novembre dans la ville de Mets pour faire cette division, & que cependant chacun d'eux demeureroit dans la portion qu'il tenoit.

L'Assemblée des six-vingts Seigneurs ne se fit point à Mets ; parceque Lotaire estant à Thionville, il n'y auroit pas eu de seureté pour ceux des deux jeunes freres ; Elle fut remise à Coblents

sur les conflans de la Mofelle & du Rhin ; où faute de pouvoirs affez amples ils ne purent convenir que d'une tréve jufqu'à la Saint Jean Baptifte, & d'une autre affemblée à Thionville avant ce temps-là.

Dans cét entre-temps Charles fe maria dans fon Palais de Crecy fur Oyfe, avec Hermentrude fille de * Vodon, petite fille d'Adelard, qui avoit gouverné Louïs le Debonnaire, & avoit efté un effroyable diffipateur des Finances & des domaines de la Couronne ; ce qui d'un cofté luy avoit attiré la haine de ceux qui aimoient le bien de l'Eftat, & de l'autre l'affection des courtifans & de ceux dont la defpenfe ne peut fubfifter, que par les profufions d'un Miniftre. 843.

* Selon quelques-uns Odon ou Eudes, Comte d'Orleans.

Les Seigneurs François affemblez à Thionville travaillerent fi bien au partage des trois freres, qu'ils en vinrent à bout le 16[e] du mois de Mars. A Charles efcheut le Royaume d'Occident ou France Occidentale, qui eft à peu prés ce que l'on nomme aujourd'huy la France, fçavoir depuis la mer Britannique jufqu'à la Meufe ; A Louïs vint la Germanie jufqu'au Rhin, avec quelques villages en deçà, qu'il voulut avoir parce qu'il y avoit des vignes ; Et Lotaire, avec le titre d'Empereur, le Royaume d'Italie, & la Provence, eut tout ce qui eftoit entre les Royaumes de fes deux autres freres, fçavoir les terres d'entre l'Efcaut, la Meufe, le Rhin, & la Saone. On appella cela en langue Tudefque *Loterreich*, en langue Romance *Lohierregne*, & par abregé *Lorraine*, c'eft à dire le Royaume de Lotaire. Le païs qui porte ce nom aujourd'huy n'en eft qu'une tres-petite partie.

Quant à Pepin, on ne luy fit aucune part : mais ayant gagné une grande bataille fur les gens de Charles fon oncle, qui s'efforçoit de luy ofter fon

son Royaume d'Aquitaine, il s'y maintint quelques années, jusqu'à ce que ses vices, plustost que les forces de ses ennemis, le déthrosnerent.

Cette division du Royaume entre freres égaux, divisa l'affection des peuples de Germanie, Gaule & Italie, qui avoient commencé de se coler, pour ainsi dire, & de se joindre en un corps de Monarchie, & fit que les sujets devinrent changeans, infidéles, factieux, & qu'ils se donnerent la liberté de choisir des Princes, croyant le pouvoir faire, pourveu qu'ils fussent du sang Royal. Mais ce qu'il y avoit de pire, c'est que la France, ayant perdu le meilleur de ses forces par cette grande saignée de Fontenay, ne fut plus en estat de contenir les peuples qu'elle avoit subjuguez, specialement les Gascons & les Bretons, ny de se deffendre des incursions des Normands.

Pour les Gascons, Azenar qui s'estoit emparé de la Comté de ce païs-là, estant mort l'an 836. son frere Sance l'avoit aussi envahie malgré Pepin, & s'y maintenoit avec l'appuy des Basques & des Navarrois. La Duché estoit alors tenuë par un Seigneur nommé Totilus, Azenar, bien loin de luy obeïr, le fatiguoit par de continuelles incursions, & pendant qu'il le tenoit occupé, donnoit lieu aux Normands de ravager toute cette Province.

On ne sçauroit sans horreur raconter les ruïnes, les meurtres & les embrasemens que ces Barbares firent par toute la France. La necessité les forçoit de sortir hors de leurs maisons pour chercher leur subsistance ailleurs: car de cinq ans en cinq ans on mettoit dehors des peuplades, ou essains de jeunes gens, que l'on donnoit en partage à des Princes pour aller chercher leurs aventures en d'autres païs. Le desir du butin & de la gloire les jettoient sur

ſur les plus riches Provinces ; le faux zéle de leur Religion impie & brutale, les rendoit cruels & ſanguinaires ; particulierement à l'endroit des gens d'Egliſe ; les François ſe ſervant de leurs ſecours dans leurs querelles publiques & particulieres, les introduiſoient dans le païs ; & les meſchans garnemens mis en curée par les deſordres des guerres civiles, non ſeulement leur ſervoient de guides, mais encore de Chefs & d'inſtigateurs pour tout piller, avec tant de deſtruction, qu'on n'en trouve point de pareilles dans toutes les Hiſtoires. Car depuis une Mer juſqu'à l'autre, il ne demeura pas un Monaſtere qui ne reſſentiſt leur rage diabolique, pas une ville qui ne fuſt rançonnée, pillée, ou bruſlée deux ou trois fois. Ce qui faiſoit aſſez connoiſtre que c'eſtoit une terrible vengeance de Dieu.

Auſſi donna-t-il toutes ces années-là de viſibles avertiſſemens de faire penitence, par quantité de ſignes extraordinaires. Il fit voir une Comete peu auparavant la mort de Louïs le Debonnaire ; Et une autre encore l'an 842. Depuis l'an 840. juſqu'en 850. il parut preſque toutes les années des batailles dans l'air ; Et la terre trembla ſouvent avec des mugiſſemens effroyables. vers l'an 840.

Pendant le Gouvernement du Duc Totilus en Gaſcongne, ces Barbares ayant manqué une entrepriſe ſur Bourdeaux, ruïnerent Baſas, Ayre, Laitoure, Daqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oleron & Laſcar ; & batirent deux fois ce Duc ; mais à la troiſieſme il eut l'avantage ſur eux, & les chaſſa entierement de toute la Gaſcongne.

Il veſcut peu de temps aprés ſa victoire ; on donna cet employ à Seguin ; Et pour le fortifier davantage contre Sance & contre les Normands, on joignit encore à ſa Duché la Comté de Bour-

O 4 deaux,

deaux, qui auparavant estoit de la seconde Aquitaine, &, si je ne me trompe, celle de Saintes. Ce qui n'empescha pas que les Normands ayant
843. fait une seconde descente l'an 843. ne le desfissent en une sanglante journée entre Saintes & Bourdeaux, où sa mort combla leur victoire.

Le Duc Guillaume son Successeur ne put arrêter ce desbordement qui rouloit par la seconde Aquitaine, & enlevoit tantost la ville de Saintes, tantost celle d'Angoulesme, une autre fois Limoges ou Perigueux. La confusion qu'ils causoient dans ce païs-là, & la revolte de Bernard Duc de Septimanie, qui arriva en ces mesmes années, donna la hardiesse aux Gascons du Duché, de se joindre à ceux du Comté pour faire tous ensemble le Comte Sance Duc de Gascongne. Auquel quelques années aprés succeda Arnaud fils d'Emenon ou Immon Comte de Perigord.

Dés l'an 841. comme les Rois estoient en campagne pour se destruire, Hochery ou Oger, l'un des plus redoutables Chefs des Normands, qui commandoit une flote de 150. vaisseaux, brusla la ville
pridie Idus. de Rouën le 14e de May, & l'Abbaye de Gemiege quelques jours aprés, & quinze ou seize ans durant continua ses Barbaries sur la Neustrie, & plus particulierement sur la Bretagne & sur l'Aquitaine.

Ils avoient aussi pris la route de descendre par la Bretagne ; la revolte de cette Province leur en ouvrit les portes. Louïs le Debonnaire en avoit donné le Gouvernement à Neomene issu des anciens Rois de ce païs-là, & frere puisné de Rivalon pere de Salomon. Or Neomene ayant acquis quelque reputation pour avoir tenu teste aux Normands l'an 836. commença à se croire digne de la Couronne de ses ancestres : toutefois son dessein

sein n'esclata pas jusqu'aprés la bataille de Fontenay, qu'estant incité par le Comte Lambert, il se declara hautement Souverain, & chassa tous les François de la Bretagne, horsmis de Rennes & de Nantes, où ils tinrent bon.

Ce Lambert outré de ce que le Roy Charles luy avoit refusé la Comté de Nantes qu'il demandoit, en recompense de ce qu'il avoit combatu vaillamment pour luy à la journée de Fontenay, renonça à son service & se ligua avec Neomene; avec l'aide duquel ayant batu & tué Renaud Comte de Poitiers, à qui le Roy Charles avoit donné Nantes, il demeura maistre de cette ville. Mais dans peu de jours en ayant esté chassé pour quelque division qui survint entre Neomene & luy, il alla malheureusement querir les Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent 844.
par escalade le jour de la Sainct Jean, esgorgerent la pluspart des habitans, qui s'estoient refugiez dans l'Eglise Sainct Pierre, & massacrerent l'Evesque sur le grand Autel comme il disoit la Messe, emmenerent tout ce qui restoit en vie, & de là furent brusler le Monastere des Isles, c'est Noir-moutier. Ainsi Lambert demeura Comte d'une ville destruite, & tascha de s'y maintenir, flotant entre le Roy & Neomene, infidéle à l'un & à l'autre, hay de tous deux.

Aprés le partage fait entre les Rois, la Bretagne estant un pretendu membre de la France Occidentale, qui estoit escheuë à Charles le Chauve, ce Prince n'ayant plus d'ennemis au dedans, tourna ses forces de ce costé-là, pensant remettre Neomene dans l'obeïssance. Mais il vint hardiment au devant de luy, & l'ayant rencontré sur le chemin de Chartres au Mans, il le chargea si vertement, qu'il mit son armée en desroute, & le con-

traignit de se sauver dans Chartres à course de cheval.

Cét avantage redoubla les forces des Bretons, qui faisoient des courses sur le Maine, l'Anjou, & le Poitou. Il semble neantmoins qu'il y eut quelque tréve, puisqu'à l'instance du Roy Charles, Neomene chassa le Comte Lambert de Nantes, qui s'alla nicher dans le bas Anjou, & y bastit le Chasteau d'Oudon.

En mesme-temps que Charles fut desfait par Neomene, les guerres civiles travaillant le Dannemarc; les Seigneurs de ce païs-là qui se trouverent forts sur Mer, entre autres Hasteng & Bier cô-
845. te de Fer, se jetterent sur la France Occidentale, & ayant forcé les gardes qui deffendoient l'embouchure de la Seine, monterent avec leurs barques le long de cette riviere. Ils saccagerent tout à droit & à gauche, & n'ayant pû prendre Paris, ils en ruïnerent tout ce qui s'estendoit hors de l'Isle, pillerent l'Abbaye Sainct Germain des Prez, & destruisirent la ville de Melun.

Quand ils furent chargez de butin, ils se laisserent plus facilement vaincre aux presens, que Charles leur fit pour se retirer : mais à leur retour ils ravagerent la Picardie, la Flandre, la Frise, & prirent la ville de Hambourg: toutefois voyant que toute l'Allemagne s'eslevoit pour les en chasser, ils l'abandonnerent.

Les Prestres & les Religieux fuyoient devant eux de lieu en lieu, cherchant des retraittes seures, ou des cachettes pour les tresors de leurs Eglises, & pour les Reliques des Saincts; Pour lesquelles la devotion se redoubla tellement, quand ce grand orage fut passé, qu'elle causa quelquefois de sanglantes querelles entre les villes & les Seigneurs, qui les repetoient ou qui les vouloient retenir.

Tan-

Tandis que Lotaire avoit dénué toute l'Italie de forces pour les amener en France, les Ducs Radelchile de Benevent, & Sigenulfe de Capouë, ayant pris querelle ensemble, sans respecter le jeune Louis son fils, appellerent à leur secours, l'un les Sarrasins d'Espagne, l'autre ceux de Sardagne, (car ces barbares avoient envahi cette Isle) & leur donnerent entrée dans l'Italie, où s'estant fortifiez dans plusieurs places, ils exercerent leurs fureurs vingt ans durant, & l'an 847. pillerent le Bourg Sainct Pierre & l'Eglise du Prince des Apostres. Ce qui obligea le Pape Leon IV. de le fermer de murailles, & d'y loger les Corses, que les Sarrasins avoient chassez de leur Isle. 843.

Les Seigneurs respectoient si peu leurs Rois, que le Comte Gisalbert osa bien enlever la fille de l'Empereur Lotaire, & la mena sur les terres de Charles pour l'espouser; ce qui donna grand sujet de plainte à Lotaire, & beaucoup de peine à Louïs le Germanique pour appaiser son ressentiment. 846.

En Guyenne les Grands levoient des troupes pour leurs querelles particulieres, & se batoient malgré Pepin. En Italie l'an 844. le Clergé & les Bourgeois de Rome eurent la hardiesse d'eslire Serge II. Pape, sans permission de l'Empereur, qui toutefois y ayant envoyé vingt Evesques, & avec eux des gens de guerre força le Pape de luy rendre ses devoirs & de le reconnoistre pour son Souverain. 844.

C'est une fable, que ce Pape ait le premier changé son nom, & qu'avant son élection il se soit appellé Grain de Porc, car ce fut Serge IV qui avoit ce vilain nom, & celuy dont nous parlons s'appelloit Serge comme son pere. Il y en a qui tiennent, que ce fut un Octavian qui introduisit ce mysterieux changement, & qui voulut estre nommé Jean. Ce fut le douziéme du nom.

846. Les François eftant entrez en Bretagne, s'embarrafferent mal à propos dans des marefcages, où ils receurent un fecond efchec.

847. Comme Charles fe preparoit à une troifiefme expedition contre ce païs-là, l'effroy des Normands l'obligea d'accorder la paix à Neomene; Qui pourtant ne fut pas de longue durée, car il recommença auffi-toft fes courfes fur la France.
847. & 848. Dont Charles s'eftant vengé fur la Bretagne par le feu & par le glaive, Neomene en fit autant fur les païs circonvoifins & fur le territoire de Rennes, qui n'eftoit pas encore de fon petit Royaume.

Jufques-là il n'avoit point pris le titre de Roy, ou du moins n'avoit pas pris la Couronne. La coûtume de ce temps-là eftoit, que le peuple ne croyoit pas qu'un Prince la portaft legitimement, fi elle ne luy eftoit impofée par la main d'un Evêque, & par le confentement de tous. Or ceux de Bretagne eftant la plufpart de la nomination de Louïs le Debonnaire, ne vouloient donner leur miniftere ni leur approbation à cét ufurpateur. Il fufcita donc contre eux une accufation de Simonie, par le moyen d'un Abbé nommé Connoyon tenu pour Saint par le peuple. L'Affemblée les renvoya pardevant le Pape pour fe juftifier, l'Abbé les fuivit à Rome, & Neomene le fit accompagner d'une celebre Ambaffade chargée de prefenter une Couronne d'or au Pape, & de luy demander le rétabliffement de la Royauté efteinte en Bretagne. Toute la Maifon de France s'y oppofa fi fortement, qu'il ne pût obtenir du Saint Pere, que des Reliques pour luy, & des reprimendes verbales pour ces Evefques accufez. Mais comme ils furent de retour, il les força par des menaces de mort de confeffer ces crimes, & là-deffus il les fit dépofer.

Auffi-

Aussi-tost il mit dans leurs places des gens de sa faction, restablit trois autres Eveschez, sçavoir ceux de Dol, de Treguier & de Sainct Brieuc, & ordonna à l'Evesque de Dol, de s'ériger en Metropolitain. Les Papes avoient donné le Pallium aux Prelats de ce Siege, dés le sixiesme Siécle. Tout cela tendoit à se faire couronner & sacrer, à la mode des Rois de France. Ce qu'il fit dans la ville de Dol, où il avoit convoqué les Estats de son petit Royaume. Tous ses Evesques y assisterent, horsmis Actard de Nantes, qui pour ce sujet ayant esté chassé de son Siege, se retira vers l'Archevêque de Tours son vray Metropolitain: lequel ayant assemblé les Evesques de sa Province, & des voisines, fit faire des remonstrances à Neomene, mais fort inutilement. 848. & 849.

Deux autres ennemis, peut-estre liguez ensemble, le jeune Pepin & les Normands, attirerent les armes du Roy Charles dans l'Aquitaine. Au mois de Mars il prit quelques Navires de ces Pirates dans la Dordogne, & contraignit Pepin de luy quitter la campagne : mais lors qu'il fut parti de la Province, les Normands surprirent Bourdeaux par la trahison des Juifs qui estoient dedans, & y firent prisonnier Guillaume Duc des Gascons, & ceux que leur avarice voulut reserver, aprés que leur fureur se fut assouvie de carnage. La foiblesse des François estoit si grande, qu'ils les laisserent plusieurs années faire leur place d'armes dans cette ville-là. 848.

Les Rois Lotaire & Charles se voyent dans le Palais de Peronne, & se jurent de nouveau affection & seureté mutuelle. Charles frere de Pepin d'Aquitaine, se fiant trop sur ces demonstrations apparentes, fut assez imprudent, comme il revenoit de la Cour de Lotaire, de la protection du- 849.

 quel

quel il se tenoit fort, de passer par la France Occidentale. Le Comte Vivian ayant observé sa marche, l'arresta & le mena à Charles le Chauve; qui dans l'Assemblée de Chartres le fit tondre & l'envoya au Monastere de Corbie. A quatre ans de là Louïs le Germanique son oncle le fit Archevesque de Mayence.

850. Le Roy Pepin son frere avoit de fort mauvaises qualitez, il estoit yvrongne, vilainement desbauché, & violent, qui véxoit ses sujets, & qui autorisoit les injustices & les voleries de ses Officiers. Une bonne partie des Grands d'Aquitaine ayant conçû du mespris & de la haine contre luy, appellerent le Chauve, qu'ils reçûrent avec grand applaudissement à Limoges, & l'accompagnerent au siége de Toulouze, qu'il prit à composition. Mais dés qu'il fut sorti de l'Aquitaine, ils se reconcilierent avec Pepin.

850. Le voyage que fit Charles le Chauve en Bretagne pour mettre du renfort dans Rennes, n'empescha pas que Neomene n'assiegeast cette ville, & n'y fist prisonniers tous les Chefs de la garnison.

850. La mesme année le traistre Lambert ayant tourné casaque, arresta le Comte Amaulry, & plusieurs autres Seigneurs François, qui estoient entrez dans Nantes, sans doute pour deffendre cette ville.

851. L'année suivante Neomene attaquant les terres des François par l'Anjou, & ruïnant les Eglises, presque avec la mesme barbarie que les Normands, fut frappé, à ce qu'on croit, de la main de Dieu, dont il mourut dans peu d'heures. Son fils Herispoux luy succeda.

Il se fit une Assemblée generale de tous les Royaumes de la Monarchie Françoise sur les bords de la Meuse, où les trois freres se trouverent, & se jurerent amitié & secours mutuel. Au partir de là Char-

Charles descendit en Bretagne pour attaquer Herispoux, qu'il ne croyoit pas encore bien establi. Leurs armées se choquerent sur les confins de l'Anjou. Si l'on en creit les Bretons, celle de Charles fut fort mal-menée. Quoy qu'il en soit, il accorda la Paix au Breton, pour aller se resaisir de l'Aquitaine, qui estoit une piéce plus importante, & pour s'opposer aux Normands.

Car cette mesme année le Pirate Hochery sortant de Bourdeaux avec sa flote destrüisit l'Abbáye de Fontenelle jusqu'aux fondemens, puis remontant la Seine avec ses petits batteaux, il saccagea tout le païs bien avant à droit & à gauche, & brusla plusieurs villes, entre autres celle de Beauvais.

852. La mauvaise conduite de Pepin avoit si fort offensé les Seigneurs de son Royaume, qu'enfin ils se saisirent de sa personne & le livrerent à Charles, qui le fit tondre & confiner au Monastere de Sainct Mard. D'où s'estant évadé, il roda quelque temps & se mit avec les Normands, qui ne luy servirent qu'à le rendre plus odieux; tellement qu'ayant esté repris, il fut resserré fort estroitement dans le Chasteau de Senlis.

852. La mesme année Lotaire associa son fils aisné Louïs à l'Empire. Il en avoit trois vivans, ce Louïs, Lotaire, & Charles.

LOTAIRE	LOUIS	CHARLES
& LOUIS son fils, associé à l'Empire.	*Roy de la France Orientale & Baviére.*	*de la France Occidentale, & de l'Aquitaine.*

852. & 853. CE ne seroit jamais fait de marquer tous les ravages des Normands. L'an 852. & l'an 853. d'autres bandes monterent encore par la Seine, & une

une autre cette derniere année par la Loire, qui pilla la ville de Tours, & mit le feu aux Eglises, particulierement à celle du grand Sainct Martin.

852. Ebon s'estoit restabli dans l'Archevesché de Reims, quand Lotaire avoit envahi les terres de Charles le Chauve; Et depuis, ce Roy l'en avoit chassé, & en sa place avoit fait eslire Hincmar, qui aprés plusieurs contestations, fut cette année confirmé dans cét Archevesché par le Synode de Soissons.

852. Que ce fust necessité, ou mauvais conseil, le Chauve traittoit fort rudement les Aquitains. Il fit sauter quelques testes des principaux, entre autres d'un Comte nommé Gosbert, dont ils conceurent tant de haine pour leur nouveau Souverain, que sous pretexte qu'il n'avoit pas soin de les deffendre des Normands, ils députerent vers Louïs le Germanique le prier d'accepter le Royaume, ou de leur envoyer son fils.

853. Quelque estroite union qu'il y eust eu dix ans durant entre ces deux freres, le Germanique ne feignit point de la rompre, parce qu'il s'agissoit de gagner un Royaume, & envoya un de ses fils en Aquitaine pour reconnoistre la disposition des esprits. Il ne la trouva pas telle qu'il la desiroit, n'y ayant personne qui branslast, que les parens & les amis de Gosbert. Mais Charles ayant reconnu la sienne en son endroit, rechercha l'amitié de Lotaire, avec lequel il s'aboucha dans un Parlement tenu à Valenciennes, ville qui estoit de telle sorte sur les confins de leurs terres, que Lotaire en possedoit une moitié & Charles l'autre.

854. Ces deux freres s'estant remis de bonne intelligence, tinrent un autre Parlement au Liége, auquel ils inviterent Louïs, pour aviser en commun

aux

aux affaires de la Monarchie Françoise, mais il refusa de s'y trouver.

Au sortir de là Charles passa en Aquitaine, & s'en fit couronner Roy à Limoges. Il n'est pas vray qu'il la remit en simple Duché : car son fils de même nom que luy, la tint quelque temps à titre de Royaume ; Et nous voyons qu'elle l'estoit encore sous les premiers Rois de la Race Capetienne.

On met en cette année, aprés la mort du Pape Leon IV. l'estrange aventure de la Papesse Jeanne. On l'a tenuë cinq cens ans durant pour une verité constante ; mais dans ces derniers Siécles, les sçavants, mesme ceux qui sont séparez de l'Eglise Romaine, l'ont traittée de fable ridicule. 855.

Les mouvemens de la grace de Dieu, qui attendrit quand il luy plaist les cœurs les plus endurcis, ou peut-estre les chagrins & les inquiétudes de l'Empereur Lotaire, Prince bijarre & inconstant, luy donnerent tant de desgoust des grandeurs du monde, qu'il se despouilla de sa Souveraineté, & changea sa pourpre Imperiale en un froc, dont il se couvrit dans l'Abbaye de Prom, où il mourut quelques mois aprés, ayant tenu l'Empire quinze ans & le Royaume de Lorraine douze, à compter depuis le partage fait avec ses freres. 855.

Il eut pour femme Hermengarde fille du Comte Hugues le Coüard, qui luy procréa quatre enfans, Louïs, Lotaire & Charles, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée par * Gisalbert, Comte des Mansuariens.

* Voy cy-dessus. p. 323.

Avant son abdication il partagea ses terres entre ses trois fils, donnant à Louis aisné de tous, l'Italie & l'Empire, auquel il l'avoit associé dés l'an 851. à Lotaire le Royaume de Lorraine, & à Charles la Provence & partie du Royaume de Bourgongne.

LOUIS LE GERMANIQUE *en Germanie & Baviere.*	CHARLES *en Neustrie & Aquitaine.*	LOUIS *Empereur & Roy d'Italie.*	LOTAIRE II. *Roy de Lorraine.*	CHARLES *Roy de Provence & de Bourgongne.*

856. & 857. DANS ce changement tous ces Princes formerent de nouvelles ligues & de nouveaux desseins. Le jeune Lotaire fort mugueté par ses deux oncles, se joignit enfin avec Charles : mais l'Empereur Louis se ligua avec le Roy de Germanie, qui cherchoit toutes sortes de moyens pour le despouiller.

Charles estoit fort haï des Grands de son Estat, dautant que par desfiance de leur affection, ou par mespris de leur peu de valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, plustost qu'à eux. Le peuple mesme ne l'avoit pas en trop grande estime, pource qu'il le deffendoit mal des courses des Normands & des Bretons, & qu'il toleroit le pillage de ses Officiers. Tellement que s'estant fait une grande conspiration pour le destituer de la Royauté, ils députerent vers Louïs le Germanique, luy offrant de le reconnoistre pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec justice, & employer ses forces pour leur deffense.

Donc tandis que Charles estoit allé faire teste aux Bretons, il traverse l'Alsace avec une armée, & vient en Bourgongne, où dans le Palais de Pontigon il reçoit l'hommage de grand nombre de Seigneurs Neustriens. Aprés il assigne un Parlement

ment à Atigny pour le recevoir de tous les autres, & eſt introduit dans la ville de Sens par l'Archevêque nommé Wenilon ou Guenilon ; Ingrat & traiſtre à ſon Roy Charles, qui, de Clerc de ſa Chapelle, l'avoit fait Archeveſque, & avoit voulu eſtre ſacré & couronné par ſes mains à Sainɛte Croix d'Orleans.

Charles qui alors eſtoit ſur les bords de la Loire avec ſon armée pour tenir teſte aux Normands, ayant appris que ſon frere envahiſſoit ſon Royaume, laiſſa là les Barbares & s'avança juſqu'en Brie pour le combattre : mais comme il vit que tout paſſoit de ce coſté-là, que ſes troupes meſmes commençoient à le quitter, il eut peur que ſes gens ne le livraſſent, & abandonna ſon armée, qui ſe rangea aux ordres de ſon frere.

Une ſi prompte revolution fut auſſi-toſt ſuivie d'une contraire. Ceux qui avoient appellé le Germanique s'en repentirent les premiers, & afin de reparer leur trahiſon par une autre, ils conſpirerent de le faire tomber entre les mains de Charles ; Ce qui leur eſtoit fort aiſé, pource qu'ayant eſté ſi credule que de ſuivre leur avis, il avoit renvoyé les troupes de ſon Royaume. Mais il reconnut leur mauvais deſſein aſſez à temps, pour ſe tirer de leurs mains ; Ainſi ſur la nouvelle qu'il receut des incurſions des Venedes, il prit occaſion de s'en retourner en Germanie. Si-toſt qu'il eut le dos tourné, Charles, ayant raſſemblé ſes amis, reconquit ſon Royaume auſſi facilement, qu'il l'avoit perdu.

L'entrepriſe du Germanique donna de la jalouſie 859.
au jeune Lotaire, & le porta à ſe liguer avec ſon oncle Charles pour leur commune deffenſe. En conſequence de cette union les Eveſques du Royaume de Neuſtrie & de Lorraine s'eſtant aſſemblez à

Mets

Mets le 26. de May, chargerent Hincmar Archevesque de Reims d'aller sommer le Germanique de reparer le tort qu'il avoit fait à son frere, & d'assister au prochain Parlement general, où, celuy qui seroit trouvé coupable, feroit satisfaction & abandonneroit les traistres. Il respondit, qu'il estoit tout prest de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conseil des Evêques, il desiroit en prendre leur avis.

Il fut donc assemblé vers la my-Juin un Concile à Savonnieres, au Fauxbourg de Toul, composé des Evesques de douze Provinces, auquel on travailla pour la reconciliation des deux freres & de Lotaire leur neveu. Il n'est point marqué à quelles conditions.

Le 16. du mois Charles y presenta un libelle de plaintes contre Wenilon de Sens. Il disoit entre autres choses, *Qu'il avoit esté sacré Roy par la volonté des Evesques; partant, qu'il ne pouvoit estre privé de cette consecration sans leur consentement : Et il adjoustoit qu'il eust respondu devant eux, s'il y eust esté appellé.* On donna quatre Metropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoistre pardevant eux dans trente jours. Nous ne voyons point qu'ils ayent continué cette procedure, car il mourut paisible en son Archevesché l'an 865.

*C'est une erreur de croire que ce soit luy, qui ait donné lieu aux fables de ce Ganelon si renommé pour ses trahisons dans les vieux Romans : Ceux, qui entendent l ancien langage François, sçavent, qu'*enganner *signifie tromper, &* ganelon *un trompeur, un traistre.*

Les Peres de ce mesme Concile, ou peut-estre d'un autre tenu au mesme lieu, escrivirent aussi aux Evesques de Bretagne, pour les exhorter de reconnoistre le Metropolitain de Tours, & leur envoye-

voyerent un memoire pour admonester le Roy Salomon d'obeïr à Charles Roy de France son Souverain ; dont il ne tint pas grand compte.

Les deux freres Louïs & Charles, & leur neveu Lotaire ayant esté reconciliez par les gens de bien, s'entrevirent dans une Isle du Rhin proche d'Andernac, accompagnez de nombre égal de Seigneurs, qui demeurerent sur les deux bords de la riviere. Ils se toucherent dans la main, & convinrent de se trouver le prochain Automne à une Assemblée generale, qui se tiendroit à Basle. Mais ils ne s'y rendirent point, & remirent leur entreveuë au Printemps suivant, dans l'Assemblée de Coblents.

En ce lieu-là les Evesques, qui estoient alors les Maistres du Gouvernement par la foiblesse des Princes, & par le peu de credit des Grands, qui n'avoient de vigueur que pour s'entrebattre & pour manger le peuple, reglerent l'accommodement de ces trois Princes, & dresserent un formulaire pour l'observation de la Paix, que le Germanique jura le premier, & les deux autres aprés luy.

L'Hyver de cette année 860. fut si fort, que la Mer Adriatique se glaça, & les Marchands de ces costes portoient leurs denrées à Venise par charroy. On vit tomber en plusieurs endroits de la neige de couleur de sang; Ce qui ne semblera pas merveilleux à qui considerera que l'on a vû souvent des pluyes de mesme. 860.

Comme les Bretons infestoient continuellement les terres de Charles, il donna la Duché, c'est à dire, le Gouvernement d'entre Seine & Loire à Robert surnommé le Fort ou le Vaillant, pour garder cette Marche ou Frontiere. Ce que nous avons voulu marquer, parce qu'il est constamment LA SOUCHE DE LA GLORIEUSE RACE DES CA- 861. EMPP. BASILE.

CAPETIENS; laquelle (quand on ne compteroit son origine que de cette année-là) auroit aujourd'huy huit cens quatre ans d'antiquité bien prouvée, par descente de masle en masle & de testes couronnées; honneur dont aucune Race du monde ne sçauroit se vanter.

Cette année le Chauve fit Comte de HOLLANDE un Seigneur nommé Thierry, DUQUEL sont descendus ceux qui ont depuis tenu hereditairement cette Comté: mais ils ont toûjours eu une autorité fort limitée, & qui ne pouvoit rien entreprendre sur la liberté du païs.

862. Baudoüin Comte de Flandres ayant le support du Germanique, eut l'audace de venir jusqu'à Senlis enlever Judit fille de Charles son Roy, & jeune veuve de Eardulfe Roy d'Angleterre. Il se retira dans les terres de Lotaire, d'où il l'emmena en son païs, & y battit bien les troupes de Charles, qui avoient voulu courir aprés. Le Pape l'ayant excommunié à la poursuite de ce Roy, le jeune Comte en fut tellement estonné, que l'an suivant il alla à Rome se jetter à ses pieds: le Sainct Pere touché de sa soufmission, & des larmes de la Princesse, interposa ses prieres pour obtenir leur pardon. Charles fut conseillé de se laisser fleschir; aussi-bien la faute ne se pouvoit reparer autrement.

La passion du Roy Lotaire fit un plus grand esclandre. Il avoit espousé Thietberge fille de Hucbert Duc d'outre le Mont-Jou, & allié de Charles
862. le Chauve; Or dés l'an 860. ayant pris du desgoust pour elle, & de l'amour pour Valdrade niepce de Thietgaud, & sœur de Gontier, celuy-ci Archevesque de Cologne & celuy-là de Tréves: ces deux Prelats interessez & flateurs, ayant assemblé leurs Suffragans à Aix-la-Chapelle, les obligerent de dissoudre ce mariage; Et tout aussi-tost Lotaire espou-

espousa publiquement Valdrade. Les motifs pretendus de cette Sentence estoient un inceste supposé de Thietberge avec le propre frere d'elle; Et que l'Evesque de Mets assuroit que le Duc Huebert, qui pouvoit tout dans cette Cour-là, avoit forcé le Prince de prendre Thietberge pour femme aprés la mort du Roy son Pere, qui de son vivant, disoit-il, luy avoit fait espouser Valdrade.

Pour lors estoit Pape Nicolas I. Prelat fort capable, & qui le portoit haut : Il en escrivit au Roy Charles, qui cherchoit desja querelle à Lotaire; Aussi eust-il tasché de le despouiller pour le desmarier, si Louïs le Germanique ne se fust mis entre deux, & ne les eust obligez de se trouver à une Assemblée generale. Lotaire s'y estant rendu, promit de se sousmettre au jugement de l'Eglise; & pour éluder les poursuites de Charles, en appella au Pape, le priant de faire juger cette cause par un Concile d'Evêques François qui se tint à Mets, & où sa Sainсteté envoyast ses Legats.

Le Sainct Pere luy accorda sa demande; le Concile fut assemblé au mois de Juin. Les deux Evêques Gontaire & Thietgaud y servirent la passion du jeune Prince; ses presents corrompirent les Legats du Sainct Pere; En un mot, le Concile prononça en faveur de la dissolution. Les deux Archevesques eurent la hardiesse de porter cette Sentence à Rome pour la faire approuver au Pape. Mais bien loin de cela il assembla un Concile dans le Palais de Latran, par lequel il les déposa & les excommunia tous deux, & déclara que tous les autres Evesques, qui avoient assisté à leur faux jugement, encourroient les mesmes peines, s'ils n'en demandoient pardon par des Legats exprés. 863.

Thietgaud & Gontaire respondirent fort vertement au Decret qu'il en publia, & en firent un 864.
au-

autre, par lequel ils le declarerent excommunié luy-mesme, comme contrevenant, disoient-ils, aux Saincts Canons, favorisant les excommuniez, & se separant par orgueil de la societé des autres Evêques. Ce qui ne fortifia pas peu la revolte de Photius Patriarche de Constantinople, & les resistances de Hincmar Archevesque de Rheims. Neantmoins peu aprés Thietgaud obeït à la Sentence, & toutefois il ne pût obtenir son absolution du vivant de Nicolas. Mais l'Archevesque de Cologne n'en tint compte, & demeura dans son obstination.

865. *Missaticum.* Les sujets du Chauve malcontens de son Gouvernement, avoient fait diverses Ligues contre luy: il obligea pareillement ses fideles d'en faire pour son service, & de s'assembler en chaque ressort sous un estendart ou gonfanon, pour marcher quand il les manderoit.

Valdrade avoit promis d'aller querir son absolution à Rome; Elle entra deux fois en Italie, & deux fois se repentant de s'estre repentie, retourna en
865. arriére. Le Pape ayant donc assemblé son Eglise, la declara excommuniée, & escrivit des lettres fort rudes au jeune Lotaire, le menaçant de luy oster son Royaume.

Il n'est point de souplesses ny de sousmissions, que ce Prince ne pratiquast pour éluder cette Sentence. Mais le Pape ne se payant point de tous ces artifices, envoya un Legat en France nommé Arse-
866. nius: lequel s'estant addressé à Louïs le Germanique, fit assembler un Synode, & usant d'une autorité suprême, declara au Roy Lotaire, qu'il eust à reprendre sa femme, ou à demeurer excommunié avec tous ses adherans. Les Rois ses oncles appuyerent cette sentence de telle sorte, que pour l'heure il fut contraint d'obeïr.

Mais

Mais si-tost que le Legat fut party de France, il recommença de maltraitter sa femme, & de vouloir luy faire son procés pour adultere, & prouver ce crime par gage de bataille. L'accusée se retira sous la protection du Roy Charles, le Pape prit fortement sa cause à cœur, & excommunia Valdrade. Et le Duc Huebert frere de cette Reyne se revoltant contre Lotaire se mit à piller ses terres, tuer ses gens, & exercer une cruelle vengeance, jusqu'à tant qu'il fut tué luy-mesme par le Comte Conrard pere de ce Raoul, qui fut le PREMIER ROY DE LA BOURGONGNE TRANSJURANE. 867.

EMPP. BASILE Macedonien, qui tuë Michel III. qui l'avoit associé, & encore LOUIS II. 867.

Salomon s'estoit imaginé que le Royaume de Bretagne, quoy que Neomene y fust venu plustost par conqueste que par ligne, luy appartenoit, parce qu'il estoit fils de Rivalon frere aisné de ce Roy. 867. Ainsi ayant oublié qu'il avoit esté nourry tendrement sous sa tutelle, il forma une conspiration contre Herispoux son fils, le chargea un jour à la campagne, & le tua dans une Eglise où il s'estoit sauvé, puis se mit la Couronne toute sanglante sur la teste.

Neomene & luy s'intituloient Rois de Bretagne & d'une grande partie de la Gaule, *parce qu'ils possedoient en effet le Païs du Mayne, & avec cela le bas Anjou, qu'ils avoient arrachez aux François. A cause de cela on divisa l'Anjou en deux Comtez, l'une contenant ce qui est delà la riviere de Mayenne & possedée par ces Rois Bretons, & l'autre ce qui est en deçà, & qui estoit demeurée aux François.*

En mesme-temps les Normands entrant dans la Neustrie par la Loire, s'espandirent dans le Nantois, le Poitou, l'Anjou & la Touraine. Ranulfe Duc d'Aquitaine, & le Duc Robert le Fort, què l'on appelloit aussi Marquis, parce qu'il gardoit ces Marches contre ces Barbares & contre les Bretons,

les ayant attaquez dans un poste qu'ils avoient fortifié proche la riviere, furent par malheur tuez tous deux dans le combat: tellement que leur armée destituée de Chefs, quoy qu'elle eust l'avantage, laissa évader les brigands.

Robert avoit deux fils fort jeunes, Eudes & Robert, qui regneront cy-aprés.

868. Les Sarrasins ne tourmentoient pas moins l'Italie. Lotaire y passa avec des troupes, non seulement pour assister l'Empereur Louïs son frere, mais encore plus pour meriter par ce moyen les bonnes graces du Pape; c'estoit Adrian successeur de Nicolas; esperant avec le temps d'en obtenir la dissolution de son mariage avec Thietberge. Le Sainct Pere le reçût fort bien, parce qu'il l'assura, qu'il avoit obeï ponctuellement à tout ce qui luy avoit esté ordonné: mais quand luy & les siens vinrent à recevoir la Saincte Communion par ses mains, il les obligea tous de jurer qu'il estoit vray, qu'il avoit quitté Valdrade.

Or il arriva peu aprés, que la pluspart de ces Seigneurs moururent de maladie ou autrement, en si grand nombre & aussi subitement, que s'ils eussent esté esgorgez par le glaive de l'Ange exterminateur; Et Lotaire mesme fut pris d'une fiévre à Luques, qu'il traisna jusqu'à Plaisance, où il rendit l'Ame le 6. d'Aoust. Ce que plusieurs interpreterent à une punition divine, pour le faux & sacrilege serment que luy & ses courtisans avoient fait; le Corps de JESUS-CHRIST estant comme un glaive de mort aux indignes & aux meschans.

868. Son plus jeune frere Charles Roy de Provence, se mit en devoir de recueillir sa succession, & se fit couronner à Mets par l'Evesque Adventius. Mais il ne vescut pas long temps aprés, & mourut sans lignée. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainct Pierre à Lyon.

LOUIS

LOUIS	CHARLES	LOUIS II.
en Baviere & Germanie.	*en la France Occidentale, Bourgongne & Lorraine.*	*Empereur en Italie.*

CHARLES, qui tenoit alors un Parlement à Poissy, averty de la mort de Lotaire, alla se saisir du Royaume de Lorraine, sans se soucier ny de l'Empereur Louïs frere des deux derniers Rois, à qui il devoit appartenir, ny de l'entremise du Pape, qui le prioit par une Legation expresse, de faire raison à son neveu. Les Evesques de ce Royaume s'estant assemblez à Mets luy defererent cette Couronne, & l'Archevesque Hincmar, principal promoteur de ce Decret, la luy mit sur la teste avec les ceremonies accoustumées. 868. & 69.

Lotaire avoit un fils & deux filles de Valdrade. Les deux filles estoient Berte & Gisele; Berte fut femme en premieres nopces du Comte Thibaud, pere de Hugues Comte & Marquis de Provence, & en seconde d'Adelbert Marquis de Toscane, pere de Guy & de Lambert. Gisele fut mariée à Godefroy le Danois, qui regnoit en Frise. Le fils s'appelloit Hugues; lequel estant venu en âge disputa le Royaume de Lorraine.

Hermentrude femme du Chauve estant morte à Sainct Denis le 16. Octobre, il espousa en secondes nopces Richende ou Richilde sa Maistresse, fille du Comte Buvin ou Boves, & de la sœur de la Reine Thietberge veuve du Roy Lotaire II. 869.

C'estoit avec justice, mais sans legitime pouvoir, que le Pape s'entremit de connoistre du differend de Lorraine. Il depescha une seconde 870.

Ambassade à Charles le Chauve, pour l'exhorter de la rendre à l'Empereur Loüis, autrement qu'il l'excommunieroit; Et il escrivit aux Evesques, qu'ils eussent à se separer de la Communion de ce Roy, s'ils ne vouloient estre separez de celle de l'Eglise Romaine. Charles répondit assez modestement aux Legats; mais les Evesques de France le prirent d'un ton plus haut, & l'Archevesque Hincmar en escrivit des lettres fort vertes à Hadrian.

Son neveu, de mesme nom que luy, Evesque de Laon, estoit dans d'autres sentimens, & soustenoit avec chaleur tous les ordres qui venoient du Pape. Il avoit excommunié un Seigneur Normand, parce qu'il detenoit quelque terre de son Eglise, que le Roy luy avoit donnée à benefice. Son procedé fut blasmé & condamné par les Evesques au Synode de Verberie; il en appella au Pape : à cause dequoy son oncle l'ayant cité au Concile d'Attigny, qui estoit composé des Evesques de douze Provinces, il luy fit piller son équipage par les chemins, & lors qu'il fut dans l'Assemblée le força de renoncer à son appel. Le Pape en fit de grandes plaintes,
870. & voulut attirer le procés & les deux Hincmars à Rome : mais l'Archevesque luy repartit avec force, & l'en empescha.

Cette dispute alla si avant, que l'Evesque de Laon fut déposé & mis en prison, où au bout de deux ans de persecution il eut les yeux crevez.

Les deux freres Loüis & Charles, aprés plusieurs instances qu'en fit le dernier, & par l'entremise des Evesques & des Seigneurs, se virent dans un lieu accordé en deçà de la Meuse, chacun avec certain nombre de gens, & là partagerent le Royaume de Lorraine en deux, sans avoir nul esgard à leur neveu l'Empereur Loüis.

Dont le Pape soustenant tousjours la cause, envoya

voya une celebre Legation vers les deux freres. Louïs la renvoya à Charles, & celuy-cy prenant du delay, s'avança jusqu'à Lyon, comme pour conferer avec le Pape : mais c'estoit en effet pour une autre fin toute contraire. Car bien loin de faire quelque justice à son neveu, il se saisit encore du Royaume de Bourgongne, où il ne trouva aucune resistance, que de Berthe femme du Comte Gerard, qui soustint le siége dans Vienne, & la rendit par composition. Le Chauve donna cette Comté en garde à Boson frere de la Reyne Richilde sa femme, lequel encore il fit Duc d'Aquitaine & Grand Maistre des * Portiers, & l'aggrandit de telle sorte, qu'il fut peu aprés un de ceux, qui démembrerent la Monarchie.

* *Princeps ostiariorum.*

871. Durant ce voyage il avoit laissé la Lieutenance de son Royaume à l'Archevesque Hincmar, qui par son genie non moins puissant que hardy s'estoit rendu fort necessaire. Il n'eut pas peu d'affaires à empescher les courses & les entreprises de Carloman fils aisné de son Roy. Ce Prince avoit quelques années auparavant conspiré contre son pere, qui l'avoit fait Diacre malgré luy ; & comme il s'estoit revolté une autrefois, il l'avoit mis en prison. Les prieres des Legats du Pape, qui estoient venus l'an passé en France, l'en avoient tiré : mais abusant de cette grace, il recommença ses brouilleries. Or étant retombé une troisiesme fois entre les mains de son pere, il le fit condamner à mort, & puis commua ce supplice en la privation de la veuë, afin qu'il pût faire penitence. Quelque temps aprés, deux Moines le tirerent adroitement de prison, & le menerent vers son oncle le Germanique, qui luy donna une Abbaye pour son entretien. La Mort ne l'en laissa pas jouïr long-temps.

Ce maudit usage des aveuglemens & des autres mutila-

tilations, venoit de l'invention des Princes Grecs; & on l'a pratiqué long temps en Occident, si bien que les vassaux dans leur serment de fidelité, juroient, qu'ils deffendroient la personne de leur Seigneur, & ne consentiroient pas qu'on l'estropiast d'aucune partie de son corps.

Vers ce temps, les Gascons desirant recueillir leurs forces sous un Duc de leur nation, & de la Race de leurs anciens Ducs, pour se garentir de la fureur des Normands & de la vengeance de Charles le Chauve, allerent en Espagne vers le fils de Loup Centulle, que le Roy des Asturies avoit fait Comte dans la vieille Castille, luy demander un de ses fils. Le plus jeune, au refus de tous ses freres, accepta cét honneur; Son nom estoit Sance, son surnom Mitarra, les Sarrasins * le luy avoient donné, parce qu'il estoit leur *Ruine* & leur *Fleau*. DE LUY sont venus les Ducs hereditaires des Gascons, qui ont duré prés de 200. ans. Il eut pour successeur un fils de mesme nom & surnom que luy. Ce fils fut pere de Garcia Sance le Courbé, qui en eut trois, Garcia Sance Duc de Gascongne, Guillaume Comte de Fezenzac, & Arnaud Comte d'Astarac. Ce dernier n'estant pas né par la voye naturelle, mais par une incision qu'on fit au flanc de sa mere fut surnommé Nonnat, Pas-nat.

* Medarra en leur langue signifioit ruine, degast.

872. Les Princes de la Race Carlienne estoient pour la pluspart, des esprits foibles, ou fous, ou hebetez. Louïs Empereur d'Italie, quoy que pieux & vaillant, estoit si mesprisé de ses sujets, qu'ils le vouloient separer d'avec sa femme, parce qu'il n'en avoit pas d'enfans masles. Et mesme Adelgise Duc de Benevent l'avoit arresté prisonnier, & extorqué de luy des conditions fort injustes.

873. Les enfans de Louïs le Germanique donnoient bien de la peine à leur pere, & sembloient le punir

nir de l'ennuy qu'il avoit causé au sien. Son aisné nommé Charles, & depuis surnommé le Gras, troublé sans doute de l'horreur des conspirations qu'il avoit faites contre luy, eut de violens accez de manie, croyant avoir vû le Diable & en estre possedé. Il fut soulagé de ce mal pour quelque temps, aprés quantité de devotions & de vœux sur les Tombeaux des Saincts; mais sa cervelle ayant esté esbranlée il s'en sentit toute sa vie.

Les Normands s'estoient emparez de la ville d'Angers il y avoit quatre ans, & s'y estoient habituez avec leurs familles, d'où ils s'en alloient quand il leur plaisoit courir dans la Loire & dans toutes les autres rivieres qui tombent dans celle-là, & chargeoient tout le butin des pays voisins dans leurs barques. Charles assisté de Salomon Roy des Bretons les assiégea dans cette ville-là. Le siége fut long: le grand travail des Bretons en vint à bout; ils détournerent le cours de la Mayenne, & par ce moyen ils mirent leurs barques à sec, & donnerent moyen de s'attacher au pied de la muraille. Les Pirates n'en pouvoient eschapper si on eust voulu les forcer: toutefois le Chauve, tant ils s'estoient rendus redoutables, craignant la vengeance que les autres bandes qui estoient en divers lieux du Royaume en eussent pû prendre, non seulement ne leur fit point de mal, mais encore leur donna entiere liberté d'emporter tout leur butin. Ils promirent seulement de ne revenir jamais plus en France: mais au partir de là ils s'allerent nicher dans une Isle de la Loire, d'où ils continuerent leurs ravages. 873.

Vers le mois d'Aoust, une cause inconnuë amena du costé d'Allemagne une effroyable quantité de Locustes qui étoient grosses comme le poulce, & avoient six aisles, & des dents aussi dures que des cailloux. En moins d'une heure elles avoient mangé toute la verdure d'un Pays de sept ou

huit lieuës de long & deux de large, jusqu'aux branches & à l'escorce du jeune bois. Aprés qu'elles eurent fait des dégasts incroyables, un vent les emporta dans la Mer Britannique, où elles se noyerent: mais mortes elles ne firent pas moins de mal, que vivantes: les grands monceaux, que le flot en rejetta sur le bord, ayant engendré la peste dans le pays.

874. Comme le Roy Salomon, qui estoit devenu homme de bien & devot jusqu'à faire miracles, meditoit de se retirer dans un Monastere, & de laisser sa Couronne à son fils Gueguon: deux de ses cousins germains Pesteneten ou Pasquitan fils de Neomene, & Ursand, assistez de Wigon fils du Duc Raoul, & quelques François habitans en Bretagne, qu'il avoit maltraittez, conspirerent contre luy, & l'assiegerent dans son chasteau de Plelan, d'où s'estant rendu à eux sur de fausses promesses luy & son fils, les François luy creverent les yeux, & peu de jours aprés le firent mourir.

Les deux cousins ayant partagé la Souveraineté, se brouillerent bien-tost entre eux, & en vinrent aux armes proche de Rennes; Ursand avec mille hommes seulement chargea Pasquitan, qui en avoit douze fois autant, & remporta l'avantage.

875. Les autres Seigneurs du pays, à l'exemple de ces deux-là, s'erigerent aussi en Souverains, entre autres Alain Comte de *Broerec*, c'est à dire, du territoire de Vannes & de celuy de Porhoet, & Salomon Comte de Rennes, fils d'une sœur du Roy de mesme nom que luy; D'autre costé les Normands destruisoient tout le pays; tellement que la BRETAGNE AINSI DESCHIRÉE, PERDIT LE NOM DE ROYAUME, & prit celuy de Comté, puis de Duché. En ce temps-là ces deux titres se confondoient.

Peu aprés Ursand tomba malade à l'extremité;

Pa-

Pasquitan l'ayant sceu, rassembla ses forces. Ursand, qui ne pouvoit perdre courage qu'avec la vie, se fit porter en litiére à la teste des siennes : sa presence leur donna la victoire, mais avança un peu sa mort. Beaucoup de gloire ne luy cousta qu'un moment de vie.

Son rival ne luy survescut pas longtemps, une maladie luy osta ce que la mort luy avoit donné. Sa succession demeura en dispute entre son frere Alain, & Judicael fils d'une fille de Herispoux. Ils trouverent meilleur de la diviser par un accommodement que par l'espée, & enfin elle demeura toute entiere à Alain par la mort de Judicael, qui fut tué dans un combat contre les Normands. 875.

Louïs Empereur d'Italie meurt sans enfans mâles, au mois d'Aoust de l'an 875. le 20e. de son Empire, qui avoit esté fort agité par les factions des Grands de son Estat, & par les incursions des Sarrasins. On voit son Tombeau à Milan dans l'Eglise de Sainct Ambroise. 875.

Sa femme se nommoit Engelberge, selon quelques-uns fille d'Ethico, qui estoit fils d'un autre Ethico Duc de Sueve ou d'Allemagne, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée Hermengarde, qui l'an 876. fut ravie par Boson frere de la Reyne Richilde, & du consentement d'Evrard Berenger fils du Duc de Frioul, qui l'avoit en garde.

LOUIS LE GERMANIQUE, CHARLES LE CHAUVE.

CE fut entre le Germanique & le Chauve à qui se saisiroit le premier de l'Italie. Le Chauve usant de grande diligence s'y rendit plustost que Charles & Carloman deux fils du Germanique, qui y passerent par deux differens endroits, 875.

tandis que leur frere Louïs se jetta en France pour faire aussi diversion. Pour les deux premiers, le Chauve les amusa de belles paroles & les renvoya adroitement; Et pour le troisiesme, les Prelats luy firent des remonstrances si pathetiques, qu'il eut pitié du pauvre peuple, & s'en retourna sans avoir beaucoup fait d'actes d'hostilité.

L'interest du Pape estoit d'avoir un Empereur de grand nom, & qui pust l'assister avec de puissantes forces, comme avoient fait Pepin & Charlemagne, mais qui ne demeurast pas en Italie, où il luy eust fort pesé sur les espaules: Voilà pourquoy il ne voulut point de Seigneurs Italiens, parce qu'ils estoient foibles & sur les lieux; & d'ailleurs, ayant à prendre des Princes Carliens, il ne s'accommodoit pas bien de la rudesse & de la fierté de ceux, qui dominoient en Germanie. Il choisit donc Charles le Chauve, & l'incita par une celebre Ambassade de venir à Rome pour y recevoir la Couronne Imperiale, comme si elle eust esté absolument en sa disposition.

875. EMPP. encore BASILE & CHARLES II. DIT LE CHAUVE à Noël 875.

Il la luy mit sur la teste le jour de Noël avec grande solemnité. Aprés quoy le nouvel Empereur donna la Duché de Spolete à Guy fils de Lambert, & celle de Frioul à Berenger fils d'Evrard.

A son retour il reçût encore la Couronne de Lombardie à Pavie, & la confirmation de celle de l'Empire par une assemblée des Comtes & des Prelats dans la mesme ville; le Pape y assistant en personne.

876. Et l'année suivante, comme il y avoit encore plusieurs Seigneurs d'Italie, qui refusoient de le reconnoistre, le Pape tint un autre Concile à Rome pour
877. le confirmer une seconde fois, ajoustant des excommunications contre les refractaires.

L'Empire d'Occident ne pouvoit estre qu'un vain titre,

titre, & tout au plus n'avoit de terres que l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole; car son pouvoir n'estoit pas entier dans la ville de Rome, & le Royaume de Lombardie n'en relevoit nullement.

Neantmoins le Chauve s'en tenant entierement obligé au Pape, & de son Souverain s'estant rendu son sujet, jusques-là qu'il tenoit à honneur de porter le titre de son Conseiller d'Estat, fit tous ses efforts en revanche pour estendre son authorité sur les libertez de l'Eglise Gallicane. Dans un Concile tenu à Pontigon il appuya de tout son pouvoir les Legats du Pape, qui apportoient des lettres de Primatie à Ansegise Archevesque de Sens, disant que le Pape l'avoit commis pour assister à ce Concile, & pour y faire executer ses ordres, comme en effet il luy fit prendre seance immediatement aprés les Legats. Mais les Prelats François encouragez par Hincmar, qui croyoit mieux meriter cét honneur qu'Ansegise, ne purent estre induits ny par prieres, ny par menaces, de donner leur consentement à cette nouveauté. A la huitiesme Session le Chauve y fit entrer l'Imperatrice sa femme (tant il en estoit fou) la Couronne sur la teste, pour y presider avec luy; Dont les Evesques eurent si grande honte, qu'ils ne se leverent pas seulement pour la recevoir.

Quoy que le Germanique fust septuagenaire, & 876.
qu'il fust troublé dans sa maison par la discorde de ses fils, il eut neantmoins un tel ressentiment de ce que le Chauve ne luy faisoit point de raison de l'Empire & des terres d'Italie, qu'il arma de toutes ses forces pour faire une puissante irruption dans la Neustrie. Comme il estoit à Francfort la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises le 28. d'Aoust, le 70. de son âge, & le 59. depuis son premier couronnement.

Ce Prince estoit bien instruit aux lettres, selon le temps. Il fut toute sa vie actif, belliqueux, liberal, qui n'aimoit l'argent que pour le donner, & faisoit plus de cas du fer, que de l'or; grand zelateur de la Justice & de la Religion, & distributeur équitable des charges & des emplois, enfin plus approchant, qu'aucun Prince de sa Race, des bonnes qualitez & des vertus de Charlemagne.

D'Emne sa seule femme, Espagnole de nation, fort loüée par les Autheurs du temps pour sa sagesse & pour sa pieté, il eut trois fils, Carloman, Charles & Louïs.

879. A la nouvelle de sa mort, le Chauve devint aggresseur de défenseur qu'il estoit, & resolut de dépouiller ces jeunes Princes ses neveux, avant qu'ils se fussent reconnus. Louïs, le plus voisin de ce choc, luy envoya des Ambassadeurs luy remonstrer le traitté fait avec leur pere, & luy offrir de prouver par trente tesmoins, dont dix subiroient l'espreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du fer ardent, que de leur part il n'y avoit point esté contrevenu.

Le Chauve feignit d'escouter ces justifications, & accorda une surseance d'armes, pendant laquelle il jura de ne le point attaquer. Il ne laissa pourtant pas de continuer sa route par des chemins estroits & escartez dans les Montagnes, ayant dessein de le surprendre prés d'Andernac, où il estoit campé, & de luy crever les veux. Mais l'Evesque de Cologne, qui estoit avec luy, ayant en vain fait tous ses efforts pour le destourner de cette perfidie, en avertit secretement Louïs, qui se mit en si bonne posture, qu'il luy défit sa grande armée, & l'eust toute taillée en piéces s'il eust voulu la poursuivre.

877. Les trois freres affermis par cette victoire dans la

la succession de leur pere, la partagerent entre eux. Carloman l'aisné de tous eut le Royaume de Baviere, duquel estoient la Pannonie, la Carinthie, la Boheme & la Moravie. Louïs le second eut la France Orientale ou Germanie, & avec cela une partie du Royaume de Lorraine. Charles eut les pays des Grisons, des Suisses, de Souaube, l'Alsace, & l'autre partie de Lorraine qui les avoisinoit.

CHARLES LE CHAUVE			
Empereur; Roy de Neustrie, d'Aquitaine, de Bourgongne & de Provence.	CARLOMAN *Roy de Baviere, & portant le titre de Roy d'Italie.*	LOUIS II. *de la France Orientale.*	CHARLES *de l'Allemagne proprement dite.*
		La Lorraine à eux deux.	

DURANT toutes ces dissensions les Normands avoient beau jeu. Le Chauve ne les arrestoit qu'avec de l'or, & par des presens qui les attiroient, bien loin de les repousser; De sorte que tandis qu'il se perdoit dans les imaginations de ses vaines conquestes, ils imposoient tribut * sur la France Occidentale, & se faisoient payer à leur mode, à cause dequoy peut-estre on les appella *truands*.

* *Trû* en vieux François signifie tribut.

877. Les Sarrasins d'autre costé ne tourmentoient pas moins l'Italie: ils s'estoient fortifiez à Tarente, & ayant fait Ligue avec le Duc de Naples saccageoient tout, jusqu'aux portes de Rome. Le Pape Jean crie & appelle le Chauve à son secours, & pour grande grace luy envoye la confirmation de son

son election à l'Empire. Il passe donc en Italie avec Richilde sa femme, qu'il menoit par tout. Le Pape vint au devant de luy jusqu'à Vercel, couronna l'Imperatrice à Tortone, & de là ils descendirent à Pavie, pour aviser avec les Seigneurs d'Italie aux moyens d'en chasser les Sarrasins.

Comme ils estoient là, ils apprirent que Carloman Roy de Baviere approchoit avec une puissante armée pour revendiquer le Royaume d'Italie & l'Empire. Au bruit de sa venuë l'Assemblée se dissipe, le Pape s'enfuit à Rome, & Charles se sauve en France: mais au mesme temps Carloman saisi d'une terreur panique, rebrousse en Allemagne.

Tandis que le Chauve estoit esloigné de son Royaume, les Seigneurs François formerent une conspiration contre luy, Boson mesme, son favory & beaufrere de sa femme, en estoit. Ils le haïssoient mortellement, & le sujet ou le pretexte estoit, qu'il eslevoit des gens de bas lieu, & qu'il sembloit mépriser la Nation Françoise, en affectant de porter des habillemens à la mode des Grecs, qui estoient leurs mortels ennemis. Il arriva donc par les méchantes menées de ces conjurez, qu'à son retour passant par le Mont Cenis, il fut empoisonné par Sedecias son Medecin, Juif de nation, & reputé Magi-
877. cien. Accidens assez ordinaires aux Grands, qui se servent de pareilles gens. Son corps fut inhumé à Vercel, & sept ans aprés apporté de là en l'Abbaye de Sainct Denis. Il mourut âgé de 55. ans, le second de son Empire & le 38e de son Regne, à compter depuis la mort de son pere.

Comme il aimoit plus le faste & la vaine pompe que le solide, la fortune conforme à son humeur le fit heureux en apparence & malheureux en effet, elle luy donna beaucoup de Seigneuries & peu de bons succez. La meilleure de ses qua-

qualitez fut, qu'il se rendit tres-sçavant, & qu'il gratifia les gens de lettres, d'honneurs & de recompenses, les envoyant chercher jusqu'en Grece & en Asie pour en enrichir la France; Tres-loüable en cela, s'il eust songé à pourvoir à la seureté & aux necessitez de son Estat, avant que de pourvoir aux ornemens.

Son pere fut blasmé d'avoir élevé aux dignitez Ecclesiastiques des gens de condition servile; Et luy, passant plus avant, mit des gens de peu dans les emplois militaires & dans les dignitez qui n'étoient deuës qu'aux Grands du Royaume; De là vint qu'il se fit comme un bouleversement dans l'Estat, le dessous prenant le dessus, les Grandes Maisons s'aneantissant, & les gens de fortune en élevant de nouvelles, à qui l'obscurité de ces temps, tout couverts d'ignorance & de confusion, a esté fort favorable pour cacher la bassesse de leur origine.

La ville & Abbaye de Sainct Denis sont redevables à ce Roy de la Foire du Landy.

Il n'eut point d'enfans de Richilde sa seconde femme; mais de Hermentrude sa prémiere il en avoit eu plusieurs : Il n'en restoit qu'un vivant, sçavoir Louïs, qu'on surnomma *le Begue*, parce qu'il l'estoit en effet.

La haine qu'on portoit au pere rejaillit sur ce fils; il tacha de la racheter à force de gratifications, en donnant aux uns des Abbayes, aux autres des terres ou des charges : mais pour un petit nombre qu'il appaisa, il en fit une infinité de malcontens; & les Princes (on appelloit ainsi les Grands Seigneurs) s'offenserent qu'il eust donné de son mouvement seul, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement, & dans les Assemblées generales.

Durant qu'ils faisoient diverses cabales, se fondant,

dant, comme je croy, sur ce qu'il ne leur apparoissoit point, que son pere eust * ordonné qu'il luy succedast; sa belle-mere Richilde luy apporta en diligence le Testament du Chauve, par lequel il paroissoit qu'il luy avoit donné le Royaume, & qu'il l'en investissoit par l'espée de Sainct Pierre, & par les ornemens Royaux qu'il luy envoyoit.

* C'estoit une condition necessaire, que la volonté du pere.

Louis estant un peu plus autorisé par ce moyen, les Seigneurs s'accommoderent avec luy, non assurément sans qu'il luy en coustast beaucoup; Et l'Archevesque Hincmar le couronna dans la ville de Rheims le 8e jour de Decembre.

LOUIS II. DIT LE BEGUE,

ROY XXVI. âgé de xxx. à xxxiii. ans.

LOUIS DIT LE BEGUE	CARLOMAN	LOUIS	CHARLES
Empereur, Roy de Neustrie, Aquitaine, Bourgongne & Provence.*	*Roy de Baviere.*	*de la France Orientale.*	*de l'Allemagne.*
		La Lorraine à eux deux.	

* *Neustrie & France Occidentale, c'est le mesme.*

CEPENDANT Lambert Comte de Spolete, & Albert Marquis de Toscane, partisans du Roy Carloman, qui pretendoit l'Empire, estant entrez dans Rome arresterent le

LOUIS II. DIT LE BEGUE, *PAPES.*

ROY XXVI.

encore JEAN VIII. durant tout ce Regne, & dans le ſuivant.



Je ſçûs par des bienfaits oſter aux malcontens
Les deſſeins qu'ils tramoient à mon deſavantage ;
Si le Ciel m'euſt permis de regner plus longtemps,
Ils euſſent bien ſenty que j'avois du courage.

le Pape Jean VIII. prisonnier. Mais peu aprés, estant eschappé de leurs mains, il s'embarqua sur Mer & descendit en Provence, d'où il fut conduit à Lyon. De là, tousjours desfrayé aux despens des Evesques de France, il se rendit à Troyes, où il tint un Concile : le Roy s'y rendit aussi, & fut par ses mains couronné Empereur le Septiesme de Septembre.

EMPP. encore BASILE & LOUIS LE BEGUE.

878. En ce Concile le Pape excommunia Hugues fils bastard du Roy Lotaire II. & de Valdrade, qui se portoit pour legitime, & avoit amassé des troupes de brigands pour se restablir dans le Royaume de Lorraine. Il rehabilita aussi Hincmar Evesque de Laon, luy permit de dire la Messe, quoy qu'il fust aveugle, & luy donna la moitié du revenu de l'Evesché.

879. Aprés le départ du Pape, le Begue s'acheminant en Lorraine parlementa au lieu de Marsene sur la Meuse, avec Louïs Roy de Germanie. Ils firent un traitté par lequel ils diviserent la Lorraine entre eux, comme elle l'avoit esté entre leurs peres, & le Begue luy promit part en Italie.

L'obeïssance ny l'affection des Seigneurs n'estoit pas bien affermie en son endroit, ils tenoient peu de compte de ses ordres; Et il arriva qu'ayant armé pour dompter Bernard Marquis de Gotthie, dont il avoit donné le Gouvernement à Bernard Comte d'Auvergne, il tomba malade en passant par Autun en Bourgongne, non sans soupçon qu'on l'eust empoisonné, à cause dequoy il envoya querir son fils Louïs, qu'il mit en la garde de Bernard Comte d'Auvergne, de Thierry son grand Chambellan, de Hugues l'Abbé, & de quelques autres Seigneurs. Ce Hugues fut tres-puissant sur la fin du Regne de Charles le Chauve, sous Louïs le Begue & sous ses enfans.

Le

Le Begue estant arrivé avec grande peine à Compiegne, y rendit l'ame le Vendredy Sainct 19ᵉ. d'Avril : on l'enterra au mesme lieu dans l'Eglise de 879.
l'Abbaye de Sainct Cornille : il estoit âgé de 30. à 35. ans, & en avoit regné seulement un & sept mois. Avant que mourir il envoya par l'Evesque de Beauvais, & par un Comte, l'Espée, la Couronne & les autres ornemens Royaux à son fils Louïs, avec ordre de le faire sacrer au plustost.

Il avoit en sa jeunesse pris pour femme Ansgarde, dont il avoit eu deux fils, ce Louïs, dont nous parlons, & Carloman : mais comme elle estoit de fort bas lieu, le Roy son pere, sans le consentement de qui il l'avoit espousée, l'obligea de la repudier. Voilà pourquoy quelques Historiens ont dit, que ces deux Princes estoient bastards. Aprés ce divorce il en prit une autre nommée Adeleide ou Alix, fille de quelque Prince d'Angleterre, & sœur de Wilfrid Abbé de Flavigny au Duché de Bourgongne. Elle estoit enceinte lors qu'il mourut, & mit au monde un fils 879.
posthume, qui nasquit le 17. Septembre ensuivant. On le nomma Charles le Simple.

L'Empire d'Occident demeura vacant deux ans entiers, & l'Italie dans une extréme confusion, par les discordes des Seigneurs & par les ravages des Sarrasins, ausquels le Pape estoit contraint de payer tribut.

On peut mettre sous ce Regne l'origine des COMTES D'ANJOU par un Seigneur nommé Ingelger, qui estoit fils d'un Breton nommé Torquat ou Tortulfe, auquel Charles le Chauve avoit donné une terre en Gastinois, & Perrette fille de Hugues l'Abbé, en mariage. Cét Ingelger fut pere de Foulques le Roux, qui ayant esté fait Comte d'Anjou par Charles le Simple, deffendit vaillamment ce pays contre les Normands.

LOUIS

PAPES.

LOUIS III. ET CARLOMAN, ROY XXVII.

encore JEAN VIII. 3. ans, & demy durant ce Regne.

MARIN esflû en Janvier 883. S. un an, 20. jours.

HADRIAN III. esflû en Janvier. 884. S. un an, trois mois, dont six mois sous ce Regne.



Ces deux Princes unis régnant également.
Des Normands desbordez repoußerent l'audace,
Louïs mourut à Tours, Carloman à la Chaße.
Et tous deux furent joints dedans un monument.

LOUIS III. ET CARLOMAN,

ROY XXVII. en âge d'adoleſcence.

LOUIS III. & CARLOMAN *ſon frere, Rois de la France Occidentale, de Bourgongne & d'Aquitaine.*	CARLOMAN *Roy de Baviere.*	LOUIS LE JEUNE *Roy de la Germanie ou France Orientale.*	CHARLES LE GRAS *de l'Allemagne proprement dite.*
		La Lorraine à eux deux.	

JUSQUES à la fin de cette Race on ne verra plus que factions, dont les Rois eſtoient les joüets & meſme les creatures. Thierry, & les autres à qui le Begue avoit recommandé ſon fils, avoient mandé aux autres Seigneurs de ſe trouver à l'Aſſemblée generale de Meaux; Et on avoit accommodé les querelles d'entre Thierry & Boſon. Gauzelin l'un des Princes ou Grands Seigneurs de Neuſtrie, Abbé de Sainct Germain des Prez, n'oublia pas les injures, qu'il avoit receuës du Gouvernement precedent, & ayant fait ſon party avec quelques Eveſques & Seigneurs, mit en avant, qu'il faloit pour remedier aux maux de la France, la remettre toute ſous un Chef, & appeller pour cét effet Loüis Roy de Germanie (avec lequel il avoit pris intelligence, 879.

gence, ayant esté autrefois son prisonnier de guerre à la bataille d'Andernac) luy promettant de le faire reconnoistre au prejudice des bastards de Louïs le Begue; C'est ainsi qu'il les appelloit.

Les grands vassaux de ces deux jeunes Princes ne purent autrement destourner cét orage, qu'en accordant au Roy de Germanie la partie de Lorraine, que le Chauve & le Begue avoient possedée. Et depuis, ce Royaume-là, quoy que contesté & souvent revendiqué par les Rois de la France Occidentale, est demeuré aux Rois de la Germanie ou France Orientale.

880. Louïs ne se fust pas contenté de moins que de toute la Monarchie, si ses affaires ne l'eussent pas obligé de s'en retourner promptement; Car ayant appris à Mets la maladie de Carloman son frere aisné, qui estoit tombé en paralysie, il courut en Baviere pour l'empescher qu'il ne laissast son Royaume à Arnoul son fils bastard. Or Carloman mourut peu aprés, & fut inhumé à Ottinghen en Baviere dans le Monastere de Sainct Maximilian, qu'il y avoit fondé. Il n'avoit point d'enfans legitimes, mais deux naturels, sçavoir Arnoul, à qui il ne put donner que la Duché de Carinthie, le Roy Louïs ayant de son vivant mesme reçû les sermens de ses sujets; & Gisele, qui l'an 890. espousa Zuendipold Roy de Moravie, qu'à cause de cela quelques-uns ont appellé fils de Carloman.

LOUIS

LOUIS III. & CARLOMAN.
Comme cy-dessus.

LOUIS & CHARLES LE GRAS.
Comme cy-dessus.

CEPENDANT Gauzelin & Conrard craignant d'être accablez par les autres Seigneurs Neustriens, s'addresserent à Luitgarde femme de Loüis de Germanie, Princesse fort ambitieuse, qui sollicita si pressamment son mary, qu'elle le porta à repasser en France avec un plus grand appareil que la premiere fois. 880.

Sur le bruit de cette seconde irruption, les Seigneurs firent couronner non seulement Loüis fils aisné du Begue, mais aussi Carloman son frere dans l'Abbaye de Ferrieres en Gastinois. 880.

Quelque temps aprés ces deux freres estant à Amiens diviserent entre eux le Royaume de leur pere, Loüis eut la Neustrie, & Carloman les Royaumes d'Aquitaine & de Bourgongne. 880.

Dés leur avenement ils eurent le desplaisir de voir démembrer deux Royaumes de la succession de leur pere, sçavoir celuy de Lorraine, comme nous l'avons dit, & celuy de Bourgongne. Quant à ce dernier il leur fut soustrait par Boson. Ce Seigneur avoit esté en telle faveur auprés de Charles le Chauve, qu'il luy avoit donné la Provence, sinon en Souveraineté au moins à perpetuité, & sa niéce Hermengarde pour espouse. Ayant ces avantages il fut encouragé par cette ambitieuse Princesse de se faire Roy, si bien qu'ayant gagné les Seigneurs & Prelats de ce pays-là, il se fit couronner Roy de Bourgongne au Chasteau Royal de Mantale en Daufiné, par les mains de l'Archevesque de Lyon.

Cét attentat tenoit fort au cœur des deux freres

res Rois : mais ils avoient outre cela deux autres ennemis sur les bras, Louïs leur cousin, & les Normands. Ils gagnerent une bataille sur ces derniers prés de la riviere de Vienne le premier jour de Novembre. Aprés quoy laissant leur victoire imparfaite, ils tournerent teste vers Louïs, qui, à l'instigation de l'Abbé Gauzelin, s'estoit avancé jusques sur leur frontiere. Ayant appris qu'ils venoient à luy, il n'osa passer outre, & demanda à parlementer avec eux à Gondouville, où ils s'entrevirent.

En sa retraitte il desfit dans le Haynaut une bande de huit ou dix mille Normands, mais il y perdit son fils bastard dans le choc. Ces Pirates avoient bruslé Sainct Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, Sainct Riquier, Sainct Valery, & tous les pays de Hainaut, Flandres & Boulonois. Arras demeura trente ans desert, ses habitans s'estant refugiez dans Beauvais. Quatre Bourgeois de Tournay, qui s'étoient retirez à Noyon, rebastirent leur ville, & en donnerent les maisons à rente.

Les quatre Rois pour accommoder leurs differends avoient assigné une Assemblée generale à * Gondoul ville prés de Mets. Louïs de Germanie envoya s'excuser sur une maladie qui luy estoit survenuë : mais Charles son frere s'y trouva, & confera avec Louïs & Carloman de leurs affaires communes. Ils trouverent bon de se liguer ensemble à la destruction de leurs ennemis, Louïs le Germanique avec Louïs & Carloman contre Hugues fils de Valdrade, qui saccageoit tout son plat païs de Lorraine ; Et Charles le Gras encore avec ses deux freres, pour dompter l'orgueil de Boson.

* C'est, peut-estre, Gondreville.

881.

Pour le premier, les gens de Louïs de Germanie & des deux freres ayant rencontré les troupes de Hugues, qui estoient commandées par Thiebaut son beau-

beaufrere, les mirent en déroute & en firent grand carnage.

Puis Charles le Gras & les deux freres, marchant conjointement contre Boson, le défirent en une bataille, & ensuite assiégérent Vienne, où ce rebelle avoit laissé sa femme & s'estoit retiré dans les Montagnes. Nous ne verrons la fin de ce siége que dans deux ans d'icy.

Charles estoit venu là à la priere de ses cousins, & avoit quitté les affaires d'Italie, où il avoit déja fait un voyage, & par un sejour de quelques mois s'estoit assuré de toute la Lombardie, dont il avoit esté couronné Roy par l'Archevesque de Milan. Comme il brusloit d'envie d'y retourner, il prit congé d'eux, & ayant repassé les Monts, alla droit à Rome accompagné du Patriarche d'Aquilée.

Cette fois le Pape, qui hesitoit à qui il donneroit la Couronne Imperiale, ne put la refuser à un Prince si puissamment armé, & il la luy mit sur la teste le jour de Noël de l'an 881. 881.

EMPP. encore BASILE & CHARLES LE GRAS, à Noël.

Cependant une * flote de Normands entrant par le Vaal se fortifia à loisir dans le Palais Royal de Nimegue : tellement que Louis n'ayant pû les y forcer, les reduisit seulement à vuider le Royaume. Ils en sortirent avec toutes leurs troupes, mais aussi avec tout leur butin.

Une autre flote tres-puissante montant dans la Somme, força la riche Abbaye de Corbie, & la ville d'Amiens, puis s'espandit au large dans les contrées voisines. Le mal estoit fort grand: c'est pourquoy Louis, laissant son frere Carloman au siége de Vienne, accourut en Picardie, fondit sur les Normands prés d'Amiens, & en coucha neuf mille par terre. Toutefois, soit qu'il en vist venir à luy quelque autre plus grand Corps, ou qu'il fust saisi d'une terreur 881.

* C'estoit le mot propre, aussi bien par terre que par mer.

panique, il retourna en arriere, & le reste de ces Barbares se mit à piller comme auparavant.

881. Une troisiesme bande descendit au lieu dit Haslou prés de la Meuse, & s'y estant fortifiée mit le feu à la Cité de Liége, à celle de Tongres, qui avoit esté autrefois ruinée par les Vandales, à Cologne, à Rome, à Nuis, au Palais d'Aix la Chapelle, à Tréves, à Mets; & ayant gagné une bataille sur les Evesques de ces deux villes, où celuy de Mets fut tué, fit un horrible carnage des pauvres paysans, qui s'estoient armez dans les Ardennes.

882. Comme Louïs le Germanique assembloit des troupes pour leur opposer, il mourut à Francfort le 20ᵉ de Janvier, dans la force de son âge & n'ayant regné que six ans. On porta son corps dans l'Eglise de Sainct Nazaire à l'Abbaye de Loreshein auprés de celuy de son pere.

Il fut le seul des trois freres qui se maria: sa femme se nommoit Luidgarde, fille de Ludolfe Duc de Saxe, & sœur d'Othon pere de Henry l'Oiseleur. Il n'en eut qu'un fils; qui l'an 880. se joüant à une fenestre, tomba du haut en bas & se tua.

CHARLES DIT LE GRAS *Empereur, Roy d'Italie, de Germanie ou France Orientale, de Baviere & de Lorraine.*	LOUIS & CARLOMAN *de la France Occidentale, Aquitaine, & partie de Bourgongne.*

882. LA succession du Germanique, & plus encore la necessité des affaires appelloit Charles le Gras en France, où les Normands logez à Haslou faisoient rage, secondant & estant reciproquement secondez par Hugues bastard de Valdrade: lequel atturoit & animoit ces Barbares, & excitoit des factions

ctions parmy les Seigneurs, pour se venger au moins; s'il ne pouvoit pas s'establir.

Charles repassa donc deçà les Monts, confirma la donation de la Carinthie à Arnoul son neveu bâtard, & luy donna le commandement de son armée; Et aprés avoir tenu un Parlement à Wormes, Arnoul l'estant venu joindre, il marcha vers Haslou.

Son avantgarde d'abord poussa les Normands; Et n'eust esté l'intelligence que quelques-uns des Chefs (sans doute en faveur de Hugues) avoient avec ces Barbares, ils les eussent forcez dans la premiere espouvante. L'Empereur ensuite les assiégea avec toute son armée: mais une tempeste espouventable, & une peste furieuse qui se mit parmy ses troupes, leur furent encore favorables: si bien qu'aprés douze jours de siége, ils en furent quittes pour sortir de ses Royaumes, d'où ils emporterent des richesses immenses.

Ils avoient deux Rois ou Generaux, Sigefroy & Godefroy. Le premier s'embarqua avec plus de 40000. hommes. L'autre, soit par interest, soit par devotion, reçût le Saint Baptesme, & eut l'Empereur pour parrein, qui luy donna en mariage une fille naturelle du Roy Lotaire II. nommée Gisle, & deux mille quatre-vingts livres d'or, avec le Duché de Frise. 882.

Vers le mesme temps Louïs Roy de la France Occidentale, estant allé au devant des Princes Bretons, qui luy amenoient une armée pour aller contre les Normands, tomba malade à Tours, d'où s'étant fait rapporter en litiére, il vint mourir à Saint Denis en France, le .... du mois d'Aoust, ayant regné un peu plus de trois ans. Paul Emile raconte qu'ayant poussé son cheval pour courir aprés une belle fille, qui se sauvoit dans une maison, il se rompit 882.

pit les reins dans la porte qui estoit trop basse, dont il mourut.

CHARLES LE GRAS	CARLOMAN
Empereur & Roy de Germanie.	*Roy de France Occidentale, Aquitaine & Bourgogne.*

882. SON frere Carloman partit aussi-tost du Siége de Vienne, en ayant laissé la charge au Comte Richard, pour venir recueillir sa succession, & pour se mettre à la teste de son armée, qui marchoit contre les Normands. A son arrivée dans Autun il apprit, que ces Brigands espouvantez estoient sortis de la riviére de Loire, & peu de jours aprés il vit arriver Richard, qui ayant pris Vienne, luy amenoit la femme & la fille de Boson prisonnieres.

883. De là il marcha contre une autre bande de Normands, qui estant descendus par l'embouchûre de la Somme, couroient jusqu'à Laon & à Rheims: il les chargea vigoureusement, & une partie fut défaite, l'autre se sauva dans ses barques par la riviére d'Aisne.

Ce fut lors que le grand Hincmar Archevêque de Rheims accablé d'années & de douleur de voir ainsi la France au pillage, fuyant de sa ville qui estoit menacée par les Barbares, & se sauvant en litiére, mourut à Espernay, laissant l'Eglise Gallicane presque entiérement destituée de Prelats qui entendissent ses droits, & qui eussent soin de sa discipline.

A l'exemple de l'Empereur Charles le Gras, Carloman son cousin traitta avec les Normands pour les faire sortir de ses terres, & composa à douze mil marcs d'argent.

884. Peu aprés estant à la Chasse dans la Forest d'Ive-

line prés de Montfort à une journée de Paris, il fut blessé mortellement par un Sanglier, où, comme disent d'autres, par un Gentil-homme de sa suite, qui pensoit darder le Sanglier. Il est enterré à Sainct Denis. Il regna en tout cinq ans, sçavoir trois conjointement avec son frere, & deux luy seul.

Son pere l'avoit fiancé avec la fille de Boson l'an 878. il y a apparence qu'il ne l'espousa pas; Et on ne trouve point qu'il ait eu aucuns enfans : car ce Louïs le Fainéant, que quelques-uns luy donnent, est une pure chimére.

Aussi-tost que les Normands eurent appris qu'il 884.
estoit mort, ils rentrérent dans le Royaume, interpretant subtilement, selon leur genie & leurs interests, que le traitté finissoit avec sa vie. Hugues l'Abbé les combattit, & en fit si grand carnage, qu'ils laisserent la France en repos durant quelque temps.

CHARLES III. DIT LE GRAS, ROY XXVIII. âgé de quelque L. ans.

CHARLES LE GRAS *Empereur en Italie & Germanie.*	CHARLES LE SIMPLE *âgé de 7 ans, mineur sous la tutelle de Hugues l'Abbé, en France.*

ON ne trouvera point estrange si les François 884.
Occidentaux ayant besoin d'un Roy majeur pour commander les armées, ne deferérent point la Couronne à Charles fils posthume de Louis le Begue, qui n'avoit encore que sept ans; & s'ils presterent le serment de fidelité à Charles le Gras, qui estoit fort puissant, & n'estoit pas

 encore

encore connu pour un esprit foible & penchant à la démence.

On ne peut pas dire neantmoins qu'ils exclurent le pupille, puisqu'on en donna la garde & l'education à l'Abbé Hugues le Grand, qui eut en fief la Comté de Paris & la Duché de France, c'est à dire, tout ce qui est entre la Seine, la Loire & la Mer, à la reserve des Eveschez.

885. Le bastard de Valdrade n'avoit point quitté ses pretentions sur la Lorraine; Et Godefroy le Normand Duc de Frise, son beau-frere, cherchoit querelle pour avoir sujet de le remettre en possession de ce Royaume-là. L'Empereur Charles se desfit de l'un & de l'autre, mais par de lasches moyens, suivant le conseil de Henry Duc de Saxe. Car ce Henry, & Guillebert Archevesque de Cologne, ayant attiré Godefroy à une Conference dans une Isle du Rhin, le massacrerent & tous les Normands de sa suite: Et au mesme temps Hugues, qui estoit venu sous sa foy à Joinville, fut arresté & aveuglé, puis confiné dans l'Abbaye de S. Gal.

886. La fureur des Normands qui commençoit de s'appaiser, se rallume par cette sanglante perfidie, & fait un effroyable effort sous la conduite de Sigefroy. Ils entrent dans la Seine avec 700. barques, & si grand nombre d'autres vaisseaux, que la riviere en estoit couverte plus de deux lieuës de long: la ville de Paris située dans une Isle, & ayant des Ponts sur les deux bras de la riviere, arresta cette espouventable flote. Les Barbares, qui vouloient se rendre la Seine libre, la tinrent assiegée trois ans.

886. 87. & 88. Durant ce temps-là ils firent toutes sortes d'efforts pour en venir à bout. Mais son Evesque nomme Gosselin, l'Abbé Ebon son neveu, le Comte Eudes, qui cy-aprés sera Roy, avec plusieurs vaillants Chevaliers & les Parisiens, dont le courage

estoit

CHARLES III. DIT LE GRAS, ROY XXVIII.

encore HADRIAN neuf mois sous ce Regne. ESTIENNE VI. esleu en May 885. S. 5. ans quelques mois, dont 2. ans, 8. mois sous ce Regne,



En vain deux & trois fois j'eus le chef couronné,
En Germanie, en France, en Baviere, en Lorraine;
Je ne fus rien deslors qu'on m'eut abandonné.
Il n'est point sans Sujets de Grandeur Souveraine.

estoit alors plus grand que leur ville, la deffendirent encore mieux qu'elle ne fut attaquée.

Les assiégeants faisoient de fois à autres diverses tentatives, & donnoient des assauts aux Tours des deux Ponts, & puis se voyant repoussez s'en alloient faire des courses dans les Provinces circonvoisines, laissant toûjours la ville bloquée par des Forts qu ils avoient bastis tout proche.

Par deux fois l'Empereur Charles y envoya Henry Duc de Saxe, à l'instante priére des François, qui deputerent vers luy le Comte Eudes pour implorer son assistance. La premiére fois il força le camp des Danois, & mit quelque secours dans la ville, & cela fait, s'en retourna: mais la seconde ayant donné imprudemment avec son cheval dans une fosse recouverte de pille & de menus branchages (c'estoit un stratagême fort ordinaire en ces temps-là) il fut renversé par terre, & aussi-tost tué & despouillé. Son armée se voyant destituée de Chef, s'en retourna en Allemagne.

887. Enfin l'Empereur y vint en personne avec de grandes forces, & se campa à Monmartre. Et toutefois pour le mescontentement qui se mit entre luy & les Seigneurs François, ou pour quelque autre sujet, il aima mieux employer l'or, que le fer pour chasser ces voleurs, & fit composition avec eux: portant, que moyennant sept cens livres d'argent ils sortiroient de France dans le mois de Mars, qu'en attendant ce temps ils pourroient hyverner à l'entour de Sens au Duché de Bourgogne, où ces fâcheux hostes demeurerent six mois. Et cela fait, il s'en retourna tourmenté d'une grande douleur de teste, pour laquelle il falut y faire des incisions.

887. Lors qu'ils sçurent en quel estat estoit sa santé & ses affaires, ils revinrent se planter dans les Prez de Sainct Germain, feignant pourtant de vouloir garder

der l'accord ; mais en effet pour surprendre la ville, comme ils penserent le faire un jour, sur l'heure du disner (car en ce temps-là tous les habitans disnoient à mesme heure) si on ne se fust aperçû, qu'ils remontoient tout doucement dans leurs bateaux, lesquels ils avoient accommodez à l'espreuve du traict.

La France Occidentale estoit sans Chef, & tous les Seigneurs presque esgaux en autorité, sinon qu'ils deferoient un peu à Hugues tuteur de Charles le Simple ; mais ce Seigneur mourut dans le grand besoin du Royaume l'an 887. 887.

Le Comte Eudes (à ce que je croy) luy succeda en la pluspart de ses Gouvernemens, plus par sa vertu, que parce qu'il estoit son frere uterin. Car les Genealogistes assûrent que leur mere estoit Adeleis, fille de Louïs le Debonnaire, qui en premieres nopces avoit esté mariée au Comte Conrad, duquel elle avoit eu ce Hugues l'Abbé ; & une autre Conrad, pere de Raoul Duc de Bourgongne, & en secondes nopces à Robert le Fort, pere d'Eudes & de Robert.

Charles le Gras avoit toûjours eu le cerveau foible, depuis qu'il avoit crû voir le Diable, & plus encore depuis qu'on luy avoit incisé la teste. Il se mit de mauvaises pensées dans l'esprit touchant l'Imperatrice sa femme, ce qui donna la hardiesse à Berenger Marquis de Frioul, de piller le bagage de Lieutard Evesque de Verseil accusé de gouverner entierement cette Princesse. Neantmoins Charles en ayant tesmoigné du ressentiment, le Marquis luy en vint faire satisfaction au Parlement d'Uberlinghen. Mais dés la mesme année il la repudia en pleine Assemblée, jurant qu'il ne luy avoit jamais touché, quoy qu'il y eust dix ans qu'ils fussent ensemble. Elle s'appelloit Richarde. 887.

L'egarement de son esprit ayant encore plus manifeste-

887. nifestement paru dans l'Assemblée generale de Tribur, tous ses sujets du Royaume de Germanie & de celuy de Baviere, l'abandonnerent du conseil mesme de sa sœur Hildegarde; pour eslire & reconnoistre en sa place Arnoul fils bastard de son frere : Et comme il pensoit armer contre luy, il fut encore delaissé des Lorrains, puis des Allemands ou Souaubes, ses anciens sujets. En sorte qu'il ne luy resta pas un valet pour le servir, ny un seul denier pour vivre. Il n'y eut que Luitperd Evesque de Mayence, qui en eut pitié & luy donna à manger, en attendant qu'Arnoul (vers lequel il envoya un sien fils naturel nommé Bernard, demander du pain) luy donnast le revenu de deux ou trois villages pour sa subsistance.

Voilà comme ce Prince, qui en ce temps-là estoit le plus puissant de la terre, n'ayant aucun vice qui parust, au contraire estant tres-bon, tres-juste, & devot jusqu'à l'excés, fut reduit en cét estat pour n'avoir pas eu assez de force d'esprit, & pour avoir esté destitué d'enfans legitimes, deux choses tres-necessaires à un Souverain.

888. Cét estat déplorable dura peut-être encore moins qu'il n'eust voulu : Il mourut peu aprés ou de regret, ou estranglé par ses ennemis, le huitiesme Janvier de l'an 888. Son corps fut enterré au Monastere de Richenouë, qui est dans une Isle du Lac de Constance.

De toute la Race Carlienne il ne restoit que deux Princes, Arnoul & Charles, l'un bastard, l'autre enfant. Selon l'humeur des François d'alors, tout devoit estre regy par Arnoul; mais il y avoit tant de Grands également puissans & ambitieux, qui croyoient bien valoir un bastard, parce qu'ils estoient du Sang Carlien par femmes, qu'il ne put pas s'autoriser ny en la France Occidentale, ny en Italie.

Il

Il y en avoit deux autres dans l'Italie, sçavoir Berenger Duc de Frioul, & Guy Duc de Spolete, terres dont Charles le Chauve les avoit investis. Tous deux estant issus du Sang Royal, quoy que seulement par femmes, crurent qu'au défaut de masles, capables de gouverner, ils devoient prendre leur part de la succession de Charlemagne. Ils s'accorderent donc ensemble, que Guy auroit le titre d'Empereur & la France Gauloise, & Berenger l'Italie. Or le premier ayant mis quelque temps à se faire couronner Empereur à Rome, tarda un peu trop à passer en France, de sorte que trouvant les esprits changez il retourna en Italie, où il vainquit Berenger en deux sanglantes batailles, & le contraignit de se refugier vers Arnoul. EMP. encore LOUIS VI. & GUY, en 888.

Semblablement Arnoul n'ayant pas fait assez de diligence, & d'ailleurs les Neustriens ou Occidentaux ne s'accommodant pas bien avec les Orientaux ou Germains : fut bien estonné que les Seigneurs de Neustrie, que desormais nous nommerons simplement France, luy manderent, comme il pensoit y venir, que dans l'Assemblée de Compiegne ils avoient esleû Eudes Comte de Paris & Duc de France. 888.

En effet, quoy que quelques-uns reclamassent en faveur de Charles le Simple, il fut couronné par Gautier Archevesque de Sens.

D'autre part Raoul fils de Conrad, & neveu de Hugues l'Abbé, occupa le pays d'entre le Mont-Jou & les Alpes Penines, c'est à dire, la Savoye & le pays des Suisses, & se fit couronner Roy *de la Bourgongne Transjurane*; à Sainct Maurice en Chablais.

Comme aussi Louis fils de Boson, dont le pere usurpateur du Royaume de Bourgongne Cis-jurane, en avoit esté chassé par les Rois Louis & Carlo- 888.

 man,

man, s'empara du pays qui est depuis Lyon jusqu'à la Mer, entre le Rhône & les Alpes, sous le nom de Roy d'Arles ou de Provence, & se fit deferer ce Royaume par un Concile, qui se tint exprés à Valence l'an 890. Il se fondoit sur ce qu'il estoit fils d'une Princesse du Sang, & que Charles le Gras l'avoit adopté dans l'Assemblée d'Uberlinghen. Vous remarquerez, que tous les Princes qui démembrerent aussi la Monarchie, estoient issus de filles du Sang Royal, & qu'ils se croyoient plus habiles à succeder qu'Arnoul ny Charles le Simple, qu'ils regardoient tous deux comme bastards.

EUDES, ROY XXIX.

Agé de XXVI. ans.

ARNOUL *Empereur & Roy de Germanie.*	EUDES *Roy de la France Occidentale & Aquitaine.*	LOUIS *du Royaume d'Arles.*	RAOUL *de la Bourgongne Transjurane.*	GUY *Empereur &* BERENGER *disputant l'Italie entre eux.*

888. AINSI la succession de la Maison Carlienne se trouva divisée en cinq dominations (sans compter les Seigneurs qui s'erigerent presque en Souverains) 1. L'Italie, que l'on attacha avec le titre de l'Empire. 2. La Germanie, qui alors comprenoit aussi le Royaume de Baviere. 3. La France, qui avoit le Royaume de Neustrie, celuy d'Aquitaine, & partie de celuy de Bour-

EUDES,
ROY XXIX.

PAPES.

encore ESTIENNE VI. prés de trois ans sous ce Regne.
FORMOSE esleû en 891. on ignore le mois. S. 5. ans moins quelques mois.
ESTIENNE VII. esleû en 897. on ignore le mois. S. 3. ans quelques mois, dont six ou sept mois durant ce Regne.

Par bonheur & par choix autant que par ses brigues
Ce Comte de Paris vint à la Royauté;
Et fraya le chemin à sa posterité
De se la conserver par les mesmes intrigues.

Bourgongne, ſçavoir la Duché. 4. La Bourgongne Cis-jurane, appellée ordinairement le Royaume d'Arles ou de Provence, ſous lequel eſtoient auſſi le Lyonnois & le Daufiné. 5. Et la Bourgongne Transjurane.

Il ne faut pas douter que ces nouveaux Rois ne fiſſent part du gaſteau aux Seigneurs de leur dépendance, & qu'ils ne leur accordaſſent toutes choſes pour en avoir ſeulement le ferment & l'hommage; Et qu'auſſi ces Seigneurs n'en uſaſſent de meſme à l'endroit de leurs vaſſaux, & ceux-là envers la petite Nobleſſe. De là ſont nées tant de Seigneuries grandes & petites, dont les Evêques mêmes qui ſe trouverent courageux & de bonne Maiſon, n'oubliérent pas de prendre leur part.

889. Or Eudes, pour ſe monſtrer digne du choix qu'on avoit fait de luy, alla attaquer les Normands, qui ravageoient la Bourgongne. Il les chargea le jour de Sainct Jean Baptiſte, prés du Bois de Montfaucon, en tua dixneuf mille, & pourſuivit le reſte juſques ſur la Frontiere, payant bravement de ſa perſonne en toutes occaſions.

Ceux d'une autre bande, qui eſtoit en Champagne, devalerent par la Marne juſqu'à Paris, & là chargeant leurs barques ſur des charettes, les remirent dans l'eau au deſſous de la ville, deſcendirent dans la Mer, & s'en allérent le long des coſtes ravager le pays de Coſtentin.

889. Alain & Judicaël, qui eſtoient en diſpute pour le partage de la Bretagne, s'accordérent pour combattre les Normands leurs ennemis communs. Judicaël ſeul leur preſenta temerairement la bataille, auſſi y perdit-il l'honneur & la vie : mais Alain ayant aſſemblé toutes ſes forces, les combattit ſi heureuſement, que de quinze mille à peine s'en ſauva-t-il quatre cens. Les Bretons attribuérent ce ſuccés au

voeu.

vœu qu'il avoit fait de donner la dixiesme partie du butin à Sainct Pierre de Rome.

La devotion envers le Sainct Siége estoit en ces Siécles-là fort ordinaire. Plusieurs Princes y voüoient leur Estat, & se rendoient tributaires de St. Pierre. Ce qui n'aida pas peu la persuasion que les Papes s'imprimerent dans l'esprit, qu'ils avoient droit de donner & d'oster les Couronnes.

Aprés ces pertes, les Normands n'ayant plus guere de gens en France, deux de leurs Chefs*, Godefroy & Sigefroy allerent embarquer une levée de cent mille hommes faite en Dannemarc, Suede & Norvege, pour ne laisser pas descheoir leur reputation. Ils entrérent avec quatre-vingts dix mille dans la Meuse, laissant le reste à la garde de leurs vaisseaux. Les Lieutenans du Roy Arnoul les ayant attaquez mal à propos, furent desfaits avec perte d'une infinité de Noblesse.

* *Ils les nommoient Rois.*

Mais Arnoul luy-mesme, picqué d'un si sanglant affront, passa le Rhin avec toutes les forces de la Germanie, les vint chercher jusques dans leur camp, qui estoit prés des bords de la Meuse, & les y força avec tant de furie, qu'il n'en demeura pas un seul. Les corps morts faisoient un pont sur la riviere, & son cours s'enfla du sang de ces Barbares. 890.

Si l'on s'estonne d'où il en pouvoit venir un si grand nombre, il faut sçavoir, premierement que les meschans François & toutes sortes de pillards se joignoient avec eux; Que d'ailleurs ces pays-là estoient alors extremement peuplez; Et que tous les habitans affriandez au butin, s'embarquoient pour venir piller des pays riches & fertiles. Enfin il en sortit tant qui furent tuez, ou qui s'habituérent en France, que ces vastes terres du Nord en sont dépeuplées jusqu'à cette heure. Ainsi ces derniers Siécles l'Espagne, qui autrefois fourmilloit d'hommes, s'est desertée elle-mesme par l'avidité qu'ont

qu'ont tous ses habitans de courir aux mines du nouveau monde.

891. & 92. Tous les Seigneurs Neustriens ne reconnoissoient pas la Royauté d'Eudes. Aymar Comte de Poitiers, qu'il vouloit deposseder pour donner sa terre à Robert son frere, Ranulfe II. Duc d'Aquitaine, & quelques autres de ces quartiers-là, avoient pris les armes contre luy.

892. Or tandis qu'il estoit en Poitou occupé à leur faire la guerre, il se forma une brigue de * Heribert & Pepin freres issus de Bernard Roy d'Italie, l'un Comte de Vermandois, l'autre de Senlis, de Baudoüin Comte de Flandres, de Foulques Archevêque de Rheims & de plusieurs autres, qui ayant esté querir Charles le Simple en Angleterre, où sa mere l'avoit emmené, le firent couronner à Rheims le 27.

* Herbert, Hebert.

893. Janvier de l'an 893. Ce fut par le ministere de Foulques, qui escrivit aussi-tost des lettres Apologetiques à Arnoul, à Guy, & à Raoul, les exhortant d'assister le pupille contre l'usurpateur. Ce qui fit d'abord quelque impression sur l'esprit d'Arnoul, en faveur de Charles : mais incontinent l'interest, ou la legereté, le retourna du costé d'Eudes.

Quelques-uns ont dit, que ce Guy de Spolete, dont nous avons parlé, avoit aussi esté couronné à Langres trois ans auparavant. Ainsi il y avoit trois Rois eslûs & couronnez en la France Occidentale : mais Guy l'avoit entiérement quittée pour l'Italie, & sembloit n'y plus prétendre.

CHAR-

CHARLES DIT LE SIMPLE, ROY XXX.

ARNOUL *Roy de Germanie & de Baviere, & Lorraine.*	EUDES & CHARLES *competiteurs pour la France Occidentale.*	GUY *Empereur & Roy d'Italie.*	RAOUL *en Bourgongne, &* LOUIS *en Arles.*

DEux ans durant les partis de Charles & d'Eudes se firent la guerre avec divers succez. Eudes estant de retour de Guyenne chassa Charles de Neustrie, mais peu aprés il y rentra avec l'ayde des Seigneurs de son party. 893.

Eudes luy donnoit bien de l'exercice, & n'en avoit pas moins, ayant à se précautionner contre les siens, aussi-bien que contre ses ennemis. Le Comte Gautier, fils d'Adelme son oncle paternel & Comte de Laon, tira l'espée contre luy en plein Parlement; Et aprés cette audace alla se jetter dans sa ville de Laon: mais Eudes le suivit de si prés, que sans luy donner loisir de se deffendre, il prit la place & luy fit trencher la teste.

Arnoul se mettoit tantost de son costé, tantost de 892. & 93.
celuy de son rival. Les bons François ennuyez de ces discordes, pendant lesquelles les Normands estoient revenus, moyennerent je ne sçay quelle surséance entre les deux Rois. Il semble que la Bourgongne & l'Aquitaine, la Champagne & la Picardie demeurérent à Eudes, & que Charles eut tout le reste.

Il faschoit fort à Arnoul, que contre la coustume 894.
des

PAPES.

CHARLES DIT LE SIMPLE, ROY XXX.

encore ESTIENNE VII. prés de trois ans. THEODORE II. eslû en 901. S. 20. jours. JEAN IX. aussi eslû en 901. S. 3. ans, 15. jours. BENEDICT IV. eslû en 905. S. environ 2. ans. LEON V. eslû en 907. S. 40. jours, aprés lesquels. CHRISTOPHLE le déthrône & S. 7. mois. SERGE III. l'an 908. ayant déthrôné Christophle, S. quelque 3. ans. ANASTASE III. eslû l'an 910. S. 2. ans, 2. mois. JEAN X. intrus eslû en 912. S. 15. ans, dont onze durant ce Regne.



Entre les factions où le Ciel le fit naistre,
Charles diversement vit son Regne agité;
Et se laissant conduire à sa simplicité,
Mourut dans la prison entre les mains d'un traistre.

des François, des Princes qui n'estoient du Sang de Charlemagne que par filles, eussent demembré les plus belles piéces de sa succession. Il descendit donc en Italie, chassa Guy de Spolete de toute la Lombardie, & le contraignit de se retirer à Spolete. Mais il se contenta de cét avantage, & retourna en Germanie. Or ce Guy travaillant à rassembler une armée aux environs de Spolete, mourut d'un flux de sang, disent quelques-uns, quoy que d'autres le font vivre encore plusieurs années. Quoy qu'il en soit, Arnoul ne gagna pourtant rien à sa mort; car comme il estoit esloigné, les Seigneurs défererent le Royaume à Lambert son fils, avant que Berenger son competiteur, qui pensoit se restablir, eust pû prendre ses mesures. Ce Lambert fut couronné Empereur, & en porta le titre tant qu'il vescut.

Cependant Arnoul attaqua Raoul dans la Bourgongne Transjurane & luy donna bien de la peine: toutefois il ne pût le dénicher de ces Montagnes. EMPR. encore LEON & LAMBERT.

L'an suivant il tint un Concile au Palais de Tribur, qui est entre Ottenhin & Mayence sur l'autre bord du Rhin, & au sortir delà un Parlement à Wormes, où le Roy Eudes assista, & en s'en retournant pilla le bagage des Ambassadeurs, que Charles le Simple envoyoit vers Arnoul. 895. 896.

En cette Assemblée Arnoul, du consentement des Seigneurs, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, fit recevoir Zuentibold son fils bastard Roy de Lorraine. Ce jeune Prince embrassant le party de Charles, assiégea la ville de Laon, estimée alors tres-importante à cause de sa forte assiette sur une montagne: mais quand il sçût qu'Eudes revenoit d'Aquitaine avec son armée, il leva le siége & tourna le dos.

Les Normands recommencérent leurs ravages sur ce malheureux Royaume, d'autant plus à leur aise,

aise, qu'Eudes qui estoit seul capable de les reprimer, ne s'en mettoit point en peine, & les laissoit faire pour se venger de l'inconstance des François, qui l'ayant eslû ne luy obeïssoient pas comme il desiroit.

Cette année Rollon ou Rol, l'un des plus puissans Chefs de ces Pirates, aprés n'avoir pû rien gagner en Angleterre, où il estoit descendu, d'ailleurs estant averti par un songe ou vision Divine, prit sa route vers la France, & descendit à l'embouchure de la Seine. Peut-estre y estoit-il appellé par Charles, qui mettoit tout en œuvre pour ruiner son rival.

896. EMPP. encore LEON VI., & ARNOUL. Quant à l'Empire d'Italie, Arnoul estant invité par le Pape Formose, qui se vouloit venger des outrages reçûs par les Romains, força la ville de Rome, & les ayant chastiez, se fit couronner Empereur: mais peu aprés comme il assiegeoit la veuve de Guy dans la Forteresse de Fermo, un de ses valets de chambre, que cette femme adroite avoit sçû gagner, luy donna un breuvage qui l'endormit trois jours durant, & le fit tomber en paralysie pour quelque temps.

897. Il arriva cette année un horrible scandale dans l'Eglise Romaine, Formose Evêque de Porto, autrefois dégradé & condamné par le Pape Nicolas, avoit esté eslû Pape aprés Estienne VI. C'est le premier exemple dans l'Eglise, & de tres-pernicieuse consequence, comme on le voit tous les jours, que sans necessité un Evesque ait esté transferé en un autre Siége, & pour ainsi dire ait quitté son espouse pour en prendre une autre. Aussi quand il fut mort, le Pape Estienne VII. son successeur le fit déterrer, & l'ayant mis tout revestu de ses ornemens Pontificaux dans le Siége Pontifical, luy reprocha, que par son ambition il avoit violé les régles de l'Eglise, puis

le

le condemna comme s'il eust été vivant, le despouilla de ses ornemens, luy couppa les trois doigts dont il donnoit la benediction, & le fit jetter dans le Tibre une pierre au col.

Les entreprises, surprises, rencontres, entre Charles & Eudes, finirent par la mort du dernier des deux, qui arriva le 3. Janvier de l'an 898. à la fin du 36e de son âge & du 8e de son Regne. En mourant il recommanda fort à son frere Robert & aux autres Seigneurs de reconnoistre le Roy Charles, qu'il esperoit devoir se rendre capable de regner par sa vertu, comme il l'estoit par sa naissance. Il ne laissa qu'un fils de la Reyne Theoderade sa femme, il se nommoit Arnoul, qui prit le titre de Roy d'Aquitaine; mais la mort l'en priva aussi-tost sans qu'il eust esté marié, ny, comme je croy, en âge de l'estre. 898.

ARNOUL *Empereur en Germanie.*	CHARLES *seul en France.*	ZUENDIBOLD *en Lorraine.*	LOUIS *en Provence.*	RAOUL *en Bourgongne.*	LAMBERT *en Italie.*

La perte du Royaume de Lorraine faschoit fort les François; C'est pourquoy Charles pour acquerir leur estime tâcha de s'en resaisir. La rebellion du Duc Renier, qui avoit esté favory de Zuendibold, & que ce Prince avoit chassé de ses terres, luy en facilitoit les moyens, il passa donc la Meuse en grande compagnie. Zuendibold prit la fuite, mais peu aprés tous ses Seigneurs s'estant rejoints à luy, il le poursuivit à son tour; Et il y eust eu combat, si les Seigneurs de part & d'autre n'eussent moyenné une tréve entre les deux Rois. 898.

Peu

Peu aprés il se tint une Assemblée en l'Abbaye de Gorze prés de Mets, qui affermit la Paix entre Charles, Arnoul & Zuentibold.

899. Sur la fin de l'année mourut Arnoul, ayant regné douze ans depuis la mort de Charles le Gras son pere, & tenu l'Empire seulement deux ans & demy.

Il eut plusieurs enfans de trois differentes femmes; Entre autres Zuentibold & Arnoul le mauvais de deux concubines, & Louïs d'une femme legitime. Ce dernier estoit âgé seulement de huit ans quand son pere mourut.

CHAR-LES LE SIMPLE *en France.*	ZUENTIBOLD *en Lorraine.*	LOUIS *en Germanie.*	LOUIS *en Provence.*	RAOUL II. *en Bourgongne Transjurane.*	LAMBERT & BERENGER *en Italie.*

LES Princes Germains couronnerent aussi-tost Louïs, & commirent sa personne aux soins & à la garde d'Othon Duc de Saxe qui avoit espousé sa sœur, & de Haton Archevêque, comme la conduite de ses armes à Lutpold ou Leopold Duc de la Frontiére Orientale de Baviere. DUQUEL quelques-uns

900. font descendre la Maison de Baviere.

La Seigneurie de Louïs fut bien-tost accruë par la mort de Zuentibold, qui se conduisant avec beaucoup de déreglement & peu de justice, & n'ayant pour principal exercice que le divertissement des femmes, & pour conseil que de petits compagnons, donna sujet aux Seigneurs Lorrains de le quitter pour se sousmettre à Louïs. Ceux qui gouvernoient ce

ce petit Prince l'amenerent exprés à Thionville où ils le couronnerent ; Et Zuentibold essayant de s'en venger, fut tué dans une bataille qu'ils luy donnerent le 3. jour d'Aoust de cette année 900. Il regna cinq ans. 900.

CHARLES *en Neustrie ou France Occidentale.*	LOUIS *en Germanie. & Lorraine.*	RAOUL I. *en Bourgongne.*	LOUIS *en Provence.*	LAMBERT & BERENGER *en Italie.*

DANS la guerre qu'Arnoul Comte de Flandres, avoit faite à Hebert Comte de Vermandois, Eudes avoit favorisé Hebert, & le Roy Charles Arnoul, auquel il avoit en partie obligation de son establissement. Or quand Eudes fut mort, Hebert adroit & insinuant trouva moyen de se raccommoder avec Charles, & entra en si grand credit avec luy, que ce Roy simple & méconnoissant, osta la ville d'Arras à Baudoüin, & la donna au Comte Altmar, afin qu'il rendist Peronne à Hebert. 900.

Baudoüin estant venu trouver le Roy, pour le supplier de luy rendre sa ville, fut rebuté avec de rudes paroles. Or Foulques Archevêque de Rheims, riche en noblesse & en merite, estoit alors le principal Conseiller de Charles, & tenant l'Abbaye de Sainct Vaast, avoit excommunié Baudoüin, qui en avoit envahy les terres. Voilà pourquoy Winomach Seigneur de l'Isle, Vassal du Comte, imputant l'affront que son Seigneur avoit reçû aux conseils de cét Archevêque, le guetta dans un bois & l'assassina ; dont ayant esté poursuivy & excommunié par tous

tous les Evêques, il se sauva en Angleterre, où il mourut mangé des poux.

Il semble que c'estoit une maladie epidemique en ces temps-là; Car on trouve plusieurs personnes dans les Histoires qui en moururent, entre autres l'Empereur Arnoul l'année precedente, & le Roy Raoul, duquel nous parlerons cy-aprés.

900. *Les Hongres avoient commencé de se faire connoître sur la fin du Regne de Charles le Gras. Ils se placerent alors dans la Pannonie, en ayant chassé les Huns; Et delà ils se rendirent les fleaux des Provinces d'au delà du Rhin & du Danube, comme les Normands l'estoient de celles d'au deçà. C'estoit un peuple originaire de Scythie, brutal & barbare au delà de tout ce qu'on se peut imaginer. Leurs meres les formoient à l'inhumanité dés leur naissance, leur deschiquetant le visage afin qu'ils n'eussent rien d'humain, & qu'avalant le sang meslé avec leurs pleurs premier que le laict, ils s'accoustumassent au carnage, & à n'avoir pitié de personne. Ils s'abbruvoient de sang & se repaissoient de chair cruë, coupoient en quartiers les cœurs de ceux qu'ils prenoient en guerre, & les avaloient tout chauds, n'avoient ny foy, ny honneur, ny verité, nul esprit que pour la fraude & pour faire du mal, un courage turbulent & toûjours furieux ou contre les autres ou contre eux-mesmes. Les femmes en estoient encore pires que les hommes. Ils n'avoient presque pour armes que des flesches, mais dont ils se servoient si adroitement, que toutes celles qu'ils tiroient, faisoient autant de blessures & le plus souvent mortelles. Ils n'avoient que de la cavalerie, qui estoit fort propre en rase campagne, & à fatiguer une armée à la portée de l'arc, mais inutile dans les pays montueux ou couverts, & aux sieges des villes; aussi ils ne venoient jamais aux mains, & ne combattoient qu'en caracolant.*

Le Roy Arnoul les avoit fait venir pour les jetter sur

sur les bras de Zuentibold * Prince Sclavon, qui vouloit usurper la Moravie & s'en faire Roy. Lors qu'il fut mort, ils ne craignirent point de se jetter sur les terres de Louïs son fils; Et cette année ils gagnerent une grande bataille sur ses troupes prés de la ville d'Ausbourg, & ensuite pillerent la Baviere, la Souaube, la Franconie & la Saxe.

* Ne confondez pas ce Zuentibold avec le fils d'Arnoul.

901.
902.

L'année suivante estant bien informez des guerres civiles d'entre Berenger & Louïs fils de Boson, ils passerent en Italie. Les Italiens l'an 899. ennuyez du gouvernement de Berenger, & sur tous Adelbert Marquis d'Yvrée, pere d'un autre Berenger, qui fut aussi Roy d'Italie, avoient appellé Louïs: Mais Berenger I. s'estoit si puissamment armé, avec l'aide d'Adelbert Marquis de Toscane, qu'il l'avoit envelopé & reduit à luy promettre de renoncer à ce Royaume, moyennant qu'il luy laissast le chemin libre pour s'en retourner.

Les sermens des Princes ambitieux sont d'aussi peu de durée que ceux des Amans: le mesme Adelbert, qui avoit soustenu les affaires de Berenger, tournant casaque, & sollicitant Louïs de repasser les Monts, ce Prince mal-avisé se confia à des gens sans foy. Aussi eut-il loisir de s'en repentir; Car ils le livrerent à Berenger, qui le priva de l'Empire & des yeux. Cela fait il força le Pape (c'estoit Jean IX.) de le sacrer Empereur, mais si-tost qu'il fut sorty de Rome, le Pape manda Lambert, qui subsistoit encore dans quelque coin d'Italie, & le couronna; Ce qui fut confirmé par un grand Concile tenu à Ravenne. 902.

EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT. 902.

Berenger gouverna 22. ans durant, on pourroit dire assez heureusement, n'eust esté les incursions des Bulgures. Au mois d'Aoust de cette année ils rentrerent en Italie avec une nombreuse armée, & ayant ravagé le territoire d'Aquilée,

de Verone, de Come & de Bergame, s'espandirent aux environs de Pavie. Berenger cependant avoit assemblé ses forces. Quand ils virent qu'elles estoient trois fois plus grandes qu'ils n'avoient crû, ils se mirent sur la retraite; Et comme il les pressoit si fort qu'ils ne pouvoient eschapper sans combattre, ils luy offrirent tout leur butin & tout leur equipage: Les Italiens ne voulurent point en ouïr parler, à moins que les avoir tous à discretion. La necessité convertit la crainte des Hongres en desespoir; ils attaquerent celuy qui les poursuivoit, & taillerent toute son armée en piéces. La Lombardie ensuite fut leur proye; Et on n'entreprit plus de les en chasser, qu'avec de l'argent, friand appast qui les y attira bien d'autres fois.

L'an 903. il parut une Estoile prés du pole arctique, qui dardoit du Nord nordest vers le Sud-Oüest, un long rayon comme une lance, lequel passant entre les Signes du Lion & des Jumeaux, traversoit le Zodiaque. On la vit durant vingt trois jours.

Sept ou huit ans durant il n'y eut rien de plus memorable, que les cruelles courses des Normands.

903. L'an 903. Heric & Harec deux de leurs Capitaines brusserent le chasteau de Tours & l'Eglise de Sainct Martin.

905. L'an 905. Raoul & Gerlon deux autres Chefs de la mesme Nation prirent la ville de Rouën à composition, & y establirent leur demeure, fortifiant les chasteaux des environs.

De là, cinq ans durant ils firent des courses dans toutes les Provinces voisines, conquesterent le Costentin & s'y habituerent, saccagerent la Picardie, l'Artois, la Champagne, & le Pays Messin, effrayerent souvent Paris, couvrirent la Seine, la Marne & la Loire des cendres des villes qu'ils brûlerent sur leurs bords, & battirent les François

par

par tout : horsmis à Chartres, d'où ils furent repoussez par la protection de la Saincte Vierge, & par la valeur de l'Evesque Gosseaume, & auprés de Tonnerre, où une de leurs bandes fut desfaite par Richard Duc de Bourgongne.

L'année precedente Lambert fut tué en trahison, comme il prenoit le plaisir de la Chasse, par Hugues Comte de Milan. L'Empire d'Occident demeura vacant jusqu'en l'an 915. que Berenger se fit couronner derechef par le Pape Jean X. 910.

On peut marquer icy la naissance du Royaume d'Arragon, parce qu'environ ce temps-là Sance Abacca I. ayant estendu son Royaume de Navarre, ou territoire de Pampelune, du costé de Huesca, & conquis tout le reste de la Province d'Arragon, outre la Comté de ce nom, qui relevoit desja de luy, prit le titre de Roy de Pampelune & d'Arragon.

L'année 911. vit la mort de deux Rois, Raoul de la Bourgongne Transjurane, & Louïs Roy de la Germanie. Le premier eut pour successeur Raoul II. son fils. Le second âgé seulement de 19. à 20. ans, n'avoit que deux filles, Placidie ou Plaisance, & Matilde, qui eurent pour maris Conrard Duc de Franconie, & Henry l'Oiseleur Duc de Saxe & fils du Duc Othon. Les Seigneurs du Royaume de Louïs ayant voulu déferer la Couronne à cét Othon, il s'en excusa à cause de sa vieillesse ; & leur conseilla genereusement d'eslire Conrard Duc de Franconie, quoy qu'il eust esté son ennemy. 911.

EMPP. CONSTANTIN VI'I. fils de Leon, regne 50. ans.

CHARLES LE SIMPLE en France.	CONRARD en Germanie.	LOUIS en Provence.	RAOUL II. dans la Transjurane.	BERENGER en Italie.

911. LE Capitaine Rol s'apprivoisoit peu à peu avec Franco Archevesque de Roüen. A sa priere il avoit deux ou trois fois accordé des tréves. Le but de ce vertueux Prelat estoit de le convertir, celuy de Raoul d'acquerir une Souveraineté, & de Chef de Pirates devenir Prince legitime. Les Seigneurs François avoient peine de souffrir l'establissement d'un estranger de cette sorte dans le plus beau pays du Royaume : mais le peuple tourmenté sans cesse par ses pillages crioit, qu'on mist fin à ces maux. D'ailleurs Robert Comte de Paris, qui aspiroit à la Royauté, desiroit qu'il demeurast dans ce poste-là, afin de s'en servir quand il en auroit besoin. Pour toutes ces raisons, le Roy Charles fit tréves avec luy, durant lesquelles il luy proposa de luy donner en propre & à titre de Duché, la partie de Neustrie d'entre la Mer, la riviere de Seine & celle d'Epte, qui tombe dans la Seine; avec sa fille Gisele en mariage, s'il vouloit se convertir & embrasser le Christianisme.

912. A ces conditions Rol se fit catechiser, & reçût le Sainct Baptesme la veille de Pasques de l'an 912. Le Comte Robert fut son parrein & luy donna son nom. Ensuite il fut rendre hommage au Roy, de la terre qu'il luy donnoit, & puis il espousa la Princesse sa fille, mais qui vescut peu d'années aprés, & ne luy donna point d'enfans.

Ainsi cette Province, que les Romains appelloient

loient la Lyonnoiſe ſeconde, fut démembrée de la proprieté des Rois de France; Non pas pourtant de leur Souveraineté; Et du nom de ſes nouveaux habitans prit celuy DE NORMANDIE.

Comme on ne la leur donna, que parce qu'on ne pouvoit pas les en chaſſer, pour la meſme raiſon on leur quitta auſſi l'hommage & mouvance de la Bretagne, parce qu'ils en eſtoient comme les Maiſtres, & qu'ils la pilloient quand il leur plaiſoit; Et d'ailleurs on la reduiſoit par ce moyen ſous la Souveraineté de la Couronne, en la ſouſmettant à un Duc, qui relevoit d'elle.

Dés l'année ſuivante Rol n'oublia pas de demander l'hommage aux Bretons, l'eſpée à la main. 913.
Le Duc Alain * Rebré ou le Grand eſtoit mort il y avoit ſix ans, & avoit laiſſé des enfans en fort bas âge. Ceux qui les gouvernoient, pluſtoſt que de les faire déroger à leur Souveraineté, les emmenerent hors du pays avec une partie de la plus haute Nobleſſe. Et depuis on n'en voit plus rien dans l'Hiſtoire *. Le Comte de Porhoüet, il s'appelloit Mathued, qui avoit eſpouſé une fille d'Alain le Grand, paſſa en Angleterre avec ſa femme. Berenger Comte de Rennes & Alain de Dol s'eſtant deffendus le mieux qu'ils pûrent, furent enfin contraints de ployer le genou devant les Normands, & de leur donner les mains.

* Rebré *en Breton ſignifie* le Grand.

* Peut-eſtre que quelque Genealogiſte les retrouvera pour en faire ſon profit.

Il y en avoit encore en pluſieurs autres endroits de la France, ſpecialement en Bretagne, en Anjou, & au pays du Mayne, & dans les Iſles de la riviere de Loire; mais avec le temps, & à l'exemple de Rollo, ils prirent des terres à habiter, & ſe naturaliſerent François, mais non ſans avoir fait beaucoup de maux; Et long-temps encore aprés, l'exemple de l'eſtabliſſement de ceux-là en attira d'autres bandes de Dannemarc & de Suede,

qui n'estoient pas moins cruelles, mais non pas si redoutées que les premieres.

913. & 14. Tous les Grands de Germanie n'estoient pas contens de l'eslection de Conrard. Arnoul Duc de Baviere, orgueilleux d'avoir vaincu les Hongres en sa Duché, s'esleva contre luy à dessein de se faire Roy; Et n'y pouvant parvenir, il feignit de vouloir déferer la Couronne à Charles.

915. Ce Roy avoit tousjours la pensée de se resaisir du Royaume de Lorraine. Ainsi se servant de cette conjoncture & des assistances de Renier Comte d'Ardenne, qui estoit tres-puissant en ces pays-là, il entra en Lorraine & se rendit Maistre d'une partie de ce Royaume, dont il le fit Gouverneur avec la qualité de Duc.

916. Le Duc Rol avoit repudié Pope fille du Comte de Bayeux, pour espouser la fille de Charles le Chauve: cette Princesse estant morte, il reprit sa premiere femme, dont il avoit deux enfans Guillaume & Gerlote ou Gerloc.

916. Heury Duc de Saxe se rebelle contre Conrad, gagne une bataille sur Everard son Lieutenant, & donne la chasse à Conrad mesme; tandis que d'un autre costé les Hongres se desbordent jusqu'en Alsace, bruslent la ville de Basle, & ne peuvent estre arrestez qu'à force d'argent, que Conrad eût contraint de leur donner.

917. L'an 917. mourut Rol premier Duc de Normandie, renommé à jamais pour la severe justice, & l'exacte police qu'il avoit establie dans ses terres; Où la prononciation de son nom sert encore aujourd'huy comme de main, pour arrester les injustes entreprises, & amener celuy qui les fait, devant le Juge. Quelques-uns reculent sa mort jusqu'en l'an 924. Son fils Guillaume, depuis surnommé Longue-espée, luy-succeda; Et parce qu'il estoit en-

encore mineur, Robert Comte de Paris, parrein de ſon pere, en prit la tutelle.

L'année ſuivante arriva la mort de Baudouïn 918.
le Chauve Comte de Flandre. Son fils aiſné Arnoul le Gras herita de ſa Comté ; Adolfe le ſecond, des villes de Terouënne, Boulogne & Sainct Omer, mais à quelques années delà il mourut ſans enfans.

Foulques le Roux Comte d'Anjou, fils d'Ingelger, ſuivit Baudouïn de prés. Foulques le Bon ſon fils luy ſucceda.

Conrad Roy de Germanie partit auſſi la meſme 918.
année, d'une bleſſure qu'il avoit receuë à la guerre de Baviere. En mourant il commanda par une generoſité plus que Royale, à Everard ſon frere, de porter les ornemens Royaux à Henry Duc de Saxe, quoy qu'il luy euſt tousjours fait la guerre. Ainſi il luy rendit la pareille de ce qu'Othon ſon pere luy avoit deferé la Couronne, & depoſa tout deſir de vengeance pour avoir ſoin du ſalut de ſa patrie, qui avoit beſoin d'un Prince puiſſant pour la deffendre des incurſions des Hongres. On nomma ce Henry l'Oiſeleur, parce qu'on le trouva prenant des oiſeaux, lors qu'on luy apporta la nouvelle de ſon eſlection.

CHARLES LE SIMPLE *en France.*	HENRY L'OISELEUR *en Germanie.*	RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*	LOUIS *en Provence.*	BERENGER *en Italie.*

AVANT que Henry ſe fuſt bien affermy, Charles ſe jetta dans la Lorraine, la conquit toute juſqu'à Wormes, & le contraignit de ſe rendre ſon ſujet pour le reſte de ce Royaume.

919. Mais les Seigneurs François, qui craignoient que si Charles devenoit trop puissant & trop paisible, il ne leur ostast leurs Estats, qu'ils vouloient rendre hereditaires, luy susciterent de nouveaux troubles. Entre autres dans la Lorraine, Gisalbert & Othon fils du Duc Regnier, le premier desquels avoit espousé une fille du Roy Henry; Et dans la France, Robert frere du Roy Eudes, qui entretenoit intelligence avec les fils de Regnier.

920. & 21. Ces malcontens s'en estant ajoint plusieurs autres, tandis que les Rois Charles & Henry se poussoient & repoussoient l'un l'autre dans la Lorraine, firent enfin leur cabale, si forte, que tous les sujets de Charles l'abandonnerent, comme autrefois ceux de Charles le Gras. Le pretexte de cette revolte generale estoit, qu'il avoit un favory nommé Aganon, qui disposoit de toutes choses, dissipoit le domaine Royal, & traittoit insolemment les Grands du Royaume.

921. Toutefois Hervé Archevesque de Reims l'ayant retiré chez luy, trouva moyen de le raccommoder avec ses sujets, ensorte qu'ils luy rendirent son Royaume: mais non pas son autorité.

922. Car une nouvelle brouillerie s'estant élevée au sujet de ce que Charles refusa l'Abbaye de Chelles à Hugues dit le Blanc, fils de Robert, qui la pretendoit, parce que sa tante & sa belle-mere en avoient joüi, pour la donner à Aganon son favory: non seulement les troubles recommencerent, mais bien plus, Robert, à l'instigation de Gisalbert, ayant gagné grande partie des Seigneurs François, se fit eslire & couronner Roy dans Rheims par l'Archevesque Hervé le 29. jour de Juin de l'an 922.

CHAR-

CHARLES LE SIMPLE.	ROBERT *son rival. en France.*	HENRY L'OYSELEUR, *en Germanie.*	RAOUL II. *en Bourgongne, Transjurane.*	LOUIS *en Provence.*	BERENGER *Empereur en Italie.*

A Cette nouvelle Charles léve le siége de devant 922.
le chasteau de Capremont, où il tenoit Gisalbert l'un de ses plus grands ennemis enfermé. Ce Gisalbert avoit desja esté une fois despouillé de toutes ses terres par ce Roy, & ayant esté restably par Henry son beaupere, s'estoit revolté une autre fois. Alors Charles, qui avoit de l'avantage sur Henry, changea de condition, & devint suppliant à son endroit. Luy & son rival chacun de son costé s'efforçoient de le gagner; Et par ce moyen ils l'affermirent dans la possession du Royaume de Lorraine.

Ces deux competiteurs en avoient pourtant en- 923.
core chacun quelque portion. Charles ayant amassé des forces considerables dans celle qu'il tenoit, vint resolument chercher Robert campé avec ses troupes prés de Soissons, au deçà de la riviére d'Aisne, & l'ayant passée à l'improviste, le chargea furieusement comme il faisoit repaistre ses gens. Robert combattant à la teste des siens fut tué d'un coup de lance, dont quelque Autheur a donné la gloire à Charles mesme. Toutefois Hugues son fils, le Comte Hebert de Vermandois & les autres Chefs de son party non seulement soustinrent l'effort de Charles, mais encore le repousserent avec tant de vigueur, qu'ils l'eussent entiérement desfait s'ils l'eussent poursuivy.

Ce combat arriva le 15. de Juin, de sorte que Ro-

bert ne regna pas un an entier. Il avoit espousé Beatrix fille de Hebert II. Comte de Vermandois, dont il avoit un fils Hugues, qu'on surnomma le Blanc, le Grand, & l'Abbé, & une fille Emme mariée à Rodolfe ou Raoul Duc de Bourgongne, & fils du Duc Richard, qui estoit mort l'année precedente.

923. Le party de Robert ne se défila point pour avoir perdu son Chef, mais se tint d'autant plus uny, que le peril luy sembla plus grand. C'est pourquoy les Seigneurs, à la persuasion de Hugues son fils, qui ne se sentoit pas assez puissant pour estre Roy, mais pour en faire un, eslûrent Raoul Duc de Bourgongne son beaufrere, Seigneur de belle prestance & encore de meilleur sens, & le couronnerent à Sainct Medard de Soissons le 13. jour de Juillet.

Les Historiens François mettent ce Raoul & Eudes cy-dessus au rang des Rois, & toutefois ils n'y rangent pas Robert frere d'Eudes, dont il ne peut y avoir d'autre raison, que la brieveté de son Regne.

RAOUL, ROY XXXI.

CHARLES LE SIMPLE *en France Occidentale.*	RAOUL *son rival.*	HENRY L'OYSELEUR, *en Germanie.*	RAOUL II. *en Bourgongne Transjurane.*	LOUIS *en Provence.*	BERENGER *Empereur.*

APRES l'essection de Raoul, tout le monde abandonna le Roy Charles; le secours des Normands, qu'il voulut faire venir, n'ayant pû passer, parce que ses ennemis se mirent entre

RAOUL.

ROY XXXI.



PAPES.

encore JEAN X. quatre ans durant ce Regne.

LEON VI. en 927. S. quelques mois, puis est déthrôné.

ESTIENNE. VIII. en 929. S. 2. ans, un mois & demy.

JEAN XI. en 931. fils de l'infame Marosie & du Pape Serge, S. 4. ans, dix mois.

On est grand en effet quand on a l'avantage
De pouvoir en naissant d'un Royaume heriter :
Mais avoir des Vertus qui le font meriter,
C'est un plus glorieux & plus rare partage.

tre eux & luy, le rendit encore plus odieux. N'ayant donc plus aucune ressource, il escrivit en termes pitoyables à Henry Roy de Germanie, & luy abandonna la Lorraine, s'il le vouloit assister contre ses rebelles. La recompense estoit belle, & l'action de restablir un Roy, fort glorieuse, Henry luy promit donc de s'y employer avec toutes les forces de la Germanie.

Le party de Robert se trouva fort estonné de cette nouvelle, ils ne sçavoient tous comment se parer d'un si dangereux coup, Hebert Comte de Vermandois les tira de peine. Le Roy Charles croyoit l'avoir destaché d'avec eux: mais ce traistre, dont Robert avoit espousé la sœur, ayant attiré son Roy dans le chasteau de Peronne, où il fut assez simple de se laisser mener, le détint prisonnier, & le confina à Chasteau-Thierry, où il le faisoit seurement garder.

La Reyne Ogine ayant appris la détention de son mary se sauva en son pays d'Angleterre, & emporta avec elle le fils unique qu'elle avoit de luy, nommé Louïs, pour attendre un meilleur temps loin des attentats de ceux, qui ne pouvoient assurer leur Royauté que par sa mort. Seulfe Archevesque de Reims, ayant démeslé avec les parens de Hetto son prédecesseur, pource qu'il les avoit despouillez de quelques fiefs, qu'ils tenoient de l'Eglise, s'estoit rangé du costé de Hebert pour avoir sa protection, & luy avoit promis de ne consentir jamais à aucune eslection, que de celuy qu'il luy plairoit.

Durant le Regne de Raoul, de Louïs d'Outremer, & de Lotaire III. il y eut presque tousjours guerre
923. entre les Rois de France & de Germanie, pour le Royaume de Lorraine; Nous n'en marquerons que les grands evenemens. Il est certain que Raoul en reduisit une bonne partie sous son obeïssance.

Il

Il falut cette année 924. faire une cueillette pour 924.
les Normands, comme Charles le Chauve en avoit fait plusieurs, les unes volontaires, & les autres par taxes.

Le Duc d'Aquitaine, c'estoit Guillaume I. du nom, fils d'Ebles, ne se sousmettoit pas assez à Raoul, il fut obligé de tourner ses forces de ce costé-là: Guillaume sçachant sa resolution, s'avança sur les bords de la Loire, qui faisoit les bornes de sa Duché: d'où aprés quelque negociation il passa la riviére, & mettant pied à terre vint trouver Raoul, qui sans descendre de cheval l'embrassa, & le baisa, & le lendemain luy accorda une tréve de huit jours; Aprés laquelle le Duc luy rendit hommage, & en recompense retira la ville de Bourges & le Berry, que Raoul luy avoit ostez.

Les Italiens s'estant lassez de Berenger, déferent la Souveraineté à Raoul II. Roy de la Bour- 924.
gongne Transjurane. Berenger ne prenant conseil que de sa vengeance, fut si malheureux que de faire ligue avec les Hongres, & de les attirer en Italie. Ces Barbares ayant saccagé Mantouë, Bresse & Bergame, reduisirent en cendres la celebre & riche ville de Pavie, capitale du Royaume de Lombardie. Deux cens de ses Bourgeois eschappez de l'incendie & de la captivité, racheterent de ces destructeurs les murailles de leur ville, pour huit muids d'argent, qu'ils y avoient ramassez parmy les cendres & les ruïnes.

Cét argent reçû, les Bulgares passerent les Monts, 924.
& penetrerent jusques dans le Languedoc. Le même Raoul & Hugues Comte de Vienne les y suivirent, & les serrerent de si prés, que tous ces Barbares, en partie tuez par le glaive, en partie abatus par la dysenterie & par la faim, enrichirent de leurs despouilles le pays, qu'ils estoient venus piller.

925. L'an suivant, Berenger taschant de se restablir dans le Royaume d'Italie, fut tué par ses gens mêmes à Veronne. Aprés sa mort, le titre d'*Empereur* en Occident ne fut déféré à personne, au moins par le Pape & les Italiens, jusqu'à Othon I. l'an 962.

Empire d'Occident vacant. Empereur d'Orient encore Constantin VIII.

Par sa mort le Royaume demeura entiérement à Raoul: mais l'inconstance des Italiens, qui va tousjours à chasser un Seigneur par un autre, fit qu'ils se donnerent à Hugues Comte d'Arles fils de Berthe, pour se desfaire de Raoul. Lequel ayant appris qu'ils avoient tué en trahison Burchard Duc de Sueve son beaupere, se retira en son Royaume de Bourgongne, sans oser rien tenter dans une si mauvaise disposition.

RAOUL	HENRY	HUGUES	RAOUL
Roy de France.	*de Germanie.*	*d'Italie.*	II. *de Bourgongne.*

926. IL se faisoit presque toutes les années diverses incursions par les Normands. Outre ceux qui estoient en Neustrie, il y en avoit encore dans la Duché de Bourgongne, & du costé de l'Artois; Et à toute heure on avoit à leur tenir teste, ou à les poursuivre: mais ils avoient de si bons amis parmy les Grands, qui ne vouloient point que les affaires du Royaume s'esclircissent, qu'ils s'évadoient toûjours.

Cette année, Raoul Roy de France les ayant enclos dans un Bois au pays d'Artois, ils firent une furieuse sortie à l'improviste, dans laquelle il fut blessé, & eust esté pris sans le prompt secours que le Comte Hebert luy donna. Ceux qui tenoient les Isles de la Loire, ayant esté long-temps assiégez par Hugues & Hebert, se deffendirent si bien

bien qu'on leur donna la ville de Nantes pour demeure.

Non-obſtant l'eſtroite union qui paroiſſoit entre le Roy Raoul & Hebert, la ville de Laon fut un ſujet de diſcorde entre eux. Hebert la vouloit avoir pour 927.
Othon ſon fils, & le Roy deſiroit la garder pour luy-meſme. Hebert n'ayant pû l'avoir d'amitié, ſongea à ſe la faire donner par force; Il tira donc Charles le Simple de priſon, & le mena parlementer avec les Normands, qui ſouffroient impatiemment ſa detention, parce qu'il leur avoit donné la plus riche Province de France. Cette menace n'ayant rien operé, d'autant qu'Emme femme de Raoul s'opiniaſtroit à garder Laon, & s'étoit jettée dedans, il le conduiſit à Rheims comme pour le reſtablir. Il falut alors que la Reyne laſchaſt priſe, & qu'elle rendiſt la place à Hebert : qui par ce moyen eſtant rapaiſé, remit Charles dans le chaſteau de Peronne. & fit nouveau ſerment à Raoul.

L'an 928. Hugues Roy d Italie vint en France. 928.
(on ne trouve point pour quel ſujet) Le Roy Raoul alla le recevoir vers le Lyonnois & confera avec luy.

Une bande de Normands deſcenduë dans le Boulonois entoura Guiſnes de double foſſé. Depuis, Arnoul Comte de Flandres le donna en fief à Sigebert Chef de cette flote: lequel quelque temps aprés enleva ſa fille Eltrude; mais voyant qu'il venoit l'aſſiéger, il eut ſi grande peur de ſa colére, qu'il ſe pendit, & laiſſa cette femme groſſe d'un fils nommé Adolfe, qui depuis fut Comte de Guiſnes. 929.

Tantoſt Raoul, tantoſt Hebert faiſoient eſperer la liberté au malheureux Charles le Simple, & luy rendoient des reſpects comme à leur Souverain. Et neantmoins la mort ſeule le tira d'entre leurs mains, finiſſant ſa captivité & ſes malheurs dans la ville de Peronne le 7e d'Octobre de l'an 929. 929.
Il

Il fut enterré à S. Fourſy dans la meſme ville. Son Regne, à compter du jour de ſon Sacre à celuy de ſon empriſonnement, fut de 30. ans, & ſa vie de 50. Il ne laiſſa qu'un fils nommé Louïs, de la Reyne
* Ogive. * Ogine, fille d'Edoüard Roy d'Angleterre.

RAOUL	HENRY	HUGUES	RAOUL II.
Roy de France.	*de Germanie.*	*d'Italie.*	*de Bourgongne.*

930. COMME le Roy Raoul eſtoit allé en Aquitaine, il ſçût que les Normands des Iſles de Loire s'étoient hazardez de percer juſques dans le Limoſin : il les alla charger dans le lieu nommé Dextricios, on ne ſçait pas bien où c'eſt, & les envelopa de ſorte qu'il n'en revint pas un ſeul. Cette victoire, tres-utile à la Province, luy acquit beaucoup d'eſtime parmy les Aquitains, & les porta à le reconnoiſtre avec un peu plus de ſouſmiſſion.

930. & ſuivans. L'autorité Royale eſtant dans une extrême foibleſſe, les Seigneurs ſe faiſoient la guerre les uns aux autres pour des arriere-vaſſaux, & des places qu'ils uſurpoient les uns ſur les autres, & bien ſouvent s'attaquoient aux Rois, quand ils leur refuſoient quelques terres, ou quelques Abbayes.

Hebert ne pouvoit s'accommoder avec Raoul, parce qu'il eſtoit ſon Roy, il entretenoit communication avec tous ſes ennemis, & cherchoit tous les moyens de l'affoiblir. Le pretexte de cette querelle eſtoit, que Hugues beaufrere du Roy luy avoit ſouſtrait de ſes vaſſaux, entre autres Herluin Comte de Monſtreuil.

931. Il y eut rude guerre entre eux cinq ans durant, diverſes places priſes, & bien du pays ſaccagé. Hebert ſe ſervoit de l'aſſiſtance des Lorrains contre luy, & avoit fait ſerment à Henry Roy de Germanie,

nie. Mais Raoul, estant assisté de Hugues le Grand, prit la ville de Rheims dont Hebert joüissoit, parce qu'il avoit fait eslire son fils Archevêque, quoy qu'il fust mineur, destitua Benon Evesque de Châlons, qui avoit suivy Hebert, & l'assiégea luy-mesme dans Laon, qu'il prit à composition.

L'audace de Hebert estant un peu rabbaissée, Raoul fit un voyage en Aquitaine & en Languedoc, où il reçût les hommages de Raymond & Ermengard Princes de Gothie (ainsi se nommoit la partie du Languedoc, plus voisine des Monts Pyrenées) & de Loup Azenar Duc de Gascongne, lequel, si l'on en croit Flodoard, estoit monté sur un cheval, qui avoit cent ans & estoit encore vigoureux.

Guillaume Duc de Normandie luy rendit aussi 932.
hommage, & en recompense il luy donna les terres que les Bretons tenoient sur la Mer; je croy que c'estoit le Bessin & le Costentin.

En Italie le Roy Hugues dés l'an 929. avoit acquis la Seigneurie de la ville de Rome, en espousant l'impudique Marosie veuve de Guy Marquis de Toscane, qui gouvernoit alors la ville & le Siége Pontifical: mais il en avoit esté incontinent chassé par Alberic fils de cette femme, auquel il avoit donné un soufflet & s'estoit retiré en Lombardie. Lambert, qui avoit succedé au Marquisat de Toscane à Guy son frere, estoit aussi frere uterin du Roy Hugues, parce qu'il estoit fils de Berte sa mere, qui estant veuve avoit en secondes nopces à son esgard, espousé Adelbert pere de Guy & de Lambert. Hugues ne laissa pourtant pas de le faire mourir, & donna la Toscane à Boson son frere de pere & de mere, qui ne luy fut pas plus fidele que Lambert.

Les peuples se dégousterent bien-tost de sa domi- 933.
nation,

nation, & rapellerent le Roy Raoul. Ces deux Princes estant prés de brouiller toute l'Italie, leurs amis negocierent un accommodement entre eux, qui fut tel, que Raoul renonceroit au Royaume d'Italie, & mesme aideroit Hugues de certain nombre de troupes pour le conserver, moyennant que Hugues luy cedast la Bresse, le Viennois, & tout ce qu'il tenoit en Provence, avec le titre du Royaume d'Arles; lequel par ce moyen fut uny au Royaume de la Bourgongne Transjurane.

Le nom du Royaume d'Arles, *ne vient pas de ce que les Rois qui l'ont possedé, y ayent jamais fait leur residence, ny qu'ils y ayent esté couronnez, mais de ce que cette ville estoit tres-illustre pour faire un titre, ayant esté dés le temps des Empereurs Romains, la capitale de sept Provinces des Gaules, & ses Metropolitains Vicaires du Sainct Siége.*

933. Non-obstant cét accommodement, les Italiens persistant dans leur resolution de destituer Hugues, conviérent Arnoul Duc de Baviere de venir prendre la Couronne. Il perça jusqu'à Verone & y fut bien reçû: mais Hugues ne l'y laissa pas prendre racine, & le rechassa en Baviere. Aprés quoy pour s'appuyer plus fortement, il associa son fils Lotaire à la Royauté.

934. Les Actes qu'on a de Louïs l'Aveugle Roy de Provence, font voir qu'il estoit encore en vie l'an 933. Ainsi il n'y a pas lieu de marquer sa mort l'an 934. Il estoit pour lors âgé de quelque 55. ans, & n'avoit qu'un fils nommé Charles Constantin, lequel n'estant pas encore en âge d'adolescence, les Provençaux, qui avoient besoin d'un Roy qui fust
* Voy p. 339. capable de gouverner, eslûrent Hugues fils du Comte Thibaud & de Berthe, & qui estoit Marquis de Provence.

933. 34. Cependant les deux plus puissants Seigneurs de France,

France, Hugues le Blanc & Hebert de Vermandois, ne pouvant s'accorder ensemble se faisoient rude guerre, & le Roy favorisoit Hugues, dont il avoit espousé la sœur. Henry Roy de Germanie s'estant entremis de leur accommodement; on rendit Sainct Quentin & Peronne à Hebert, par une tréve qui fut suivie d'une paix finale. 35. 36.

L'an 935. les trois Rois, celuy de France, celuy de Germanie, & celuy de Bourgongne, s'entrevirent prés de la Meuse, pour donner ordre conjointement à reprimer les cruelles courses des Bulgares, qui infestoient les terres de tous les trois. Cette année même ayant ravagé la Lombardie, ils estoient venus en Bourgongne: mais comme ils entendirent que le Roy de France marchoit de ce costé-là, ils rebrousserent en Italie. 935.

En ce voyage le mesme Roy assiégea & reprit Dijon, dont Boson son propre frere s'estoit emparé. Ce que je marque seulement pour faire voir les brouilleries universelles de ces Regnes-là, mesme entre les plus proches.

L'année 936. mourut Ebles Comte d'Auvergne & de Poitou, & Duc d'Aquitaine, fils de Ranulfe & successeur de Guillaume, laissant ses Estats à Guillaume surnommé *Teste d'estoupe*, son fils. 936.

Comme aussi Raoul Roy de France sortit de ce monde le 14e de son Regne, & le 15e de Janvier dans la ville d'Auxerre, où il estoit tombé malade dés l'Automne, d'une Phtiriase. Son Tombeau est à Saincte Colombe de Sens. Ce fut un Prince liberal, vaillant, religieux, justicier, & digne d'un meilleur temps. Sa femme l'avoit precedé d'un an, & Boson son frere de quelques mois : tous deux moururent sans enfans. Ils avoient encore un autre frere nommé Hugues le Noir, qui portoit le titre de Duc de Bourgongne & le surnom de Capet.

La

936. La mesme année Henry l'Oyseleur finit aussi ses jours, & les Germains mirent en sa place Othon son fils aisné, depuis surnommé le Grand.

EGLISE. du neuviesme Siécle.

JAMAIS Prince n'employa tant de soins & tant de temps à regler tout ce qui touche l'avantage & l'administration de l'Eglise, la discipline du Clergé, & les mœurs du Christianisme, que fit Louïs le Debonnaire. Dans toutes les Assemblées, il ne se traittoit presque d'autre chose; Luy & les Grands de son Estat assistoient dans les Conciles pour approuver & souscrire ce qui y estoit ordonné; Et puis il le confirmoit par ses Lettres Patentes.

Au Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 816. fut redigée la forme de l'institution des Ecclesiastiques en CXLV. articles, & celles des Religieuses en XXVIII. toutes deux tirées des Anciens Conciles & des Saincts Peres. Ensuite de ce Concile, & au même lieu, il fit XXIX. Capitulaires, comme on avoit accoustumé de faire en pareilles occasions.

L'année suivante 817. il assembla les Abbez avec leurs Moines au même endroit, qui firent XC. Chapitres ou Reglemens pour la discipline Monastique; Ensuite dequoy Benoist Abbé d'Aniane, travailla à la reformation de l'Ordre de Sainct Benoist, qui estoit tout délabré.

Les Laïques s'estoient accoustumez à outrager & à tuer les gens d'Eglise : Voilà pourquoy il convoqua un Concile à Thionville l'an 821. où les Evêques ordonnerent de longues penitences à ceux, qui auroient commis ces excez. L'année d'aprés il en assembla un autre à Attigny, dans lequel, imitant l'exemple du Grand Theodose, il voulut de son bon gré recevoir la penitence publique des Evesques, pour la mort de Bernard & pour les violences qu'il avoit commises à l'esgard de ses autres parents. Il y fit

fit auſſi pluſieurs Capitulaires pour le gouvernement de l'Egliſe & de l'Eſtat.

A même fin, & pour aviſer aux moyens d'appaiſer la colére de Dieu, qui paroiſſoit par les frequentes irruptions des Normands, il ordonna l'an 828. la convocation de quatre Conciles pour l'année ſuivante, en quatre endroits de ſon Royaume, à Mayenne, à Paris, à Lyon & à Toulouze, & dreſſa des Articles de ce qui devoit s'y traitter. Il confirma les Decrets de tous les quatre dans celuy de Wormes, qui fut tenu la même année en preſence des Legats du Pape Gregoire IV. Nous n'avons les actes que de celuy de Paris, qui eſt le VI. de ce nom. Ils ſont fort beaux & diviſez en trois livres.

Il fit une autre Aſſemblée l'an 832. dans l'Abbaye de Sainct Denis, pour reſtablir l'ordre Monaſtique, & autoriſa cette reforme par une Declaration.

Il ne faut point mettre au rang de ces Sainctes Aſſemblées, celle de Compiegne, où ce bon Prince l'an 833. fut dégradé & condamné à prendre l'habit de Penitent. Celle de Sainct Denis de l'an 834. le reconcilia à l'Egliſe, & le remit dans la Communion. Le Concile de Thionville fit la meſme choſe, & outre cela dégrada Ebbon Archevêque de Reims, qui avoit eſté le principal autheur de cét attentat.

Pour remercier Dieu par des œuvres, auſſi bien que par des prieres, il en fit tenir un à Aix l'an 836. où il fut fait de fort beaux Decrets, que les Peres envoyerent à Pepin d'Aquitaine, pour l'admoneſter par-là de ſon devoir envers Dieu, & le porter à ne plus traitter ſi mal les Egliſes, comme il faiſoit. Ces Decrets furent commentez, pour ainſi dire, & appuyez des raiſons & des paſſages des Peres, ce qui eſtoit ſouvent pratiqué par les Conciles de ces Siécles-là.

Il

Il seroit trop long de marquer tous ceux qui furent tenus sous le Regne de Charles le Chauve, & tous les Capitulaires qu'il dressa pour ce mesme sujet de reformation. Nous avons le Concile de Lauriac en Anjou l'an 843. celuy de Thionville & celuy de Vernon en l'an 844. ceux de Beauvais & de Meaux l'an 845. celuy de Paris l'année suivante, pour achever les Reglemens qui n'avoient pû l'être dans celuy de Meaux ; Un à Soissons en 853. & un autre à Verberie, pour rediger ce qui avoit esté ordonné à Soissons ; Un à * Touziac dans l'Evesché de Toul l'an 860. composé des Evesques de quatorze Provinces ; Un à Soissons l'an 866. Un à Troyes l'année suivante, comme pour suppléer à celuy de Soissons, tous ceux-là pour la reformation de la discipline & des mœurs. La pluspart des autres furent pour des affaires particuliéres, & ne laisserent pas souvent de faire des Canons. Celuy de Mayence en l'an 848, où presidoit l'Archevesque Rabanus Maurus, renvoya le Moine Godeschalc * à Hincmar de Rheims son Metropolitain ; qui dans le Concile de Crecy sur Oise de la mesme année, le fit condamner. Ce Moine estoit accusé de prescher des erreurs dans la doctrine de la Predestination, du Libre Arbitre, & de la Redemption par le Sang de JESUS-CHRIST. Ces questions furent encore agitées l'an 853. au troisiéme Concile de Valence, qui s'estoit assemblé pour faire le procés à l'Evesque de cette ville-là, pour certains crimes.

** On croit que c'est* Tuzé *prés de Vaucouleurs Diocese de Toul.*

* Voy cy-aprés. p.410.

Le Concile de Paris de l'an 847. fut pour l'affaire d'Ebbon de Rheims ; celuy de Tours de l'an 849. fut assemblé au sujet de l'entreprise de Neomene, qui avoit donné un Metropolitain aux Evesques de Bretagne, & partant les avoit distraits de l'Archevesché de Tours. En celuy de Crecy l'an 858.

les

les Evesques deputérent deux de leur corps pour aller faire des remonstrances à Louïs le Germanique, sur ce qu'il envahissoit le Royaume de Charles son frere. Il y en eut un à Savonnieres, Fauxbourg de Toul, l'an 859. pour accommoder cette querelle. Lotaire le jeune en convoqua deux à Aix-la-Chapelle l'an 860. pour le faict du mariage de Thietberge & de Lotaire II. Et il y en eut encore un troisiesme à Mets, pour le mesme sujet.

Dans celuy de Senlis de l'an 863. Hincmar fit condamner & dégrader Roüauld Evesque de Soissons, sur l'accusation d'un Prestre, que Roüauld avoit deposé, parce qu'il avoit esté surpris avec une femme, & mutilé des parties qui sont inutiles à un bon Ecclesiastique. Roüauld en appella à Rome; Le Pape Nicolas manda à Hincmar & aux Evesques, qu'ils luy envoyassent l'accusé pour revoir son procés; Et à la seconde fois il les interdit de dire la Messe, jusqu'à ce qu'ils eussent obey. Mais Hincmar, qui avoit grand credit dans l'Eglise Gallicane, tint bon, & fit donner des gardes à Roüauld, de peur qu'il ne sortist du Royaume. Neantmoins deux ans aprés il alla à Rome, & fust restably dans son Evesché par le Pape Nicolas.

Le mesme Sainct Pere ordonna à Herard Archevesque de Tours, d'assembler un Concile à Soissons l'an 866. (ce fut le III.) pour remettre en leurs grades Wlfade * & ses compagnons Clercs de l'Eglise de Reims, si Hincmar, qui les avoit deposez, refusoit de le faire. Celuy de Troyes de 867. travailla à la mesme chose. Il y eut un Concile à Verberie en 869. un à Attigny l'an 870. & un autre à Douzy l'an 871. pour l'affaire du malheureux Hincmar de Laon. Dans celuy d'Attigny, il fut aussi

* Il fut depuis Archevêque de Bourges.

aussi traitté de la division du Royaume de Lotaire I. & de la rebellion de Carloman fils du Chauve, qui fut condamné à tenir prison à Senlis. Ce qui fut confirmé par un autre tenu à Senlis mesme l'an 873.

Le Concile de Douzy * II. l'an 874. fut contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissoient les biens d'Eglise. Celuy de * Pontigon l'an 876. confirma les Reglemens faits en celuy de Pavie. Le Pape Jean VIII. s'estant sauvé de la captivité de Lambert Comte de Spolete, & d'Albert Marquis de Toscane, lors qu'il fut en France, convoqua celuy de Troyes en 878. où il fit approuver l'excommunication qu'il avoit jettée à Rome sur ses persecuteurs, & la condamnation de Formose Evesque de Porto, & de ses complices. Les Evêques de Bourgongne dans celuy de Mantaille * déferent le Royaume à Boson l'an 879. Il y en eut un à Fimes en Champagne l'an 881. entre les Actes duquel il y a une exhortation & avis au Roy Louïs fils de Louïs le Begue, pour bien gouverner. Le Roy Arnoul en fit tenir un à Mets l'an 888. Celuy de Valence en Dauphiné l'an 890. donna le Royaume de la Bourgongne Cis-jurane ou d'Arles à Louïs fils de Boson. Dans le mesme Royaume il y en eut un à Vienne deux ans aprés, dont il reste quelques Canons. La mesme année celuy de Reims, où presida Foulques successeur de Hincmar, decerna des lettres comminatoires à Baudouïn Comte de Flandres, qui envahissoit les biens des Eglises.

* Peut-estre c'est Tuisy sur la riviére de Vesle, Diocése de Reims.

* On croit que c'est Pontyon deux lieuës au dessus de Vitry.

* Palais de ces Rois de Bourgongne, à quatre lieuës de Vienne.

La question du culte des Images, & celle touchant la Predestination, penserent diviser l'Eglise Gallicane. Pour le premier, il est certain qu'il n'y avoit point d'Evesques dans les Estats de France, qui les voulussent briser, & qui rejettassent l'inter-

ter-

tercession des Saincts, sinon Claude de Turin, qui fut batu de tant de costez, qu'il ne pût pas tenir. Mais plusieurs & des plus doctes, entre autres Jonas d'Orleans & Agobard de Lyon, ne pouvoient souffrir, qu'on adorast les Images. Tellement que les Empereurs Theophile & Michel ayant envoyé des Ambassadeurs en France l'an 825. pour aviser avec le Debo nnaire aux moyens d'oster le schisme, qui divisoit l'Eglise Grecque d'avec la Romaine, les Evesques, qui furent assemblez à Paris pour en conferer, recueillirent des passages des Peres & des raisons sur cette matiére, dont ils inferoient, qu'il ne faloit point permettre le culte des Images. Ils dresférent mesme des lettres en cette conformité, pour escrire au Pape sur ce sujet, tant en leur nom qu'en celuy de l'Empereur, & d'autres encore, que le Pape devoit envoyer aux Empereurs d'Orient. Mais on ne voit point que cette resolution ait eu aucune suite; l'Eglise Gallicane a reçû le culte des Images, & tient le sentiment contraire pour heretique.

Pour la question de la Prédestination, elle fit encore plus de bruit. Ce fut le Moine Godescalc natif de Germanie, mais qui avoit pris l'habit dans l'Abbaye d'Orbais au diocese de Soissons, qui donna occasion à ces disputes. Au retour d'un pelerinage de Rome passant par Mayence, il debita quelques propositions sur ce sujet, qui sembloient dures & scandaleuses; on l'accusa d'enseigner, que Dieu destinoit incommuablement les reprouvez à la damnation, comme les eslûs à la gloire, & partant que, comme il estoit l'Auteur des bonnes actions, il l'estoit pareillement du peché. Ceux qui le vouloient deffendre soustenoient au contraire, qu'il n'avoit point d'autre doctrine que celle de Sainct Augustin, de Sainct Fulgence, de

Sainct Gregoire, & enfin de toute l'Eglise, qui est, que Dieu prepare les peines eternelles à ceux, qu'il prevoit devoir mourir dans le peché, sans que pourtant il les predestine ny qu'il les porte à pecher.

Quoy qu'il en soit, Rabanus Maurus Archevêque de Mayence, le jugea coupable de l'erreur dont il estoit accusé : mais parce qu'en le condamnant il tesmoigna aussi improuver en general cette proposition, que Dieu predestine à la mort, ignorant qu'elle fust de Sainct Fulgence, & autorisée par beaucoup de Peres, Godescalc luy reprocha, qu'il estoit dans les erreurs contraires à leurs sentimens.

Il y a apparence que ce Moine ne s'expliqua pas avec tout le respect & toute la deference qu'il devoit à un si grand Prelat; Et mesme ayant esté cité au Concile de Mayence, il presenta une requeste d'accusation contre luy; Aussi l'Archevesque le traitta de brouillon & d'insolent, & le renvoya à Hincmar son Archevesque pour le juger.

Hincmar, qui de soy estoit peu misericordieux, & d'ailleurs desjà mal disposé à l'endroit du Moine, à cause de son procedé trop hardy, usa d'une grande rigueur envers luy. Car dans le Concile de Crecy il le fit condamner, *pour son opiniastreté incorrigible, & pour avoir esté cause de trouble*, à estre deposé de l'ordre de Prestrise, fustigé jusqu'à tant qu'il eust jetté ses escrits dans un feu, qu'on alluma devant luy, puis renfermé dans une estroite prison, où il mourut au bout de douze ou quinze ans.

Il persista neantmoins dans ses sentimens jusqu'à la fin; Et Hincmar le traittant comme un excommunié luy refusa les Sacremens, mesme à l'extremité de sa vie, & la sepulture apres sa mort.

Or comme dans le Concile de Crecy, cet Archevesque avoit dressé quatre Chapitres dans lesquels il paroissoit refuter la proposition de Sainct Fulgen-

ce,

ce, en combattre d'autres de Sainct Augustin : les plus grands personnages de ce temps-là s'opposerent à cette entreprise. Entre autres Sainct Prudence Evesque de Troyes, Servais Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferrieres, Ratramne Moine de Corbie; Et mesme l'Eglise de Lyon, au jugement de laquelle Hincmar s'estoit rapporté, avec toutes celles du Royaume d'Arles, & son Pasteur Sainct Remy, qui pour sa doctrine & pour l'esprit Ecclesiastique estoit comparable aux Anciens Peres.

Il se tint plusieurs Conciles, & fut composé plusieurs escrits de part & d'autre, specialement par Jean Scot pour Hincmar, & par Florus pour l'Eglise de Lyon; Lesquels (ce disent les doctes) font bien voir, que tous estoient dans les sentimens de Sainct Augustin, mais qu'ils ne s'entendoient point, & que les erreurs, dont ils se comdamnoient les uns les autres, n'estoient que dans le sens que chacun attribuoit à ses parties. Aussi les Conciles, où ces disputes furent portées, les assoupirent sagement en prononçant, qu'il en faloit déliberer avec plus ample discussion. Ce que sans doute ils n'eussent pas fait, s'il y eust eu certainement des erreurs de part ou d'autre.

Tout le mal de cette tempeste tomba sur deux Prestres, Godescalc & Jean Scot, qui en patirent, pour s'estre attaquez aux Evesques. Le premier fut accommodé comme vous l'avez vû: L'autre ayant esté fort baffoüé & mesprisé, se vit enfin contraint de quitter la Cour & le Royaume; Et mesme aprés sa mort fut condamné comme le precurseur de Berenger & des Sacramentaires; Rabanus, & Amalarius Diacre de Tréves, furent aussi blasmez de leur vivant de tenir la vilaine opinion des STERCORANISTES, qu'on ne sçauroit expliquer sans

blesser le respect, qui est deu au plus sacré des Mysteres.

L'autorité des Evesques s'estoit accruë excessivement depuis que Pepin s'estoit servi de leur credit pour se faire Roy, & que Charlemagne, à l'exemple des Rois Visigoths, avoit voulu qu'on traittast les affaires civiles & Ecclesiastiques en mesmes Assemblées, dans lesquelles ces Prelats tenant les premiers rangs, donnoient souvent tel bransle aux resolutions, qu'il leur plaisoit. Mais la rebellion des enfans de Louïs le Debonnaire contre leur pere, & ensuite leurs discordes civiles esleverent encore leur pouvoir plus haut, & les mirent à tel poinct, qu'ils sembloient s'attribuer le droit d'eslire les Rois, à l'exemple du Pape, qui disposoit de l'Empire, comme si c'eust esté un benefice dépendant de luy.

Il est bon de remarquer qu'en couronnant les Rois, ils n'oublioient pas leurs interêts, & ne manquoient pas de leur faire promettre solemnellement de bien conserver les droits de l'Eglise : mais on ne voit pas qu'ils ayent tousjours eu le mesme zéle pour le soulagement des peuples, ny pour les prérogatives de la Noblesse.

De ceux qui parûrent avec plus d'esclat, les uns se signalerent par des intrigues & des factions ; & de ceux-là il y en eut grand nombre, Ebbon de Reims, Agobard de Lyon, & Bernard de Vienne dans la dégradation de Louïs le Debonnaire. Ebroin de Poitiers pour disposer l'Aquitaine à se remettre entre les mains de cét Empereur, qui la vouloit donner à Charles son fils bien-aimé. Thietgaud de Cologne & Gontier de Mayence dans l'affaire du mariage de Valdrade ; Et Hincmar de Reims dans la resistance qu'il fit au Pape, & dans toutes les affaires & de l'Eglise & de l'Estat, dont il se mesla avec autant de chaleur que de capacité durant le Regne de Charles le Chauve.

Les

Les autres furent illustres par leur doctrine, comme ce mesme Agobard, Theodulfe, & Jonas son successeur, Rabanus Maurus tiré de l'Ordre de Sainct Benoist & Archevesque de Mayence, Hincmar de Reims, qui avoit esté Abbé de Sainct Denis, & l'autre Hincmar son neveu, Remy de Lyon, Adon de Vienne, Hilduin Abbé de Sainct Denis, Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois, Henry Moine de Sainct Germain d'Auxerre, Valafride Strabon Abbé de Richenove, Florus maistre de l'Eglise de Lyon, c'est-à-dire Theologal, & Jean Scot ou l'Escossois surnommé Erigena. Ce dernier estoit grand Philosophe, & pour la beauté & la delicatesse de son esprit, fort chery de Charles le Chauve, jusqu'à coucher dans sa chambre : mais en Theologie il passa pour un esprit esgaré, & qui n'avoit pas les sentimens droits.

Quant à Hincmar de Reims, nous avons ses œuvres, dont chacun peut juger. L'autre Hincmar son neveu, fort zelé pour l'autorité des Papes, recueillit leurs lettres Decretales, & fut le premier qui osa mettre le nom des anciens Papes, à celles qui jusques-là n'en avoient point, & que pourtant Isidore Mercator avoit déja colligées. Les autres Canonistes ont suivy son erreur, jusqu'à tant que les plus judicieux ont reconnu qu'elles estoient supposées. Adon de Vienne composa un Martyrologe qui se lit encore. Hilduin escrivit la vie de Sainct Denis l'Areopagite, par le commandement de Louïs le Debonnaire, & sur les memoires de Methodius Patriarche de Constantinople; Lequel pour flater les François, a donné lieu à deux croyances, que les Critiques pretendent avoir convaincuës de faux; L'une, que ce Sainct Denis ait esté Evesque de Paris; l'autre, que les escrits, qui se lisent sous son nom, soient de luy.

Nous avons les Epiſtres de Loup de Ferrieres, qui nous donnent de grandes lumieres pour les choſes de ſon temps ; Et le Moine Henry eſcrivit la vie de Sainct Germain d'Auxerre en vers plus elegans que la rudeſſe du Siécle ne portoit.

Je remarqueray en paſſant que la Poëſie Latine taſcha de ſe reſveiller ſous Charles le Chauve, & qu'entre autres Poëtes qui le flaterent, il y en eut un, qui fit une piéce de trois cens vers Hexametres à la loüange des Chauves, dont tous les mots commençoient par la lettre C.

Saincts. Quelques-uns meriterent par leur bonne vie d'eſtre mis au Catalogue des Saincts ; Comme Anſcher pris dans l'Ordre de Sainct Benoiſt par Loüis le Debonnaire, pour eſtre le premier Archeveſque de l'Egliſe de Hambourg eſtablie par cét Empereur, & pour preſcher l'Evangile aux Danois & aux Suedois; le meſme Rabanus, dont nous avons parlé ; deux Audris, l'un de Sens, l'autre du Mans ; Ayos * de Bourges, Prudence de Troyes, Hildeman de Beauvais, Folquin & Hunfroy de Teroüanne, Amant de Rodez, & Bernard de Vienne. Ce dernier eut Adon cy-deſſus pour ſucceſſeur dans ſa ſaincteté & dans ſon Siége : mais il en a eu peu d'autres dans cette grande maxime du Chriſtianiſme, laquelle il avoit ſouvent à la bouche & tousjours dans l'ame : QUE LES BIENS DE L'EGLISE SONT LE PATRIMOINE DES PAUVRES, & qu'un Eccleſiaſtique n'en a l'uſage que pour ſes neceſſitez. Auſſi n'avoit-il pour tous domeſtiques, qu'un Preſtre, & un ſerviteur ; Diſant par ce bel exemple à tous les Prelats ; Que qui eſt Grand de ſoy-meſme n'a point beſoin d'équipage & de valets pour le paroiſtre.

* *Aigulfus.*

Fin du Tome I. de la Premiere Partie.



TA-

TABLE
DES
MATIERES PRINCIPALES
Contenuës dans ce Tome I. de la premiere Partie.

Ce-

Fait

Con-

Fait

Hugues

Louis

Avec

les

Fin de la Table du Premier Tome.



